LA

COMTESSE D'ALBANY

I.

LOUISE DE STOLBERG ET CHARLES-ÉDOUARD.

Die Gräfin von Albany, von Alfred von Reumont, 2 vol. Berlin 1860.

Le dernier héritier d'une race royale tragiquement tombée du trône d'Angleterre, une jeune princesse allemande sortie d'un couvent de Belgique pour être la compagne de ce roi sans royaume, un illustre poète italien qui devient amoureux de cette reine et qui l'enlève à son mari, un peintre du midi de la France qui finit par hériter du prince et du poète et entre les mains duquel se réunissent tous les souvenirs de cette histoire, tels sont les personnages du drame que j'ai à raconter. Le prince est ce hardi prétendant, Charles-Édouard, dont la jeunesse fut si héroïquement aventureuse; la jeune femme est la princesse Louise de Stolberg, reine d'Angleterre, comme elle s'appelait d'abord, comtesse d'Albany, comme l'appelle l'histoire; le poète est Victor Alfieri; le peintre se nomme François-Xavier Fabre.

Par quel concours de circonstances des personnes de conditions si diverses se sont-elles trouvées réunies dans ce romanesque imbroglio? Quel a été le rôle de chacune d'elles? Comment cet épisode se rattache-t-il à l'histoire générale? Quel jour nouveau peut-il répandre sur la société européenne à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre? Ces questions et bien d'autres encore s'offrent d'elles-mêmes à la pensée quand on prononce le nom de la comtesse d'Albany. On connaissait déjà les principaux détails de

ces aventures, Alfieri en parle dans ses mémoires, la bibliothèque et le musée de Montpellier en conservent de curieux témoignages; plusieurs écrivains anglais ou français, italiens ou allemands, ont esquissé le portrait de la comtesse et raconté quelques pages de sa vie : personne encore n'en avait tracé un tableau complet comme vient de le faire un éminent historien diplomate, le dernier représentant de la cour de Berlin auprès de l'ancien grand-duc de Toscane, M. le baron Alfred de Reumont.

M. de Reumont est un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire de l'Italie moderne. Attaché pendant bien des années à la cour de Florence par ses fonctions diplomatiques, il était presque devenu Toscan et Italien. On comprend qu'un ministre, un chargé d'affaires de Prusse ne dût pas avoir des occupations très urgentes à la cour d'un grand-duc de Toscane; la principale mission de M. de Reumont, à ce qu'il semble, était de représenter auprès de la société italienne la studieuse curiosité de l'esprit allemand. Nul ne pouvait mieux remplir cette tâche: disciple de M. Léopold Ranke, il avait, comme lui, le goût des recherches patientes et des découvertes historiques. On sait avec quel bonheur M. Ranke a fouillé les archives vénitiennes, avec quel art il a renouvelé maintes parties de l'histoire moderne, grâce aux *relations* des envoyés du conseil des dix; c'est surtout la connaissance approfondie des documens diplomatiques qui a fait à M. Léopold Ranke une place originale parmi les historiens de nos jours. Les leçons et l'exemple d'un tel maître avaient très bien préparé le savant diplomate berlinois aux études que lui indiquait si naturellement son poste en Italie. Interroger les bibliothèques, compulser les archives, pénétrer dans les dépôts les plus secrets, ce fut la grande affaire et la joie de M. de Reumont. L'Italie entière a été l'objet de ses recherches: on a de lui des pages fort intéressantes sur plusieurs épisodes de l'histoire du saint-siége au XVIe et au XIXe siècle, il a consacré deux volumes à la peinture de Naples sous la domination espagnole; mais c'est surtout Florence qui était le théâtre et l'objet de ses investigations. Au moment où de jeunes érudits florentins, les fondateurs de l'*Archivio storico italiano*, travaillaient avec tant de zèle à la renaissance de la critique historique dans leur pays, M. de Reumont était heureux de s'associer à leur œuvre et d'en propager le succès. On a remarqué souvent dans la *Gazette d'Augsbourg* des analyses très bien faites des publications de l'*Archivio*; c'était le ministre de Prusse à Florence qui signalait à l'Allemagne ce noble foyer d'études trop peu connu de la France et du reste de l'Europe (1).

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié cependant les excellentes pages de M. Am-

Lui-même il contribuait pour une part importante à cette vaste enquête historique; la Toscane du passé et la Toscane contemporaine, la Florence des trois derniers siècles et la Florence de nos jours lui avaient livré tous leurs secrets. Il aimait à étudier les détails inconnus, les épisodes laissés dans l'ombre; il prenait plaisir à mettre en scène les personnages dont la biographie se rattache à l'histoire générale; les diplomates, les artistes, les savans, les théologiens, les membres étrangers ou nationaux de l'*Academia della Crusca*, fournissaient des occasions heureuses à sa fine et précise érudition; souvent il s'amusait à recomposer les annales d'une famille, à suivre la généalogie d'une race illustre, et après avoir raconté les aventures des Colonna, des Borghèse, des Strozzi, des Trivulce, des Barberini, il allait chercher jusque dans le XIIIe siècle les ancêtres des Bonaparte de Toscane. Je le répète, c'était Florence qui l'intéressait entre toutes les cités italiennes; si les événemens politiques l'obligeaient à quitter la ville de Dante et de Galilée, si par exemple en 1849 il suivait le pape à Gaëte avec le corps diplomatique, il s'empressait de revenir à Florence dès que son devoir le permettait, et après avoir raconté ses souvenirs, après avoir peint l'exil de Pie IX ou l'occupation de la république de Saint-Marin par les corps francs de Garibaldi, il reprenait bien vite ses chères études d'érudition et d'art sur la société florentine depuis la renaissance jusqu'à nos jours. Tous ces tableaux si curieux ne remplissent pas moins de six volumes; l'auteur les a intitulés *Études pour servir à l'histoire d'Italie*, et il en fait hommage à M. Léopold Ranke. « Mon ami, dit-il à l'illustre historien, dans vos études sur l'Italie vous avez tracé les grandes routes; moi, je n'ai fait que suivre les sentiers. J'espère pourtant que ces investigations de détails ne seront pas inutiles à l'histoire des idées et des mœurs. » La critique a confirmé ces paroles. Si les sentiers de M. de Reumont ne nous conduisent pas vers les lieux où s'accomplissent les événemens décisifs de l'histoire, les personnages qu'il y rencontre nous expliquent bien des secrets de la société italienne. Désormais, pour connaître exactement les traditions de la péninsule, il faudra quitter plus d'une fois les routes royales et s'engager avec le diplomate allemand dans les chemins oubliés.

Parmi les épisodes qui attiraient M. de Reumont, il en est un qui semble lui avoir inspiré une prédilection particulière. L'histoire de la comtesse d'Albany, on le devine, a été pendant bien des années l'objet de ses recherches et de ses méditations. Ce ne sont plus des fragmens qu'il rassemble, c'est tout un livre, un livre en deux volumes, consacré à la veuve du dernier des Stuarts. Documens mis

père sur l'*Archivio storico italiano*. Voyez, dans la livraison du 1er septembre 1856, l'étude intitulée *l'Histoire et les Historiens de l'Italie*.

au jour ou restés inédits, traditions publiques, traditions privées, jugemens des écrivains de l'époque et souvenirs des témoins survivans, l'auteur a tout réuni avec un soin religieux. Il a la prétention d'être complet. A mon avis, il l'est beaucoup trop; un peu plus d'art en telle matière aurait mieux convenu que cette accumulation de détails souvent inutiles et de textes quelquefois sans valeur. Ce n'est pas ainsi que procède M. Léopold Ranke, et M. de Reumont lui-même dans ses précédentes études savait se montrer plus sobre. Le diplomate en maints endroits a fait grand tort à l'historien. M. de Reumont connaît si bien les lois de l'étiquette, il a un respect si profond de l'aristocratie européenne, qu'il lui en coûte de rencontrer sur son chemin un personnage considérable sans lui faire aussitôt mille cérémonies. Il le salue, il énumère ses titres, il expose sa généalogie. On pourrait citer tel chapitre de ce livre qui ressemble à un article de l'*Almanach de Gotha*. Malgré ces défauts, l'ouvrage de M. de Reumont mérite une attention sérieuse, et l'on doit des remercîmens à l'auteur pour le soin qu'il a pris de recueillir ainsi toutes les informations, de confronter tous les témoins. Si nous pouvons dessiner d'un trait sûr la physionomie de la royale comtesse, si nous parvenons à entrevoir toute la vérité derrière les voiles mystérieux qui la couvraient plus qu'à demi, n'oublions pas que ce guide savant et scrupuleux a bien simplifié notre tâche.

I.

Au mois d'août de l'année 1771, le prince Charles-Édouard, qui se trouvait alors à Sienne, fut mandé subitement à Paris par M. le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères. On sait que Charles-Édouard, fils du prétendant, petit-fils de Jacques II, arrière-petit-fils de Charles Ier, était alors le dernier des Stuarts, ou du moins le dernier représentant de leur cause, son frère cadet, le duc d'York, ayant quitté le monde pour l'église et reçu à l'âge de vingt-deux ans le chapeau de cardinal. Charles-Édouard, accompagné d'un seul serviteur, part de Sienne le 17 août; il traverse Florence, Bologne, Modène, et, dépistant les espions que l'Angleterre entretenait autour de lui, il fait répandre le bruit qu'il se dirige vers la Pologne, où l'appelaient des parens de sa mère, Marie-Clémentine Sobieska. Quelques jours après, il arrive à Paris. Un de ses cousins du côté gauche, le duc de Fitz-James, est chargé de le voir secrètement et de lui transmettre les propositions du cabinet de Versailles. L'héritier des Stuarts recevra du gouvernement français une rente annuelle de deux cent quarante mille livres à la condition de se choisir une compagne et de l'épouser au plus tôt.

Pour lui épargner les embarras du choix, on a bien voulu se charger de ce soin; l'épouse qu'on lui propose est la princesse de Stolberg, dont la sœur vient de se marier précisément avec le fils aîné du duc de Fitz-James. Ces Fitz-James, il est vrai, étaient des bâtards de Jacques II; mais le chef de cette branche quasi-royale était ce fameux Berwick, un émule de Vendôme et de Villars, un vaillant défenseur de la France contre l'Europe coalisée, et qui, nommé maréchal par Louis XIV, mourut en soldat sous Louis XV au siége de Philipsbourg. A coup sûr, il était bien autrement légitimé par ses victoires que ces enfans naturels du grand roi dont les princes du sang n'avaient pas dédaigné l'alliance. Il n'y avait donc rien dans cette combinaison qui pût empêcher Charles-Édouard d'accepter cette rente de deux cent quarante mille livres et de se prêter aux plans de la politique française.

Quels étaient ces plans? Quel genre de services pouvait rendre Charles-Édouard? Il est indispensable pour le savoir de rappeler sa vie en peu de mots. On était déjà bien loin du temps où le jeune prince avait pu soulever une guerre civile en Angleterre, et, par cette diversion inattendue, servir si énergiquement le succès de nos armes. En 1745, ayant vingt-cinq ans à peine, il aborde en Écosse et paraît au milieu des clans. Sept officiers seulement l'accompagnent, et il n'a pour toute ressource qu'une cinquantaine de mille francs, dix-huit cents sabres, douze cents fusils; quelques semaines après, il commande une armée de montagnards qui va grossissant d'heure en heure. Le voilà bientôt maître d'Édimbourg, et il écrase dans les plaines de Preston-Pans les troupes du général Cope (2 octobre). « Un enfant, dit le grand Frédéric, un enfant débarqué en Écosse sans troupes et sans secours force le roi George à rappeler ses Anglais, qui défendaient la Flandre, pour soutenir son trône ébranlé. » On connaît les tristes suites de cette expédition commencée d'une manière si héroïque et si brillante, on sait l'impuissance des efforts de Charles-Édouard, sa défaite à Culloden (27 avril 1746), sa fuite, ses aventures, les dangers continuels auxquels il dispute sa vie. Voltaire, ému de tant de courage et de malheurs, nous l'a montré errant à travers les Orcades, passant d'une île à l'autre pour échapper à la poursuite acharnée du duc de Cumberland, tantôt gagnant une île déserte et obligé de cacher sa barque derrière les rochers du rivage, tantôt enfermé de longs jours au fond d'une caverne, souffrant de la faim, exténué de fatigue, abattu par la maladie, attendant en vain des secours de France, ne recevant d'Angleterre que des nouvelles désastreuses, et le cœur déchiré par les cris de ses partisans, sur lesquels l'odieux Cumberland, le vaincu de Fontenoy, exerce d'épouvantables vengeances. Ce que l'on connaît beaucoup moins, c'est la seconde partie de sa vie dans la retraite que les

événemens lui imposèrent. Le 10 octobre 1746, il avait débarqué sur nos côtes de Bretagne, à Roscoff, près de Morlaix, avec un petit nombre de ses compagnons; arrivé bientôt à Paris, accueilli comme un héros par la cour et la ville, il n'avait pu obtenir toutefois que le gouvernement de Louis XV lui vînt ouvertement et efficacement en aide pour une seconde expédition en Angleterre. Ses tentatives auprès de la cour d'Espagne ne furent pas plus heureuses. Frédéric le Grand, qui admirait son courage, ne pouvait accorder une complète sympathie à sa cause, et c'est vainement aussi qu'il tourna les yeux de ce côté. Il restait donc à Paris, sombre et morne, sinon découragé, lorsqu'un coup inattendu vint anéantir ses dernières espérances. Louis XV, par le traité d'Aix-la-Chapelle, consentait à interdire le séjour de la France au vaincu de Culloden. Le petit-fils de ce Jacques II à qui Louis XIV avait accordé une si magnifique hospitalité dans le château de Saint-Germain était expulsé de nos frontières sur l'ordre de la dynastie de Hanovre. Le roi, pour atténuer l'odieux d'une telle mesure, lui offrait en Suisse, à Fribourg, un établissement digne de sa naissance. « Je ne veux point partir, répondait Charles-Édouard; je ne céderai qu'à la force, et ce ne sera pas sans avoir résisté. » Il se sentait soutenu par l'opinion. Le dauphin, père de Louis XVI, les plus nobles seigneurs de la cour, tous les esprits généreux se révoltaient contre cette clause si peu française. Le jeune prince avait barricadé son hôtel, et jurait d'y soutenir un siége, s'il le fallait, comme Charles XII à Bender. En attendant, il bravait l'ennemi; on le voyait souvent à l'Opéra, et chacun admirait sa bonne mine et sa fierté. C'est là qu'il fut arrêté le 11 décembre 1748 par le duc de Biron, commandant des gardes françaises, au milieu des murmures de la foule. Saisi et garrotté comme un malfaiteur, le héros de Preston-Pans fut livré à M. le comte de Vaudreuil, commandant supérieur de la gendarmerie, qui le fit incarcérer au château de Vincennes. Quelques jours après, on le conduisait à la frontière.

« Depuis ce temps, dit Voltaire, Charles-Édouard se cacha au reste du monde. » Cette vie cachée eut encore ses angoisses et ses épreuves. Pendant bien des années, il chercha en vain une demeure hospitalière. Chassé d'Avignon, on le croit du moins, par le gouvernement pontifical, qui redoutait les menaces de l'Angleterre, il disparut subitement. S'était-il réfugié en Espagne, en Allemagne, en Pologne? Quelque seigneur de France, en dépit des ordres de Louis XV, lui avait-il donné un asile? On se perdait en conjectures, et toutes les recherches étaient inutiles. Une chose certaine, c'est que, changeant sans cesse de séjour comme de nom et de costume, il voulait surtout échapper à la surveillance de la maison de Hanovre. On a su plus tard qu'en 1750 il était allé secrètement en Angle-

terre, qu'il avait passé plusieurs jours à Londres, qu'il avait eu une conférence dans une maison de Pall-Mall avec une cinquantaine de jacobites, au nombre desquels se trouvaient le duc de Beaufort, le lord Somerset et le comte de Westmoreland; on croit même qu'il renouvela cette visite deux ou trois ans après. Cette vague tradition a été consacrée par Walter Scott; le grand romancier, dans son *Redgauntlet*, a raconté ces dernières et mystérieuses tentatives du prétendant, comme il avait peint dans *Waverley* l'éclatante levée d'armes de 1745. Au milieu de cette vie errante, Charles-Édouard avait auprès de lui une compagne dont ses amis avaient essayé vainement de le séparer. Miss Clémentine Walkinshaw était fille d'un serviteur dévoué de Jacques III et filleule de Marie-Clémentine Sobieska; le jeune prince la trouva en Écosse au milieu de ses aventures guerrières. Jeune, belle, ardemment aimée, elle ne résista pas à un amour qu'environnaient tant de prestiges. Lorsque Charles-Édouard, après tous ses malheurs, fut revenu sur le continent, miss Walkinshaw s'empressa de le rejoindre et s'attacha fidèlement à ses pas. On la prenait pour sa femme légitime; elle portait son nom, faisait chez lui les honneurs, et pendant son séjour à Liége, en 1753, elle lui donna une fille qui fut appelée Charlotte Stuart. Les partisans du prince déploraient cette situation; comment pouvait-il oublier ainsi ses devoirs, au lieu de préparer le succès de sa cause par un mariage digne de lui? Ajoutez que miss Clémentine était suspecte aux principaux chefs jacobites. Sa sœur était attachée à la maison de la princesse de Galles, et l'on affirmait que bien des plans, bien des secrets de Charles-Édouard et de ses amis avaient été livrés par elle au gouvernement anglais. Trahison ou légèreté, peu importe, la compagne de Charles-Édouard était devenue odieuse à son parti. La chose alla si loin, qu'un des agens les plus dévoués des Stuarts, l'Irlandais Macnamara, fut expressément chargé par ses compagnons d'aller faire des représentations au prince et d'exiger de lui, au nom de tout un parti, l'éloignement de sa maîtresse. Charles-Édouard était fier; cette injonction, si respectueuse pourtant, et dont la liberté même attestait un tendre dévouement à sa personne, l'irrita profondément. « Je ne reconnais à personne, dit-il, le droit de se mêler de mes affaires personnelles. On ne profitera pas de mes infortunes pour me faire la loi. C'est pour moi une question d'honneur. J'aimerais mieux voir ma cause à jamais perdue que de faire le moindre sacrifice à ma dignité. » Macnamara, en se retirant, ne put contenir l'expression de sa douleur et de son blâme. « Quel crime, lui dit-il amèrement, quel crime a donc commis votre famille pour avoir ainsi de siècle en siècle attiré la colère du ciel sur tous ses membres? »

Quelques années plus tard, cette rupture, qu'il avait si obstinément refusée à ses amis, s'accomplissait d'une autre façon, et au grand détriment de sa dignité. Il n'avait pas voulu quitter miss Walkinshaw, miss Walkinshaw le quitta. Le 22 juillet 1760, — ils habitaient alors une maison de campagne dans le pays de Liége, non loin du château de Bouillon, — la compagne de Charles-Édouard partit secrètement avec sa fille et se rendit à Paris. La cause de ce départ est demeurée assez obscure : les uns prétendent que le prince, naturellement violent et de plus en plus aigri par le malheur, se livrait souvent à des brutalités indignes; selon d'autres, le père et la mère n'avaient pu se mettre d'accord sur l'éducation de leur fille, miss Clémentine voulant la placer dans un couvent, et Charles-Édouard exigeant qu'elle restât auprès de lui. Il est permis de croire que ces deux motifs étaient également vrais lorsqu'on voit miss Walkinshaw s'établir à Paris, confier son enfant à une communauté de religieuses, et invoquer pour elle-même la protection de l'autorité française. Ce fut un coup terrible pour Charles-Édouard. Blâmé par ses amis, abandonné de la femme qui était depuis quinze ans associée à sa fortune, privé si cruellement des caresses de sa fille, la solitude lui devint odieuse. Son père même, celui qu'on appelait le prétendant ou le chevalier de Saint-George, celui qui prenait encore le nom de Jacques III et qui avait à Rome une espèce de cour, son père, le roi de la Grande-Bretagne, s'était déclaré contre lui, car il avait encouragé la résolution de miss Clémentine Walkinshaw, et il lui fournissait les secours dont elle avait besoin. Ainsi ce téméraire jeune homme qui avait commencé si brillamment la conquête d'un royaume et dont le nom était encore associé à tant de poétiques légendes dans les montagnes d'Écosse, se voyait par sa faute abandonné de tous les siens. Furieux et impuissant, sa raison se voila, son courage s'éteignit; pour s'étourdir, il chercha de lâches consolations dans l'ivresse. Qui aurait pu reconnaître chez ce malheureux abruti par le vin le vaillant capitaine de Preston-Pans, l'héroïque fugitif des Orcades?

Il est malheureusement impossible de révoquer en doute cet avilissement de Charles-Édouard. Au printemps de l'année 1761, l'ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour de France, lord Stanley, écrivait ces mots : « J'apprends que le fils du prétendant se met à boire dès qu'il se lève, et que chaque soir ses valets sont obligés de le porter ivre-mort dans son lit. Les émigrés eux-mêmes commencent à faire peu de cas de sa personne... » Ces grossières habitudes, qui ne le quittèrent plus, éloignèrent en effet un grand nombre de ses anciens partisans. Son père, son frère le cardinal eussent essayé en vain de le rappeler au sentiment de lui-même; il passait

des années entières sans leur donner signe de vie. A la mort de son père, en 1766, il quitta sa résidence du pays de Liége; il vint présider à Rome cette petite cour organisée un peu puérilement par Jacques III, et qui ne rappelait guère, faute d'argent, celle de Jacques II à Saint-Germain. La responsabilité nouvelle qui pesait sur lui, ce titre de roi qu'il portait, les marques de dévouement que lui prodiguait encore son entourage, la présence et les conseils de son frère, rien ne put l'arracher à l'ivrognerie. *Il signor principe*, ainsi l'appelaient les Romains, continuait à chercher dans le vin l'oubli de ses infortunes, et une fois ivre il battait ses gens, ses amis, les lords et les barons de sa cour, comme il battait à Preston-Pans les soldats du général Cope. Un jour, en 1770, le duc de Choiseul, qui avait songé un instant à la restauration des Stuarts, fait exprimer au prétendant le désir de lui parler très confidentiellement à Paris. Charles-Édouard arrive, et rendez-vous est pris pour le soir même, à minuit, dans l'hôtel du duc de Choiseul. La conférence doit avoir lieu en présence du maréchal de Broglie, chargé de soumettre au prince le plan d'une descente en Angleterre. A l'heure convenue, le duc et le maréchal sont là, munis d'instructions et de notes; Charles-Édouard ne paraît pas. Ils attendent, ils attendent encore, espérant qu'il va venir d'un instant à l'autre. Une demi-heure se passe, l'heure s'écoule. Enfin le maréchal s'apprête à prendre congé de son hôte quand un roulement de voiture se fait entendre dans la cour. Quelques instans après, Charles-Édouard entrait dans le salon, mais si complétement ivre, qu'il eût été incapable de soutenir la moindre conversation. Le duc de Choiseul vit bien qu'il n'y avait rien à faire avec un prétendant comme celui-là, et dès le lendemain il lui donna l'ordre de quitter la France au plus tôt.

Tel était l'homme que le duc d'Aiguillon faisait venir à Paris l'année suivante, en 1771, et à qui il offrait, au nom de la France, une pension de 240,000 livres, s'il consentait à épouser sans délai la jeune princesse de Stolberg. Puisqu'on ne pouvait faire de Charles-Édouard un chef d'expédition capable de tenir l'Angleterre en échec, on voulait du moins qu'il laissât des héritiers, que la famille des Stuarts ne s'éteignît pas, que le parti jacobite fût toujours soutenu par l'espérance, et que ces divisions de la Grande-Bretagne pussent servir à point nommé les intérêts de la France. Le duc d'Aiguillon ne s'adressait plus, comme le duc de Choiseul, au héros d'Édimbourg et de Preston-Pans; il lui disait simplement : « Soyez époux et père... » Égoïstes calculs de la politique! Le ministre de Louis XV s'était-il demandé si Charles-Édouard, avec ses habitudes invétérées d'ivrognerie, n'était pas, à cinquante et un ans, le plus misérable des vieillards, et si une âme pouvant encore aimer habitait les ruines de son corps?

II.

La jeune femme que le duc d'Aiguillon destinait à ce vieillard n'avait pas accompli sa dix-neuvième année. Louise-Maximiliane-Caroline-Emmanuel, princesse de Stolberg, était née à Mons, en Belgique, le 20 septembre 1752. Elle appartenait par son père à l'une des plus nobles familles de la Thuringe, et se rattachait par sa mère, fille du prince de Hornes, à l'antique lignée de Robert Bruce, qui donna des rois à l'Écosse du moyen âge. Son père, le prince Gustave-Adolphe de Stolberg-Gedern, étant mort dans cette bataille de Leuthen où le grand Frédéric défit si complétement le prince de Lorraine et le maréchal Daun malgré la supériorité de leurs forces, la princesse se trouva veuve bien jeune encore avec quatre filles, dont la dernière n'avait que trois ans. L'impératrice Marie-Thérèse n'oublia pas la famille du général qui était mort sous ses drapeaux; elle accorda une pension à sa veuve et assura le sort de ses filles. Il y avait alors dans les possessions flamandes de la maison d'Autriche des abbayes pourvues de dotations considérables, et dont les dignités, c'est-à-dire les revenus, appartenaient de droit à la plus haute aristocratie de l'empire. On choisissait les abbesses, les supérieures, parmi les princesses des maisons souveraines, et pour mériter le titre de chanoinesse il fallait montrer dans sa famille, tant en ligne maternelle que paternelle, au moins huit générations de nobles. Les filles de la princesse de Stolberg obtinrent tour à tour cette distinction, qui leur procura de riches mariages, car les chanoinesses de ces abbayes ne faisaient pas vœu de renoncer au monde; elles trouvaient au contraire dans cette singulière alliance avec l'église une occasion de briller plus sûrement parmi les privilégiés de la fortune. Élevée d'abord dans un couvent, Louise de Stolberg fut bientôt chanoinesse comme ses sœurs, et chanoinesse de l'abbaye de Sainte-Vandru, dont la supérieure était la princesse de Lorraine Anne-Charlotte, sœur de l'empereur d'Allemagne François Ier, belle-sœur de l'impératrice Marie-Thérèse. Dès l'âge de dix-sept ans, la jeune chanoinesse attirait tous les regards dans cette société d'élite. Si elle était Allemande par la naissance et par le nom, elle était surtout Française par le tour de ses idées, et tous les prestiges de la grâce étaient encore embellis chez elle par une merveilleuse vivacité d'esprit. Instruite sans pédantisme, passionnée pour les arts sans nulle affectation, Louise de Stolberg semblait faite pour régner avec grâce sur l'aristocratie intellectuelle de son époque, dans les plus pures régions de la société polie.

Sans doute elle ne connaissait de la vie de Charles-Édouard que sa période héroïque, la période de 1745 à 1748, lorsque le duc de

Fitz-James vint lui offrir la main de l'héritier des Stuarts. Comment une telle offre ne l'eût-elle point séduite? « C'était une couronne qu'on lui présentait, dit M. de Reumont, une couronne tombée assurément, mais si brillante encore de l'éclat que lui avaient donné plusieurs siècles sur un des premiers trônes de l'univers, une couronne illustre autrefois et consacrée de nouveau par la majesté de l'infortune, par le dévouement de ses serviteurs, par le hardi courage de l'homme qui avait essayé de la ressaisir tout entière. »

L'affaire fut menée secrètement. La mère de la princesse ne demanda pas l'autorisation de l'impératrice Marie-Thérèse, craignant que la politique autrichienne ne s'opposât à un mariage qui devait nécessairement irriter l'Angleterre; elle se rendit à Paris avec sa fille, et c'est là que le mariage fut contracté par procuration le 28 mars 1772. Le duc de Fitz-James avait reçu tous les pouvoirs de Charles-Édouard pour signer l'acte en son nom. La jeune femme, accompagnée de sa mère, se rendit ensuite à Venise et s'y embarqua pour Ancône. C'était dans la Marche d'Ancône, à Lorette, que le mariage devait être célébré; mais, des difficultés étant survenues, une grande famille italienne établie non loin d'Ancône, à Macerata, la famille Compagnoni Marefochi, offrit au prince son château pour la cérémonie. Charles-Édouard s'y était rendu en toute hâte dès qu'il avait appris le départ de sa fiancée, chargeant un de ses amis, lord Carlyll, d'aller recevoir la princesse à Lorette et de la conduire à Macerata. La célébration du mariage eut lieu le 17 avril 1772. C'était, chose singulière, un vendredi saint. Monseigneur Peruzzini, évêque de Macerata et de Tolentino, bénit l'union des fiancés dans la chapelle du château en présence d'un petit nombre de témoins. Charles-Édouard n'avait oublié aucun de ses titres; ce vieillard, usé par l'intempérance, qui s'agenouille péniblement sur ces coussins de velours auprès de cette jeune femme aux yeux bleus, aux cheveux blonds, éblouissante de grâce et de beauté, c'est Charles III, roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi. Les témoins étaient sir Edmond Ryan, major au régiment de Berwick, Mgr Ranieri Finochetti, gouverneur-général des Marches, Camille Compagnoni Marefochi et Antoine-François Palmucci de Pellicani, patriciens de Macerata. Une médaille fut frappée pour perpétuer le souvenir de cet événement; sur l'une des faces, on voyait le portrait de Charles-Édouard, sur l'autre celui de la jeune femme, et la légende, inscrite aussi sur la muraille de la chapelle, portait ces mots en latin : *Charles III, né en* 1720, *roi d'Angleterre, de France et d'Irlande.* 1766. *Louise, reine d'Angleterre, de France et d'Irlande.* 1772.

Deux jours après le mariage, le soir de Pâques, les nouveaux époux quittèrent le château de Macerata et se dirigèrent à petites

journées vers Rome, où ils firent leur entrée le 22 avril. Ce fut presque une entrée royale. Charles-Édouard, depuis six ans, était en instance auprès de la cour de Rome pour obtenir la reconnaissance de son titre de roi, comme son père l'avait obtenue naguère du pape Clément XI. Espérant toujours que le souverain pontife finirait par lui accorder cette faveur, dont Jacques III avait joui pendant quarante-huit ans, il n'avait rien négligé pour maintenir son rang dans une occasion aussi solennelle. Quatre courriers galopaient devant les équipages; puis venaient cinq voitures attelées de six chevaux, la première, où se trouvaient le prince et la princesse, les deux suivantes, réservées à la maison de Charles III, les deux dernières au cardinal d'York et à ses gens. Une foule immense se pressait sur leur passage; les étrangers, les Anglais surtout, si nombreux à Rome, se mêlaient avidement à une population toujours curieuse de ces spectacles, et l'on peut dire que l'entrée de Charles III avec sa jeune femme dans la capitale du monde catholique fut un des événemens de l'année 1772, événement d'un jour, et bien vite oublié. Ce bruit, cet éclat, ce concours du peuple, tout cela ne valait point pour Charles-Édouard un simple mot tombé de la bouche du pape. Vainement fit-il notifier au cardinal secrétaire d'état l'arrivée du *roi et de la reine d'Angleterre;* on n'était plus au temps de Clément XI, et le sage Clément XIV, assis alors sur le siége de saint Pierre, ne voulait pas exposer le gouvernement romain à des difficultés graves pour l'inutile et dangereux plaisir de protester contre les arrêts de l'histoire.

Lorsque le président de Brosses, en 1739, visitait la ville de Rome, il pouvait dire à propos du fils de Jacques II, père de Charles-Édouard : « On le traite ici avec toute la considération due à une majesté reconnue pour telle. Il habite place des Saints-Apôtres, dans un vaste logement.. Les troupes du pape y montent la garde comme à Monte-Cavallo, et l'accompagnent lorsqu'il sort... Il ne manque pas de dignité dans ses manières. Je n'ai vu aucun prince tenir un grand cercle avec autant de grâce et de noblesse (1). » En 1772, il n'y avait plus à Rome de roi d'Angleterre reconnu par le saint-siége, il n'y avait plus de garde papale à la porte de son hôtel, plus de cortége militaire pour l'escorter par la ville; le prétendu Charles III était simplement Charles Stuart, ou bien encore le comte d'Albany, comme il se nommait lui-même dans ses voyages. Quant à la *reine* Louise, le peuple romain, pour ne pas lui enlever tout à fait sa royauté, l'appelait la « reine des apôtres, » du nom de la place où était situé le palais Muti, occupé depuis un demi-siècle par les descendans de Charles Ier. Elle aurait pu être la reine des salons de Rome,

(1) *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740*, t. II, p. 94, édit. Didier, Paris 1860.

s'il y avait eu à Rome des salons où le roi et la reine d'Angleterre eussent pu maintenir leur rang. Plus tard, auprès d'un des rois de la poésie, la princesse Louise retrouvera sa royauté perdue; elle aura une cour d'écrivains et d'artistes, elle distribuera des grâces, et le chantre des *Méditations*, jeune, inconnu, d'une voix timide, ira lire et faire consacrer ses premiers vers dans le royal salon de la comtesse d'Albany. En attendant ces jours de fête, les prétentions de Charles-Édouard la condamnaient à l'isolement.

Est-il vrai, comme le dit M. de Bonstetten, qui la vit en 1774 dans le palais de la place des Apôtres, est-il vrai qu'elle trouvât les Romains bien ennuyeux? Ce qui causait surtout son ennui, c'était la vie de Rome telle que la lui imposait sa situation de reine non reconnue. De 1772 à 1774, ce fut une pauvre cour que la cour du *palazzo Muti*. « On y voit, dit M. de Bonstetten, trois ou quatre gentilshommes avec leurs femmes, amis fidèles à qui le prétendant raconte pour la centième fois ses aventures de la campagne d'Écosse. La reine, de moyenne taille, est blonde, avec des yeux d'un bleu foncé; elle a le nez légèrement retroussé et un teint d'une blancheur éclatante, comme celui d'une Anglaise. Sa physionomie, aimable et vive, a quelque chose d'espiègle et de provoquant. » Se figure-t-on bien cette jeune femme espiègle dans cette cour de vieux jacobites? Elle riait de son rire le plus franc, dit encore M. de Bonstetten, lorsque Charles-Édouard racontait qu'il avait été obligé de se déguiser en femme pour échapper aux espions du duc de Cumberland. Je veux bien que l'histoire fût plaisante; à la longue cependant, l'intérêt devait s'affaiblir. Tandis que ces éternelles narrations occupaient la cour solitaire du palais Muti, la société romaine offrait un spectacle plein de vie et de mouvement. C'était l'époque où se préparait la suppression des jésuites. Jamais la diplomatie n'avait été plus active, plus brillante, jamais elle n'avait joué à Rome un rôle si curieux et si considérable. A sa tête marchaient les deux ambassadeurs d'Espagne et de France, don Joseph Moñino, le futur comte de Florida-Blanca, et ce sémillant cardinal de Bernis, qui, dans ses fêtes magnifiques, enseignait si spirituellement à l'aristocratie romaine les élégances de Paris et de Versailles. L'enthousiasme des arts, le culte des grands monumens du passé, étaient toujours la passion d'une société d'élite. Le pape Clément XIV, malgré la simplicité de ses goûts, avait servi efficacement cette passion tout italienne : c'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir commencé l'établissement de ce musée incomparable, la gloire du Vatican. Des fouilles importantes accomplies sous son règne avaient arraché à la poussière des siècles les plus précieux trésors. Jean-Baptiste Visconti, inspecteur des antiquités et directeur des fouilles depuis la mort de Winckelmann, était le conseiller de Clément XIV, on pour-

rait dire son secrétaire d'état au département des beaux-arts. Il avait pour auxiliaire son propre fils, Ennio Quirino Visconti, qui, à peine âgé de vingt ans, étonnait les maîtres de l'érudition italienne par l'étendue de son savoir, la sagacité de sa critique et la justesse de son goût. Auprès d'eux brillaient Stefano Borgia, érudit et antiquaire du premier ordre, Jean Bottari, si curieusement initié à l'histoire des peintres italiens, le premier qui ait entrepris de rectifier, de compléter les *biographies* de Vasari, et à qui l'on doit en outre une collection si intéressante des lettres des artistes; Benoît Stai, qui avait poétiquement traduit dans la langue de Virgile les systèmes de Descartes et de Newton; les doctes et spirituels jésuites Raymond Cunich et Jules-César Cordara, le premier tout occupé d'Homère, le second qui venait de raconter avec enthousiasme l'expédition de Charles-Édouard en Écosse. D'habiles artistes tenaient dignement leur place à côté de ces savans hommes : il suffit de citer Raphaël Mengs, Pompeo Batoni, Paolo Pannini, Angelica Kaufmann, talens ingénieux et brillans qui représentaient en ses directions variées la peinture du XVIIIe siècle, tandis que l'architecture était honorée encore par des maîtres tels que Simonetti et Antonio Selva. Seule, la littérature d'imagination est insignifiante dans cette période. N'oublions pas toutefois que c'est précisément l'heure où la plus illustre des improvisatrices modernes, Corilla Olympica, est couronnée au Capitole. Non, la société romaine ne manquait point de mouvement ni d'éclat. Si la reine Louise avait pu se nommer dès lors la comtesse d'Albany, si elle avait pu se mêler sans prétentions royales à la vie des salons, nul doute qu'elle eût porté un jugement plus favorable sur les Romains, et qu'elle eût commencé plus tôt le règne si poétiquement gracieux que lui réservait l'avenir. Malheureusement elle ne voyait tout cela qu'à distance. Comment ne pas soupçonner son impatience et son dépit? Enfin, Dieu merci, cette Rome ennuyeuse où il lui est impossible de jouer un rôle, elle va la quitter à la fin de l'année 1774. Un grand jubilé devait être célébré l'année suivante; Charles-Édouard ne pouvait se résigner à la pensée que, dans une telle occasion, au milieu de ces cérémonies solennelles, il lui faudrait renoncer pour lui et pour sa femme aux honneurs de la souveraineté. Assister au jubilé sous le nom de comte d'Albany, c'eût été constater sa déchéance dans la capitale du catholicisme. Il dit adieu à Rome et alla s'établir à Florence.

III.

Florence ou Rome, c'était même chose pour ce singulier prétendant, qui ne savait plus ni vouloir un trône ni se résigner à l'avoir

perdu. Ce qu'il cherchait, en Toscane comme dans les états du saint-siége, c'était un souverain disposé à reconnaître son titre de roi d'Angleterre. Or le grand-duc de Toscane en 1774 était le second fils de Marie-Thérèse, le frère de l'empereur d'Allemagne Joseph II, celui qui devait lui-même, sous le nom de Léopold II, porter, seize ans plus tard, la couronne impériale. C'était un prince philosophe, nourri des idées du XVIIIe siècle, les acceptant toutes, bonnes ou mauvaises, à la fois libéral et despote, avide d'illustrer son nom par des réformes et nivelant des institutions qu'il fallait seulement rectifier, esprit imprudent, impatient, mais généreux, et sous qui la Toscane, éclairée par les disciples de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, a devancé plusieurs conquêtes de la révolution française. Un adversaire aussi résolu de la société du moyen âge ne pouvait pas éprouver de sympathies pour la cause du petit-fils de Jacques II; toutes les tentatives du prétendant sur ce point furent absolument vaines : Pierre-Léopold n'eut pas même de rapports personnels avec Charles-Édouard.

Faut-il attribuer à cette humiliation les rechutes vulgaires du prétendant? Pendant les premières années de son mariage, il semblait avoir adopté un genre de vie plus digne de sa naissance; peu de temps après son établissement en Toscane, on voit sa santé s'altérer de nouveau et ses goûts d'autrefois s'afficher sans vergogne. C'était décidément à l'ivresse qu'il demandait l'oubli de ses espérances trompées. Il n'allait plus au théâtre sans emporter une bouteille de vin de Chypre; étendu ensuite dans un fauteuil, il s'endormait si profondément que ses domestiques avaient grand'peine à le porter jusqu'à sa voiture. Sa santé, on le pense bien, était singulièrement compromise par de tels désordres. Atteint d'hydropisie, ses forces diminuaient sans cesse, et déjà le mal avait envahi la poitrine. On voudrait savoir quel a été le rôle de la princesse auprès d'un tel mari, on voudrait savoir si elle a exercé quelque influence sur sa conduite, si elle a tenté de relever son cœur, de le rappeler au sentiment de lui-même, si elle a essayé enfin de guérir le malade avant de s'en détourner avec dégoût. Par malheur, ces renseignemens nous manquent. La seule chose certaine, c'est que le comte d'Albany (tel était désormais le titre qu'il était réduit à porter) devint odieux à sa compagne. Ses chagrins, ses humiliations, les désordres de sa vie, l'horreur qu'il s'inspirait à lui-même, les remords qui l'obsédaient au réveil, tout irritait cette âme inquiète et la poussait à des violences qui aggravaient encore ses fautes. « Il maltraite sa femme de toutes les manières, » écrivait un diplomate anglais, sir Horace Mann, à la fin du mois de novembre 1779.

Deux années avant cette date, un jeune gentilhomme piémontais, ardent, enthousiaste, fou de poésie et *ignorant comme un Vandale*,

venait d'arriver à Florence pour y apprendre cette belle langue toscane à peu près inconnue dans son pays. Après une jeunesse errante et toute remplie d'aventures, après maints voyages d'un bout de l'Europe à l'autre, cet écolier échappé de l'académie de Turin, ce fougueux adolescent qui avait parcouru la France, l'Angleterre, le Danemark, la Suède, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, le Portugal, toujours occupé d'intrigues et de chevaux, était revenu dans sa patrie ennuyé, ennuyeux, à charge à lui-même et aux autres, condamné enfin, personne n'en doutait, à finir bientôt par le suicide ou la folie, lorsque tout à coup, du sein de ses dissipations, un immense désir de gloire s'empara de son âme et l'affranchit de la servitude. Tel était le comte Victor Alfieri, purifié enfin de ses souillures, racheté d'un long esclavage tour à tour ténébreux ou burlesque, amoureux de la poésie dramatique, enivré des premiers sourires de la Muse, impatient d'inscrire son nom à côté des noms immortels de l'Italie, lorsqu'il vint à Florence en 1777, âgé de vingt-huit ans à peine, et y rencontra, ce sont ses paroles, un amour digne de lui, qui l'enchaîna pour toujours.

« A peine, dit-il en ses *Mémoires*, m'étais-je établi tant bien que mal à Florence, pour essayer d'y séjourner un mois, qu'une circonstance nouvelle m'y fixa et pour ainsi dire m'y enferma bien des années. Cette circonstance me détermina pour mon bonheur à m'expatrier à jamais, et je trouvai enfin dans des chaînes d'or, dont je me liai moi-même volontairement, cette liberté littéraire sans laquelle jamais je n'eusse rien fait de bon... Pendant l'été précédent, que j'avais tout entier passé à Florence, j'y avais souvent rencontré, sans la chercher, une belle et très gracieuse dame. Étrangère de haute distinction, il n'était guère possible de ne la point voir et de ne pas la remarquer, plus impossible encore, une fois vue et remarquée, de ne pas lui trouver un charme infini. La plupart des seigneurs du pays et tous les étrangers qui avaient quelque naissance étaient reçus chez elle; mais, plongé dans mes études et ma mélancolie, sauvage et fantasque de ma nature, et d'autant plus attentif à éviter toujours entre les femmes celles qui me paraissaient les plus aimables et les plus belles, je ne voulus point, cet été-là, me laisser présenter dans sa maison. Néanmoins il m'était arrivé très souvent de la rencontrer dans les théâtres et à la promenade. Il m'en était resté dans les yeux et en même temps dans le cœur une première impression très agréable; des yeux très noirs et pleins d'une douce flamme, joints (chose rare) à une peau très blanche et à des cheveux blonds, donnaient à sa beauté un tel éclat qu'il était difficile, à sa vue, de ne pas se sentir tout à coup saisi et subjugué. Elle avait vingt-cinq ans, un goût très vif pour les lettres et les beaux-arts, un caractère d'ange, et, malgré toute sa fortune, des circonstances domestiques pénibles et désagréables qui ne lui permettaient d'être ni aussi heureuse ni aussi contente qu'elle l'eût mérité. Il y avait là trop de prestiges pour que j'osasse les affronter.

« Mais dans le cours de cet automne, pressé à plusieurs reprises par un de mes amis de me laisser présenter à elle, et me croyant désormais assez

fort, je me risquai à en courir le danger, et je ne fus pas longtemps à me sentir pris, presque sans m'en apercevoir... Toutefois, encore chancelant entre le oui et le non de cette flamme nouvelle, au mois de décembre je pris la poste, et je m'en allai à franc étrier jusqu'à Rome, voyage insensé et fatigant, dont je ne rapportai pour tout fruit que mon sonnet sur Rome, que je fis, une nuit, dans une pitoyable auberge de Baccano, où il me fut impossible de fermer l'œil. Aller, rester, revenir, ce fut l'affaire de douze jours. Je passai et repassai par Sienne, où je revis mon ami Gori, qui ne me détourna pas de ces nouvelles chaînes dont j'étais déjà enlacé plus qu'à demi; aussi mon retour à Florence acheva bientôt de les river pour toujours. L'approche de cette quatrième et dernière fièvre de mon cœur s'annonçait heureusement pour moi par des symptômes bien différens de ceux qui avaient marqué l'accès des trois premières. Dans celles-ci, je n'étais pas ému, comme dans la dernière, par une passion de l'intelligence, qui, se mêlant à celle du cœur et lui faisant contre-poids, formait, pour parler comme le poète, un mélange mystérieux et confus qui, avec moins d'ardeur et d'impétuosité, avait cependant quelque chose de plus profond, de mieux senti, de plus durable. Telle fut la flamme qui, à dater de cette époque, vint insensiblement se déployer à la cime de toutes mes affections, de toutes mes pensées, et qui désormais ne s'éteindra en moi qu'avec la vie. Ayant fini par m'apercevoir au bout de deux mois que c'était là la femme que je cherchais, puisque, loin de trouver chez elle, comme dans le vulgaire des femmes, un obstacle à la gloire littéraire, et de voir l'amour qu'elle m'inspirait me dégoûter des occupations utiles et rapetisser pour ainsi dire mes pensées, j'y trouvai au contraire un aiguillon, un encouragement et un exemple pour tout ce qui était bien, j'appris à connaître, à apprécier un trésor si rare, et dès lors je me livrai éperdument à elle. Et certes je ne me trompai pas, puisque, après dix années entières, à l'heure où j'écris ces enfantillages, désormais, hélas! entré dans la triste saison des désenchantemens, de plus en plus je m'enflamme pour elle, à mesure que le temps va détruisant en elle ce qui n'est pas elle, ces frêles avantages d'une beauté qui devait mourir. Chaque jour mon cœur s'élève, s'adoucit, s'améliore en elle, et j'oserai dire, j'oserai croire qu'il en est d'elle comme de moi, et que son cœur, en s'appuyant sur le mien, y puise une force nouvelle. »

Avant de jouir si complétement de ce bonheur, avant de soutenir ce cœur d'élite et d'y trouver lui-même un appui, Alfieri eut de cruelles épreuves à traverser. On devine bien qu'une âme aussi fougueuse, chez qui une passion éperdue se trouvait si intimement associée à un ardent amour de la gloire, devait marcher droit à son but, décidée à briser tous les obstacles. D'abord, pour vivre auprès de cette poétique créature, devenue si vite la confidente de son cœur et l'inspiratrice de son génie, il fallait qu'il renonçât pour toujours à son pays natal. Personne n'ignore ce qu'était le Piémont il y a quatre-vingts ans, une monarchie militaire, un gouvernement despotique, hostile ou indifférent aux lettres, occupé seulement de pour-

suivre ses desseins avec une ténacité inflexible, on pourrait dire un pays *barbare* au sens italien du mot, ou bien encore une Macédoine forte et âpre située au nord de cette Grèce latine amollie par une civilisation si brillante. Parmi les lois tyranniques qui composaient le code du Piémont, il y en avait une qui défendait aux sujets du roi de s'absenter de ses états sans une autorisation écrite. Un autre règlement portait ces mots : « Il sera également interdit à qui que ce soit de faire imprimer des livres et d'autres écrits hors de nos états, sans la permission des censeurs, sous peine d'une amende de soixante écus ou autre châtiment plus grave et même corporel, si les circonstances le rendent nécessaire pour l'exemple de tous. » Il fallait donc qu'Alfieri cessât d'être Piémontais, s'il voulait suivre sa vocation d'écrivain, ou que, demeurant attaché à son pays, il renonçât à la libre expression de ses pensées. Certes, il l'a dit assez haut, il se serait *dépiémontisé* avec joie. Que de difficultés cependant! Que de sacrifices à faire! Il hésitait encore, combinant les moyens les plus sûrs ou attendant l'occasion la plus propice. Dès que son âme appartint à la comtesse d'Albany, plus d'hésitation, il brisa immédiatement tous ses liens. « A quelque prix que ce fût, s'écrie-t-il, je jurai d'abandonner pour toujours le nid malencontreux où j'étais né. » Il lui en coûta les deux tiers de sa fortune; qu'était-ce que cela pour cette âme impétueusement amoureuse? L'officier piémontais allait devenir un poète toscan auprès de la belle et royale comtesse.

Ce n'était point assez cependant de s'affranchir de la tyrannie du Piémont, il y avait d'autres obstacles au bonheur que rêvait l'ardent poète. Impatient de s'établir à Florence, Alfieri semble oublier que la comtesse d'Albany appartient à un autre; qu'importe? il aime, il est aimé. Les habitudes de la vie italienne lui permettront d'être le cavalier servant de *l'adorata donna* dont il parle avec une tendresse si chaste et une si respectueuse ardeur. Ne lui dites pas qu'il est imprudent d'affronter de pareilles tentations, que sa poésie, messagère d'amour et de douleur, rendra le tourment plus cruel, que Paul et Françoise de Rimini furent moins exposés qu'il ne va l'être: vains conseils! l'obstacle même irrite le fier jeune homme, et comment reculerait-il devant son amour en voyant tout ce que souffre la comtesse? L'adoration de ce poète enivré, ce culte d'une âme d'élite pour la Béatrice qui l'inspire, l'épanouissement de ce génie encore si inculte la veille et qui prend tout à coup un grand vol, ce sont là des consolations si douces pour cette jeune femme, hélas! enchaînée à un époux infirme et ivrogne. A ses yeux, à sa physionomie, aux paroles joyeusement émues qui tombent de ses lèvres, Alfieri voit bien qu'elle est heureuse et qu'une vie nouvelle a com-

mencé pour ce cœur si cruellement sacrifié jusque-là; aura-t-il la force de s'éloigner? osera-t-il lui refuser un bonheur qui est déjà confondu avec le sien? Non, dût-il, pour savourer ce bonheur, subir en même temps mille tortures, dût-il éprouver auprès d'elle *toutes les agonies de la mort*, il ne la quittera point. Le voilà donc en visite réglée auprès de la royale comtesse, le voilà installé, pour ainsi dire, à titre de *sigisbeo*, de *cavaliere servente*, mais toutefois surveillé de fort près et obligé d'assister, le désespoir dans l'âme, aux brutalités du descendant des Stuarts. « Charles-Édouard, écrit à cette date le diplomate anglais, sir William Wraxall, est devenu bourru, violent, d'un commerce insupportable, surtout dans son intérieur; son ivrognerie en fait un objet de pitié, et trop souvent de mépris, pour ceux qui le connaissent. » Alfieri écrivait de son côté, en parlant de cette malheureuse période : « Mon amie était condamnée à une captivité où elle se mourait d'heure en heure. » Au milieu de ces angoisses, l'*immense amour* du poète se traduisait dans ses œuvres : tantôt c'étaient des poésies où s'épanchaient en liberté les secrètes émotions de son cœur, tantôt c'étaient des drames qu'il composait d'après les plans de son amie. Vingt-deux ans avant que Schiller écrivît sa *Marie Stuart* au nom d'une sympathie générale pour les victimes humaines, Alfieri concevait la sienne dans un sentiment tout semblable, et il devait ses plus nobles inspirations à l'héritière infortunée de cette race tragique.

C'est aussi à cette période qu'appartiennent plusieurs de ses meilleures créations, *la Conjuration des Pazzi*, *Don Garcia*, *Oreste*, *Rosemonde*, *Octavie*, *Timoléon*, et ce poème, malheureusement trop peu historique, où il raconte, sous le titre d'*Etruria vendicata*, l'assassinat du duc Alexandre par Lorenzino de Médicis. L'amitié, ainsi que l'amour, secondait ce brillant essor du poète. L'abbé Caluso, qu'Alfieri avait connu à Lisbonne et pour lequel il s'était pris d'une affection si vive et si profonde, ce Montaigne vivant, comme il l'appelle, le plus fin des critiques, le plus aimable des penseurs, un des hommes qui ont le plus contribué, selon le témoignage de Vincent Gioberti, à la culture libérale de l'Italie du nord, l'excellent abbé Caluso venait d'arriver à Florence. Ami de ce brillant gentilhomme qu'il avait vu si inquiet à Lisbonne et si dégoûté de lui-même, il l'encourageait à se retremper dans une généreuse ambition; confident de la comtesse, il l'aidait à créer un poète. Créer un poète! Oui, je crois qu'elle a mérité cet éloge; les meilleures pages d'Alfieri doivent être rapportées à la comtesse d'Albany, comme les œuvres les plus pures de l'ardent et tumultueux Immermann portent manifestement l'idéale empreinte de la comtesse d'Ahlefeldt (1).

(1) Voyez, sur le poète Immermann et la comtesse d'Ahlefeldt, la *Revue* du 15 avril 1858.

Beaux jours, heures lumineuses, si l'ange inspirateur n'eût été enfermé dans un cachot et gardé à vue par le plus intraitable des geôliers! Se figure-t-on Béatrice battue et outragée par l'un de ces personnages violens pour lesquels il y a un cercle particulier de l'enfer? J'imagine que le deuxième cercle, destiné aux gourmands, devait renfermer aussi les ivrognes; peut-on se représenter la messagère du monde idéal soumise à quelqu'un de ces grossiers personnages? Certainement Dante l'aurait délivrée. Alfieri, gentilhomme et poète, crut remplir deux fois son devoir en brisant les chaînes de la jeune femme. Il raconte en ses mémoires qu'il dut s'adresser à l'autorité, c'est-à-dire au grand-duc lui-même, pour assurer l'évasion de la comtesse d'Albany et la soustraire aux violences de Charles-Édouard. La scène est vive, dramatique, mais on comprend que l'auteur de *Marie Stuart*, mêlé si directement à une aventure qui fit scandale en Italie, n'en veuille parler qu'à mots couverts. Le ministre protestant Louis Dutens, celui-là même à qui l'on doit une savante édition de Leibnitz, a complété le récit du poète dans le recueil de ses souvenirs intitulé *Mémoires d'un voyageur qui se repose*. Louis Dutens, qui avait quitté la France pour se soustraire aux persécutions religieuses, avait séjourné longtemps en Italie, d'abord comme attaché à l'ambassade anglaise auprès de la cour de Turin, puis comme chargé d'affaires de l'Angleterre dans la même résidence; sa mission terminée, il parcourut les divers états italiens, et s'arrêta quelque temps à Rome et à Florence. Il habitait précisément cette dernière ville, quand arriva le singulier épisode qui mit en émoi toute la société de la péninsule. Louis Dutens, qui a eu le tort de raconter sa biographie en style un peu romanesque, est pourtant un esprit grave, un observateur attentif, et il n'y a aucune raison de suspecter son témoignage.

Il était convenu, — je résume la narration du ministre anglais, — il était convenu entre la comtesse et Alfieri qu'elle devait prendre enfin un parti décisif et chercher un asile hors de la maison conjugale. Le grand-duc, informé du projet, l'approuvait sans réserve. Une amie de la comtesse, Mme Orlandini, qui descendait de la famille jacobite du marquis d'Ormonde, était dans la confidence, ainsi que son cavalier servant, gentilhomme irlandais, nommé Gehegan. Le difficile était de déjouer la surveillance du comte, qui ne la quittait pas un instant, et la mettait littéralement sous clé chaque fois qu'il était obligé de sortir sans elle. A la promenade, à la messe, partout, on le voyait à ses côtés, comme un gardien hargneux. Enfin on tomba d'accord sur le plan; chacun apprit son rôle, et au jour fixé, à l'heure dite, la petite comédie fut enlevée avec un merveilleux ensemble. Un matin, Mme Orlandini vint déjeuner chez la comtesse et lui proposa, en sortant de table, d'aller faire une visite au cou-

vent des Dames-Blanches (*le Bianchette*), pour y admirer certains travaux d'aiguille, véritables merveilles d'élégance. « Volontiers, dit la comtesse, si mon mari le permet. » Le comte n'y voit nul obstacle; on monte en voiture, on part, on arrive au couvent, non loin duquel on rencontre M. Gehegan, qui se trouvait là comme par hasard. La comtesse et Mme Orlandini descendent les premières, et franchissent les degrés du seuil. Elles sonnent; la porte s'ouvre et se referme immédiatement sur elles. « Parbleu! monsieur le comte, s'écrie M. Gehegan, qui les suivait, ces religieuses sont d'une exquise politesse : elles viennent de me jeter la porte au nez! » Charles-Édouard s'avançait d'un pas traînant. « Attendez, dit-il, je saurai bien me faire ouvrir. » Il monte les marches du perron, et frappe le seuil d'une main impatiente. Personne ne répond à cet appel; il frappe encore, il frappe à coups redoublés : même immobilité dans le vestibule. Il est évident qu'on lui refuse l'entrée du cloître. Alors sa colère éclate, il secoue si violemment et marteaux et sonnettes qu'il faut bien que l'abbesse intervienne. La voilà qui ouvre le guichet. « Monsieur, dit-elle sans s'émouvoir, la comtesse d'Albany a cherché un asile dans ce couvent; elle y est sous la protection de son altesse impériale et royale la grande-duchesse. »

Dire la stupéfaction et la fureur de Charles-Édouard, ce serait chose impossible. Rentré chez lui, il s'adresse au grand-duc; mais toutes ses plaintes, toutes ses prières, toutes ses protestations sont vaines : Pierre-Léopold aimait la justice sommaire et ne rendait pas compte de ses actes. Pendant ce temps, la comtesse d'Albany, qui n'avait pas l'intention de finir ses jours dans le couvent des Dames-Blanches, faisait de son côté des démarches couronnées d'un meilleur succès. La scène que nous venons de raconter se passait dans la première semaine du mois de décembre 1780; le lendemain ou le surlendemain, la comtesse écrivit à son beau-frère, le cardinal d'York, lui demandant sa protection et un asile à Rome. Le plus pressé pour elle était de quitter Florence, où elle pouvait craindre tous les jours quelque tentative désespérée du comte. Voici ce que le cardinal lui répondait le 15 décembre. Il faut citer cette lettre tout entière avec ses incorrections de style et son orthographe; on y verra ce que la société italienne pensait de cette singulière aventure. N'oublions pas que, parmi les défenseurs de la comtesse, celui qui porte ici la parole est certainement le moins suspect; le cardinal Henry d'York est le propre frère de Charles-Édouard, comte d'Albany.

« Frascati, ce 15 décembre 1780.

« Ma très chère sœur, je ne puis vous exprimer l'affliction que j'ai soufferte en lisant votre lettre du 9 de ce mois. Il y a longtemps que j'ai prévu ce qui est arrivé, et votre démarche, faite de concert avec la cour, a ga-

ranti la droiture des motifs que vous avez eus pour la faire. Du reste, ma très chère sœur, vous ne devez pas mettre en doute mes sentimens envers vous, et jusqu'à quel point j'ai plaint votre situation; mais, de l'autre côté, je vous prie de faire réflexion que, dans ce qui regarde votre indissoluble union avec mon frère, je n'ai eu aucune autre part que celle d'y donner mon consentement de formalité après que le tout était conclu, sans que j'en aie eu la moindre information par avance, et pour ce qui regarde le temps après l'effectuation de votre mariage, personne ne peut être témoin plus que vous-même de l'impossibilité dans laquelle j'ai toujours été de vous donner le moindre secours dans vos peines et afflictions. Rien ne peut être plus sage ni plus édifiant que la pétition que vous faites de venir à Rome dans un couvent, avec les circonstances que vous m'indiquez : aussi je n'ai pas perdu un moment de temps pour aller à Rome expressément pour vous servir et régler le tout avec notre très saint-père, les bontés duquel envers vous et envers moi je ne saurais vous exprimer. J'ai pensé à tout ce qui pouvait vous être de plus décent et agréable, et j'ai eu la consolation que le saint-père a eu la bonté d'approuver toutes mes idées. Vous serez dans un couvent où la reine ma mère a été pendant du temps, le roi mon père en avait une prédilection toute particulière. On y sait vivre plus que dans aucun couvent de Rome. On y parle français : il y a quelques religieuses d'un mérite très distingué. Monseigneur Lascaris en est à la tête. Votre nom de comtesse d'Albany vous mettra à l'abri de mille tracasseries, sans déroger en rien au respect qui vous est dû, et sur ma parole, vous en recevrez des marques de tout côté. Pour ce qui regarde votre sortie pour prendre l'air, qui est trop nécessaire à votre santé, le saint-père a eu la bonté de me laisser l'arbitre sur cet arrangement-là, moyennant quoi vous pouvez être tranquille sur ce point comme sur beaucoup d'autres choses qu'il ne me convient pas de traiter en détail avec vous. Il suffit que vous soyez sûre d'être en bonnes mains, et que je ne me retire jamais de confesser au public l'assistance que je vous dois dans votre situation, étant sûr et très sûr que vous ferez honneur aux conseils ou avertissemens que je pourrai prendre la liberté de vous donner dans quelques occasions, et qui sûrement n'auront d'autre objet que votre vrai bien devant Dieu et les hommes. On écrit très fort au nonce par cet ordinaire, pour régler avec la cour où vous êtes les moyens de votre départ sûr et tranquille : il faut vous en rapporter à eux. Je m'imagine que vous viendrez avec Mme de Marzan et au surplus deux filles de chambre. Enfin, ma très chère sœur, tranquillisez votre esprit; laissez-vous régler par ceux qui vous sont attachés, et surtout ne dites jamais à qui que *se* soit que vous ne voulez jamais entendre parler de retour avec votre mari. N'ayez pas peur que, sans un miracle évident, je n'aurais jamais le courage de vous le conseiller; mais comme il est probable que le bon Dieu a permis ce qui vient d'arriver, pour vous émouvoir à la pratique d'une vie édifiante par laquelle la pureté de vos intentions et la justice de votre cause seront justifiées aux yeux de tout le monde, il peut se faire aussi que le Seigneur ait voulu, par le même moyen, opérer la conversion de mon frère. Il est vrai aussi que, si je n'ose me flatter du second, j'ai un vrai pressentiment du premier, qui me console infiniment dans le comble de mon chagrin. Adieu, ma très chère sœur, ne pensez à rien. Monseigneur Lascaris, Cantini

et moi, pensons à tout ce qui est nécessaire. Je suis plein de sentimens pour vous.

« Votre très affectionné frère,
« HENRY, cardinal. »

Le lendemain, 16 décembre, un bref du pape Pie VI, adressé à la comtesse d'Albany, lui annonçait que les dispositions du cardinal étaient complétement approuvées, et qu'un asile sûr attendait la royale fugitive dans le couvent des ursulines. La comtesse quitta aussitôt le cloître des Dames-Blanches et prit la route de Rome. Ce ne fut pas toutefois sans des appréhensions très vives : on savait la fureur du comte, on connaissait la violence de son caractère, et il fallait bien avouer qu'il ne manquait pas de bonnes raisons en ce moment pour se faire justice à lui-même. N'avait-il pas des serviteurs prêts à tout? Ne pouvait-il rattraper sa proie? Dans cette espèce de lutte ouverte entre le grand-duc et lui, son honneur n'était-il pas doublement engagé? On craignait en un mot que le partisan de 1745 ne retrouvât sa vigueur juvénile pour cette expédition d'un nouveau genre; il fallait donc être en mesure d'empêcher un coup de main. Un soir, au tomber de la nuit, une voiture sortit du cloître des Dames-Blanches, emportant la belle réfractaire; une escorte de cavaliers armés galopait à ses côtés; sur le siége étaient Alfieri et M. Gehegan, tous deux déguisés en cochers et le pistolet au poing. Ils occupèrent ce poste pendant plusieurs lieues, et ne revinrent à Florence qu'après avoir laissé la jeune femme à l'abri de tout péril. Le voyage en effet s'accomplit sans accident, et la comtesse, arrivée à Rome, fut reçue avec les plus vives marques d'affection et de respect par son beau-frère le cardinal.

Alfieri, dans ses mémoires, se garde bien de raconter ce singulier épisode; il revendique pourtant avec assurance l'honneur d'avoir fait son devoir. « On a pu, dit-il, me noircir à cette occasion, on a pu forger contre moi des calomnies que je ne m'abaisserai pas à relever; quiconque est dans le secret de l'aventure trouvera qu'il n'était pas si aisé de se bien comporter en une pareille affaire et de la mener à bonne fin, comme je crois l'avoir fait. » La comtesse une fois réfugiée en lieu sûr, Alfieri fut bien obligé, par convenance au moins, de rester quelques mois à Florence. Ce qu'il y souffrit des tourmens de l'absence, il l'a dit lui-même avec sa vivacité habituelle. Florence n'est plus pour lui « qu'un désert. » Il y est seul, sans secours, impuissant à vivre, « comme un aveugle qu'on abandonne. » La gloire même n'a plus d'aiguillons pour exciter sa torpeur : c'était la vue de la comtesse, c'étaient ses paroles, ses encouragemens, qui enflammaient son génie; séparé d'elle, qu'allait-il devenir? « Il est donc bien clair, ajoute-t-il, que si dans cette affaire j'avais travaillé avec zèle pour le plus grand bien de mon amie, je

n'avais rien fait pour le mien, puisqu'il n'y avait pas pour moi de plus grand malheur que celui de ne plus la voir. » Enfin, au mois de janvier 1781, incapable de supporter plus longtemps ce douloureux séjour, il se décide à partir; il voyagera, il ira voir Naples, et pourquoi Naples? Vous le devinez sans peine, c'est que Rome est sur sa route. Les agens secrets de Charles-Édouard en penseront ce qu'ils voudront; est-il possible de traverser Rome sans s'y arrêter au moins quelques jours? Il s'y arrête, et sa première visite est pour le couvent des ursulines; mais c'est lui-même qu'il faut laisser parler : « J'arrivai, je la vis (ô Dieu! mon cœur se brise encore rien que d'y penser!), je la vis captive derrière une grille, moins tourmentée peut-être qu'elle ne l'était à Florence, mais, par d'autres motifs, tout aussi malheureuse! Hélas! n'étions-nous pas séparés? Et qui pouvait savoir quand nous cesserions de l'être? Du moins, à travers mes larmes, c'était pour moi une consolation de songer que sa santé allait se rétablir peu à peu, de penser qu'elle pourrait respirer un air plus libre, dormir d'un sommeil paisible, ne plus avoir sans cesse à trembler devant l'ombre invisible, odieuse, d'un époux ivre, — qu'elle pourrait vivre enfin... Cette idée me rendait moins cruels et moins longs les jours horribles de l'absence, lorsque d'ailleurs il fallait bien m'y résigner. » Il se résigna donc, non pas sans des frémissemens de colère; il se résigna même à solliciter les autorités romaines, à courtiser le cardinal d'York, pour obtenir la permission de voir la comtesse. Le gentilhomme altier, le poète impatient du joug s'imaginait vraiment avoir des droits sur la femme de Charles-Édouard, et il s'indigne des difficultés que rencontre sa pétition, comme s'il était victime de quelque monstrueuse injustice. Il faut voir avec quel dédain il traite *ces frères*, comme il les appelle, l'héritier du trône de Charles Ier et le cardinal d'York, au moment même où il déclare qu'il n'en veut pas dire de mal : « Si j'ai pu, dit-il, abaisser devant eux l'orgueil de mon caractère, que l'on juge par là de mon immense amour pour Mme d'Albany! »

Obligé pourtant de quitter Rome, il continue son voyage et s'établit à Naples, le désespoir dans l'âme. Adieu la poésie, adieu les rêves de l'artiste! Ces figures à peine ébauchées qui déjà lui souriaient de loin, ces créations entrevues à demi dans la première aube de l'imagination qui s'éveille, un voile sombre les recouvre à ses yeux. A Naples comme à Florence, Alfieri sent que sa muse l'abandonne. Une seule pensée, une seule occupation remplit ses longues journées d'exil : écrire à la comtesse et attendre, pour les mouiller de larmes, les pages tracées de sa main. « Chaque jour, dit-il, je m'en allais, solitaire, parcourir à cheval ces belles plages de Pausilippe et de Baïa, ou encore vers Capoue et Caserte, les yeux presque toujours baignés de larmes, et tellement anéanti que mon

âme pleine d'amour et de douleur n'éprouvait pas même le désir de s'épancher en vers. » Pendant ce temps, la comtesse s'arrangeait de manière à ne plus dépendre de son beau-frère le cardinal. Ce n'était pas pour édifier la ville de Rome par un renoncement absolu aux choses du monde qu'elle avait cherché un refuge dans les états du saint-père; si elle voulait reconquérir son indépendance, aliénée un instant par calcul autant que par nécessité, il fallait que sa position de fortune lui permît de ne rien devoir ni au comte, ni au cardinal, ni au pape. Ce fut à la reine de France qu'elle s'adressa. Autrichienne de naissance, elle songea naturellement à la fille de cette Marie-Thérèse qui avait été la bienfaitrice de sa jeunesse; le grand-duc de Toscane, qui l'avait protégée si efficacement contre son mari, n'était-il pas le frère de Marie-Antoinette? Mille raisons la décidaient à invoquer l'assistance de la jeune reine; elle parla du fond du cloître, et sa voix fut entendue. Son existence assurée désormais, la comtesse fut plus libre pour demander et plus forte pour obtenir ce que j'appellerai son émancipation; la tutelle de Pie VI et du cardinal d'York ne pouvait être qu'une ressource de circonstance pour l'amie d'Alfieri. Dès la fin de mars 1781, la comtesse sortait du couvent des ursulines et s'installait provisoirement dans le palais du cardinal, lequel passait presque toute l'année dans son évêché de Frascati. Elle ne devait pas tarder à reprendre sa liberté tout entière. Le 12 mai suivant, Alfieri était auprès d'elle, et à force de sollicitations, de *servilités*, de *petites ruses courtisanesques* (c'est lui-même qui parle ainsi), à force de saluer les éminences jusqu'à terre, *comme un candidat qui veut se pousser dans la prélature*, à force de flatter et de se plier à tout, lui qui jusque-là n'avait jamais su baisser la tête, toléré enfin par les cardinaux, *soutenu même par ces prestolets qui se mêlaient à tort et à travers des affaires de la comtesse*, il finit par obtenir la grâce d'habiter la même ville que la *gentilissima signora*, celle qu'il appelle sans cesse la *donna mia*, l'*amata donna*.

La comtesse demeurait donc chez son beau-frère, dans ce splendide palais de la *Cancellaria*, construit au XVe siècle par Bramante pour un des neveux de Sixte IV; Alfieri habitait la villa Strozzi, sur une des sept collines, non loin des thermes de Dioclétien. Le jour, inspiré par le spectacle grandiose qui se déroulait sous ses regards, embrassant dans une immense étendue les ruines de la ville éternelle et les solitudes de la campagne, il se livrait avec enthousiasme à ses travaux poétiques. Le soir, il descendait dans la ville, il allait chercher de nouvelles inspirations auprès de celle qui était pour lui la poésie elle-même, puis il retournait joyeux dans son *désert*. « Vainement, dit-il, eût-on cherché dans l'enceinte d'une grande ville un séjour plus riant, plus libre, plus champêtre, mieux assorti à mon humeur, à mon caractère, à mes occupations. » Il y passa deux

années, deux années de bonheur paisible et de ravissement spirituel. C'est alors qu'il écrivit sa *Mérope*, qu'il fit jouer son *Antigone* dans les salons du duc de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne, qu'il dicta, recopia, corrigea ses quatorze premières tragédies, et, prenant le parti d'en livrer quatre à l'impression, aborda enfin, non sans angoisses, les grandes épreuves de la publicité. Quand ce n'étaient pas des ducs et des duchesses qui représentaient ses personnages, il lisait lui-même ses drames en présence de la société la plus sensible aux émotions du beau, et il arrivait parfois que sa parole vibrante, ses vers métalliques, ses pensées républicaines et altières éveillaient au sein de l'auditoire ému un génie qui s'ignorait encore. Un jour, dans ce brillant salon de Mme Maria Pezzelli, où se réunissait tout ce qu'il y avait à Rome d'esprits lettrés, où écrivains et artistes se mêlaient familièrement aux prélats et aux grands seigneurs, le poète, lisant sa *Virginie*, laissait éclater la sombre ardeur de son âme; un jeune homme l'écoutait et sentit naître en lui, au souffle de cette voix, une puissance inconnue. C'était Vincenzo Monti, le même qui devait plus tard faire si bon marché de sa conscience au milieu des vicissitudes de son pays, mais qui, exalté alors et comme grandi par l'enthousiasme d'Alfieri, écrivit, tout jeune encore, non-seulement la plus originale de ses œuvres, mais une des meilleures productions de la scène italienne, le drame d'*Aristodème*. Ainsi se déployait l'activité du poète en ces fécondes années; ainsi la comtesse d'Albany, enfermée hier dans un couvent, condamnée la veille chez son royal époux à la plus odieuse tyrannie domestique, redevenait souveraine par le cœur, et protégeait cette gloire naissante qui déjà remplissait l'Italie.

Prenons garde cependant que les extases du poète ne nous fassent illusion. Ce bonheur dont il parle en un langage presque mystique, c'était un bonheur illicite, et qui ne pouvait durer. Il eût été vraiment trop étrange, même dans l'Italie du XVIIIe siècle, que les amours d'Alfieri trouvassent un Éden si commode dans le palais de ce cardinal, qui, par convenance au moins, était tenu de veiller sur la femme de son frère. Alfieri a beau s'indigner contre les prêtres qui se mêlent de ses affaires dans des vues toutes mondaines, il a beau flétrir les cafards, qui, en blâmant sa conduite, font la satire de la leur : il faut bien reconnaître que les hommes qui le condamnaient, autorisés ou non, ne faisaient que répéter fidèlement les premiers murmures de la conscience publique. « La conduite de cette dame à mon égard, dit-il en termes assez peu délicats, était plutôt en-deçà qu'au-delà de ce qui se pratiquait communément à Rome. » Qu'importe cette singulière excuse? Ce qu'on ne voyait pas à Rome au milieu du relâchement général des mœurs, ce qui donnait aux aventures de la comtesse d'Albany un caractère particulièrement fâcheux,

c'étaient les circonstances qui avaient accompagné sa fuite, cette intervention du grand-duc de Toscane, cette espèce de coup d'état, comme l'appelle si justement M. Villemain, et un coup d'état sollicité par qui? Par le plus ardent ennemi du pouvoir absolu, par un homme que la seule pensée d'un acte arbitraire remplissait de fureur, et qui allait sans le moindre scrupule profiter de celui-là. On n'avait songé d'abord qu'aux malheurs de la comtesse, aux violences de son mari; quand on la vit si heureuse, si sereine, si triomphante, et peut-être un peu altière déjà dans cette félicité qui bravait l'opinion, quand on vit les premiers rayons de la gloire d'Alfieri resplendir sur le front de la jeune femme, on trouva que le roman, si intéressant au début par les infortunes de l'héroïne, finissait trop vite et trop bien. On se demanda si la punition infligée au comte d'Albany n'était pas excessive, et, la sévérité morale des uns venant en aide à la jalousie mondaine des autres, les murmures éclatèrent.

Il ne dissimulait pas ses plaintes en effet, le vieillard abandonné. Dans les intervalles lucides que lui laissait sa misérable passion, aggravée de jour en jour, il tournait ses yeux vers Rome, et, apprenant les longues visites d'Alfieri au palais du cardinal, il sentait sur son visage dégradé la rougeur de la honte. Il suppliait son frère de faire cesser un tel scandale, et bien des voix à Rome se mêlaient à la sienne. Alfieri, au milieu de ces récriminations irritées, est bien obligé de reconnaître que ces plaintes étaient justes. « J'avouerai, dit-il, pour l'amour de la justice, que le mari, le beau-frère et tous les prêtres de leur parti avaient bien les meilleures raisons pour ne pas approuver mes trop fréquentes visites dans cette maison, quoiqu'elles ne sortissent pas des bornes de l'honnêteté. » Le soulèvement de l'opinion devint si vif, les hostilités du cardinal furent si menaçantes, que l'amant de la comtesse d'Albany fut obligé de quitter Rome. A-t-il pris spontanément ce parti, comme il l'affirme, pour prévenir la sentence pontificale? A-t-il été chassé par un ordre exprès de Pie VI, de ce même pape à qui il avait offert (si lâchement, dit-il) le premier recueil de ses tragédies, et qui l'avait accueilli avec tant de bonté? Il y a des doutes sur ce point; ce qui est certain, c'est que le 4 mai 1783 Alfieri fut obligé de dire un long adieu à celle *qui était plus que la moitié de lui-même*. « Des quatre ou cinq séparations qui me furent ainsi imposées, ajoute-t-il, celle-ci fut pour moi la plus terrible, car toute espérance de revoir mon amie était désormais incertaine et éloignée. »

IV.

Alfieri, chassé de Rome, recommence sa vie errante. Il va d'abord à Sienne chez son fidèle ami Francesco Gori Gandinelli. Les grands

souvenirs de la poésie nationale l'attirent ensuite vers les lieux consacrés : il cherche l'âme de Dante à Ravenne, il visite à Arquà le tombeau de Pétrarque et celui d'Arioste à Ferrare. Pendant ces pèlerinages, la poétique fureur qui le possède va s'exaltant de plus en plus; ivre d'admiration pour les quatre grands maîtres italiens et impatient de se placer auprès d'eux, s'il rencontre sur sa route un journal dans lequel ses premières tragédies sont librement appréciées, il traite la presse littéraire avec une violence où l'on sent à la fois l'orgueil du patricien et l'irritabilité d'une âme en peine. Enfin, allant de ville en ville, « toujours pleurant, rimant toujours, » il voit à Masino son cher ami de Lisbonne, l'excellent abbé Caluso; il voit aussi les deux maîtres de ce style facile et souple qu'il s'efforçait d'atteindre, Parini à Milan et Cesarotti à Padoue; il revient ensuite en Toscane, y fait imprimer un nouveau choix de ses tragédies, puis, incapable de supporter sa douleur, il veut se distraire en changeant de place et part soudain pour l'Angleterre. Son amour pour la comtesse d'Albany et sa passion pour les vers s'étaient développés ensemble; séparé de son amie, il sentait sa troisième passion, celle des chevaux, reprendre invinciblement le dessus et triompher de la poésie. « Passion effrontée! dit-il gaiement. Que de fois les beaux coursiers, dans la tristesse et l'abattement de mon cœur, ont osé combattre, ont osé vaincre les livres et les vers! De poète je redevenais palefrenier... » Il était poète encore lorsque, débarqué à Antibes, il allait mêler ses larmes brûlantes aux flots de la Sorgue, en face du sombre rocher de Vaucluse, délicieuse solitude, dit-il, car il n'y a vu que l'ombre du *souverain maître d'amour*, et le souvenir de Laure de Noves lui a rappelé Louise d'Albany. C'est bien le poète aussi, le poète toscan irrité, le petit-fils de Dante et l'héritier de ses colères, qui maudit en passant l'*immense cloaque parisien*, et les écrivains ignorans qui de toute la littérature italienne comprennent tout au plus Métastase, et le *jargon nasal* de ce pays, *ce qu'il y a de moins toscan au monde*. Fou d'enthousiasme ou de fureur, nous reconnaissons l'auteur d'*Antigone* et de *Virginie;* mais bientôt, quand il arrive à Londres, il ne songe plus qu'aux belles têtes de chevaux, aux fières encolures, aux larges croupes, et son grand souci est de faire traverser le détroit à ces quinze nobles bêtes dont il va enrichir ses écuries.

Pendant qu'il court le monde, la comtesse d'Albany passe l'été et l'automne à Genzano, dans une retraite enchantée d'où elle aperçoit devant elle les sommets du mont Albano et à ses pieds le lac de Némi,

Le beau lac de Némi qu'aucun souffle ne ride.

C'est là qu'elle recevait les lettres d'Alfieri, c'est de là qu'elle en-

voyait ses consolations à cette âme impétueuse. Si nous ne possédons pas cette correspondance où tant de choses sans doute nous seraient révélées, on montre du moins à Florence un document assez bizarre qui appartient précisément à cette date, et n'a pas besoin de commentaire. C'est un cahier renfermant une série de sonnets adressés pour la plupart à la comtesse, avec ce titre étrange : *Sonetti di Psipsio copiati da Psipsia in Genzano, il di* 17 ottobre 1783, *anno disgraziato per tutti due.* Psipsio, Psipsia, pourquoi ces noms? Il y a là une énigme que personne encore n'a devinée, mais ce détail offre peu d'intérêt; la seule chose à signaler ici, c'est le témoignage de leurs sentimens mutuels pendant ces années de séparation et d'exil.

Au commencement de l'hiver, la comtesse d'Albany revint à Rome, où de graves événemens l'attendaient. Le roi de Suède, Gustave III, visitait alors l'Italie, et bien qu'il voyageât sous le nom du comte de Haga, c'est-à-dire *incognito*, sans pompe, sans bruit, occupé seulement d'étudier les monumens et les musées, il se mêla cependant, comme tout le monde, des affaires de la comtesse d'Albany. Il avait eu une entrevue le 1er décembre à Pise avec Charles-Édouard; il avait reçu ses confidences, et n'avait pu retenir ses larmes en voyant à quelle misérable situation était réduit l'héritier de tant de rois. Après l'avoir décidé à renoncer pour toujours à son rôle de prétendant, il s'était fait un devoir d'assurer le repos de ses derniers jours, il avait écrit à Louis XVI pour le prier d'améliorer la position pécuniaire du malheureux prince, et cette lettre, remise au roi de France par l'ambassadeur suédois, M. le baron de Staël-Holstein, avait déjà obtenu un résultat favorable. Il lui restait encore à régler les rapports de Charles-Édouard avec sa femme, à mettre fin, d'une manière ou d'une autre, à une situation qui était le scandale de l'Italie et de l'Europe. Gustave III, dès son arrivée à Rome, au commencement de l'année 1784, eut des conférences à ce sujet avec la comtesse d'Albany et le cardinal d'York. Que se passa-t-il dans ces conférences? Quel fut le rôle du cardinal, quelle l'attitude de la comtesse? On ne sait, mais il est clair que ni l'un ni l'autre ne pouvait entretenir le roi de Suède dans les illusions qu'il s'était faites. Gustave apprit là bien des choses dont il ne se doutait point, et, voyant qu'il fallait renoncer à l'espoir de ramener la comtesse, il conçut aussitôt le projet de faire prononcer la séparation légale des deux époux. Le 24 mars 1784, il annonçait à Charles-Édouard le résultat de ses démarches; on devine aisément, d'après la réponse du prince, les révélations et les conseils que renfermait cette lettre. Voici ce que l'héritier des Stuarts s'empressait d'écrire, trois jours après, à son ami le roi de Suède, ou plutôt le comte de Haga. De

tels documens veulent être cités avec une fidélité scrupuleuse; ce ne sont pas des modèles de style ou de correction qu'on y cherche.

« Monsieur le comte, j'ai été on ne peut pas plus sensible à la vôtre obligeante de Rome, du 24 mars. Je me mets entièrement dans les bras d'un si digne ami que vous êtes, monsieur, car je ne connais personne à qui je puisse confier mieux et mon honneur et mes intérêts. Tâchez de terminer cette affaire le plus tôt possible. Je consens pleinement à une séparation totale avec ma femme, et qu'elle ne porte plus mon nom. En vous renouvelant les plus sincères sentimens de reconnaissance et d'amitié, je suis votre bon ami,

« C. D'ALBANIE (1). »

Les conditions de la séparation furent réglées par le roi de Suède et le cardinal d'York. La comtesse abandonna la plus grande partie de son douaire, et la cour de France, pour faciliter cet arrangement, lui assura une rente annuelle de 60,000 livres. Ces conventions une fois arrêtées, et le pape ayant autorisé la séparation *a mensa et thoro*, Charles-Édouard signa la déclaration que voici :

« Nous, Charles, roi légitime de la Grande-Bretagne, sur les représentations qui nous ont été faites par Louise-Caroline-Maximilienne-Emmanuel, princesse de Stolberg, que pour bien des raisons elle souhaitait demeurer dans un éloignement et séparation de notre personne, que les circonstances et nos malheurs communs rendaient nécessaires et utiles pour nous deux, et considérant toutes les raisons qu'elle nous a exposées, nous déclarons par la présente que nous donnons notre consentement libre et volontaire à cette séparation, et que nous lui permettons dores en avant de vivre à Rome, ou en telle autre ville qu'elle jugera le plus convenable, tel étant notre bon plaisir.

« Fait et scellé du sceau de nos armes en notre palais à Florence, le 3 avril 1784.

« Approuvons l'écriture et le contenu ci-dessus.

« CHARLES R. »

La comtesse d'Albany (car elle continua de porter ce nom) profita bientôt de sa liberté pour quitter Rome; mais, n'osant pas encore braver l'opinion publique au point de se retrouver avec Alfieri dans quelque ville d'Italie, elle lui donna rendez-vous en Alsace. Elle était allée passer la chaude saison au pied des Vosges; ce fut là, dans une jolie maison de campagne non loin de Colmar, que les deux amans se retrouvèrent. Le poète y demeure deux mois, et aussitôt voilà les tragédies qui reprennent l'avantage sur les coursiers

(1) Charles-Édouard signait *comte d'Albanie*, et sa femme *comtesse d'Albany*. Cette différence d'orthographe est-elle simplement fortuite? ou bien ne serait-ce pas après la séparation que la comtesse aurait modifié ainsi le nom de pure fantaisie que son mari s'était donné? M. de Reumont ne nous fournit aucun renseignement sur ce point.

aux fières encolures. L'inspiration et même, pour parler plus simplement, le désir de se mettre à l'œuvre, le désir de prendre la plume et de tenter quelque chose, étaient intimement attachés pour Alfieri à la présence de la comtesse. Encore *palefrenier* la veille, il redevient poète tout à coup dans sa villa de Colmar. C'est là qu'il compose *Agis*, *Sophonisbe*, *Myrrha*, c'est là qu'il écrira ses deux *Brutus* et la première de ses *Satires*. L'année suivante en effet, aux premiers beaux jours de l'été, le poète et son amie, volontairement séparés pendant l'hiver, accourront de nouveau l'un vers l'autre au fond de cette complaisante Alsace qui les cache si bien à tous les yeux. On sait avec quelle ivresse Alfieri parle de cette période dans l'histoire de sa vie; on se rappelle sa douleur quand la comtesse, encore soigneuse de sa renommée, revient passer l'hiver dans les états du pape, s'établit à Bologne, et oblige son compagnon à choisir une autre résidence; on se rappelle aussi ses transports au moment où le mois d'août, trois ans de suite, le ramène à Colmar; on se rappelle ces explosions d'enthousiasme, ce réveil d'activité poétique, cette soif de gloire qui le tourmente, sa joie de faire imprimer ses œuvres à Kehl dans « l'admirable imprimerie de Beaumarchais, » puis ses deux voyages à Paris, son installation avec la comtesse dans une maison solitaire, tout près de la campagne, à l'extrémité de la rue du Montparnasse, et tous les soucis que lui donne la publication de ses œuvres complètes chez Didot l'aîné, « artiste passionné pour son art. » Tous ces détails sont racontés dans l'autobiographie du poète, nous n'avons pas à y revenir ici; mais ce qu'Alfieri ne pouvait pas dire, et ce qui est pourtant un épisode essentiel de cette histoire, ce sont les dernières années de Charles-Édouard, ces années d'abandon et de malheur pendant lesquelles le triste vieillard, si longtemps dégradé, se relève enfin, et retrouve à sa dernière heure une certaine dignité vraiment noble et touchante.

V.

Lorsque Charles-Édouard eut signé la déclaration qui le séparait de sa femme, se sentant plus isolé que jamais, il eut la pensée de faire venir auprès de lui sa fille naturelle, l'enfant qu'il avait eue de miss Walkinshaw, et qui, âgée alors de trente et un ans, vivait avec sa mère dans l'abbaye de Notre-Dame de Meaux. Il y avait vingt-quatre ans qu'il était éloigné d'elle. Soit indifférence, soit ressentiment contre miss Walkinshaw, soit peut-être respect des convenances vis-à-vis de sa femme légitime, il ne paraît pas qu'il ait gardé pendant ce long espace de temps des sentimens bien paternels pour l'enfant qu'on lui avait arraché. Enfin, abandonné de

tous, car il s'était brouillé avec le cardinal pour de misérables questions d'argent, livré pendant ses maladies à des soins mercenaires, seul dans le monde et voyant approcher l'heure suprême, il songea tout à coup à cette enfant, devenue sans doute une gracieuse femme, et qui pouvait rendre un peu de joie à son foyer désert. Au mois de juillet 1784, il la reconnut pour sa fille par acte judiciaire, après quoi il la légitima, en vertu de ses droits princiers, sous le nom de duchesse d'Albany; puis, grâce à l'entremise de M. de Vergennes, ministre des relations extérieures, il obtint que ces deux actes fussent enregistrés par le parlement de Paris avec l'approbation de Louis XVI. Le prince, dans cette déclaration, ne pouvait prendre son titre de roi; on sait que, l'année précédente, Louis XVI avait signé ce glorieux traité de Versailles qui réparait, à dix ans de distance, nos humiliations et nos désastres du traité de Paris : il eût été inconvenant et puéril de choisir un tel moment pour jeter cette espèce de défi à l'Angleterre. Le comte d'Albany signa simplement *Charles-Édouard Stuart, petit-fils de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne*, et l'acte fut enregistré au parlement le 6 septembre. Toutes ces choses réglées, il s'empressa d'en faire part à *sa chère fille*, et la pria de se rendre le plus tôt possible à Florence.

La duchesse d'Albany arriva chez son père le 5 octobre, accompagnée d'une dame française mariée à un officier irlandais, Mme O'Donnell, et d'un noble écossais, lord Nairn. Charles-Édouard la reçut avec une joie bien sentie. Il avait fait renouveler pour elle l'ameublement de sa maison, et il sembla qu'il voulût changer aussi sa façon de vivre. La fille, par sa seule présence, réformait les habitudes du père. Elle avait une dignité naturelle et discrète dont il était malaisé de ne pas subir le charme. Toute la haute société de Florence s'empressa de lui rendre visite en son palais, et bientôt des fêtes, des bals, que la jeune femme présidait avec grâce, égayèrent la noble résidence, assombrie naguère par tant de douloureux souvenirs. Si toutes relations étaient impossibles entre Charles-Édouard et le grand-duc de Toscane, d'autres personnes souveraines se firent un devoir de témoigner leurs sympathies au pauvre ressuscité et à sa douce directrice. A Pise, où elle passa l'hiver de 1784, la duchesse d'Albany reçut l'accueil le plus cordial de la reine Caroline de Naples et de la grande-duchesse Marie-Louise, fille du roi d'Espagne Charles III. Au mois d'octobre de l'année suivante, elle eut une entrevue à Pérouse avec le cardinal d'York, qui avait refusé jusque-là d'établir aucune correspondance avec elle et laissait obstinément toutes ses lettres sans réponse, tant il était irrité contre son frère pour je ne sais quel règlement d'intérêts. Elle le vit, elle toucha ce cœur intraitable, et finit par réconcilier les deux frères.

A cette grâce bienfaisante du dévouement filial personne ne pouvait résister. Pie VI lui-même, malgré son peu d'estime pour Charles-Édouard, écrivit des lettres tout amicales à celle qui consolait ses vieux jours et qui relevait l'honneur de son nom.

Cependant la santé du prince allait s'affaiblissant toujours. Il était trop tard pour qu'un changement de vie pût guérir un mal invétéré. Il payait cruellement la peine de ses vices au moment où il les effaçait par son repentir. Son intelligence se voilait, il restait souvent des heures entières sans connaissance. On crut que la douce atmosphère de Rome lui vaudrait mieux pendant l'hiver que la froide bise des Apennins. Il quitta Florence le 2 décembre 1785, pour ne plus y revenir. Sa faiblesse était si grande, qu'il lui fut impossible de faire le voyage autrement qu'à petites journées, il faut presque dire pas à pas. Dès son arrivée à Rome, il parut se réveiller de sa torpeur. Réconcilié avec le cardinal, qui était venu le chercher jusqu'à Viterbe, affectueusement accueilli par le pape, il habitait de nouveau le palais où il était né, et maintes impressions de son enfance, maints souvenirs de sa jeunesse, semblaient aiguillonner en lui l'homme d'autrefois. Ce ne fut qu'un éclair; le voile qui flottait sur sa pensée devint bientôt plus épais et plus noir. Un voyageur qui le vit souvent vers cette époque, le Milanais Joseph Gorani, raconte qu'il le trouvait à l'ordinaire étendu de tout son long sur un canapé, tantôt dormant, tantôt les yeux ouverts et fixes, presque toujours étranger à ce qui se passait autour de lui. Les soins dont il était entouré, la décence et le bon ordre de sa maison, attestaient pourtant l'action continue d'une influence sereine et bienfaisante que le malheureux n'avait jamais éprouvée avant ce dernier séjour à Rome.

Au milieu de ses engourdissemens, il avait parfois des accès d'une sensibilité délicate et ardente, surtout quand il était question de l'Écosse et de ses braves *highlanders*. Peu de temps après son installation à Rome, un visiteur anglais, M. Greathed, l'ami de Charles Fox, ayant été introduit auprès de Charles-Édouard, amena la conversation sur les événemens de 1745. « Ils étaient seuls, dit M. de Reumont, dans la chambre du prince... D'abord Charles-Édouard resta sur la réserve, ce souvenir ainsi évoqué lui causait manifestement une impression pénible; mais son interlocuteur continuant toujours, il sembla se débarrasser tout à coup d'un poids qui l'accablait : une flamme s'alluma dans ses yeux, une vie extraordinaire anima sa physionomie; il commença le récit de sa campagne avec une énergie toute juvénile; il parla de ses marches, de ses combats, de ses victoires, de sa fuite à travers mille dangers, du dévouement absolu de ses Écossais, du sort épouvantable réservé à un si grand nombre

d'entre eux... Arrivé à ce point de son récit, l'impression que fit sur lui, après quarante années, le souvenir des souffrances de ses partisans fut si vive, si violente, que ses forces l'abandonnèrent, la parole mourut sur ses lèvres, et il tomba sans connaissance. »

Joseph Gorani, dans ses notes de voyage, raconte un fait de même nature, et qui prouve bien ce redoublement d'exaltation, de sensibilité à la fois généreuse et maladive pour tout ce qui se rattachait à l'héroïque période de sa vie. Nous avons raconté son arrestation à l'Opéra de Paris en 1748; lorsque le comte de Vaudreuil accomplit cette indigne mission qui arrachait des cris de douleur et de honte à Voltaire, il avait auprès de lui son jeune fils; or il y avait entre le père et le fils une ressemblance extraordinaire qui s'accusa plus fortement encore avec les années. En 1787, M. de Vaudreuil le fils visitait Rome avec la duchesse de Polignac, l'amie de la reine Marie-Antoinette, la gouvernante des enfans de France. « Il eut, dit Joseph Gorani, l'indiscrète pensée de se présenter chez Charles-Édouard, et la duchesse d'Albany, ignorant ces détails, l'introduisit elle-même dans le salon de son père. » Dès qu'il entra, le prince, à l'aspect de cet odieux visage dont les traits étaient si cruellement gravés dans sa mémoire, crut voir se dresser en face de lui toutes les apparitions des mauvais jours. L'émotion était trop poignante, le vieillard s'évanouit. Certes ce n'était plus ce personnage vulgaire qui contait ses aventures après boire et chez qui le héros s'était changé en roi de comédie. On sent un cœur ici, on voit un homme qui se relève pour espérer encore et pour souffrir. Il espérait toujours en effet, contre toute espérance. Précisément vers cette époque, au moment où il ne lui restait plus qu'un dernier souffle, il avait placé sous son lit une cassette renfermant 12,000 écus, destinés, disait-il, à son retour en Écosse. Cette folle pensée, si on la juge au point de vue moral, n'est-elle pas un trait qui nous touche? Il comprenait qu'une seule période de sa vie avait été véritablement digne d'un homme; il voulait mourir debout, son drapeau à la main, pour effacer les misères de son passé.

Il était trop tard pourtant, même au point de vue moral. Ces retours d'émotions généreuses et de viriles ardeurs étaient entremêlés d'abattemens qui annonçaient une crise suprême. Le 7 janvier 1788, il fut atteint d'un coup de sang; d'autres attaques survinrent, et après trois semaines de souffrances il expira, le 30 janvier, entre les bras de sa fille. Son corps fut exposé dans la maison mortuaire. On avait placé sur le cercueil un sceptre et une couronne, avec la décoration de l'ordre de la Jarretière. L'inscription funéraire ne contenait que ces mots: *Carolus III Magnæ Britanniæ rex.* La dépouille mortelle fut transportée à Frascati, dans l'évêché du

cardinal d'York, qui fit célébrer solennellement le service funèbre avec tout l'appareil usité pour les rois. L'année suivante, le 14 novembre 1789, la duchesse Charlotte d'Albany, fidèle jusqu'à la mort à sa sainte et douloureuse mission, allait retrouver son père au fond de la tombe.

Si nous avions à poursuivre ici l'histoire du dernier Stuart, il faudrait signaler la proclamation par laquelle le cardinal d'York, revendiquant le trône de ses aïeux, se déclara substitué, malgré son titre de prince de l'église, aux droits de son frère aîné Charles III, et prit le nom de Henri IX, proclamation dont le pape Pie VI loua la forme *judicieuse et sensée* dans une lettre au cardinal Negroni. Il faudrait signaler aussi la médaille frappée à Rome à cette occasion, étrange monument historique où l'on voit d'un côté le portrait du cardinal avec cette inscription en latin : *Henri IX, roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, cardinal, évêque de Frascati*, et sur le revers ces mots : *Non desideriis hominum, sed voluntate Dei.* 1788. Un sujet plus sérieux nous attire; laissons-là cet incident qui mérite à peine une mention, et cherchons ce que devient l'épouse infidèle de Charles-Édouard. La comtesse Louise d'Albany était à Paris depuis quelques semaines, en compagnie de l'auteur d'*Antigone* et de *Marie Stuart*, lorsqu'elle apprit la mort du prince dont elle portait le nom. Qu'éprouva-t-elle en recevant ce message? Fut-ce pour la brillante pécheresse l'occasion d'un remords, d'un regret, d'un retour sérieux et attristé sur elle-même? Y a-t-il enfin une conclusion morale à la première partie de cette histoire?

Oui, l'adultère a beau s'entourer de mille excuses et se parer de tous les prestiges de la poésie, l'heure de la punition finit toujours par sonner. Sous une forme ou sous une autre, le juge invisible sait atteindre les coupables. Certes on ne peut blâmer la comtesse d'Albany de s'être soustraite aux mauvais traitemens de Charles-Édouard; dès le jour où il viola tous ses devoirs, Charles-Édouard n'avait plus de droits sur elle. Une fois libre cependant, une fois arrachée à ce joug odieux, comment absoudre la femme qui ne sut pas se respecter? Selon le cours ordinaire des choses, de telles fautes le plus souvent sont punies par la faute même; le désenchantement, le dégoût, l'abandon, voilà presque toujours le réveil qui suit ces illégitimes transports. C'est le châtiment que des romanciers habiles nous ont tant de fois montré dans leurs meilleures peintures; ce n'est pas le seul toutefois, et la Providence, en ses combinaisons infinies, a des ressources d'imprévu que nous ne soupçonnons pas. Le grand poète qui a créé le monde moral et qui y déroule tant de tragédies secrètes est toujours nouveau et toujours

infaillible. Ce châtiment dont je parlais tout à l'heure, la comtesse d'Albany paraît y avoir échappé; tout porte à croire qu'elle a été heureuse selon les hommes, qu'elle n'a pas connu les lendemains cruels de l'ivresse, qu'Alfieri n'a pas ressenti ou bien a su dissimuler avec soin les amertumes du désenchantement; rien ne rappelle ici l'histoire d'Adolphe et d'Ellénore. Est-ce à dire que Mme d'Albany ait pu braver impunément la loi commune? Non, certes. Elle a subi une autre espèce de châtiment, un châtiment non moins grave pour une créature d'élite. C'était un esprit noble, un cœur au-dessus du vulgaire; elle eut la douleur de voir ce prince, si héroïque à vingt-cinq ans et dégradé longtemps par une infortune supportée sans courage, se relever à la fin sous une tendre et généreuse influence; elle eut la douleur de voir la fille naturelle remplir avec un dévouement pieux le devoir qui appartenait à la femme légitime et qu'elle eût été si capable de mener à bien. La duchesse Charlotte, en réveillant l'âme du vainqueur de Preston-Pans, a humilié la comtesse Louise. Voilà quel fut le remords de Mme d'Albany. Alfieri l'indique, mais en termes trop vagues : « Au mois de février 1788, mon amie reçut la nouvelle de la mort de son mari, arrivée à Rome, où il s'était retiré depuis plus de deux ans qu'il avait quitté Florence. Quoique cette mort n'eût rien d'imprévu à cause des accidens qui pendant les derniers mois l'avaient frappé à plusieurs reprises, et bien que la veuve, désormais libre de sa personne, fût très loin d'avoir perdu un ami, je vis, à ma grande surprise, qu'elle n'en fut pas médiocrement touchée, *non poco compunta.* » Ces paroles sont une faible traduction de la vérité, bien qu'elles nous permettent de l'entrevoir; la comtesse d'Albany, en nous ouvrant son cœur, nous y eût montré certainement autre chose. Il y avait dans les destinées si différentes de la duchesse Charlotte et de la comtesse Louise un contraste éloquent, une leçon douloureuse et amère qu'un poète, un moraliste, un peintre des passions humaines aurait dû mieux comprendre, et qu'il eût comprise sans nul doute, s'il n'avait pas été si directement intéressé dans cette aventure. La punition de l'orgueilleux Alfieri, nous le verrons, fut d'avoir un successeur qui ne le valait point; la punition de la comtesse fut de sentir au plus profond de son âme l'humiliante leçon que lui infligeaient les dernières années de Charles-Édouard. Cette pensée la tourmentera, je le sais d'avance, dans ce frivole et voluptueux Paris de 1788, où elle vient peut-être, fille du XVIIIe siècle, pour tâcher d'affermir en son cœur l'indifférence morale et le dédain de l'éternelle loi religieuse. C'est là qu'il faut la suivre.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'EMPOISSONNEMENT

DES EAUX DOUCES

LES POISSONS SÉDENTAIRES ET LES POISSONS VOYAGEURS. — PRODUCTION, ÉLÈVE ET ACCLIMATATION DES ESPÈCES. — POLICE DE LA PÊCHE.

« J'ai toujours considéré le progrès des sciences naturelles comme la base la plus solide et la plus féconde qui puisse être donnée à l'amélioration de la condition de l'humanité... » Telles sont les paroles que prononçait Cuvier en commençant le dernier cours qu'il ait fait au Collége de France; elles ne sauraient être déplacées au début d'une étude qui doit en faire ressortir la justesse. L'éloquent interprète des sciences naturelles, les prenant à leur berceau et les conduisant jusqu'à nos jours, semblait faire ainsi l'histoire de la civilisation elle-même, et à la grandeur animée de ses tableaux, à la profondeur de ses aperçus sur le passé, l'imagination exaltée de ses auditeurs croyait souvent entrevoir un avenir de prospérités sans limites. Vingt-neuf ans ne se sont pas écoulés depuis que cette voix puissante s'est éteinte, et, pour ne citer qu'un exemple du progrès qu'a fait dans ce court intervalle l'asservissement des forces de la nature à la volonté de l'homme, nous avons appris d'Ampère à transmettre la pensée de ville à ville, d'état à état, avec la rapidité de la lumière du soleil; mais, tandis que se font d'un côté des pas de géant, d'autres régions de notre domaine, et des plus rapprochées de nous, restent à demi explorées. Telle est l'ichthyologie. L'œuvre la plus considérable de notre temps sur ce vaste sujet est

sans contredit l'*Histoire naturelle des Poissons* de MM. Cuvier et Valenciennes : les espèces y sont décrites avec autant de clarté que de savoir, et ce beau livre ne cessera jamais d'être la première base de toute étude sérieuse; mais, sur les mœurs des poissons, sur la manière dont ils se reproduisent, sur les rapports des espèces entre elles, sur la géologie, la température et la flore des fonds qu'elles affectionnent ou qu'elles fuient, sur les causes déterminantes des goûts sédentaires des unes, des migrations des autres, les illustres auteurs n'ont pu dire que ce qu'on sait, c'est-à-dire assez peu de chose.

La profondeur et l'obscurité des eaux s'interposent entre nos faibles yeux et les secrets qu'il s'agit de pénétrer, et les plus instruits en pareille matière sont peut-être d'humbles pêcheurs qui, forcément aux prises avec les difficultés de leur existence, observent sans cesse les allures de leur proie, afin d'apprendre à la mieux saisir. Je voudrais ici me mettre à leur suite, étudier l'ichthyologie sous ses aspects les plus vulgaires, dans ses destinations les plus prosaïques, conduire, pour ne rien dissimuler, le lecteur qui aura le courage de me suivre de la hutte du pêcheur dans la cuisine du plus humble ménage : l'une est le point de départ, l'autre le but de la course, et si, chemin faisant, nous trouvons quelques points de vue qui nous sourient, nous le devrons uniquement au charme providentiel qui s'attache à la contemplation des moindres œuvres de Dieu.

I. — NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DU POISSON.

La nature répand les germes en quantités innombrables; mais à peine éclos, des multitudes d'ennemis viennent les assaillir, et c'est par des réactions perpétuelles entre les excès de la production et ceux de la destruction que se maintient l'harmonie entre les êtres capables de se reproduire. Si dans le règne végétal ou le règne animal une seule espèce était soustraite à cette loi, elle envahirait bientôt toute la surface de la terre. Que resterait-il aux autres végétaux, si tous les glands devenaient chênes, aux autres animaux, si tous les œufs devenaient coqs et poules? Ce désordre est prévenu en ce que les germes, graines ou œufs, sont la principale nourriture des animaux : les espèces se limitent ainsi entre elles en se disputant la nourriture disponible. Les carnassiers arrêtent l'excès de multiplication des herbivores, et périssent eux-mêmes lorsque leurs victimes deviennent trop rares.

L'amplitude du balancement entre la force d'expansion et les causes de destruction des espèces est beaucoup plus grande dans le

sein des eaux qu'à la surface des terres; les poissons en effet sont autrement féconds que les mammifères ou les oiseaux. La quantité de leurs œufs a de quoi effrayer l'imagination; mais le milieu dans lequel ils les déposent est le plus actif des dissolvans. Emportés par les courans, ballottés par les vagues, dispersés dans les immensités de l'espace, ces germes ne sont pas, tant s'en faut, tous fécondés. Avant qu'ils soient éclos, la plus grande partie devient l'aliment des poissons, très avides eux-mêmes de leur frai, ou d'animalcules imperceptibles, d'insectes sans nom, qui serviront de proie au petit nombre proportionnel des survivans des pontes. Ainsi la vie monte d'échelons en échelons depuis les infusoires jusqu'à l'homme, ce roi ingrat de la création, et elle en redescend pour animer indéfiniment le cercle où se placent, chacune à son rang, toutes les créatures, tour à tour dévorantes et dévorées, fléau ou pâture de leurs corrélatifs. Les végétaux entrent aussi dans ce cercle mystérieux, et les animaux ne se nourrissent de leur substance que pour leur rendre par la terre ce qu'ils ont reçu d'eux.

Quand on saura quel degré occupe dans l'échelle des êtres chacune des espèces de poissons qui s'approprient aux besoins de l'homme, de quelles plantes ou de quelles chairs elle se nourrit, à quelles autres conditions accessoires est attachée son existence, la pisciculture sera un art complet. Les limites en sont tellement éloignées qu'à peine les entrevoyons-nous, et tellement élastiques qu'elles ne seront probablement jamais définitivement fixées; mais l'étendue de la carrière à parcourir doit d'autant moins être un motif de découragement qu'un résultat immédiat viendra récompenser chaque pas qu'on y pourra faire.

Les poissons adultes passent en général les trois quarts de l'année à se charger d'œufs et de laitance, et le frai s'effectue dans l'autre quart. L'époque n'en est pas la même pour toutes les espèces, et dans des espèces identiques elle varie suivant les différences des lieux et des températures. Les femelles se débarrassent isolément du poids de leurs œufs, et les mâles viennent à la suite les féconder par l'aspersion de leur laitance. Les cyprins, dont le meilleur est la carpe, fraient à la nage, en pleine eau; la chaleur paraît exercer une action prédominante sur leur faculté reproductive, et tenir même lieu quelquefois de l'influence des saisons. Ainsi des carpes entretenues dans les bassins où se déversent les eaux échauffées qui sortent des machines à vapeur cessent d'être affectées par la température extérieure, et leurs pontes se succèdent sans interruption. Les salmonées, dont les œufs sont par rapport à leur taille beaucoup plus rares et plus volumineux, remontent pour frayer jusqu'aux sources des eaux vives qui sont leur séjour de prédilection; elles

disposent avec beaucoup d'art, à de faibles profondeurs, des lits de petit gravier, et y font échapper successivement, en y frottant légèrement leur ventre, les œufs, puis la laitance dont elles sont chargées. Les habitans des montagnes où la truite est commune ont appris d'elle à lui préparer des frayères artificielles, où elle se rend de préférence. La pisciculture doit de plus grands progrès encore à un pauvre pêcheur des Vosges, qui a rendu célèbres depuis dix-huit ans le village de La Bresse et le nom de Rémy. Il remarquait avec chagrin (car c'était le gagne-pain de sa famille qui fuyait) que depuis plusieurs années la truite désertait progressivement divers ruisseaux du bassin de Remiremont. Prenant pour point de départ ses observations personnelles sur les pontes et les éclosions de ce précieux poisson, il entreprit de le ramener dans les eaux de son voisinage. Il imita, dans des récipiens alimentés par des courans d'eau limpide, les frayères de la montagne, y répandit, au moyen d'une légère pression de la main, d'abord des œufs, puis de la laitance de truite, surveilla les œufs fécondés jusqu'à l'éclosion, et, confiant le fretin devenu plus fort aux ruisseaux appauvris, leur rendit leur ancienne richesse. A peine le succès fut-il constaté que l'originalité de l'invention fut déniée. M. Coste a rendu justice à tout le monde sur l'invention des procédés de fécondation artificielle du poisson (1). Il a montré comment elle remontait à l'année 1758 et à Jacobi, le chef d'une famille de Düsseldorf qui a donné plusieurs savans à l'Allemagne (2). Tout le système est exposé en détail dans le *Traité des Pêches* de Duhamel du Monceau, publié en 1773 : il y restait complétement oublié; mais ce n'est point là que le pêcheur Rémy, qui n'a jamais su lire, est allé le chercher, et si on lui demandait comment il l'a trouvé, il pourrait aussi répondre : *A force d'y penser*. Il est tout au moins certain que personne en France ne songeait avant lui à des éclosions artificielles de poisson, que si les procédés avaient été inventés en Allemagne en 1758, ils étaient oubliés en France dès 1773, qu'ils ont été non pas exhumés, mais réinventés à nouveaux frais en 1842, et que cette fois, grâce aux circonstances de l'invention, au lieu de s'ensevelir dans des livres, ils se sont répandus, comme une semence féconde, sur toute la surface du pays. C'est donc à notre compatriote des Vosges que nous sommes redevables d'un bienfait dont chaque progrès de la restauration de la pêche fera ressortir l'étendue, et quant à Jacobi, s'il a des droits à notre admiration, il n'en a point à notre reconnaissance.

(1) *Instructions pratiques sur la Pisciculture.*

(2) Voyez, sur l'histoire et les premiers progrès de la pisciculture, l'étude de M. Jules Haïme dans la *Revue* du 1er juin 1854.

On a quelquefois rendu la pisciculture ridicule en lui prêtant des promesses que démentaient les effets, et les espérances imaginaires qu'on fondait sur elle sont bien souvent passées jusque dans le langage officiel. « Pour réaliser, disait-on, le vaste projet du repeuplement de toutes les eaux de la France, une somme relativement peu considérable est demandée. Il est impossible de douter qu'au moyen d'un crédit de 30,000 francs le gouvernement n'obtienne, au point de vue de l'alimentation publique, d'immenses résultats. Le but à atteindre est digne de toute la sollicitude du gouvernement. Le poisson est un aliment sain et substantiel, dont l'accroissement dans une large proportion serait considéré comme un véritable bienfait par nos populations. A ce point de vue, on peut affirmer que le difficile problème des subsistances sera résolu en partie, et que la disette de céréales n'effraiera plus autant les esprits qui se préoccupent de questions économiques (1). » Le crédit de 30,000 fr. a été accordé, et il a été parfaitement employé par MM. Detzem et Berthot, ingénieurs des ponts et chaussées, à la création de l'établissement de fécondation et d'éclosion d'Huningue. Malheureusement les questions de céréales sont restées ce qu'elles étaient, et le poisson n'a point fait invasion sur les marchés. Se mettre en route n'est pas arriver, et faire éclore des œufs de poissons n'est pas approvisionner un pays de poissons. Il faut quelque chose de plus qu'une dépense intelligente de 30,000 fr. pour changer les bases du régime alimentaire d'une nation de trente-six millions d'âmes.

La pisciculture est l'art de multiplier le poisson, comme l'agriculture est l'art de multiplier les fruits de la terre; elle doit donc comprendre de même l'ensemencement, l'éclosion et le développement des germes jusqu'à la maturité : la pêche est sa récolte. Voir toute la pisciculture dans le frai et l'éclosion des œufs du poisson serait tenir l'éducation du cheval pour achevée dans la saillie et le part de la jument. Le pêcheur Rémy n'est point tombé dans cette erreur : il prétendait repeupler des cours d'eau épuisés, rien de plus, et il l'a fait. Son imagination n'a point égaré son bon sens. Imitons-le, et prenons les ateliers d'éclosion pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour d'excellens instrumens de translation des espèces en des eaux auxquelles elles sont étrangères. L'atelier d'Huningue suffit jusqu'à présent à cette destination; il distribue avec une générosité intelligente les meilleures espèces pour l'ensemencement, et les procédés de fécondation qu'il emploie ont, entre autres mérites, celui de se prêter à des applications faciles, ce qui assure à l'atelier d'Huningue

(1) Rapport de M. Heurtier, conseiller d'état, directeur général de l'agriculture et du commerce, en date du 5 août 1852.

des succursales dans toutes les localités où elles seront nécessaires. La translation opérée, le succès du premier ensemencement garanti, on cessera de recourir au frai artificiel : le frai naturel devra être préféré; mais le frai est peu de chose, si l'on ne pourvoit à la nourriture du poisson; puis, la nourriture assurée, il reste à créer une police qui protége le poisson contre les nombreuses causes de destruction dont l'environnent la malice et la maladresse des hommes.

Tous les poissons recherchent avec la même avidité les insectes, qu'ils vivent dans les eaux, dans l'air ou dans les couches supérieures du sol, et, ce goût commun satisfait, les uns se nourrissent principalement de végétaux, les autres de la chair de leurs congénères. Il suit de là que les matières végétales impropres à l'alimentation de l'homme qu'ils s'assimilent ont, pour arriver jusqu'à nous, un degré de plus à franchir, quand elles doivent passer par les espèces piscivores. Cette transformation de second ordre est la cause d'une très grande déperdition. On a calculé, d'après l'expérience acquise dans les étangs les mieux aménagés, qu'il faut 12 kilogrammes de poisson pour en faire un de perche, et 30 pour en faire un de brochet. Si la chair ainsi consommée valait celle même des piscivores, ce serait accroître dans un rapport très élevé la matière alimentaire disponible pour l'homme que de faire disparaître les espèces carnassières; mais la plupart des herbivores ne sont en France bons qu'à nourrir des piscivores d'une chair beaucoup plus savoureuse : il faut donc procéder aux éliminations avec une extrême réserve. En second lieu, il existe dans différens bassins de rivières ou de lagunes des espèces de petits poissons qui se nourrissent d'animalcules insaisissables pour d'autres qu'elles; elles en extraient tout le produit utile et le livrent, dans leur propre individualité, à d'autres poissons qui l'approprièront à notre nature. Il est des eaux dont l'exploitation ne saurait être avantageuse qu'avec le secours de semblables combinaisons, et la multiplication des espèces les plus dédaignées est quelquefois la base du développement des meilleures.

Considérée dans ses rapports les plus étendus, la pisciculture a pour but de convertir en substances appropriées aux besoins de l'homme des matières dont les unes seraient complétement perdues pour lui, et dont les autres acquièrent dans cette transformation un sensible accroissement de valeur. On voit quel vaste champ d'études et d'expériences elle ouvre à l'histoire naturelle et à l'économie publique et privée. Nous avons à rechercher quels sont les besoins et les conditions de développement des bonnes espèces de poissons, quels végétaux, quels insectes, quels poissons subalternes, sont les meilleurs à propager pour les alimenter, quelles

sont, après l'accroissement de la pâture disponible, les espèces voraces sans profit à écarter du partage, ou même à condamner. Ce cadre comprend toute la botanique et toute la zoologie des eaux. En prenant pour point de départ les travaux des naturalistes qui ont décrit et classé les espèces, il s'agit aujourd'hui de pénétrer les aptitudes, les besoins, les instincts, les mœurs de chacune d'entre elles, et les recherches qui s'enfermaient jusqu'ici dans le cabinet ou le laboratoire du savant doivent se transporter au grand air, sur les fleuves, les lacs, les étangs. Le livre de la nature est ouvert devant les ignorans comme devant les doctes; tout le monde peut y vérifier les faits anciennement connus, y faire des découvertes. Et quand la masse des observations recueillies sera suffisante, il se trouvera des esprits élevés qui, comprenant ce que les autres n'auront fait qu'entrevoir, dégageront la vérité de l'erreur, mettront au jour les liens inaperçus des phénomènes qui paraissaient isolés, établiront les rapports des effets avec les causes, et feront, en un mot, ressortir de ce qui n'est encore que confusion et obscurité un art sûr de lui-même, atteignant par des procédés infaillibles des résultats déterminés avec intelligence.

II. — POISSONS SÉDENTAIRES. — POISSONS VOYAGEURS.

Les poissons se partagent en espèces sédentaires et en espèces voyageuses. Les premières s'attachent à un quartier d'un cours d'eau et ne s'en éloignent guère. Ainsi fait la truite des montagnes, qui remonte pour frayer aux sources des eaux vives et ne descend point dans les plaines où ces eaux perdent leur fraîcheur et leur limpidité. Le domaine de la carpe commence à peu près où finit celui de la truite. Les préférences du poisson pour tels ou tels lieux ne sont point l'effet du caprice : elles sont déterminées par les caractères physiologiques des espèces et par les réactions favorables ou nuisibles des milieux qui leur sont offerts. Certains poissons ne se plaisent que dans un lit rocailleux; à d'autres il faut un fond de sable ou de vase. Les élémens constitutifs du terrain baigné, les sels dont il est imprégné, les plantes fluviatiles et les insectes qu'il nourrit, la température, exercent une influence encore incomplétement définie, mais considérable. S'il fallait ici des exemples, on pourrait citer la Moselle, qui, prenant naissance dans les granits des Vosges, passe ensuite sur les calcaires de la Lorraine, puis coule jusqu'à son embouchure au travers des terrains de transition. La truite est seule en nombre dans la partie supérieure du cours; elle est remplacée par des espèces moins délicates dans la traversée des calcaires jurassiques, et de Trèves au Rhin se retrouvent l'abondance et la variété admirables

de poissons que célébrait il y a quatorze cents ans le patrice Ausone, poète médiocre, mais dégustateur éminent.

D'habiles pêcheurs divisent, sans autre distinction, les eaux à empoissonner en rapides et dormantes, claires et troubles, froides et tempérées. L'influence de ces divers états physiques des eaux est assurément fort grande; mais s'ils agissaient seuls, ils produiraient partout les mêmes effets : la mer serait, à ce compte, également poissonneuse sous les mêmes latitudes, et personne ne prétend qu'il en soit ainsi. Il est des circonstances chimiques dont l'action sur le poisson peut être encore très imparfaitement connue, et qu'il serait prématuré de nier pour cela. On a fait jusqu'à présent fort peu de recherches sur les attractions et les répulsions qu'exercent sur le poisson, ou, ce qui revient au même, sur les animaux aquatiques dont il fait sa pâture, la composition géologique des terrains et les sels en dissolution dans les eaux qui en découlent. Nous connaissons seulement des rivières placées dans des conditions apparentes semblables, et dont les unes sont naturellement poissonneuses, tandis que les autres ne le sont pas. Un vaste champ d'observations est ouvert à l'étude de causes et d'effets si variés; mais les naturalistes qui sauront les éclaircir ne pourront, au début, rattacher leurs investigations qu'à un petit nombre de points culminans.

Par exemple, la richesse ichthyologique des eaux qui suintent des formations calcaires et des formations abondantes en feldspath et par conséquent en potasse est-elle constante? Les terrains calcaires semblent donner plutôt la quantité, les terrains feldspathiques la qualité. Ainsi le Doubs coule de sa source à son embouchure dans le calcaire jurassique, et le poisson y est si multiplié que pour l'apercevoir il suffit d'un regard jeté sur les eaux. Les terrains tertiaires que traverse la partie inférieure du cours de la Moselle sont très feldspathiques, et une structure fendillée leur donne la faculté d'absorber rapidement les eaux qu'ils reçoivent du ciel : cette absorption se reconnaît à la maigreur et à la rareté des torrens dans cette âpre et montueuse région; les eaux filtrent lentement dans les entrailles des montagnes, au lieu de se précipiter à la surface, et dans ce trajet elles s'imprègnent bien mieux des sels recélés dans le sein de la terre. Ces circonstances ne sauraient être tout à fait étrangères à la qualité du poisson de la Moselle. Une loi générale de la nature attribue à chaque espèce de sol des végétaux qui naissent et s'y développent de préférence; ces végétaux, à leur tour, communiquent au bétail qui s'en nourrit des qualités particulières : il doit en être de même des eaux et des poissons qui les peuplent. C'est donc aux riverains des petits cours d'eau d'étudier les espèces sédentaires qui s'approprient aux circonstances locales, et si elles n'y

sont pas, de les établir par les procédés aujourd'hui bien connus de l'éclosion artificielle; c'est à eux de rechercher et de mettre en pratique les moyens spéciaux de multiplier le poisson. En possession de fait de la pêche, ils sont assurés que leurs soins ne seront pas perdus.

Ces études pourraient être entreprises dans des conditions meilleures sur les cours d'eau navigables et flottables, où la pêche s'exerce exclusivement au profit de l'état. Là le champ d'observations est bien plus vaste, l'intérêt plus élevé, car la richesse ou la stérilité de ces eaux se propage dans d'innombrables ramifications. Les officiers forestiers et les ingénieurs des ponts et chaussées qui se partagent l'administration de cette branche des revenus de l'état donnent tous les jours, dans d'autres parties de leurs services, des preuves d'une aptitude très supérieure à ce qu'exigerait la fécondation de toutes nos eaux intérieures. Malheureusement, à un nombre imperceptible d'exceptions près, les études sur la production du poisson sont délaissées dans les corps savans, et il semble que le spectacle des plus curieuses transformations de la nature perde de son attrait dès qu'il fait partie d'une tâche officielle. De pareils erremens accusent-ils un vice d'organisation? En attendant que ce doute soit éclairci, les observations sur l'ichthyologie des grands cours d'eau ne peuvent guère être recommandées qu'au zèle et au travail individuels.

Si les riverains des simples ruisseaux ont un intérêt direct à multiplier le poisson, à plus forte raison en est-il ainsi des propriétaires d'étangs. L'exploitation des étangs a fait naître des volumes d'observations judicieuses sur les rapports numériques de l'empoissonnement avec l'étendue des terrains immergés, sur l'équilibre à maintenir dans le peuplement entre les espèces, carnassières ou autres, sur le développement du poisson, et ce mode de culture a quelquefois atteint, dans le cercle étroit où il s'est enfermé, un degré de perfection difficile à dépasser. On ne saurait tenir trop de compte de ces lumières acquises; mais il est temps d'agrandir l'horizon sur lequel elles se répandent. Nous ne savons pas si des espèces supérieures à celles que nous avons l'habitude d'élever ne se plairaient pas sur le sol, en général argileux, où s'établissent les étangs; nous ignorons de quelles plantes aquatiques ou de quels insectes il faudrait encourager la multiplication pour favoriser le développement du poisson; à peine soupçonne-t-on les effets que produiraient sur les plantes aquatiques des engrais jetés dans les eaux qui les baignent (1). Enfin nous n'avons aucunes notions précises sur les nour-

(1) Des essais de cette manière d'employer le fumier ont été faits il y a une trentaine

ritures végétales qui pourraient être ajoutées avec profit à celle qui naît sur l'aire immergée. Il n'y a aucune raison de penser que le poisson rejetât un fourrage artificiel et n'en profitât point. Ce rapide aperçu permet d'entrevoir combien il reste à faire dans un système d'exploitation exclusivement approprié aux espèces sédentaires.

Si, parmi nos pêches d'eau douce, il en était une qui méritât le nom de grande (1), ce serait assurément celle des poissons qui remontent périodiquement de la mer dans les rivières. Ces espèces voyageuses sont celles dont la valeur propre est la plus considérable, et le contingent qu'elles introduisent dans l'alimentation publique l'emporte de beaucoup sur celui des poissons sédentaires; il suffit, pour justifier cette assertion, de nommer l'anguille, l'alose, le saumon. Il existe en outre, pour la pêche de ces poissons, une étroite solidarité entre toutes les parties des voies souvent fort étendues qu'ils suivent, et il suffit parfois d'un abus toléré sur un seul passage d'une rivière pour qu'ils en désertent entièrement le cours. Ces circonstances appellent une attention particulière sur la protection due à la multiplication des espèces voyageuses; mais pour régler la police des eaux, il faut connaître les mœurs de leurs habitans. La plupart de nos règlemens sur la pêche ne sont inefficaces que parce que les circonstances auxquelles ils s'appliquent sont mal définies. Commençons donc par étudier les migrations de poissons dans leurs représentans les plus nombreux.

L'anguille fraie à la mer, et chaque printemps ses rejetons remontent aux embouchures de nos rivières de l'Océan et de la Méditerranée. Ils se présentent dans la Seine, l'Orne, la Loire, la Charente et la plupart des cours d'eau intermédiaires sous la forme de fils gélatineux, de la dimension d'une épingle noire, armés de deux yeux en saillie; c'est par millions qu'il faudrait les compter, et l'affluence en est souvent telle que les eaux en sont obscurcies. Pour franchir les obstacles qui s'opposent à leur marche, ils s'entassent les uns sur les autres, ou même, sortant de l'eau, s'appliquent aux surfaces mouillées adjacentes, puis se poussent en rampant comme des vermisseaux. Si la quantité de ces animaux embryonnaires qui pénètrent dans un de nos grands fleuves arrivait tout entière à ma-

d'années par M. le marquis de Poncins dans des étangs de la plaine du Forez, et je me souviens de l'avoir entendu lui-même en rendre le compte le plus satisfaisant. Il mourut peu de temps après, et j'ignore si les expériences qu'il avait entreprises ont été continuées après lui.

(1) En Hollande, la grande et la petite pêche se distinguent non par la taille, mais par le produit des espèces sur lesquelles elles s'exercent. Le hareng y est du domaine de la grande pêche et la baleine de celui de la petite.

turité, le lit où elle se meut ne suffirait point à la contenir; mais telles sont les causes destructives multipliées autour de ce fretin, qu'il y a presque à s'étonner de la conservation de l'espèce. A peine condensés dans les courans d'eau douce, nos nuages d'*anguillettes* sont assaillis par des myriades d'ennemis: tous les poissons carnassiers ou non en sont avides, les oiseaux d'eau s'en gorgent, et l'homme se montre plus destructeur qu'eux tous; on voit souvent, au moment de la montée, des chariots se diriger vers les fermes, chargés du fretin qui servira de pâture à la volaille, aux porcs, ou d'engrais aux terres. Pour pêcher des quantités indéfinies de ces embryons, il suffit alors de plonger sur leur passage des filets à la main, et ils s'emplissent comme des écumoires.

L'anguille ne se plaît pas dans les eaux vives: aussi, en remontant dans les fleuves, s'arrête-t-elle presque aussitôt qu'elle sent les courans, ordinairement amortis à l'approche de la mer, couler avec rapidité; elle n'y poursuit du moins sa course que lorsque son instinct lui révèle le voisinage d'eaux tranquilles qu'elle sait promptement atteindre. C'est ainsi que dans le Rhône elle ne dépasse guère Avignon que pour pénétrer dans les canaux d'arrosage qui font du bassin de la Sorgue une petite Lombardie. Très multipliée dans le bas du fleuve, elle est très rare dans le haut; elle trouve sur les côtes de l'Océan des eaux qui lui conviennent davantage. De l'embouchure de la Vilaine à celle de la Gironde, elle s'établit en innombrables essaims dans les eaux saumâtres et marécageuses des vieilles alluvions de la Bretagne, du Poitou et de la Saintonge; elle en ferait autant dans les canaux de desséchement des terres basses qui s'égouttent au nord du cap Grisnez par les chenaux de Calais, de l'Aa et de Dunkerque, si le système de construction des écluses lui en facilitait davantage l'accès; elle entre dans les marais du golfe de Gascogne, mais elle n'y trouve personne pour la pêcher. Des eaux non moins propres à la recevoir sont disséminées sur d'autres points des côtes et dans l'intérieur du territoire; elles formeraient, si elles étaient réunies, d'immenses étendues, mais il n'y a point à regretter un morcellement qui facilite la distribution des produits. Dans le voisinage de la mer, l'empoissonnement se fait tout seul, et les migrations alternatives de l'anguille de l'eau salée dans l'eau douce et de l'eau douce dans l'eau salée se prêtent à l'établissement d'un système d'exploitation dont les lagunes de Comacchio, sur l'Adriatique, offrent le plus parfait modèle (1); il ne faudrait pour l'im-

(1) M. de Sacy, consul de France à Venise, a donné en 1833, dans les *Annales maritimes* une description détaillée des pêcheries de Comacchio, et en 1855 le ministère des travaux publics a fait imprimer à un trop petit nombre d'exemplaires un travail beaucoup plus complet de M. Coste sur la même exploitation.

porter chez nous que des constructions peu dispendieuses sur les émissaires des eaux peuplées d'anguilles, et peut-être la naturalisation de poissons destinés, comme l'aquadelle (1), à en alimenter de plus forts. L'ensemencement des eaux éloignées de la mer exige d'autres soins : les embryons qui s'accumulent au printemps dans les embouchures des rivières sont très vivaces dans leur faiblesse; ils se conservent pendant plusieurs jours dans des mousses ou des herbes humides, sont transportables par les chemins de fer sur les points les plus reculés du territoire, et, remis dans l'eau, acquièrent rapidement la force et l'agilité nécessaires pour échapper à leurs ennemis. Avec un bon système d'expéditions, le millier d'anguillettes rendu à destination ne reviendrait pas en moyenne à plus d'un franc. Aucun des poissons dont la chair vaut celle de l'anguille ne lui dispute le séjour des eaux stagnantes qu'elle recherche, aucun ne sait atteindre dans la vase et dans les fonds herbeux les larves et les insectes aquatiques dont elle se nourrit de préférence; elle occupe par là entre les habitans des eaux une place qui ne serait pas remplie par d'autres, et il résulte de cet ensemble de faits que la production de cet excellent poisson peut être poussée très loin dans notre pays.

L'anguille ne se consomme guère en France que fraîche, mais il est ailleurs des pêcheries qui ne parviennent à placer les produits d'une saison qu'en les répartissant sur toute l'année, et en les exportant au loin. Telles sont sur l'Adriatique les pêcheries des lagunes de Comacchio, en Allemagne celles du Weser, de l'Elbe, de l'Oder. Les pêcheries allemandes alimentent un commerce de poisson fumé qui, après avoir approvisionné leur voisinage, atteint, dans les années d'abondance, jusqu'au bassin de la Méditerranée. Les causes de la richesse de ces fleuves et de la pauvreté des nôtres sont mal connues. Il ne paraît pas que dans l'Elbe ou l'Oder l'affluence du fretin soit plus grande que dans la Seine ou la Loire : pourquoi ces germes se développent-ils si mal chez nous? C'est un secret qu'il faudrait apprendre de nos voisins d'outre-Rhin.

Tandis que l'anguille fraie dans la mer et grossit dans l'eau douce, l'alose fait l'inverse. On la trouve sur toutes nos côtes occidentales et dans tout le bassin de la Méditerranée. Longtemps cachée, comme le hareng, dans des retraites profondes, elle ne se rapproche de la côte que lorsqu'elle atteint une taille de 30 à 40 centimètres; ses essaims se réunissent au printemps dans les anses voi-

(1) L'aquadelle (*atherina*, Linn.) est un très petit poisson qui vit d'animalcules imperceptibles : il est dans les lagunes de Comacchio la principale pâture de l'anguille, et s'y multiplie à tel point qu'on l'emploie par batelées à l'engrais des terres dans le duché de Ferrare.

sines de l'embouchure des rivières. Ils entrent enfin, gonflés d'œufs et de laitances, dans les eaux douces, les remontent, et offrent au pêcheur la plus riche proie jusqu'au moment où, cédant au vœu de la nature, ils fraient, et ne conservent plus qu'une chair flasque et presque maladive. Beaucoup de pêcheurs, voyant les aloses descendre à la dérive comme des corps flottans, s'imaginent qu'elles meurent après avoir frayé : c'est une erreur, mais ils ont raison de retirer alors les filets tendus sur le passage du poisson quand il remontait. Le fretin, les *pucelles*, comme les appellent les pêcheurs, semblables à des paquets d'arêtes recouverts d'écailles, n'excitent non plus, en allant à la mer, aucune convoitise. L'alose fraie à une distance d'environ 300 kilomètres de la mer. Voilà pourquoi sa valeur ne se maintient que dans de certaines limites et se perd tout à fait quand elle les dépasse. Blois sur la Loire, Valence sur le Rhône, sont les termes au-delà desquels elle se déprécie de plus en plus.

En Russie, notamment sur le Volga, l'alose est tellement abondante, qu'on ne peut tirer parti du produit de la pêche si l'on n'en sale la plus grande partie, et cette préparation est une des plus recherchées d'un pays où l'art des salaisons est poussé très loin. Le poisson frais trouve chez nous dans la densité des populations urbaines réparties le long des fleuves un débouché immédiat assez étendu pour nous dispenser d'emprunter à la Russie ses moyens de conservation artificielle; mais il ressort des observations de Pallas que l'alose de la Mer-Caspienne est beaucoup meilleure et beaucoup plus forte que la nôtre. Si la supériorité de cette variété n'est pas inhérente à des causes purement locales, il y aurait un avantage marqué à la transporter aux embouchures de nos fleuves.

Rien n'est plus fait pour exciter notre gratitude envers la Providence que les migrations de poissons qui, comme l'alose, grossissent à la mer et n'entrent dans les rivières que pour se mieux mettre à la portée de l'homme. Tels seraient des troupeaux qui, s'enfonçant chaque année dans des pâturages inconnus, nous livreraient gratuitement au retour la chair dont ils s'y seraient chargés. De toutes les espèces vouées à ces heureuses alternatives de séjour dans les eaux salées et dans les eaux douces, la plus précieuse est sans contredit le saumon. Ce roi des fleuves partage presque également son temps entre les unes et les autres, et, réunissant les dons de l'abondance à ceux de la délicatesse, il rapporte en moyenne de ses campagnes en mer environ 3 kilogrammes de la chair la plus succulente. Non content d'emprunter à la mer tout ce qu'il donne à la terre, il ne dispute guère dans l'eau douce la nourriture aux autres poissons; il y rentre saturé, s'y maintient sans grossir en vertu du privilége qu'ont les poissons de supporter de longues abstinences,

et la saison qu'il y passe est pour lui celle de la sobriété. Une existence si généreuse et si désintéressée, se donnant sans réserve et sans rien recevoir en échange, n'est pas le problème le moins curieux qu'offre l'histoire naturelle des poissons. Il est probablement des retraites où, par compensation, le saumon prend tout et ne donne rien : il ne saurait nous gratifier que de ce qu'il enlève à d'autres; mais de quelle pâture sous-marine forme-t-il ainsi sa propre substance? Trouve-t-il dans les gouffres de l'Océan des végétaux appropriés à sa nature, ou bien leur dérobe-t-il une proie vivante comme lui? A la force de ses mâchoires, au nombre et à la dureté de ses dents, aux exigences d'estomac communs à toutes les salmonées, à sa croissance enfin, il est difficile de voir en lui autre chose qu'un piscivore dont les appétits surexcités dans l'eau salée sommeillent dans l'eau douce. Quels sont alors les troupeaux marins dont il se repaît? Les naturalistes seront longtemps réduits sur ce point à des conjectures plus ou moins plausibles. On dirait que, jaloux de nous dérober le secret de ses richesses sous-marines, le saumon plonge en atteignant les eaux salées dans leurs profondeurs, et ne se remontre à la surface qu'au moment de rentrer dans les eaux douces. Le hareng s'éclipse et reparaît de même; on tient aujourd'hui pour constant qu'après avoir promené l'abondance de la Mer du Nord à la Manche, les bancs de harengs, au lieu de se réfugier sous les glaces du pôle, descendent à des profondeurs impénétrables, et que leurs migrations, s'il est permis de parler ainsi, sont plutôt verticales qu'horizontales. S'il n'est pas prouvé que les saumons les y suivent pour grossir à leurs dépens, il est au moins remarquable que les disparitions et les réapparitions des deux espèces coïncident à peu près, et que l'abondance du saumon croisse à mesure qu'on se rapproche des régions septentrionales dont le hareng fait sa demeure de prédilection. Le fond des rivières de la Norvége et même de quelques-unes de celles de l'Écosse semble parfois à la lettre pavé de saumons; or ces rivières sont voisines des bancs de harengs les plus serrés : les bandes de saumons et celles de harengs s'éclaircissent également à mesure qu'on se rapproche du midi, et le saumon est inconnu dans les affluens de la Méditerranée, où le genre *clupée* est beaucoup moins nombreux que dans l'Océan. Si les efforts ingénieux que l'on fait aujourd'hui pour naturaliser le saumon dans les affluens du Rhône n'étaient point couronnés de succès, ce fait viendrait à l'appui de nos conjectures. La certitude que la pâture offerte par le hareng est l'élément des récoltes que nous rapporte le saumon entraînerait deux conséquences importantes : la multiplication du hareng étant pour ainsi dire indéfinie, des assertions réputées incroyables sur l'ancienne affluence

du saumon dans nombre de rivières de France seraient pleinement justifiées, et la possibilité du retour à cet état de choses ne serait plus l'objet d'un doute : il serait démontré que l'épuisement de nos rivières ne vient pas de la mer, mais de notre incurie, et qu'il n'est par conséquent pas irremédiable.

La pêche du saumon constitue une des principales richesses naturelles du royaume-uni; aussi y a-t-elle été l'objet constant des soins des propriétaires des cours d'eau et de l'attention du gouvernement. Les enquêtes anglaises sont généralement faites avec une intelligence et un à-propos également profitables aux intéressés, qu'elles éclairent sur les dangers ou les avantages de leur position, et à l'autorité, qui doit en tirer les conséquences légales : aussi a-t-on l'habitude d'y vaquer avant les mesures à prendre, et non pas, comme dans d'autres pays, après les mesures prises. En 1824, la chambre des communes a ordonné une enquête sur la pêche du saumon, et il en est ressorti des lumières tout à fait inattendues sur les moyens d'assurer la multiplication de ce poisson. Les détails instructifs passés en revue par les commissaires de l'enquête ont mis en relief trois faits dominans. Il a été constaté que le saumon remonte les rivières pour frayer; c'est près de leurs sources qu'il dépose et féconde ses œufs : chaque femelle porte environ six mille œufs. Les éclosions ont lieu une centaine de jours après la ponte. De là viennent, aux approches du printemps, ces myriades de petits saumoneaux (1) qui, après un séjour de quelques semaines, disparaissent ensemble, sans que les riverains en sachent toujours l'origine et la destination. En second lieu, le saumon est d'une remarquable fidélité aux lieux de sa naissance; on s'en est convaincu en Écosse par des expériences réitérées : on a vu des saumons, marqués à l'emporte-pièce dans les nageoires, revenir avec constance à leur point de départ, et montrer ainsi qu'en ensemençant le haut d'une rivière, on assure le peuplement de tout son cours. Enfin le saumon est doué d'une force musculaire très grande, il remonte les courans les plus rapides, franchit même en s'élançant des obstacles verticaux; mais cette force a des limites, et quand les constructions hydrauliques placées en travers des cours d'eau ne sont pas mises à sa portée, elles en excluent complétement ce poisson.

On a prouvé en Angleterre ce qui n'était qu'entrevu chez nous; mais, pour tirer les conséquences des trois points admis, revenons aux pêcheries de la France, si riches autrefois, aujourd'hui si stériles. Nous avons tous entendu raconter qu'en Écosse les domestiques stipulent dans leurs contrats de louage les jours de la semaine

(1) Dans le bassin de la Loire, les saumoneaux portent le nom de *tacons*.

où ils seront dispensés de manger du saumon. Je n'ai lu aucun de ces contrats; mais à la quantité de saumons dont les tables sont assaillies dans le nord de l'Angleterre, on comprend fort bien que des garanties soient réclamées contre ce genre d'oppression. Le dicton écossais se retrouve sous forme de vieille souvenance dans les bassins de la Vienne et de la Creuse, où un saumon est maintenant une curiosité. Partout où la pêche est encore pratiquée, on se plaint d'un appauvrissement progressif, et, si j'ose me citer moi-même, je n'ai mémoire ni d'avoir côtoyé un cours d'eau à saumons sans en interroger les riverains, ni d'avoir reçu d'eux d'autre réponse que la comparaison de leur pénurie avec l'abondance dont jouissaient leurs pères. Pour n'évoquer qu'un fait officiel, les pêcheries de saumons de la Bretagne étaient affermées avant 1789 par les états de la province sur le pied de 200,000 fr., équivalant à bien près d'une somme double de nos jours, et toute la pêche des rivières navigables et flottables de France était, en 1859, affermée au prix de 594,953 francs!

Comment s'est amoindrie une richesse que tout le monde avait intérêt à développer? Demandez plutôt comment, sans cesse attaquée à sa source et dans son épanouissement, il en reste encore quelque chose.

Plus le saumon se rapproche pour frayer des sources des rivières, plus la rareté croissante des eaux facilite le succès des piéges qu'on lui tend, et comme ces eaux ne sont ni navigables ni flottables, il y est sans aucune protection à la discrétion des riverains. Il fraie cependant, et ces passages périlleux se remplissent de petits saumoneaux. Si ces jeunes poissons regagnaient librement la mer, ils en reviendraient grossis, fortifiés, et l'empoissonnement futur de la rivière maternelle serait assuré; mais le moment où la pépinière devrait être protégée par la plus extrême sollicitude est précisément choisi pour la dévaster sans merci. Le poisson qui vient d'éclore est en butte à une guerre acharnée, impitoyable; tout le monde s'y met; hommes, femmes, enfans, semblent se disputer des prix de destruction : on ne se contente pas de barrer de distance en distance les ruisseaux avec des filets à mailles étroites; on y jette de la coque, de la chaux, qui empoisonnent les eaux; ce n'est plus aux individus, c'est à l'espèce même qu'on en veut. Ce spectacle est celui qu'offrent à chaque printemps le lit de la Loire dans le voisinage du Puy et celui de l'Allier en amont de Brioude. Grâce à l'amélioration des communications, tout le produit de ce gaspillage est aujourd'hui consommé par des hommes; mais le temps n'est pas fort éloigné où, quand les hommes étaient repus, le surplus du poisson revenait aux pourceaux.

La Bretagne est pour la pêche du saumon la province de France la plus favorisée par la nature, et le Trieux, à l'embouchure duquel Vauban voulait faire un des grands établissemens militaires de la Manche, est avec son affluent le Ley le cours d'eau de la Bretagne qui attire le plus ce poisson. Les petits saumoneaux y affluent à l'approche du printemps; mais, arrêtés aux barrages des moulins, ils y sont détruits par myriades. On sale et l'on embarille ce que rejette la capacité de consommation du voisinage. Le commissariat de la marine a fait ouvrir des passages dans les barrages qu'atteint le flot de mars; par malheur, il a été impuissant sur ceux qui sont au-dessus, et les ateliers de destruction n'ont fait que changer de place. Les dévastations qui se commettent sur la Loire et sur le Trieux se reproduisent dans toutes les situations analogues : les lieux diffèrent, mais non les procédés. Les sauvages se contentent de couper l'arbre pour en avoir le fruit; c'est chez nous l'arbre en fleur qu'on arrache.

Le saumon adulte n'est pas beaucoup mieux traité que le fretin. Il est, quand il remonte les rivières, le meilleur poisson qui se pêche en eau douce, et quand il les descend après le frai, l'un des plus mauvais; mais, dans l'un et dans l'autre état, la liberté de circulation est une nécessité de son existence, et cette liberté n'en est pas moins entravée par ceux qui devraient en être les protecteurs. Soit qu'il remonte pour frayer dans les eaux vives des montagnes, soit que, dolent et amaigri, il aille reprendre dans la mer des forces et des chairs nouvelles, il lui faut des passages libres, et il ne trouve que des routes obstruées par des barrages hermétiquement fermés. Tous les cours d'eau se ressemblent sous ce rapport : la même indifférence pour l'aménagement de la pêche règne sur les plus grands comme sur les plus petits; on ignore s'il n'y aurait pas à cet égard quelque intérêt à réserver, et l'administration, qu'elle exerce son droit de règlement sur les constructions hydrauliques privées ou qu'elle en élève elle-même pour des services publics, se montre également oublieuse d'une branche de la richesse sociale, dont les principaux produits appartiennent pourtant à l'état. Des exemples trop significatifs de cette négligence universelle sont ce qu'il y a de moins difficile à trouver.

La Risle était autrefois l'affluent de la Seine où le saumon était le plus abondant; il en est aujourd'hui complétement exclu par le grand barrage éclusé de Pont-Audemer. Des bandes de ces poissons d'assez petite taille viennent tous les quatre ou cinq ans protester tumultueusement aux portes de l'écluse contre cet attentat au droit d'aller et de venir; elles laissent bon nombre des leurs aux mains des pêcheurs qu'attire le bruit de leur émeute, puis elles disparais-

sent pour revenir sans doute quand il s'est formé des générations nouvelles chez qui le souvenir du danger à courir n'existe plus. M. de Lacépède s'est demandé si les saumons qui se présentent à Pont-Audemer ne constitueraient pas une espèce particulière d'une taille d'environ un pied : il est plus probable que ce sont des animaux entraînés par l'inexpérience de la jeunesse, et qui, trompés une fois, ne retombent pas dans le piége. Les traits d'un pareil instinct ne sont point rares chez les poissons, et ce n'est pas sans les avoir étudiés qu'un grand poète a dit :

. . . . . Credo quia sit divinitus illis
Ingenium.

M. Valenciennes, dans son exploration des côtes de Bretagne, a observé sur le Blavet, plus récemment rendu navigable au moyen de barrages, l'effet qu'on avait vu se reproduire sur la Risle; le saumon a aussi déserté la rivière, tant la mémoire et l'instinct l'avertissent avec sûreté des obstacles et des dangers de sa route. Il a été chassé du Gouet par les usines étagées sous les yeux des préfets des Côtes-du-Nord. Il est assurément très louable de fabriquer des sabres et des fusils pour mettre à la raison les ennemis de la France; mais il n'est pas indispensable d'ôter pour cela le morceau de la bouche à des compatriotes. C'est pourtant ce qu'on a fait dans l'établissement sur la Vienne du barrage de la manufacture d'armes de Chatellerault. Le saumon a été ainsi supprimé d'un seul coup dans les départemens de la Vienne, de la Haute-Vienne, et dans celui de la Creuse, dont il était autrefois la fortune.

Le vaste bassin du Rhin n'est guère mieux traité que celui de la Vienne; mais ici le profit n'est pas perdu pour tout le monde, et la pénurie de ce bassin est l'effet du degré de perfection auquel arrivent les pêcheries hollandaises : elles interceptent si bien les passages de la Meuse, du Rhin, du Leck, de l'Yssel, qu'à peine leur échappe-t-il le nombre de saumons strictement nécessaire pour repeupler le fleuve par leur frai. La différence entre le passé et le présent est facile à constater. Ausone trouvait le saumon en abondance dans la Moselle. Fortunat, qui écrivait au VIe siècle, célèbre les moissons de la plaine et les pampres des coteaux d'Andernach; mais il met fort au-dessus les pêcheries adjacentes, et il montre le roi Sigebert dirigeant du haut des tours de son château la manœuvre de filets chargés de saumons. J'ai récemment voulu, sur son témoignage et sur d'autres moins anciens, vérifier à Andernach quelques faits relatifs à la pêche du saumon; elle y est presque aussi oubliée que les rois d'Austrasie. Les pêcheries célèbres de Saint-Goar, séparées par une île et exploitées au profit, l'une du roi de Prusse, l'autre du duc de Nas-

sau, sont en pleine décadence. La partie française du bassin de la Moselle n'est plus visitée par les saumons; mais, par une singularité dont les causes devraient être éclaircies, ils vont frayer dans la Sure, petite rivière du Luxembourg. Les Hollandais gagneraient peut-être beaucoup à tolérer des montées de saumons suffisantes pour peupler et le Rhin et ses affluens. L'exagération de leur système tend à la suppression des frayères, et par conséquent à l'appauvrissement des eaux qu'ils exploitent. La générosité leur serait pourtant plus fructueuse que la jalousie. Si leur esprit de calcul les amenait à cette conclusion, il suffirait d'organiser les éclosions artificielles dans les ruisseaux des Vosges pour rétablir le saumon dans tout le cours de la Moselle; nos soins profiteraient à d'anciens compatriotes : ce ne serait pas un grand mal.

Ce qui serait bon sur des rivières moitié françaises, moitié étrangères, le serait à plus forte raison sur des rivières dont le cours appartient tout entier à notre territoire. La raison d'être des ateliers d'éclosion est leur aptitude à fournir des élémens d'empoissonnement aux eaux mal pourvues, et l'avantage en est complété par la force instinctive qui ramène périodiquement le saumon aux lieux de sa naissance. Il y a toutefois quelque chose de plus urgent que d'importer le saumon dans des eaux auxquelles il est étranger: c'est d'en arrêter la destruction dans celles où il est établi. Le premier pas à faire dans une voie meilleure est l'interdiction absolue de la pêche du saumoneau; il n'en faut pas davantage pour substituer immédiatement l'abondance à la pauvreté. Des interdictions analogues sont prononcées avec beaucoup moins de raison par les règlemens sur la pêche côtière, par la loi sur la chasse; le parlement d'Angleterre, non moins chatouilleux sur les restrictions à la liberté des citoyens que notre corps législatif, a défendu, par un acte de 1825, la pêche du saumon pendant une partie de l'année. Les exemples ne manqueraient donc pas plus que les raisons pour obtenir de la législature les mesures de police que l'administration ne se croirait pas aujourd'hui suffisamment autorisée à prendre.

Parmi les autres poissons de mer qui remontent au loin les eaux douces, citons seulement la sole et la plie à cause des observations utiles dont elles peuvent être l'objet. Larges et plates, elles ne se plaisent que sur des fonds de sable. Leur conformation leur interdit le séjour des rivières dont le lit est fangeux ou rocailleux. Alexandre de Humboldt et M. Valenciennes, voyageant ensemble en 1818, furent surpris de se voir servir à Coblentz des soles fraîches, et leur étonnement s'accrut lorsque allant, à la manière d'Aristote, chercher des sujets d'observation sur la place du marché, ils la virent couverte de soles. Ils apprirent qu'on était au moment d'une grande re-

montée de ces habitantes de la Mer du Nord. La sole ne s'arrête pas à Coblentz : on en pêche, mais non tous les ans, dans la Lahn. — L'autre exemple n'a pas eu d'aussi illustres témoins. La plie remonte la Loire tant que le lit en est sablonneux; elle s'arrête au soulèvement de roches porphyriques qui sépare la plaine de Roanne de celle du Forez. Alléon-Dulac, à qui l'on manque rarement de recourir quand on étudie cette région, remarque, comme une singularité fort digne d'attention, que ce n'est qu'en 1770 que la plie y a fait sa première apparition. Depuis cette époque, elle n'a pas cessé de s'y montrer. — La mer est à 380 kilomètres de Coblentz, à 710 de Roanne. L'intermittence des migrations de la sole et la récente régularité de celles de la plie à de pareilles distances de la mer indiquent qu'il est permis d'espérer quelque chose de l'application des procédés de la pisciculture à l'introduction des poissons de mer dans l'eau douce.

Les recherches sur les migrations des poissons doivent être quelque chose de plus qu'une étude pleine d'attrait pour le naturaliste: elles se recommandent aussi par les résultats économiques qu'elles promettent. Ne fît-on qu'interdire la pêche de certains poissons aux époques de l'année où elle en arrête la reproduction, ou, mieux encore, interdire, s'il le fallait, pour plusieurs années toute espèce de pêche dans des eaux qu'il s'agirait de repeupler, un grand bien se réaliserait.

Le rétablissement de la viabilité des eaux que parcourt le poisson de la mer à leurs sources n'est pas d'une moindre importance; il résulterait d'une règle qui ne serait ni équivoque, ni compliquée : on prescrirait que tout barrage établi sur une eau courante fût pourvu de couloirs ou de degrés par lesquels le poisson pût le franchir. Cette pratique observée dans le royaume-uni a plus d'une fois déterminé l'empoissonnement immédiat de rivières dont l'accès était fermé par des chutes naturelles. Malgré sa préférence pour les eaux connues, l'instinct inquisiteur du saumon lui fait bientôt découvrir les nouvelles extensions de son domaine. M. Coste a recueilli en Irlande un exemple frappant de l'efficacité de ce procédé. « Près de Sligo, dit-il, trois petites rivières, l'Arnou, la Collanes et le Colaney, se réunissent sur un même point et se précipitent à pic dans la mer d'une hauteur de plus de vingt pieds. Toute communication entre la mer et les rivières étant impossible pour le poisson, ces rivières se trouvaient privées de saumons. Un propriétaire, M. Cooper, de Markrec-Castle, eut l'idée d'établir à côté de ce petit Niagara une échelle à saumons, et son essai réussit au-delà de ses espérances. Dès la première année, on vit quelques saumons remonter l'échelle; l'année suivante, on en

compta jusqu'à quatre cents, et la troisième année, en 1857, un fermier demanda à louer la pêche du saumon 500 livres sterling. »

Peut-être existe-t-il d'autres moyens moins directs d'appeler le poisson de mer dans les eaux douces. La nature nous montre quelquefois un coin de ses secrets comme pour nous encourager à découvrir le reste. M. Émile Martin, fort connu par les progrès que lui doivent les arts métallurgiques, est un observateur d'une sagacité peu commune. Se trouvant aux forges de Sireuil-sur-Charente, entre Angoulême et Cognac, il vit ses ouvriers vivre presque exclusivement de poisson, et apprit que chaque printemps en ramenait pour eux l'abondance : ceux qui profitaient le plus de ces migrations chroniques cherchaient, sans y réussir, à en pénétrer les causes. M. Émile Martin, à qui l'on a rarement proposé un problème sans en obtenir la solution, reconnut bien vite que les poissons remontaient la Charente à la suite de myriades de petits crabes dont ils faisaient leur proie; malheureusement il ne poussa pas plus loin son investigation. Les crabes attiraient le poisson; mais par quoi les crabes eux-mêmes étaient-ils attirés? — Il ne fallait pour le savoir qu'un peu de persévérance. Les poissons et les crabes ne procèdent pas comme nous autres hommes : quand ils se mettent en route, ce n'est jamais sans une bonne raison de le faire, et les crabes qui passaient devant Sireuil flairaient infailliblement dans le haut de la rivière quelque pâture cachée. Il est pénible d'avouer que les crabes savent des choses que nous ignorons; mais nous avons de plus qu'eux le don d'apprendre, et il nous conduira, quand nous voudrons, vers les appâts qui déterminent leurs voyages. Cette conquête de leur secret recevrait bientôt sa récompense : en semant aux sources des rivières les substances qui allèchent directement ou indirectement le poisson, nous lui ferions promener l'abondance sur toute l'étendue de leurs rivages.

Les causes et les procédés des migrations des poissons sont une des branches de l'histoire naturelle où il reste le plus de découvertes à faire, et à considérer cette question dans ses rapports avec les besoins de l'homme, il n'en est pas de plus digne d'être étudiée. Si longue que soit pourtant la tâche à remplir, nous en savons dès à présent assez pour reconnaître l'étendue du mal effectif, pour en arrêter le progrès et pour regagner promptement tout le terrain perdu : il ne s'agit que de vouloir.

III. — ACCLIMATATION DU POISSON ET STABULATION.

Un temps viendra sans doute où la pisciculture aura des fantaisies comme en a l'horticulture. Pour le moment, sa mission doit bien moins être de rechercher des curiosités que de multiplier ce

qui est reconnu bon : elle peut, on vient de le voir, en accomplir la meilleure partie sans sortir de nos frontières; mais cela ne veut pas dire qu'elle n'ait rien à tirer des contrées lointaines. Les eaux de l'Europe ont à envier à celles de l'Amérique du Nord et de l'Asie des espèces plus riches en propriétés alimentaires que la plupart des nôtres. La supériorité de ces espèces consiste surtout en ce qu'elles sont herbivores. Nous avons un nombre suffisant de poissons carnassiers, et les loups fussent-ils bons à manger, personne ne voudrait les naturaliser de préférence aux moutons. Ce que gagnerait immédiatement l'alimentation publique à l'acquisition de poissons transformant directement les végétaux en une excellente nourriture animale est facile à calculer, et de plus l'avantage obtenu pourrait s'étendre beaucoup. La matière animale nécessaire aux piscivores est lente et coûteuse à augmenter; la matière végétale au contraire se développe suivant une progression dont les perfectionnemens de la culture et l'élargissement des surfaces cultivées reculent sans cesse le terme. La base la plus féconde à donner dans notre pays à la multiplication du poisson serait donc le remplacement de nos mauvaises espèces herbivores par de bonnes. Ces espèces désirables existent dans le nord de l'Amérique, et elles sont en Chine l'objet d'une culture étendue : ce sont les seules qu'il faille rechercher; les herbivores des autres parties du monde paraissent ne l'emporter en rien sur les nôtres.

On trouve dans les eaux du Canada des poissons aussi nombreux que variés. Parmi ceux qui se nourrissent de végétaux, le meilleur est le corégon blanc : il se rapproche du saumon par les formes extérieures et le volume; il habite les lacs de préférence aux rivières et se plairait infailliblement dans les lacs de Genève, du Bourget et d'Annecy. Il irait bien à la Savoie rentrée dans la famille française d'enrichir de ces nouveaux habitans les eaux fraîches et profondes dans lesquelles se mirent ses montagnes

Abstraction faite des régions polaires, la Chine est le pays du monde où le poisson entre pour la part proportionnelle la plus considérable dans l'alimentation de l'homme. L'immensité des besoins de la population chinoise et l'abondance des eaux qui baignent le Céleste-Empire ont déterminé un mode d'exploitation méthodique qui mérite d'être décrit. Nous n'avons pas à nous égarer en nous confiant à l'expérience des Chinois; d'impérieuses nécessités leur ont appris depuis plusieurs siècles à éliminer le médiocre et à prendre le *maximum* des produits où il se trouve. Un missionnaire qui a fait un long séjour dans le Céleste-Empire, l'abbé Huc, a donné sur l'aménagement des pêcheries chinoises des détails qui, tout en laissant beaucoup à désirer pour les applications à faire en Europe, sont pleins d'un véritable intérêt. « Voici, dit-il, ce qui se pratique dans

la province de Kiang-si (1) : vers le commencement du printemps, un grand nombre de marchands de frai de poisson, venus de la province de Canton, parcourent les campagnes pour vendre la semence aux propriétaires d'étangs. Leur marchandise, renfermée dans des tonneaux qu'ils traînent, est une sorte de liquide gras, jaunâtre, assez semblable à de la vase. Il est impossible d'y distinguer à l'œil le moindre animalcule. Pour quelques sapèques, on achète plein une écuelle de cette eau bourbeuse, qui suffit pour ensemencer un étang assez considérable : on jette cette vase dans l'eau, et en quelques jours les poissons éclosent à foison. Quand ils sont devenus un peu gros, on les nourrit en jetant à la surface de l'eau des herbes tendres et hachées menu ; on augmente la ration à mesure qu'ils grossissent. Le développement de ces poissons s'opère avec une rapidité incroyable. Un mois tout au plus après leur éclosion, ils sont déjà pleins de force, et c'est le moment de leur donner de la pâture en abondance. Matin et soir, les propriétaires de viviers font faucher les champs et apportent à leurs poissons d'énormes charges d'herbes. Les poissons montent à la surface de l'eau, et se précipitent avec avidité sur cette herbe, qu'ils dévorent en folâtrant et en faisant entendre un bruissement perpétuel : on dirait un grand troupeau de lapins aquatiques. La voracité de ces poissons ne peut être comparée qu'à celle des vers à soie, quand ils sont sur le point de filer leur cocon. Après avoir été nourris de cette manière pendant une quinzaine de jours, ils atteignent ordinairement le poids de deux ou trois livres, puis ne grossissent plus. Alors on les pêche, et on va les vendre tout vivans dans les grands centres de population. Les pisciculteurs du Kiang-si élèvent uniquement cette espèce de poissons, qui est d'un goût exquis (2). »

Voilà bien la pisciculture complète depuis l'ensemencement des eaux jusqu'à la récolte, et les procédés d'éclosion artificielle rangés en Chine parmi les pratiques les plus vulgaires. Ce récit ouvre des perspectives séduisantes, mais un peu vagues. L'abbé Huc m'a permis de lui faire beaucoup de questions sur les formes des poissons du Kiang-si, sur les fourrages dont on les nourrit : il a ingénument répondu qu'étranger à l'étude des sciences physiques, il avait vu, sans leur donner l'attention qu'elles méritaient, beaucoup de choses qu'un naturaliste eût éclaircies; mais il est resté très affirmatif sur

(1) La province de Kiang-si est traversée dans sa plus grande longueur par le 113e degré de longitude est de Paris, et elle s'étend du 25e au 30e degré de latitude nord. Bornée au sud par la province de Canton, elle est formée par le vaste bassin de la rivière Kan, qui a la puissance du Rhône et devient par le lac Phon-yang un des affluens du Fleuve-Bleu, Yang-tsé, le plus grand de la Chine.

(2) *L'Empire chinois*, tome II, chap. 10. Voyez sur cet ouvrage la *Revue* du 15 octobre 1854.

la partie économique de ses souvenirs. Ce serait une conquête inestimable que celle d'un poisson dont la rapide croissance permettrait d'en faire plusieurs éducations successives dans l'année, et puisse l'œuvre signalée par nos missionnaires en soutane être accomplie par nos missionnaires en armes! Ne vendant point d'opium en Chine, nous n'y sommes pas en position de négliger les petits profits.

Produire le bon et le mettre à la portée du grand nombre est un double succès peu commun dans le monde, et la vulgarité des poissons observés par l'abbé Huc n'est pas le moindre de leurs mérites; ils ne sont pourtant pas les seuls que nous ayons à demander à l'Asie. Il y a une centaine d'années que Commerson, celui de tous les voyageurs du XVIIIe siècle qui a le plus enrichi les sciences naturelles, le même qui rapporta l'hortensia de Chine en Europe, signala, sous le nom usuel de *gourami* et sous le nom scientifique d'*osphromenus olfax* (1), un poisson de grandes dimensions, large, épais, et d'une chair exceptionnellement savoureuse; il le mettait à cet égard au-dessus de tous les poissons connus : *Nihil inter pisces tum marinos, tum fluviatiles*, dit-il dans ses notes, *unquam exquisitius degustavi*. On a plusieurs fois écrit sur ouï-dire que, dans les grands fleuves de la Chine, le gourami atteint une longueur de 1^m80 : ce ne serait pas un grand avantage, et il suffit de la certitude que, dans les pays où il a été transporté, il paraît communément sur les marchés avec un poids de 6 à 8 kilogrammes.

MM. Cuvier et Valenciennes, dans leurs études anatomiques sur le gourami, ont montré que tout l'appareil alimentaire était celui d'un animal exclusivement nourri de végétaux; les dissections qui ont été faites d'individus vivant en liberté n'ont jamais tiré de l'estomac et des intestins que des herbes. Enfin, comme si ces preuves ne suffisaient pas, Commerson rapporte que, par adoption d'un usage très répandu en Chine, les Hollandais élèvent ces poissons à Java dans de grands baquets en terre cuite, dont l'eau se renouvelle chaque jour, et il nomme les herbes dont on les alimente. Le gourami peut donc être réduit à un véritable état de stabulation, j'ai presque dit de domesticité.

Ce poisson, transporté par les Hollandais de la Chine à Java, y est devenu très commun. Il fut retrouvé par Commerson à l'Ile-de-France, où il était l'objet des soins particuliers de M. de Céré, le créateur du célèbre jardin d'acclimatation de la colonie (2). Reçu

(1) Ὀσφραίνομενος, à cause d'une conformation particulière de l'organe de l'odorat.

(2) Voici l'extrait d'une note de M. de Céré, conservée dans nos archives coloniales : « Le gourami aime les eaux un peu chaudes et un peu vaseuses, les rivières tranquilles, les étangs. Il fait des nids sphériques assez gros et y dépose ses œufs. Les nids ont un pied de diamètre et sont faits avec du goëmon, de l'herbe. Le mâle et la femelle ne se quittent pas pendant cette construction, et y travaillent avec une incroyable activité;

comme une de ces acquisitions précieuses dont la conservation ne saurait se payer trop cher, on lui avait construit des viviers, et l'on prenait pour l'y retenir toute sorte de précautions ingénieuses; mais un jour, on fut étrangement surpris d'en trouver garnis plusieurs des cours d'eau de l'île : quelques gouramis fugitifs avaient opéré ce prodige sur une échelle d'autant plus large que les individus se reproduisent quelques semaines après leur naissance.

Un poisson recommandable à tant de titres ne pouvait pas être négligé par le bailli de Suffren, gourmand, et ce n'est pas peu dire, entre tous les officiers de la flotte. Non moins grand homme de table que grand homme de mer, il estimait la conquête du gourami à l'égal de celle d'une province, et fit faire, vainement, hélas! pendant son commandement dans l'Inde, sept envois de gouramis vivans en France. Lui-même voulut en ramener en 1783, pour les offrir au roi; mais cette précieuse cargaison ne passa pas le cap de Bonne-Espérance, et il ne rapporta qu'un plan d'acclimatation qui consistait à échelonner de petites colonies de gouramis dans les eaux des côtes d'Afrique et d'Amérique, d'un côté jusqu'à la Méditerranée, de l'autre jusqu'aux Antilles. La révolution vint bientôt ruiner ce projet.

En 1819, le capitaine de vaisseau Philibert se chargea d'introduire le gourami dans les Antilles françaises : il en embarqua cent à l'Ile-de-France, en perdit vingt-trois en route, et versa le complément dans les eaux de la Martinique. Les comptes-rendus de l'opération en attestent le succès. Il est pourtant certain que le gourami n'existe plus à la Martinique ni à la Guadeloupe; il en a disparu silencieusement, au bout d'une quinzaine d'années, sans qu'on ait, que je sache, étudié les causes et les circonstances de cette extinction locale de l'espèce.

Les Anglais ont fait tout récemment, en 1860, une tentative pour transporter en Australie le gourami, que nous installions, il y a près d'un siècle, dans notre ancienne Ile-de-France. Médiocres physiciens, les acclimatateurs anglais avaient compté sur l'eau distillée pour le renouvellement de l'eau naturelle où ils avaient placé leur poisson au départ : à peine immergés dans ce liquide, les gouramis sont tombés asphyxiés. Un échec reçu dans de telles conditions n'est assurément fait pour décourager personne, et la persévérance britan-

elle est terminée en cinq ou six jours. Les petits trouvent dans le nid un refuge contre leurs ennemis. Le gourami est avide d'insectes et de vers. — On dit le gourami originaire des Moluques; de là il est venu à Java. Il a été introduit à l'Ile-de-France en 1761 par divers officiers de marine, entre autres MM. de Surville, Joannis et Magny, capitaines de vaisseau. — Il périt instantanément dans tout vase qui a contenu des spiritueux. Il vit de dix à douze heures hors de l'eau. C'est le meilleur poisson connu. Il mange tout ce qu'on lui donne, patates, racines écrasées, manioc, cassave, pain, laitues, graines. Il croît rapidement et dans toute sorte d'eaux. »

nique n'a besoin pour le réparer que de se ressembler à elle-même. La tentative d'acclimatation du bailli de Suffren serait aujourd'hui reprise avec bien plus d'avantage. Depuis Suffren, la navigation s'est affranchie des caprices des vents; les procédés de conservation de l'eau douce ont changé, et l'expérience a enseigné des précautions autrefois négligées (1). Un seul point reste douteux : on se demande dans quelle mesure le gourami s'accommoderait de notre climat. Cuvier avait examiné cette question, et il déclarait au Collége de France que si elle pouvait être résolue par des analogies, elle le serait affirmativement. En effet, dans la plus grande partie de la Chine, la température s'élève l'été fort au-dessus et descend l'hiver fort au-dessous de celle de la France : il n'est pas probable qu'un poisson qui supporte ces extrêmes du chaud et du froid ne s'arrête pas volontiers dans une température moyenne qu'il traverse deux fois l'an aux lieux de son origine, et s'il a si bien réussi dans des colonies des Indes orientales où il ne gèle jamais, c'est un motif d'espérer qu'il en ferait autant dans les eaux de la Provence, du Languedoc, de l'Algérie, et à plus forte raison de la Guyane, dont l'étendue est le quart de celle de la France. Il sera temps de désespérer de l'acclimatation du gourami dans les Antilles quand on saura ce qui l'a empêché d'y réussir.

Des faits physiques considérables et des résultats économiques séculaires sont propres à donner à la métropole et aux colonies confiance dans ces entreprises de naturalisation de poissons exotiques. Les extrêmes de la température sous des ciels différens sont beaucoup moins prononcés dans l'eau que dans l'air, et, par cette raison aussi bien que par sa constitution propre, le poisson est de tous les animaux celui qu'affectent le moins les changemens de climat. La carpe apportée de Perse en Italie par la conquête romaine s'est propagée dans toute l'Europe centrale; elle a paru pour la première fois en 1729 sur les marchés de Saint-Pétersbourg, et elle s'acclimate parfaitement de nos jours en Suède et en Norvége; son établissement dans l'ancien monde embrasse ainsi un arc de 40 degrés de longitude, comprenant les températures les plus diverses. Il ne s'agit pas de faire aujourd'hui des choses plus difficiles, et nos moyens d'action sont bien plus puissans que ceux de nos devanciers. Des conquêtes aussi peu coûteuses, aussi peu bruyantes que des acquisitions de nouvelles espèces de poissons ne sont peut-être

(1) Le moindre choc sur le nez tue le gourami, et quand on en fait venir de l'île Maurice à l'île Bourbon, où il compte parmi les mets les plus recherchés, on prend le soin de revêtir les parois latérales des récipiens dans lesquels on le transporte de toiles inclinées contre lesquelles il peut se heurter impunément. Malgré le voisinage de l'île Maurice, le gourami ne s'est point naturalisé à l'île Bourbon: peut-être est-ce en raison du peu d'étendue des eaux tranquilles dans cette colonie.

pas faites pour tenter des esprits qui recherchent l'éclat; mais elles semblent être le lot de nos sociétés d'acclimatation. Ces sociétés ont le caractère de stabilité qui est la condition de la persévérance; elles étendent au loin leurs ramifications; elles attirent, avec un zèle que ne couronne pas toujours le succès, des plantes, des mammifères, des oiseaux, même des insectes, sur notre territoire; qu'elles veuillent bien regarder aux poissons, et bientôt nos eaux d'Europe, aussi bien que celles de nos colonies, s'enrichiront d'espèces supérieures à celles qu'elles possèdent.

Nous venons de voir le poisson nourri chez les Chinois comme le sont les troupeaux dans nos fermes, et amené dans les colonies hollandaises à la condition de l'oiseau en cage. Ces exemples n'ont rien qui doive nous étonner; qu'est-ce qu'un vivier, si ce n'est une étable à poissons? Nos ateliers d'Huningue n'attendent pour féconder au loin nos eaux intérieures qu'un régime administratif de la pêche un peu moins exclusif des améliorations. Aujourd'hui même le pêcheur breton Guilhou élève, je devrais dire apprivoise, des turbots dans son établissement de Concarneau. Chacun est maître d'en faire autant chez soi, et ces poissons rouges que tant d'honnêtes gens entretiennent pour le seul plaisir des yeux dans des bocaux de cristal ne témoignent-ils pas que des hôtes plus utiles pourraient les remplacer? Nous sommes pressés de tous côtés par les indications de ce que deviendrait facilement en France l'éducation du poisson; mais nous ne passons qu'avec lenteur et timidité de la conception à la pratique : il nous faut l'exemple de l'étranger pour nous donner confiance dans les procédés éclos au milieu de nous, heureux quand un échec causé par l'ignorance ou l'inattention seule ne vient pas nous décourager. Il en sera de la stabulation du poisson comme de tant d'autres choses qui, d'abord dédaignées partout, sont partout devenues familières; on commencera par lui reprocher de ne pas réussir sans art et sans précautions, de ne pas convenir par exemple aux espèces voyageuses aussi bien qu'aux espèces sédentaires; puis les erreurs et les faux jugemens s'élimineront devant l'expérience raisonnée, et le vrai finira par avoir raison.

Un système de culture, si ingénieux et si recommandé qu'il soit, ne se perpétue et ne se propage qu'autant que les résultats économiques en sont avantageux, et la production artificielle du poisson est soumise à la loi commune. Des exemples concluans, des calculs précis tendent à la placer au rang des opérations agricoles les plus profitables. Il ne reste qu'à donner aux recherches destinées à l'agrandir les allures méthodiques qui conduisent avec certitude à la vérité, ou pour mieux dire au succès.

Les étangs sont un moyen de tirer des mauvaises terres un re-

venu équivalent à celui des bonnes, et cet avantage, atténué, il est vrai, par des inconvéniens qu'il serait trop long de discuter ici, est déjà un indice de l'économie avec laquelle se produit la chair du poisson. D'un autre côté, pour peu qu'on se rende compte des quantités de substances alimentaires nécessaires à la formation d'une quantité déterminée de cette chair, on entrevoit qu'aucun animal domestique ne s'assimile mieux que le poisson la nourriture qu'il absorbe. Il ne perd par la respiration, la transpiration et les excrémens que des quantités insaisissables; à cet égard, il est fort en avance sur les animaux terrestres. Il n'a pas été fait, que je sache, beaucoup d'expériences directes sur ce sujet; mais malgré les variations que doit comporter la diversité des espèces, les présomptions dont est accompagné le fait général font pressentir que des preuves définitives ne tarderont pas à les remplacer.

Tout le monde sait que les rations journalières que reçoit le bétail se divisent dans leurs effets sur l'économie animale en deux parts : l'une maintient la vie de l'animal en ce sens qu'elle suffit pour en arrêter le dépérissement; l'autre ajoute à son poids, à ses forces, à ses facultés, ou, en d'autres termes, se convertit en chair, en lait, en laine, en capacité de travail. On estime qu'en général, chez les mammifères, la ration de simple entretien entre pour près de moitié dans la ration totale avec laquelle ils donnent leur *maximum* de produit utile. Il suit de là qu'un animal dont le maintien n'exigerait que le tiers ou le quart de cette quantité l'emporterait de beaucoup sur ceux que nous connaissons : le plus avantageux à élever est évidemment celui qui se contente de la moindre ration d'entretien. — Le poisson serait-il dans ce cas? — On voit souvent dans des viviers ou dans des vases portatifs des poissons passer des semaines et des mois sans recevoir d'alimens et sans paraître en pâtir. Le froid supprime dans le poisson le besoin, pour ne pas dire la faculté de manger. Quand un genre est constitué pour traverser des épreuves auxquelles succomberaient les autres, il est permis de supposer que chez lui l'entretien exige fort peu, et que près de la totalité de la nourriture absorbée tourne en accroissement de la substance de l'animal. La prodigieuse rapidité de la croissance de beaucoup de poissons vient à l'appui de cette conjecture. L'étude attentive d'un pareil fait se recommande d'elle-même à la science et à l'économie domestique, et elle n'est heureusement au-dessous de la portée d'aucun naturaliste, ni au-dessus des facultés d'aucun ménage. L'éducation du ver à soie doit en Europe ses procédés les plus sûrs, ses pratiques les plus fécondes, à la finesse et à la patience d'observation des femmes; un rayon d'instinct maternel semble éclairer les soins dont elles entourent des êtres recommandés à leur sollicitude par leur propre faiblesse. Il en sera de même dans les

entreprises de domestication du poisson, et pour peu que les expériences soient bien conduites, le fruit en sera recueilli jour par jour au sein des plus modestes familles. De quoi s'agit-il en effet? De se procurer pour tout mobilier de laboratoire le récipient le plus commun et de donner un utile emploi aux débris qui, faute d'être en quantités suffisantes pour nourrir des animaux de forte consommation, se perdent chaque jour dans les ménages et les jardins. Il n'est pas nécessaire d'attendre, pour se livrer à ces faciles occupations, des poissons de la valeur du gourami : il convient au contraire de commencer par les plus communs d'entre les nôtres. La carpe par exemple, qui se trouve partout, accepte avec avidité les pommes de terre, les racines écrasées, les feuilles des légumes et les moindres reliefs de la table et de la cuisine. Ne fît-on que la convertir par la stabulation en un agent de conversion de substances rebutées en substances profitables, une économie susceptible d'une extension presque indéfinie serait obtenue. Il n'y a point à douter du succès. En Hollande, on a constaté que les carpes vivaient emmaillottées dans des mousses ou des herbes mouillées presque aussi bien que dans l'eau; on en a nourri dans cette étroite prison, et l'on assure que chez elles, comme chez les oies que l'Alsace immole à la gourmandise des amateurs de foie gras, l'immobilité ajoute au développement de la chair et de la graisse. Proposer l'adoption d'une pratique aussi cruelle, ce serait se brouiller avec la société protectrice des animaux : aussi les résultats de cet extrême degré de la stabulation ne sont-ils invoqués ici que pour rassurer sur l'apparente témérité de procédés plus humains et moins raffinés.

Si l'écrevisse n'est pas la parente des poissons, elle est incontestablement leur voisine, et peut, à ce titre, prendre ici une humble place après eux. Ses habitudes sédentaires signalent en elle un des animaux aquatiques les plus propres à la stabulation, et elle ne peut pas différer sous ce rapport du homard. Celui-ci s'accommode fort bien de ce régime dans l'atelier de pisciculture de M. Guilhou à Concarneau et dans les nouveaux magasins des spéculateurs anglais. Notre compatriote a fait sur les hôtes de ses ateliers les observations les plus précieuses pour l'histoire naturelle; nos voisins se contentent de gagner avec les leurs beaucoup d'argent. On voit dans les anses les plus ignorées de la côte septentrionale de la Bretagne de petits bâtimens anglais, aménagés exprès pour ce commerce, se charger périodiquement de homards recueillis dans les intervalles de leurs voyages par les pêcheurs du canton. Ces cargaisons étaient naguère directement transportées à Londres; elles sont aujourd'hui emmagasinées dans des parcs maçonnés qui s'échelonnent de Torquay à Portsmouth : les homards s'y développent, s'y engraissent et

approvisionnent le marché de Londres avec mesure et sans ces encombremens qui provoquent l'avilissement des prix. L'écrevisse peut alimenter à l'intérieur des terres de semblables réservoirs; elle transforme en un mets recherché les plus infimes débris de la boucherie et des ménages, et ne coûte qu'un peu d'attention. La Meuse et la Mayenne, deux rivières qui coulent dans des terrains de natures différentes, sont renommées pour l'abondance et la beauté de leurs écrevisses, et il n'est presque pas de canton où ces crustacés n'aient leur ruisseau de prédilection; beaucoup de cours d'eau en sont au contraire totalement dépourvus. Ces bigarrures ne sont encore expliquées que par le contact des roches auxquelles les crustacés paraissent emprunter des élémens nécessaires à la formation de leurs cuirasses; mais on apprendra par la stabulation à placer les écrevisses dans les conditions les plus favorables à leur développement, on sera aussi conduit par cette pratique à la propagation des meilleures variétés : celles-ci ne paraissent pas être les nôtres. La Drave, à la hauteur de Klagenfurth, et les eaux qui approvisionnent Berlin en fournissent de fort supérieures, surtout par la taille, et ces différences, qui sont comptées pour rien dans les classifications des naturalistes, comptent pour beaucoup dans celles de l'économie domestique.

Les expériences empiriques qui se feront dans les ménages sur la domesticité du poisson ne seront pas les moins intéressantes. Le peuple se contente dans ses opérations journalières d'une comptabilité instinctive, mais qui le trompe rarement, et c'est lui qui recueillera sur les effets économiques obtenus les données les plus sûres. D'un autre côté, proposé sous une forme accessible aux intelligences les plus vulgaires, le problème de la stabulation du poisson propagera l'esprit d'observation dans des classes de la société où il est jusqu'à présent peu répandu, et les notions les plus instructives viendront peut-être des lieux où on les attend le moins. Les faits pratiques ainsi constatés conduiront, en se combinant avec les expériences raisonnées de l'*aquarium* et les études du naturaliste, à la connaissance des lois de la production du poisson sur une grande échelle. Nos étangs en sont aujourd'hui le champ, et rien de plus; le poisson y est abandonné comme le serait un troupeau sur une terre en friche où la croissance spontanée de l'herbe assurerait seule sa pâture. Ces procédés imparfaits doivent faire place à des systèmes de culture réfléchis, et l'auge, le vivier, l'étang, sont les trois degrés sur lesquels s'élaboreront les méthodes fécondes qu'il est temps de substituer à la stérilité de la routine.

Les anciens Romains ont poussé très loin l'art d'élever le poisson; mais ils n'avaient pas d'autre but que la satisfaction du luxe et de la

sensualité des privilégiés de la fortune : ils cherchaient le rare, l'extraordinaire, et le bon, dès qu'il était à la portée du grand nombre, perdait son mérite à leurs yeux. Nos tendances sont, grâce à Dieu, l'inverse des leurs. Ce que le christianisme demande à l'intelligence et au travail, c'est le renouvellement continuel de la multiplication des pains et des poissons; il s'agit aujourd'hui de faire descendre l'usage d'un aliment choisi dans les classes de la société qui n'y pouvaient pas atteindre. Le phénomène de la transformation de la matière végétale en matière animale vivante capable de sensibilité, de souffrance, d'amour, s'accomplit perpétuellement devant nos yeux et en nous-mêmes sans qu'il nous soit donné d'en pénétrer le mystère intime; mais nous sommes maîtres d'en observer la marche et d'en déduire les lois par la connaissance des effets. Les différences de rendement de la nourriture digérée sont souvent fort grandes entre individus de même race; elles doivent l'être plus encore entre des espèces aussi éloignées les unes des autres que les poissons et les mammifères. Un champ presque indéfini s'ouvre aux expériences qui détermineront les effets des substances impropres à l'alimentation de l'homme sur le développement des animaux aquatiques dont il se nourrit. Il y a donc beaucoup à apprendre et beaucoup à profiter. Les populations ichthyophages sont partout des plus belles et des plus fortes qu'on connaisse (1), et peut-être une large consommation du poisson est-elle un moyen de combattre cet affaiblissement de nombreuses familles de l'espèce humaine que les physiologistes remarquent sans pouvoir lui assigner de causes ni lui trouver de remède.

IV. — MORT DU POISSON.

Le poisson naît, croît et se multiplie pour l'usage de l'homme. Nos droits sur lui sont écrits au chapitre premier de la Genèse; mais le saint livre ne nous a pas autorisés à lui infliger des souffrances aussi gratuites qu'imméritées, et si lui épargner de longues agonies est un moyen d'ajouter à sa valeur alimentaire, la manière dont il meurt n'est pas plus indifférente pour nous que pour lui.

Beaucoup d'honorables Anglais voyagent en France uniquement pour faire bonne chère : ils proclament loyalement la supériorité des bœufs charnus de la Normandie, du Limousin et du Charolais sur les bêtes graisseuses de Durham, du mouton parfumé des Ar-

(1) Les Norvégiens et les Suédois, dignes descendans des Normands, qui faisaient trembler au IXe et au Xe siècle l'Europe civilisée, se nourrissent presque exclusivement de poisson; il en est de même de la population des lagunes de Comacchio, dont M. Coste signale la force et la beauté, et, sans aller chercher au loin, les villages de pêcheurs de nos côtes se distinguent par la vigueur physique et morale de leurs habitans.

dennes sur les races lardacées de Leicester et de South-Down; mais ils rejettent notre poisson avec dédain, et en cela aussi, à leur dire, *Britannia rule over the waves*... Les Hollandais sont moins hautains, mais presque aussi dégoûtés, et dans le fait nul d'entre nous n'a mis le pied sur le sol batave sans être frappé de la saveur et de la fermeté particulières du poisson. — Pourquoi n'a-t-il pas chez nous les mêmes qualités? Les circonstances naturelles de la pêche sont les mêmes pour nos voisins que pour nous; nos eaux sont encore plus vives que celles de la Hollande, et quant à nos cuisiniers, ils valent assurément les siens. — Comment ces différences se manifestent-elles dans un aliment qui, surtout lorsqu'il s'agit d'espèces voyageuses communes à des pays presque voisins, devrait se ressembler partout à lui-même? On les expliquerait dans le poisson conservé par la diversité des préparations qu'il subit; mais ces différences sont tout aussi sensibles dans le poisson frais. On a beau chercher, les procédés qu'emploie la pêche dans les trois pays ne s'éloignent qu'en un seul point essentiel : en Angleterre et en Hollande, on tue le poisson aussitôt qu'il est pris; à de rares exceptions près, en France on le laisse mourir. Voyons si l'expérience et les analogies condamnent ou justifient nos usages.

Tout chef de cuisine a éprouvé que le sanglier, le cerf, le chevreuil, le lièvre, forcés à la course et tombés après les angoisses d'une lutte désespérée, sont un détestable manger, et s'il a le sentiment de sa dignité, il refuse d'apprêter ces viandes dégradées. Le chasseur le plus novice n'a garde de laisser le gibier blessé mourir lentement dans sa carnassière; il le tue dès qu'il le saisit. Une boucherie qui débiterait des animaux morts d'asphyxie, de faim, de fatigue ou d'épuisement, serait fermée par mesure de police, si sa clientèle laissait à l'autorité le temps d'agir. Cette répugnance pour la chair du mammifère ou de l'oiseau dont la vie s'est retirée par impuissance de se maintenir est aussi ancienne que le monde; les animaux de proie l'éprouvent eux-mêmes par instinct : le lion, le tigre, la panthère, l'aigle, ne prisent qu'une chair vivante, et laissent les cadavres à la hyène et au corbeau.

Des répugnances si prononcées ne sont jamais fondées sur de futiles raisons; le défaut de saveur est ici l'avertissement d'un défaut de salubrité. Les conséquences du mode d'extinction de la vie dans les animaux à sang rouge qui vivent dans l'air seraient-elles nulles chez ceux qui vivent dans l'eau? Il ne faut consulter sur une pareille question que les faits les plus vulgaires, les plus généraux et les plus directs. Demandons à la grande pêche elle-même quelques enseignemens.

La morue provenant des pêches anglaises et hollandaises vaut mieux et se vend plus cher que la nôtre; elle est pourtant pêchée

sur les mêmes bancs et salée avec les mêmes sels : toutes les circonstances naturelles sont identiques. Où se trouve donc la différence? Dans les bâtimens anglais et hollandais, les matelots qui jettent les lignes de bord ont derrière eux les trancheurs, qui, dès que le poisson est hors de l'eau, lui coupent la tête, lui fendent le ventre et le déploient. Chez nous, cette opération ne se fait que le soir, sur des morues dont la plupart arrivent mortes au port. Ce n'est malheureusement pas la seule circonstance significative à noter dans notre pratique. Nous pêchons pendant le jour à la ligne volante, pendant la nuit à la ligne de fond, longue traînée sur laquelle s'embranchent des fils armés d'hameçons, et qui n'est retirée qu'après un jour plein. Les morues prises de cette manière meurent souvent dans l'eau après de longues heures passées à se débattre et à tirer sur la ligne : celles qui se trouvent dans ce cas sont fades au goût, rapidement corrompues, se mettent à part et se vendent à bas prix. Les pêcheurs les connaissent trop bien pour en faire leur nourriture. Loin de là, pour faire le soir une soupe recherchée, ils prennent au moment du retour des morues vivantes, leur ouvrent le ventre et en extraient les entrailles, leur arrachent les yeux, leur coupent la queue, puis ils pratiquent une incision annulaire au-dessous des ouïes, et enlèvent la peau du dos et les nageoires supérieures. Cela s'appelle *éberguer* le poisson, locution qu'on dit dérivée du nom de la ville norvégienne de Bergen, où cette préparation paraît invariablement appliquée. Les morues éberguées sont attachées à des lignes et traînées dans l'eau à la remorque du bateau de pêche. De l'aveu de tous, un procédé si simple ajoute singulièment à la saveur du poisson; mais telle est l'influence des lieux que les mêmes matelots bretons qui vantent les effets qu'ils en obtiennent à Terre-Neuve cessent d'en user dès qu'ils sont dans la baie de Saint-Brieuc.

L'infériorité reprochée aux produits de notre pêche est plus sensible encore dans le hareng. *Hareng de Hollande,* voit-on en étiquette dans les boutiques des épiciers de Paris, et il coûte un sou la pièce de plus que son voisin le hareng de France, auquel on n'accorde pas les honneurs d'une annonce. Toute la différence consiste en ce que le premier a le ventre fendu et les intestins arrachés aussitôt qu'il sort du filet, tandis que le second n'est ouvert qu'à la fin de la journée. On ne peut pas dire ici qu'elle tienne à la lenteur de l'agonie à bord des bateaux de pêche français. Le hareng passe pour être de tous les poissons celui dont la mort hors de l'eau est la plus prompte; il expire à la première impression de l'air : *dead as a herring,* disent les Anglais d'un homme mort subitement. Seulement le procédé hollandais délivre immédiatement le poisson des deux principaux élémens de corruption de la chair musculaire, le sang et les intestins. Cette séparation, qui ne s'accomplit en aucun cas sans

que la mort soit instantanée, est sans doute pour beaucoup dans les effets des procédés de nos voisins; l'importance qui lui est attribuée dans la préparation des bêtes de boucherie indique assez quelle influence le procédé du pêcheur hollandais peut exercer sur la valeur du poisson. Il ne se contente pas de la mort des harengs, il les saigne et les vide immédiatement.

Il serait puéril de remarquer que ce qui est vrai du poisson de mer doit l'être du poisson d'eau douce; mais on peut se passer de raisonner par analogie quand il existe des expériences directes. En Angleterre et en Écosse, où la pêche de la truite a des clubs et des assemblées délibérantes édictant des règlemens toujours religieusement observés, les préparations du poisson ont été l'objet d'études approfondies; les anciens usages ont été recueillis, critiqués, amendés, suivant les leçons du raisonnement et surtout de l'expérience. Tout poisson pris a le ventre immédiatement fendu avec le tranchant de l'acier, reçoit deux incisions longitudinales dans les muscles du dos, et en cet état est plongé dans l'eau fraîche pendant cinq ou dix minutes. Ce procédé a le nom de *crimping*. Le célèbre chimiste sir Humphry Davy avait été dans sa jeunesse un pêcheur à la ligne émérite, et dans ses dernières années il a publié, sous le titre de *Salmonia*, un cours complet de la pêche des diverses familles de salmonées. Il y recommande expressément la pratique du *crimping*. Ainsi dans toutes les sociétés de pêcheurs méthodiques et réfléchis on s'est attaché à tuer le poisson pendant qu'il a encore toute sa vigueur.

Observé de temps immémorial chez les peuples scandinaves, l'usage du *crimping* a probablement été importé par eux dans les îles britanniques lors de leurs premières invasions. Il est peut-être encore plus ancien sur un point fort connu des bords du Rhin. Le saumon des pêcheries de Saint-Goar est réputé fort supérieur en qualité à celui qui se pêche au-dessus et au-dessous. Les pêcheurs en effet non-seulement y tuent le saumon en lui transperçant rapidement le cerveau avec une grosse aiguille d'acier, mais ils ne le tuent qu'après lui avoir donné le temps de se remettre dans des viviers des efforts faits et des angoisses éprouvées dans le filet; ils prétendent reconnaître d'abord à l'aspect de la chair si le poisson est mort rétabli ou non de sa fatigue. Les pêcheries de Saint-Goar ont été jusqu'à la révolution un domaine des petits souverains ecclésiastiques qui s'étaient partagé au moyen âge les bords du Rhin, et il n'est pas étonnant que des hommes d'esprit et de savoir qui n'avaient peut-être en ce bas monde d'autres plaisirs que ceux de la table y aient introduit des raffinemens dont ne se seraient pas doutés de grossiers burgraves.

Les lecteurs pourraient se contenter des autorités populaires qui

viennent d'être invoquées. Un vieux souvenir m'a rendu plus difficile. J'ai eu dans ma jeunesse la bonne fortune d'assister à la discussion rendue célèbre par Brillat-Savarin, où le président Henrion de Pansey fit avouer à M. Laplace que la *Cuisinière bourgeoise* était un livre infiniment plus intéressant que la *Mécanique céleste*, — qu'aucune découverte d'étoiles ne vaudrait jamais pour l'humanité l'invention du fricandeau, — que l'Institut de France serait incomplet tant qu'il n'y siégerait pas une section de cuisiniers pour donner une direction philosophique aux travaux des sections de chimie, de zoologie et de botanique. — Trois révolutions accomplies au nom du progrès n'ayant point exaucé les vœux de l'illustre président, je n'ai pas trouvé dans le sein de l'Institut de solution culinaire de la question posée sur la mort du poisson, et je l'ai déférée à M. Chevet, dont le laboratoire, situé au Palais-Royal, est connu de toute l'Europe. Un demi-savant se serait prononcé d'abord sans aucune hésitation. M. Chevet doute, pèse, examine et relève, chemin faisant, plus d'un fait qui donne à penser. Il remarque que l'agonie de la carpe et celle de l'anguille durent de quarante à soixante heures, et qu'un état de souffrance si prolongé ne peut manquer d'altérer leur constitution; il attribue la supériorité du saumon fumé de Hollande au contact des pêcheries et des ateliers de salaison, contact qui facilite la rapidité des opérations, et dont l'effet est l'expulsion immédiate du sang et des intestins et la conservation dans le tissu de la chair d'une huile essentielle qui s'échappe ou se décompose dans une préparation trop lente. Enfin il termine une lettre pleine d'observations judicieuses par cette proposition à l'adresse de toutes les cuisines de France : *Faire pêcher deux poissons de même sorte, de même grosseur, dans les mêmes eaux; en saigner un, laisser l'autre mourir; faire cuire ces deux poissons en temps convenable, dans deux cuissons séparées, mais parfaitement identiques, et comparer.* — M. Chevet a raison : *experientia rerum magistra*, a dit avant lui Cicéron, dont il entend assez bien la langue; mais, si j'ose l'avouer, j'ai peur, à quelques passages de sa lettre, que les études physiologiques ne soient pas à Sainte-Barbe au niveau des humanités. Or il suffit d'un petit nombre de notions imparfaites, sinon pour jeter la cuisine expérimentale dans d'interminables égaremens, du moins pour allonger beaucoup devant elle le chemin de la vérité. C'est à un savant dont les travaux ont la plus haute autorité en physiologie que j'ai recouru pour rendre ce chemin le plus direct et le plus lumineux possible, et voici la réponse textuelle de M. Claude Bernard à mes questions sur les effets de la lenteur ou de la promptitude de la mort touchant la comestibilité de la chair du poisson.

« Depuis longtemps, dit-il, j'ai constaté que chez tous les animaux

en bonne santé et bien nourris, quelle que soit leur alimentation et quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, vertébrés ou invertébrés, il existe dans tous les tissus et plus spécialement dans le foie, et ensuite dans la chair musculaire, une substance analogue à l'amidon végétal que j'ai appelée *glycogène*. En effet, cette matière peut être extraite des tissus des animaux et ensuite être transformée en dextrine et en glycose par les procédés qui servent à faire subir les mêmes transformations à l'amidon végétal. Des matières azotées formées dans l'alimentation accompagnent cette matière glycogène; mais je n'ai pu encore trouver des caractères pour les isoler et les définir exactement. Or ce qu'il vous importe de savoir pour vos recherches, c'est que ces matières glycogènes et azotées qui se forment dans les tissus sous l'influence d'une bonne alimentation et d'un état de santé normal, et d'autant plus abondamment que l'individu est plus vigoureux et plus jeune, ces matières, dis-je, peuvent disparaître sous des influences maladives et par l'agonie prolongée. J'ai constaté ce fait un très grand nombre de fois, et je l'ai signalé depuis longtemps pour les animaux à sang chaud. Chez eux, la fièvre détruit rapidement la matière glycogène, et dans tous les cas cette substance disparaît toujours à la suite d'une mort spontanée; mais dans les morts violentes ou accidentelles la matière en question ne disparaît complétement qu'autant qu'il y a eu agonie, et agonie assez longue pour que l'animal ait éprouvé de la souffrance et une perturbation des phénomènes nutritifs. Ainsi, pour un lapin, une agonie de cinq ou six heures suffit en général pour faire qu'on ne trouve plus la matière glycogène dans les tissus, et il peut y avoir chez l'animal ainsi mort une différence de saveur très marquée dans la chair et en particulier dans le foie.

« Le fait constant et bien établi pour moi, c'est qu'il existe dans les animaux bien portans des matières glycogènes et autres qui disparaissent des tissus par la souffrance prolongée et l'agonie, tandis que ces mêmes matières restent dans les chairs et les tissus quand l'animal a été tué subitement, ou qu'il n'a eu qu'une agonie de courte durée. En disant que ces matières disparaissent, je veux seulement faire entendre que les caractères de ces substances n'existent plus : il y a eu transformation de ces substances en d'autres encore peu connues.

« Chez les animaux surmenés, les principes que je viens d'indiquer disparaissent aussi, et l'on a constaté que les muscles fatigués par un exercice exagéré avaient subi dans leurs tissus des modifications profondes, et qu'ils cédaient à l'eau beaucoup plus de principes solubles que les muscles d'animaux à l'état normal.

« Voilà tout ce que la physiologie nous a fait connaître sur la

question qui vous intéresse. Ce sont des notions encore bien vagues, comme vous voyez; cependant je suis convaincu que, si l'on fait des expériences directes, on arrivera à une explication scientifique des phénomènes que la pratique a révélés. Il y a certainement des différences dans la rapidité de la modification des chairs suivant la nature des animaux, leur âge, la saison, et surtout suivant le genre de mort. Pour les mammifères, j'ai constaté que la mort par asphyxie est une des morts qui font disparaître le plus vite les matières glycogènes.

« Dans les derniers faits que vous m'avez communiqués, j'ai vu que les morues qui meurent dans l'eau sont plus mauvaises que celles qui meurent dans l'air. Cela doit tenir à ce que l'asphyxie arrive autrement, ou peut-être aussi à ce qu'il y a imbibition des tissus, ce qui est une cause d'altération très rapide. »

Ce lumineux exposé de la doctrine met quiconque veut faire des expériences en état de se rendre compte des phénomènes qui se dérouleront sous ses yeux. M. Claude Bernard espère que les expérimentateurs seront nombreux, et quand j'ai appelé son attention sur les effets des divers genres de mort du poisson, il a pénétré du premier coup d'œil les conséquences éloignées d'une amélioration qui, si peu qu'elle ajoutât à la valeur de chaque unité, produirait sur l'ensemble une énorme richesse; mais il a attaché bien plus de prix encore aux avantages physiologiques qui résultent pour l'homme lui-même d'une alimentation plus substantielle et plus salubre. Si telles doivent être les conséquences de l'introduction d'un procédé simple et facile dans la pratique de nos pêcheries, jamais amélioration ne survint plus à propos. De toutes les conquêtes que les nouveaux traités de commerce assurent en France à l'Angleterre, celle dont elle s'applaudit le plus est la réduction de 40 à 10 pour 100 des droits sur les poissons frais ou salés de l'étranger. Elle calcule avec joie que cette mesure sera la ruine de nos pêcheurs de l'Océan, et par conséquent un notable affaiblissement de la population maritime des rivages opposés aux siens. Cette joie lui est assurément permise; mais c'est à nous de ne négliger aucun moyen de relever nos braves pêcheurs de la Manche de la rigoureuse condition qui leur est faite à partir de 1861. Un accroissement de la valeur du produit de leur pêche, acquis au prix d'un peu plus de soin dans la préparation du poisson, les aiderait certainement à se défendre de la concurrence anglaise. Cet adoucissement n'est pas le seul qui puisse leur être offert; mais il suffit de leur patience et de leur résignation pour la propagation d'un procédé éprouvé dans leur voisinage, et l'on ne sait nulle part aussi bien que parmi eux que, pour être aidé par le ciel, il faut commencer par s'aider soi-même.

Auprès des souffrances qui attendent nos matelots, faut-il parler de

celles des poissons? Pourquoi pas? Les poissons ne sont-ils pas des créatures douées de sensibilité, et s'ils n'ont pas la parole, n'est-ce pas une raison de plus de la prendre pour eux? Sydney Smith, le grand humoriste anglais, dénonça un jour à son pays une association nombreuse, comptant des affiliés dans les classes les plus respectées de la société, et qui s'était constituée uniquement pour accrocher des animaux vivans à des crampons aigus et se réjouir au hideux aspect des convulsions et des tressaillemens de ses victimes. Aussitôt un cri d'indignation retentit d'un bout à l'autre de l'Angleterre, et on somma le dénonciateur de donner des indications précises sur une bande de cannibales dont la seule présence déshonorait le pays... Il répondit qu'il avait entendu désigner le club des pêcheurs à la ligne, et l'agitation qu'il avait excitée se termina par un long éclat de rire.—Je voudrais avoir le talent et le crédit de Sydney Smith pour plaider la cause de créatures que nous livrons si mal à propos aux souffrances de longues agonies : c'est à nos dépens que nous les faisons ainsi souffrir, et la question posée sur la mort du poisson intéresse notre égoïsme autant qu'elle devrait toucher notre pitié.

V. — PHOSPHATES ÉGARÉS.

« Seigneur, lit-on dans la Bible, vous avez tout disposé dans ce monde par mesure, par nombre et par poids (1). » Cette expression si précise de l'organisation de l'univers est restée pendant trois mille ans sous les yeux des hommes comme un livre fermé. Le premier, Newton ouvrit le livre et marcha, par la généralisation des faits mécaniques les plus vulgaires, à la découverte des lois de la pondération des corps célestes; Laplace, après lui, condensa les conditions de l'équilibre du système planétaire dans des formules d'une si rigoureuse justesse qu'en les appliquant de nos jours à quelques observations éparses, on détermine les orbites des astres inaperçus dont il affirmait l'existence. La lumière qu'a jetée l'astronomie dans les profondeurs du ciel, la chimie la porte aujourd'hui dans les mystère de la composition des corps. C'est aussi par poids et par mesure que se combinent les élémens des corps, et quelques-uns de ces élémens, indispensables aux fonctions de la vie, ne se remplacent ni ne se suppléent dans l'économie animale. Libres, ils sont en suspension dans l'air, dans les eaux, ou latens dans le sein de la terre : les organes des plantes et des animaux ont une merveilleuse aptitude à les saisir dans le courant des molécules assimilables et à s'en approprier ce qui est nécessaire à leur existence; ils les transforment

(1) Omnia in mensura et numero et pondere disposuisti (*Sap.* xi, 21).

en leur propre substance, puis les restituent quand la tâche est remplie soit directement à d'autres êtres, soit au réservoir commun. Ainsi la vie circule dans les deux règnes animés de la nature, attirant dans chaque être les élémens qui sont à sa portée, mais impuissante à les créer, et, suivant le degré auquel sont satisfaites ses exigences d'absorption, l'individu prospère, s'étiole ou meurt. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des populations; les alimens de la vitalité se raréfient et disparaissent quelquefois dans de vastes contrées, et quand les faits physiologiques qui se rapportent à ces vicissitudes seront mieux connus, les défaillances et l'extinction de races et d'empires qui n'ont plus de place que dans l'histoire seront probablement expliquées.

Parmi les substances nécessaires au maintien et à la transmission de la vie, une des plus essentielles est le phosphore. C'est aux combinaisons dont il est la base que les ossemens doivent leur solidité, et les races la faculté de se perpétuer. Des animaux exclusivement nourris d'alimens dépourvus de phosphore s'affaissent sur leur trop faible charpente et sont inhabiles à se reproduire. Des terres épuisées de phosphore ne portent que des plantes imparfaitement nutritives, et les plus riches ne conservent leur valeur qu'à la condition de recevoir dans les engrais l'équivalent de ce qui leur en est enlevé dans les récoltes; atteintes sans cela d'un appauvrissement progressif, elles descendent à une impuissance à peu près complète d'alimenter des espèces fortes et nombreuses. Les voyageurs qui parcourent la Sicile sont frappés de l'inertie actuelle du territoire qui fut le grenier de l'antique Rome : c'est que les sels vitaux dont ce territoire était si largement doté ont été emportés dans les blés dont s'est nourrie pendant plusieurs siècles la populace insolente et vénale de Rome. Rome n'est pas la seule capitale où se soit organisée cette déperdition d'un des principes de la vie. En ce moment même, le célèbre chimiste Liebig traite de l'appauvrissement du sol de la Grande-Bretagne et met en relief, par des calculs irréfutables, la rupture de l'équilibre entre ce qu'il perd et ce qu'il reçoit de sels fécondans. C'est en vain que l'Angleterre va chercher du phosphore dans le guano des îles de l'Océan-Pacifique et dans les ossemens humains qu'elle déterre sur les champs de bataille de la vieille Europe : elle ne remplace pas ce que lui ravit la convergence des déjections de la seule ville de Londres vers le lit infect de la Tamise. On pourrait faire des calculs analogues sur les égouts de Paris et dire quelle part de la fertilité de la France s'écoule chaque jour dans la Seine par des conduits qui devraient servir à féconder nos champs. Les villes sont, aux yeux de la chimie, des espèces de suçoirs qui dépouillent, particulièrement dans les grains et les viandes qu'elles consomment, les campagnes des principes de leur fertilité

et ne leur en restituent qu'une faible part. Les bases immédiates de l'alimentation vont ainsi se rétrécissant de plus en plus.

Malgré tout ce que nous ignorons et tout ce qui nous échappe dans les élémens de la vitalité des végétaux et des animaux, des observations précises sont faites sur les absorptions et les déperditions des populations urbaines : elles se résument dans ce fait redoutable, que les eaux courantes, quel qu'en soit le volume, dépouillent perpétuellement la terre ferme des sels solubles dont elle est garnie pour les transporter à l'Océan. Que deviennent ces principes de vie quand ils sont noyés dans la masse des eaux du globe? Il ne nous est pas toujours interdit de l'entrevoir. Souvent, au milieu des nuits les plus sombres, la mer resplendit de lueurs mystérieuses, les lames se panachent au loin de flammes dorées, les avirons font jaillir sous les eaux qu'ils refoulent des faisceaux d'étincelles et s'émergent en ruisselant de perles lumineuses, le sillage du vaisseau tourbillonne à perte de vue en reflets ardens. Cette phosphorescence de la mer provient d'animalcules microscopiques qui s'amoncellent en nuages dans l'Océan comme les vapeurs aqueuses dans l'atmosphère, et dont chaque mètre cube d'eau peut contenir un milliard. Les poissons s'imprègnent des substances vitales dont sont composés ces infusoires : les uns les saisissent au passage dans les eaux douces, les autres vont les chercher dans les profondeurs marines, et c'est ainsi qu'ils sont les plus phosphorés de tous les animaux. La pêche rapporte donc à la terre quelques parcelles des phosphates que soutirent continuellement de sa surface ou de son sein les lois de l'écoulement des eaux, et l'on s'en aperçoit à la vertu prolifique des populations ichthyophages. Cette circonstance place la pisciculture et la pêche sous un jour auquel on n'a peut-être pas accordé jusqu'ici toute l'attention qu'il mérite, et si les considérations qui précèdent sont fondées, le développement de la production du poisson serait pour la nation quelque chose de plus qu'un moyen ordinaire d'alimentation ajouté aux ressources qu'elle possède déjà.

On peut conclure des notions acquises sur l'action du phosphore dans l'économie animale que la multiplication du poisson est au premier rang des entreprises propres à corriger la fatalité de l'affaiblissement des populations, et que peu d'industries rendent à l'agriculture un service plus réel que celle qui, recueillant dans les pêcheries les débris de poisson, les convertit en engrais et reporte dans les champs un principe de vitalité qui s'en était échappé. Pour être moins algébriquement démontrées que les lois auxquelles obéissent les corps célestes, les lois qui limitent les forces des nations suivant les forces productives du sol ne sont ni moins positives ni moins rigoureuses; les équations jouent un grand rôle dans le monde

physique, et quand une partie des termes qui les composent échappe à la faiblesse de notre vue, il ne faut point croire que l'équation n'existe pas. La matière ne se crée point, elle se déplace, elle se transforme, et les élémens de la vie sont en transfusion perpétuelle entre le règne animal et le règne végétal. Dieu accorde quelquefois à l'intelligence humaine la faculté d'en diriger les migrations, et si l'aménagement de la pêche est un moyen d'ajouter si peu que ce soit aux forces de notre pays, sachons compléter l'œuvre de la Providence.

VI. — POLICE DE LA PÊCHE.

L'action de la nature a sans doute une très grande part dans les résultats à espérer ou à craindre des entreprises d'empoissonnement des eaux courantes; mais la législation et l'administration en ont une aussi: elles contrarient ou secondent le développement spontané de la production, et, suivant qu'elles sont éclairées ou aveugles, elles font naître dans des circonstances naturelles identiques l'abondance ou la stérilité. Cette étude ne serait donc pas complète, si les institutions qui régissent parmi nous la pêche y étaient laissées à l'écart.

La pêche en eau douce s'exerce, à l'égard de la propriété, dans trois conditions différentes : — dans les étangs, dans les cours d'eau navigables ou flottables, et dans ceux qui ne le sont pas.

La mieux caractérisée de ces conditions est celle de la pêche des étangs. Ces *garennes d'eau*, comme on les appelait au moyen âge, sont partout une création de l'industrie de l'homme; elles s'emplissent ou se vident à volonté. La production du poisson alterne avec celle des grains ou des fourrages, et l'autorité publique n'a pas plus à s'en mêler que de l'ensemencement des champs. Compris dans le domaine privé, les étangs ne sont pas assujettis à d'autres règles que celles du droit civil, et cela ne les soustrait pas plus que toute autre propriété aux lois sur la salubrité publique.

Dans les eaux courantes, la pêche est subordonnée à d'autres principes. Celles qui ne sont ni flottables ni navigables sont soumises par leur nature et par les lois générales du pays à des servitudes considérables et bien justifiées au profit des riverains; mais elles ne sont pas pour cela leur propriété, et parmi les circonstances qui en témoignent est le classement cadastral du lit de ces eaux parmi les surfaces non imposables. Les eaux courantes, qui dans leur ensemble et leur solidarité abreuvent, rafraîchissent le territoire et alimentent son système de communications le plus naturel, font en principe partie du domaine public, et c'est pour cela qu'il appartient à l'état de régler tous les travaux de dérivation

ou d'emprunts de forces motrices qui peuvent en affecter l'écoulement. Une logique rigoureuse pourrait conclure de ces caractères des cours d'eau que la pêche en appartient à l'état; mais comme dans la distribution de la justice l'exagération du droit tourne à l'injustice, de même dans les affaires économiques le raisonnement abstrait qui ne sait pas s'arrêter devant l'autorité des faits conduit à des résultats absurdes. La pêche dans de simples ruisseaux serait tout à fait impraticable pour l'état, et si elle ne l'était pas, elle lui coûterait infiniment plus qu'elle ne rapporterait. Le droit de l'état sur le poisson qui vit dans ces ruisseaux ne pouvant s'exercer, ce poisson n'appartient à personne : il est un gibier dont la capture vaut titre de propriété; mais, les riverains étant seuls en possession de l'accès des eaux qui coulent au travers de leurs terres, ils y jouissent en fait de la pêche. Le droit de police de la pêche est ici tout ce que peut et doit se réserver l'état; il est une partie intégrante du droit de police des eaux, et il implique le devoir de garantir, dans la mesure prescrite par l'intérêt public, le bon aménagement d'une production qui entre pour beaucoup dans la richesse sociale. Ce devoir est d'autant plus obligatoire que, pour lever les obstacles nombreux mis à l'empoissonnement des eaux courantes, et même pour en assurer la fécondation, l'administration n'a besoin de blesser aucun droit privé.

Les cours d'eau ne sont navigables ou flottables qu'à la condition de réunir un volume liquide suffisant et d'offrir des rives accessibles à tous : *cunctis undamque auramque patentem.* Ces caractères sont ceux du domaine public dans toute son amplitude, et le service auquel sont affectées les eaux comporte alors une surveillance et des soins administratifs continus. Dans ces conditions, le droit de pêche de l'état devient aussi facile à exercer en fait qu'il est incontestable en droit, et aucun des revenus publics n'est assis sur des bases plus légitimes. Le produit financier de cette pêche n'en est pourtant pas le côté le plus important : les ressources qu'elle offre à l'alimentation publique, l'influence qu'elle exerce sur l'empoissonnement des affluens, ne sont pas moins à considérer que le revenu direct, et si l'organisation administrative de la pêche ne répondait pas à ce but élevé, elle serait défectueuse.

Telles sont les bases du droit de l'état à la propriété d'un côté, et de l'autre à la police de la pêche dans les eaux courantes; mais, le droit mis hors de question, l'exercice en est-il fécond ou stérile? Est-il placé dans les mains les plus capables de développer notre richesse ichthyologique? Faut-il rester dans les anciens erremens ou chercher de nouvelles voies? C'est aux faits qu'il appartient de répondre, et de l'exposé de ce qui est ressortira peut-être l'indication de ce qui devrait être.

La célèbre ordonnance de 1669, consacrant des usages dont l'origine se perd dans la nuit des temps, a conféré la police et l'administration de la pêche en eau douce à l'administration des *eaux et forêts*, qui n'est plus de nos jours que l'administration des forêts. En confiant à la même surveillance et aux mêmes soins ces deux branches de la richesse sociale, nos pères ne faisaient que transporter dans la législation la connexion qui existe dans la nature entre la conservation des bois et l'alimentation des sources (1), et par une déduction beaucoup mieux justifiée ils virent dans la police de la pêche une annexe inséparable de celle des eaux. L'administration des eaux et forêts avait alors une prépondérance qui allait jusqu'à lui donner, sous le nom de *tables de marbre*, des conseils et des tribunaux spéciaux; elle seule était armée pour faire respecter certaines parties du domaine public, et d'ailleurs les travaux hydrauliques étaient si peu multipliés qu'ils n'étaient l'objet d'aucune gestion séparée. Les administrations publiques se pourvoyaient d'ingénieurs comme aujourd'hui d'architectes et de médecins. François Ier faisait construire des places fortes par Léonard de Vinci, et Colbert, quand il voulait faire exécuter un travail d'utilité publique, appelait, si ce n'est M. de Vauban lui-même, un de ses secrétaires, ainsi que l'on nommait les ingénieurs placés sous ses ordres. Ce régime d'incertitude se maintint pendant tout le règne de Louis XIV et la première moitié du suivant; mais l'accroissement des travaux réclamant de nouveaux instrumens, l'administration des ponts et chaussées fut constituée en 1740. On lui déféra la police des eaux; seulement, par une singularité dont notre histoire administrative offre peu d'exemples, on perdit de vue, en modifiant une disposition importante de l'ordonnance de 1669, le principe d'unité sur lequel on l'avait fondée. Les eaux passaient sous un régime nouveau, et le poisson qu'elles contenaient resta sous l'ancien. La pêche fut-elle laissée par mégarde dans les attributions des forêts, ou bien craignit-on d'affliger les protectrices en crédit de quelques jeunes offi-

(1) Un sol dépouillé ne conserve pas sa fraîcheur comme celui que protége un manteau de verdure. S'il est en pente, les pluies d'orage le ravinent, l'entraînent, finissent par mettre à nu le roc sur lequel il repose, et les eaux, au lieu d'imbiber les végétaux et de s'infiltrer dans le sein de la terre, se précipitent en torrens à la surface. Il en est autrement dans les pays de forêts. L'action des bois s'exerce au moment et à la suite de la chute des pluies; elle n'est pas moins puissante sur les circonstances météoriques qui en précèdent la formation. L'attraction exercée sur les nuages par les sommets des montagnes et les grandes forêts est partout manifeste, et dans les temps de brouillard, aux heures des rosées, on voit dans les massifs d'arbres chaque feuille distiller la goutte d'eau produite par les vapeurs qui se condensent à sa surface. L'air est ainsi déchargé en détail par les grands végétaux d'une partie des eaux que feraient ruisseler les orages. C'est ainsi que des cours d'eau réguliers vivifient les contrées boisées, et que les montagnes dénudées n'ont que des torrens alternativement débordés ou desséchés. La comparaison entre le bassin de la Garonne et celui de la Durance met en relief cette vérité.

ciers forestiers? Peu importe : c'était souvent par des raisons de cet ordre que se décidaient dans les conseils de Louis XV des affaires beaucoup plus importantes. La puissance des faits accomplis est quelquefois si grande dans notre pays que, lorsque les finances se réorganisaient sous le consulat, le bizarre enchevêtrement d'une police de la pêche séparée de celle des eaux fut maintenu. La loi du 14 floréal an x a laissé à l'administration des forêts l'affermage de la pêche dans les eaux navigables et flottables. Les effets de cette complication ne pouvaient être bons nulle part : ils devaient l'être moins qu'ailleurs sur les eaux artificiellement navigables. L'immixtion d'agens forestiers parmi les agens de la navigation, qui, les yeux toujours ouverts sur l'eau, ne devaient pourtant rien voir de la pêche, était inutile toutes les fois qu'elle n'était point nuisible. Un décret du 23 décembre 1810 fit passer aux ponts et chaussées la régie de la pêche dans les canaux, et une décision ministérielle de 1831 assimila sous ce rapport les tronçons de rivières canalisées aux canaux. Cette fois encore on restait à moitié chemin dans l'application d'un principe indivisible. Quoi qu'il en soit, 4,975 kilomètres de lignes navigables furent de la sorte détachés du domaine ichthyologique de l'administration des forêts, qui conserve encore la police de la pêche sur 6,820 kilomètres d'eaux courantes, dont la police propre appartient d'ailleurs à l'administration des ponts et chaussées.

Une carte de la France que j'ai sous les yeux distingue par des teintes opposées les eaux, soit navigables, soit flottables, où la police de la pêche est confiée ici à l'administration des forêts, là à celle des ponts et chaussées. Rien n'est si propre que la bigarrure officielle de ce document à mettre en relief les anomalies qui naissent de l'absence de tout principe dans un partage d'attributions. Prenons un exemple au hasard. De Digoin à Briare, la Loire est côtoyée par son canal latéral sur une longueur de 191 kilomètres; les deux lignes navigables sont le plus souvent en vue l'une de l'autre. Le personnel chargé de l'entretien du canal y règle les conditions et y surveille la pratique de la pêche. Sur le lit adjacent de la Loire, il y a aussi un personnel chargé des travaux hydrauliques et de la police des eaux; mais il lui est interdit de regarder au poisson, et ce soin appartient à un autre personnel, celui qui régit les forêts étagées à quelques lieues de là, sur les pentes montueuses du Morvan. Dans les rivières canalisées, telles que le Doubs ou la Saône au-dessus de Gray, les tronçons alternatifs du lit naturel et du lit artificiel ressortissent à des fonctionnaires, à des directions générales, à des ministères différens... Fort heureusement les uns ni les autres ne se préoccupent outre mesure de l'aménagement de la pêche, sans quoi l'on n'entendrait parler que de leurs débats.

Une commission composée de personnages éminens dans le conseil d'état, les forêts et les ponts et chaussées, a été chargée d'examiner le projet de transférer au corps des ponts et chaussées seul la police tout entière de la pêche. Elle a fait sur cette question un rapport très développé; mais il paraît que ses instructions lui prescrivaient de s'occuper beaucoup des mérites respectifs des deux corps savans engagés dans le débat, et fort peu du poisson. Elle a conclu, avec des ménagemens qu'on ne saurait trop louer, si l'on fait abstraction des intérêts de la pêche, au maintien de l'organisation actuelle, en y ajoutant « l'établissement d'une commission mixte permanente composée de membres de l'administration des ponts et chaussées, de membres de l'administration des forêts et de membres de l'Institut. » — « Cette commission, dit-elle, délibérerait sur les questions qui diviseraient les deux administrations; elle empêcherait les dissentimens de dégénérer en conflits, et ferait leur part légitime aux intérêts opposés des deux services (1). » Suivant une mode qui tend à dégénérer en usage dans les commissions, cette conclusion a été prise à la majorité d'une seule voix; mais on ne saurait méconnaître combien une réunion dont faisaient partie le directeur-général des forêts et le directeur-général des ponts et chaussées a fait avancer la question d'organisation en déclarant avec cette fermeté de conviction que deux services qui concourent à une œuvre commune ont des intérêts opposés! Mon respect pour les corps savans ne m'eût jamais permis d'être aussi sincère.

J'ai hâte de sortir des questions de personnes dans lesquelles s'est attardée la commission, et, pour en finir sur ce point, je n'ajouterai qu'un mot : « L'administration des forêts, a-t-on dit, ne prétend concourir avec le corps des ponts et chaussées que dans une science modeste et expérimentale qui rentre dans le cercle de ses études et ne requiert pas les hautes applications du calcul différentiel. » Si la direction générale des forêts s'imagine que tous les ingénieurs se souviennent d'avoir appris à l'École polytechnique le calcul différentiel et intégral, elle est dans une grande erreur; mais, pour que l'argument eût une portée, il faudrait qu'il résultât de la connaissance de cette forme de calcul un obstacle à se connaître aux conditions de l'empoissonnement des eaux courantes, et l'obstacle n'existe pas même pour de grandes choses qui rentreraient bien plus directement dans le service forestier. C'est un ingénieur des ponts et chaussées, Brémontier, qui le premier a fixé par le boisement les dunes mouvantes du golfe de Gascogne, et depuis 1789

(1) Rapport du 25 novembre 1859 à M. le ministre des finances et à M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

ses successeurs ont caché sous une forêt le quart de la surface de ces sables inertes. Si le corps des forêts veut entrer en partage des attributions des ponts et chaussées, il serait mieux venu à lui disputer le boisement des dunes, en prouvant qu'il le ferait avec plus d'économie et de succès, qu'à s'obstiner à retenir la police de la pêche, où le mérite incontesté de ses membres reste néanmoins impuissant à faire le bien. J'ai tenté, pour rendre cet examen moins incomplet, d'obtenir de l'administration des forêts quelques renseignemens sur les procédés et les résultats effectifs de sa gestion. On m'a répondu avec une parfaite courtoisie que cette communication ne pouvait être faite sans une autorisation de M. le ministre des finances lui-même. Je l'ai demandée le 16 août 1860, et elle ne m'a point été accordée. Voilà comment, sur des faits financiers qui, dans d'autres temps, étaient mis à la portée de quiconque voulait s'instruire, j'en suis réduit à quelques chiffres du budget (1). L'augmentation que ces chiffres proclament (581,023 fr. en 1859 contre 470,658 fr. en 1847) correspond à peu près à la dépréciation de la valeur monétaire, et le revenu peut être considéré comme stationnaire; mais, pour avoir le produit net, il faudrait déduire du produit brut les frais de surveillance et d'administration qui portent exclusivement sur le contingent des forêts, ces frais étant nuls sur les lignes confiées aux ponts et chaussées. De plus favorisés feront peut-être ces calculs.

Quand on voit en Écosse le duc d'Athol sextupler en un petit nombre d'années le produit des pêcheries considérables de ses domaines, on ne peut se défendre d'un peu de défiance sur l'efficacité de notre organisation. Pour juger des procédés employés, regardons au bassin du fleuve que Joseph II appelait la veine cave de la France. La Loire est classée parmi les rivières navigables à partir du confluent de l'Arzon, près Vorey, à quatre lieues au nord du Puy. De ce point à la limite méridionale du département de Saône-et-Loire,

(1) Le produit de la location de la pêche dans les eaux navigables ou flottables a été :

En 1847 de.....	470,658	francs.
En 1848 de.....	469,526	—
En 1849 de.....	471,350	—
En 1850 de.....	508,759	—
En 1851 de.....	526,397	—
En 1852 de.....	525,016	—
En 1853 de.....	518,945	—
En 1854 de.....	514,035	—
En 1855 de.....	510,701	—
En 1856 de.....	501,620	—
En 1857 de.....	493,540	—
En 1858 de.....	515,645	—
En 1859 de.....	581,023	—

Ces treize lignes, extraites des comptes de l'administration des finances, sont tout ce qu'elle a publié en treize ans sur la pêche.

elle a, dans les départemens de la Haute-Loire et de la Loire, 187,700 mètres de développement. Cet espace est divisé en trente-six cantons de pêche; il était affermé en 1857 au prix total de 5,689 francs, d'où il suit que l'étendue moyenne du canton est de 5,214 mètres, et le produit de 158 francs. L'aménagement de la pêche peut, tout le pays le sait, recevoir dans ce bassin des améliorations qui réagiraient sur tout le fleuve. Les riverains les plus âgés n'ont nul souvenir que l'administration des forêts en ait réalisé ou étudié aucune, et les recherches que j'ai pu faire moi-même comme membre d'un conseil-général ne m'ont appris que le vide absolu des archives locales. En fait, l'administration des forêts n'a jusqu'ici manifesté d'autre pensée que celle de diviser à l'excès les cantons de pêche, pour accroître le nombre des concurrens aux adjudications et affermer de petites parcelles *à l'écorchée*, comme on dit, dans les environs de Paris, des locations de terrain à l'enchère. Le régime appliqué à la Loire est celui de toutes les rivières de France. Grâce à l'uniformité prescrite pour le commode exercice de la centralisation, on risque peu de s'égarer en jugeant du tout par la partie, *ex ungue leonem*, et l'on peut parier à coup sûr que l'aménagement administratif de la pêche est dans les watteringues de Dunkerque absolument le même que dans les eaux qui descendent des Alpes. Quoi qu'il en soit, une exagération de fractionnement à peine admissible dans l'exploitation du sol devient condamnable dans l'exploitation des eaux, où une solidarité réelle existe entre des domaines distincts. L'amoindrissement irréfléchi des cantons de pêche arrête chez les fermiers toute pensée d'améliorations. On ne maintient ainsi que l'appauvrissement des eaux, tandis que la brièveté des baux pousse à l'épuisement systématique des ressources de l'avenir (1).

Quand on compare l'état actuel de l'empoissonnement de nos eaux courantes à l'état passé ou à celui de cours d'eau analogues de quelques pays voisins, on se sent pénétré d'une double conviction : si l'appauvrissement contemporain est manifeste, la possibilité de faire renaître, d'accroître même beaucoup l'ancienne richesse, ne l'est pas moins. La décadence dont nous souffrons vient de loin, et il serait injuste de s'en prendre aux hommes vivans ou à l'une des générations qui les ont précédés. L'administration forestière n'a jamais possédé plus d'hommes instruits et zélés qu'aujourd'hui; mais on ne peut pas invoquer son action sur des lieux où elle ne saurait être présente, la revêtir d'une autorité incompatible avec sa destination

(1) Ces vérités paraissent comprises dans le bassin de la Saône, et plusieurs fermiers des cantons voisins de Mâcon essaient en ce moment même de former une association dont l'étendue promettrait des améliorations importantes : si l'on dit vrai, M. Vicaire, aujourd'hui directeur-général des forêts, serait très favorable à ce projet.

et la charger de travaux pour l'exécution desquels il lui faudrait se transformer en corps d'ingénieurs constructeurs, c'est-à-dire cesser d'être administration forestière. Telle est pourtant l'extrémité à laquelle il en faudrait venir pour la mettre en état d'opérer la restauration de la pêche amoindrie.

Dire que le personnel forestier n'a d'organisation forte que dans les régions boisées, que son service le retient ordinairement dans les pays de montagnes, que les eaux vont grossissant à mesure qu'elles descendent de leurs sources et se rapprochent des bords de la mer, où les forêts sont clair-semées, qu'ainsi la puissance de ce personnel est pour le service de la pêche en raison inverse des besoins; ajouter qu'au contraire le personnel des ponts et chaussées est réparti pour le service ordinaire sur toute la surface du territoire, et que sur tous les points où il y a des eaux à contenir, à discipliner, à aménager, il s'accroît de ce qu'on est convenu d'appeler le service extraordinaire, ce serait prouver que la pêche sera infiniment mieux surveillée et à beaucoup moins de frais par les ingénieurs des ponts et chaussées que par les officiers forestiers. Malheureusement, dans nos habitudes administratives, pour conclure à une réforme qui doit blesser des amours-propres, il faut de beaucoup plus fortes raisons.

La pêche en général, et la plus précieuse de toutes, celle des poissons voyageurs en particulier, a été principalement ruinée par les travaux hydrauliques établis en travers des cours d'eau navigables ou non. Les barrages de prise d'eau des moulins, des usines, des canaux de dérivation, sont absolument infranchissables pour beaucoup d'espèces de poissons, et le sont souvent pour la truite et le saumon, malgré les hauteurs auxquelles ils s'élancent. Les eaux s'épuisent alors en amont des obstacles, parce qu'elles ne sont plus ravitaillées, et en aval par suite de l'éloignement instinctif du poisson pour les parages où il est privé de la faculté de circuler, mais surtout par l'extinction progressive du frai. A Dieu ne plaise que, pour assurer l'empoissonnement, les barrages soient abaissés, les forces motrices nécessaires à l'industrie réduites, les surfaces arrosées rétrécies, les canaux de navigation desséchés! Ce serait sacrifier les grandes choses aux petites. Cependant, pour concilier ces intérêts opposés en apparence, il ne s'agit que d'adapter aux barrages, suivant leurs formes et leurs hauteurs, des couloirs ou des bassins gradués qui facilitent au poisson le passage entre deux plans de niveaux différens. Il a suffi d'un procédé si simple et si peu dispendieux pour remettre le saumon en possession des nombreux cours d'eau qu'il abandonnait dans la Grande-Bretagne. Il ne saurait en être de même chez nous, tant que cette disposition ne sera pas obligatoire dans les nouveaux règlemens de prise d'eau dont le conseil

des ponts et chaussées prépare chaque année plusieurs centaines. Elle devra être aussi ajoutée aux règlemens de toutes les prises d'eau existantes : aucune en effet, quelque autorisation qu'elle ait reçue, ne cesse d'être soumise au droit de police de l'état; l'exercice d'un droit est limité par le droit d'autrui, et nulle usine ne peut prétendre abolir la pêche dans les eaux qui l'alimentent. Les premiers barrages à rendre praticables au poisson voyageur sont, il est superflu de le remarquer, ceux que l'état a lui-même fait construire, dans l'intérêt de la navigation, sur les cours d'eau où la pêche est affermée à son profit. De l'exécution de cette opération datera dans chaque bassin le repeuplement des eaux désertées. C'est vainement que l'atelier d'Huningue répandrait des œufs de saumon dans toutes les rivières de France, si les saumons eux-mêmes ne pouvaient pas les remonter et les descendre, s'y établir et s'y succéder. Si de plusieurs obstacles mortels pour l'empoissonnement un seul doit être maintenu, autant vaut laisser subsister tous les autres et renoncer à toute amélioration sérieuse; mais, si l'on veut reconstituer la richesse ichthyologique du pays, il faut aborder avec résolution et poursuivre avec persévérance le rétablissement de la circulation du poisson dans toutes les eaux. Cette entreprise embrasse toute la superficie du territoire et implique les solutions des problèmes les plus variés de l'hydraulique. Par qui ces problèmes seront-ils résolus? Qui présidera aux constructions nouvelles? — Poser ces questions, c'est faire voir que, pour entrer dans les conditions les plus essentielles du repeuplement des cours d'eau, il faut sortir du domaine de l'administration forestière.

Des faits d'un autre ordre, plus simples et non moins dignes d'étude, sont également hors de la portée de l'organisation actuelle. Bien des cours d'eau qui descendent à l'Océan sans être navigables au-dessus de la montée des marées sont ou du moins ont autrefois été fort riches par leurs pêcheries. Telles sont les rivières de la Bretagne et de la Normandie, d'où le saumon se trouve aujourd'hui exclu par des travaux inconsidérés. Faut-il, pour le plaisir de repeupler ces eaux par les mains des officiers forestiers, remanier toutes nos lois sur les attributions administratives, placer sous la juridiction de ces fonctionnaires estimables des provinces où il n'y a point de forêts, et les employer à des études pour lesquelles ils sont essentiellement incompétens? Ou bien, lorsque les bassins seront éloignés de toute résidence forestière, ira-t-on recourir, pour les affaires locales de la pêche, à des agens lointains, quand les ingénieurs des ponts et chaussées, qui les traiteraient beaucoup mieux, sont tout voisins? — Évidemment non. — Il faut changer les attributions, ou persister dans l'état de stérilité actuel.

Sur les rivières partiellement navigables, les questions sont un

peu plus compliquées, et les dommages plus grands. Il y existe pour l'empoissonnement une étroite solidarité entre la partie navigable du cours et la partie supérieure qui ne l'est pas. On ne peut pas conserver la richesse d'un tronçon de rivière quand les eaux qui l'alimentent sont livrées à la dévastation. Les poissons voyageurs qui remontent de la mer aux sources pour y frayer sont, tant qu'ils demeurent dans les cantons affermés, sous la protection des agences forestières; mais cette protection s'arrête à la limite de la navigation, et, dès qu'elle cesse, le premier venu peut interdire le passage aux poissons, ruiner les frayères, et frapper ainsi le bassin tout entier de stérilité. Ceci n'est malheureusement pas une supposition gratuite faite pour éclaircir une proposition; c'est une réalité qui se reproduit en tête de toutes les eaux navigables. Pour rendre la police de la pêche efficace, il faut y transporter la continuité qui existe dans la condition naturelle des eaux : rien n'est plus aisé si l'on y emploie les ingénieurs des ponts et chaussées qui ont la police universelle des eaux, et rien ne l'est moins avec les officiers forestiers, car ce sera principalement en interdisant les travaux nuisibles pour en faire exécuter de favorables qu'on déterminera un bon aménagement de la pêche dans les eaux supérieures. Ce serait une grande erreur que d'imaginer qu'il s'agit ici d'un médiocre intérêt. A ne considérer que le bassin de la Loire, la Mayenne au-dessus de Laval, la Sarthe au-dessus du Mans, le Loir au-dessus de La Chartre, la Vienne au-dessus de Chatellerault, l'Indre et la Creuse dans tout leur cours, le Cher au-dessus de Saint-Amand, l'Allier au-dessus de Brioude, la Loire au-dessus de Vorey, sont, malgré la puissance de leurs eaux, sans aucune police de la pêche, et l'on peut comprendre quelle réaction exercent sur les parties navigables les déprédations commises en amont. Ce qui est vrai du bassin de la Loire l'est également de tous ceux entre lesquels se partage le territoire français. L'administration des forêts est radicalement impuissante à rétablir l'équilibre et à reconstituer la richesse ichthyologique dans ce vaste ensemble; celle des ponts et chaussées, au contraire, réunit tous les moyens d'action désirables.

La rareté progressive du poisson dans nos eaux courantes est le résultat d'un vice d'organisation administrative qui paraît suffisamment ressortir de l'exposé des faits; les besoins croissans de l'alimentation publique prescrivent impérieusement aujourd'hui le repeuplement de ces mêmes eaux. Trois dispositions qui ne peuvent être appliquées sans le concours de la législature sont indispensables pour atteindre le but. La première est la réunion de la police de la pêche à la police des eaux, et sa translation de l'administration des forêts à celle des ponts et chaussées. Un instrument intelligent, énergique, efficace, sera de la sorte créé pour

l'accomplissement des travaux et la poursuite des mesures dont l'expérience fera reconnaître la nécessité. La transmission du service une fois opérée, le rétablissement de la circulation du poisson entre les sources des rivières et la mer deviendra facile et rapide; les barrières qui l'arrêtent s'ouvriront graduellement, il reprendra possession des domaines d'où nous l'avons exclu, et l'abondance s'avancera sur les pas de la liberté. Enfin la nature ne fait rien qu'avec le temps : il en faut surtout aux germes pour se déposer, se développer, se reproduire, et le repeuplement des eaux ne saurait s'effectuer régulièrement, s'il était sans cesse troublé. C'est donc une condition essentielle de succès que la pêche puisse dans l'occurrence être temporairement interdite d'une manière absolue dans des bassins entiers. Il faut une interdiction absolue, non-seulement à cause des rapports qui existent entre des espèces de poissons dont les unes sont nécessaires à l'existence des autres, mais aussi parce que l'abus est trop près de l'usage dans les prohibitions partielles pour que celles-ci soient efficaces. Les eaux courantes ont encore plus besoin de temps de jachère que les terres, ou plutôt leur repos ressemblerait à celui dont jouit la forêt en attendant la maturité des coupes, le sol arable entre la semaille et la récolte, l'étang pendant les deux années ordinairement consacrées à la croissance du poisson.

Le droit d'interdiction absolue implique naturellement le droit de défenses analogues à celles qui, d'après la loi sur la chasse, s'appliquent à la vente et à la circulation du gibier. Il serait prématuré d'entrer dans aucun détail sur les objets des interdictions. Une faute très commune dans l'administration française est de décider sans savoir : il n'y a plus, a-t-on dit, parmi nous d'aristocratie que celle des gens en place, et beaucoup de fonctionnaires croient, avec les marquis de Molière, que les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris. Le brevet donnât-il l'aptitude et le savoir, il faudrait, dans les questions de l'ordre de l'empoissonnement, faire des enquêtes approfondies : ces recherches n'ont pas moins d'avantage pour les populations, à qui elles montrent qu'on ne leur demande rien que de profitable pour elles, que pour l'autorité, à qui elles donnent le sentiment de l'utilité de son action. Tous les règlemens à faire doivent d'ailleurs se fonder ici sur la connaissance approfondie des faits naturels, et c'est une science à laquelle personne ne peut prétendre complétement.

Les eaux étant partagées entre le domaine public et le domaine privé, et la propriété du poisson étant un accessoire de celle des eaux, l'autorité publique et l'industrie individuelle interviennent séparément ou simultanément dans toutes les affaires d'empoissonne-

ment et de pêche. Leur action n'est toutefois salutaire qu'autant qu'elle est en harmonie avec des lois encore imparfaitement connues de la nature. La richesse sociale que constitue le poisson d'eau douce a donc besoin, pour se développer, du concours des sciences naturelles, de la législation et des intérêts particuliers. Il n'est pas probable que ces trois bases s'élargissent suivant des rapports toujours réguliers; mais il est certain que toute extension de l'une réagit sur les deux autres, et il n'en faut pas davantage pour qu'avec le temps le succès de l'œuvre commune soit assuré.

L'administration d'un grand état s'expose à d'étranges mécomptes lorsqu'elle méconnaît, dans son organisation, les connexions et les disjonctions qui se fondent sur l'essence même des choses qu'elle doit régir. C'est, à en juger par les résultats, ce qui est arrivé quand on a séparé la police de la pêche de celle des eaux. On a de la sorte compliqué ce qui était simple, rendu difficile ce qui était aisé, stérile ce qui était fécond. Le lien est rompu entre la pensée et l'action : la première nécessité est de le rétablir, et, si l'on aspire à de grandes choses, de saisir un instrument capable de les opérer. Cet instrument existe, c'est le corps des ingénieurs; mais il faut le mettre en état d'agir.

L'industrie privée a fait ses preuves dans l'exploitation des étangs; des voies nouvelles s'ouvrent devant elle aujourd'hui : elle saura les trouver, et n'a besoin que de liberté pour aller au-delà de ce qu'elle peut promettre.

Reste la part de la science : celle-là n'a pas d'autres limites que celles des secrets de la nature. Les voyageurs qui gravissent les montagnes voient, à mesure qu'ils s'élèvent, l'horizon s'étendre autour d'eux : tels seront ceux qui pénétreront les mystères de l'ichthyologie; mais ils ne doivent pas se contenter du bonheur de voir et de sentir : il s'agit ici d'une science pratique à créer, d'erreurs et d'exagérations à condamner, de vérités à mettre en relief. A toute science qui se crée, il faut un foyer vers lequel convergent les observations éparses, où soient contrôlés et expliqués les faits nouveaux, où s'élaborent les méthodes, et qui enfin réfléchisse au loin les lumières acquises. C'est ainsi que s'est formée la chimie moderne. Le Collége de France avec son laboratoire d'éclosion, sa réunion d'hommes supérieurs, le voisinage du Muséum d'histoire naturelle et ses relations étendues, c'est là un foyer tout préparé pour la pisciculture, comprise dans son acception la plus étendue, et il ne manque qu'une organisation pour diriger de ce côté les bras et les intelligences.

J.-J. Baude.

LE GÉNÉRAL

SIR ROBERT WILSON

COMMISSAIRE ANGLAIS AU CAMP RUSSE

PENDANT LA GUERRE DE 1812

Narrative of Events during the Invasion of Russia by Napoleon Bonaparte and the Retreat of the French army, — 1812, — by general sir Robert Wilson. K. M. T. Edited by his nephew and son in law, the Rev. Herbert Randolph. M. A. London, Murray, 1860.

Sur ce radeau du Niémen où Napoléon et Alexandre cherchèrent à cimenter, aux dépens de l'Europe effrayée, une alliance qui eût englouti pour bien longtemps les libertés du monde entier, — à la porte même de l'étroite enceinte où se débattaient de si grands intérêts, — un jeune homme, revêtu de l'uniforme des Cosaques de la garde, et dont l'immobile physionomie semblait attester qu'il ne comprenait pas un mot de cet entretien en langue étrangère, prêtait cependant une oreille attentive et notait précieusement jusqu'à la moindre parole échangée. L'Angleterre écoutait ainsi ce que la France et la Russie avaient à se dire. Ce prétendu Cosaque, cette sentinelle impassible sur laquelle aucun des deux interlocuteurs couronnés ne daignait abaisser un regard, c'était un militaire intelligent et brave, transformé ce jour-là, il faut bien le dire, en espion politique, et qui n'a jamais songé à désavouer ce rôle. C'était sir Robert Wilson.

Entré au service en 1793, à seize ans, sous les auspices personnels de George III, il avait fait ses premières armes l'année suivante

contre la France révolutionnaire. L'empereur d'Autriche François Ier l'avait décoré d'une médaille militaire, de la croix de Marie-Thérèse, et doté d'une baronnie autrichienne. Capitaine en 1796, il n'était rentré en Angleterre que pour s'enquérir du service le plus actif et le plus propre à mettre en relief sa dextérité courageuse, ses talens d'ordre composite. Il n'était pas de l'étoffe solide, unie, un peu grossière, dont se font les « simples soldats » (ceux-là mêmes qui ont dans leur giberne le bâton de maréchal). Plus délié, plus retors, moins scrupuleux sur le chapitre de la loyauté stricte, de l'honneur intraitable, Robert Wilson était un aventurier militaire, propre à servir d'agent politique, et sous l'uniforme duquel on pouvait cacher au besoin un diplomate de hasard. Ces capacités ambiguës, ces rôles mixtes ont quelque chose de déplaisant. On n'aime pas à trouver sous la cuirasse un artisan d'intrigues et un rapport chiffré dans la sabretache d'un hussard. Ceux qui emploient ainsi des hommes « à double tranchant » se refusent à les avouer hautement, hésitent même à leur décerner les récompenses destinées à des services rendus en pleine lumière, sans déguisement et sans masque. Signalé par sa bravoure aventureuse (1), associé à tous les exploits d'un des corps d'élite de l'armée anglaise, major (par achat) dès la première année du siècle, ayant servi déjà en Belgique, en Irlande pendant l'insurrection, dans la Méditerranée, en Égypte, au Brésil, devant le cap de Bonne-Espérance, sir Robert Wilson n'était encore que lieutenant-colonel quand il débuta comme diplomate, sous les ordres de lord Hutchinson, envoyé à Berlin, et avec lequel il faillit, pour la troisième fois de sa vie, périr en mer, dans les eaux du Cattegat. De Memel, où ils débarquèrent ensemble, lord Hutchinson l'envoya en qualité de commissaire anglais au quartier-général de l'armée russe. Tantôt à ce poste, tantôt au milieu des armées autrichiennes, renouant de son mieux les fils à chaque instant brisés des coalitions du Nord, il avait fait toutes les campagnes qui précédèrent la paix de Tilsitt. A Preiss-Eylau, à Heilberg, à Friedland, il assistait, témoin impassible de ces grands massacres; il y représentait l'Angleterre, impérieuse, exigeante, demandant compte de ses subsides, et dans ses balances rigoureusement exactes pesant, comme Shylock, la livre de chair humaine contre l'once d'or.

Nous venons de le voir sur le radeau de Tilsitt écouter aux portes.

(1) Robert Wilson était de ce fameux « peloton » qui tenta, lorsque Pichegru marchait sur Bortel, d'enlever le quartier-général de l'armée française. Quelques aides-de-camp, le secrétaire de Pichegru, plusieurs gendarmes, furent pris, et, nonobstant la poursuite acharnée de plusieurs régimens de cavalerie, emmenés jusqu'aux postes avancés de l'armée anglaise.

De là, il court à Saint-Pétersbourg; de Saint-Pétersbourg, chargé de dépêches, il s'embarque pour Londres. A peine arrivé, Canning le réexpédie à l'empereur Alexandre avec un message confidentiel; puis, quelques jours après son retour en Russie, lord Granville le renvoie en toute hâte à Canning. Alléché par l'espoir d'envahir la Finlande suédoise, Alexandre allait déclarer la guerre aux Anglais, et, avant tout autre, Robert Wilson avait eu vent de cette trahison imminente. En cette occasion, il fit des prodiges. Le gouvernement russe, voulant assurer à ses courriers une priorité fort essentielle, avait tout exprès retardé de trente-six heures l'envoi des passeports réclamés par le diplomate anglais. Celui-ci pourtant, servi par la neige qui tombait en abondance, devança (d'une demi-heure seulement) le courrier russe dépêché à Stockholm. Cette demi-heure lui suffit pour combiner avec un courrier anglais les moyens de retarder encore son antagoniste. Le plan réussit à merveille, et Robert Wilson, après avoir donné l'éveil au gouvernement suédois, courut à Gothenbourg, où il obtint du gouverneur de la ville un embargo de quarante-huit heures sur tous les navires du port. Lui-même, après s'être ainsi ménagé une avance considérable, s'embarquait aussitôt sur un brick de guerre. La tempête le repousse vers la côte suédoise; dès qu'elle lui laisse une issue, il part, il débarque et tombe chez le premier ministre à quatre heures du matin. Avant que personne ait pu le voir ou même soupçonner sa venue, le télégraphe joue vers Portsmouth. Cinq heures plus tard, la réponse arrive, annonçant l'exécution des ordres donnés : on avait saisi la frégate *Sperknoï*, chargée des sommes destinées à la flotte russe, et un vaisseau venait d'appareiller, portant à sir Sidney Smith l'ordre d'intercepter la flotte russe et de la conduire dans les ports anglais (1).

En 1808, nous retrouvons l'habile et agile diplomate sous le harnais militaire. Il est aux environs de Torres-Vedras, organisant à grand'peine une légion portugaise. Son grade, comme officier étranger, est celui de *brigadier-general* (général de brigade). A tort ou à raison, dans ses états de services, il s'attribue la gloire d'avoir, en manœuvrant sur la Tormes, sauvé l'armée de La Romana, qui venait de la Galice, d'avoir tenu en échec le maréchal Soult à sa sortie d'Oporto, et empêché de la sorte l'évacuation de Lisbonne jusqu'à l'arrivée de sir Arthur Wellesley. Il se distingua de même en 1809, sous les ordres de ce grand capitaine, et s'il faut l'en croire, ce serait une marche de la légion portugaise, menaçante pour Madrid, qui obligea les Français, après Talavera, d'exécuter ce mouvement en arrière qui

(1) Ces ordres arrivèrent deux heures trop tard à l'amiral anglais. La flotte russe qu'il avait en vue venait de pénétrer dans le Tage au moment où il rompit le cachet des dépêches qui en autorisaient la capture.

permit aux troupes anglaises de franchir le Tage. Cependant l'armée portugaise s'organisant, la légion de Wilson s'y trouva incorporée, et sir Robert, qui semble avoir toujours eu pour le service ordinaire, réglé, hiérarchique, une répugnance d'instinct, s'en revint en Angleterre, où son premier protecteur, George III, le comprit au nombre de ses aides-de camp. Et cependant ce militaire éminent, cet agent politique si utile, n'avait pas gagné un grade; il n'était encore (dans l'armée anglaise bien entendu) que lieutenant-colonel. Il n'a obtenu qu'en 1836 le brevet qui lui donnait un régiment à commander (1) : singulière anomalie qui appelle des explications, et ces explications sont en effet promises, mais encore ajournées.

Quoi qu'il en soit, le nouvel aide-de-camp n'était pas homme à s'accommoder d'une charge purement honorifique. Au mois de mai 1810, il offrait ses services à lord Wellesley (le frère de lord Wellington). Au mois d'août, on lui déclarait qu'ils étaient acceptés; mais seulement vers la fin de novembre 1811 il reçut la nouvelle de sa promotion dans ce qu'il appelle lui-même « un service spécial. » De nouveaux délais arrêtèrent encore l'essor de son impétueuse ambition. Il ne reçut une mission précise et définie que le 26 mars 1812. Elle lui était donnée par lord Castlereagh, qui l'envoyait à Constantinople avec le « rang et la paie » de brigadier-général dans l'armée royale, et une attribution extraordinaire de 1,000 livres sterling (25,000 francs) par an pour frais et débours. On lui annonçait qu'il partirait avec M. Liston, nommé ambassadeur de sa majesté britannique auprès de la Sublime-Porte, sous les ordres duquel on le plaçait, et avec lequel il devait correspondre uniquement. « On a pensé, on espère, ajoutait le ministre, que votre expérience militaire, jointe à la connaissance toute particulière que vous avez des armées russes et de beaucoup d'officiers supérieurs dans ces armées, vous rendront utile à M. Liston, que vous aurez à renseigner sur l'état et les dispositions de ces troupes, ainsi que sur la marche des événemens militaires. » Les termes de ce programme, la sécheresse des formules qui l'accompagnent, sont à nos yeux tout à fait caractéristiques, et confirment ce que nous avons déjà dit sur l'estime dans laquelle sont tenus les exécuteurs dociles de certains mandats, fort utiles cependant et fort périlleux, mais dont l'acceptation implique on ne sait quel sacrifice de la dignité personnelle.

Arrivé à Constantinople à la fin de juin 1812, Robert Wilson y fut retenu tout un mois, à sa grande irritation; mais un firman lui était indispensable pour la mission qu'il allait remplir. Enfin le 27 juil-

(1) Voyez la lettre de félicitations du comte Cathcart, citée tout au long dans l'*Appendix* du livre qui nous occupe. — Sir Robert Wilson venait d'être nommé colonel du 2e hussards.

let, la veille même de l'arrivée d'Andréossi, qui venait au nom de Napoléon travailler à faire rompre le traité de Bucharest, il quitta Péra, chargé par l'ambassadeur britannique de voir à Schoumla le grand-vizir, à Bucharest le congrès, et enfin l'amiral Tchichagov, promu après la paix au commandement de l'armée russe dite *de Moldavie*. Depuis l'ouverture des hostilités entre la Russie et l'empire ottoman, aux premiers jours de 1807, c'était le cinquième chef investi de cette importante mission (1). Grâce aux révélations d'un éminent historien, on sait quelles idées nourrissait ce général aventureux et d'un tour d'esprit si particulier. Tchichagov, sans s'inquiéter autrement des dangers que l'invasion française pourrait faire courir à son pays, avait rêvé une alliance offensive avec les Turcs, qu'il voulait conduire, réunis aux troupes russes, contre les provinces illyriennes, peut-être même contre l'Italie. N'ayant pu les engager dans cette étrange alliance, il avait imaginé une pointe sur Constantinople, qui pourrait bien, si on l'occupait provisoirement, être conservée à la Russie dans les arrangemens prévus de la prochaine paix. L'empereur Alexandre s'était ému de cette brillante perspective, et nous avons, grâce à M. Thiers, la lettre curieuse où il ajourne plutôt qu'il ne les décourage les visées chimériques de son audacieux lieutenant (2). Dès lors cependant « un sentiment plus juste de la situation présente lui montrait l'Autriche obligée de marcher avec toutes ses forces contre la Russie, dans le cas où elle verrait celle-ci menacer l'existence même de l'empire turc; dans ce cas, Tchichagov serait appelé au nord, du côté de Dubna, où ses troupes, jointes à celles de Tormazov, pourraient marcher du côté de Varsovie, produisant ainsi une diversion très efficace pour les deux premières armées, qui avaient alors devant elles des forces très supérieures. » Cependant Alexandre restait encore indécis entre deux plans qui se présentaient à lui avec des chances égales. La diversion pouvait se faire ou du côté de la Dalmatie et de l'Adriatique, ou par la Podolie, du côté de Varsovie.

Les vues de l'agent anglais étaient plus nettes. Il trouvait au premier de ces plans, secondé par l'amiral Greig, le grand inconvénient d'offusquer le gouvernement turc, auquel il faudrait demander passage, et qui, au lendemain d'une paix toute nouvelle

(1) Le prince Prosorovski, Bagrathion après la mort de Prosorovski, Kaminski après le rappel de Bagrathion, enfin Kutusov après la mort de Kaminski, avaient précédé Tchichagov. Un de nos compatriotes, Langeron, se distingua particulièrement dans ces campagnes de 1807 à 1811.

(2) Lettre datée de Liakov près Polotsk, le 6 (18) juillet 1812. On peut la lire textuellement dans le quatorzième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. XLV, p. 435.

(la paix de Bucharest, du 28 mai 1812, était à peine ratifiée le 19 juillet, au moment où sir Robert Wilson partait de Constantinople), le refuserait certainement. On pouvait sans doute forcer ce passage; mais le faire sans la connivence secrète du gouvernement turc, ou sans une intelligence, également secrète, avec le gouvernement autrichien, ce serait une « aventure » impolitique et hasardeuse. « Je crois, ajoutait-il, que l'amiral (Tchichagov) en a fait l'objet d'une menace en l'air, mais qu'il n'y a jamais sérieusement songé : » en quoi l'agent anglais se trompait du tout au tout, comme on vient de le voir. Un autre souci le préoccupait, et l'on y retrouve la trace de la jalousie britannique que met toujours en éveil le développement maritime des autres nations. « Je ne suis pas compétent, ajoute-t-il par voie d'insinuation, pour décider jusqu'à quel point il convient de rétablir les Russes sur l'Adriatique; mais c'est avec plaisir que j'exécuterai les instructions de M. Liston consistant à dépopulariser ce projet soit à Bucharest, soit à Wilna, jusqu'à ce que la décision de votre seigneurie (ou de l'officier qui commande en Sicile) me soit définitivement connue (1). »

En soixante et dix heures, presque sans quitter la selle, le hussard-diplomate avait franchi la distance qui sépare Constantinople de Schoumla. Il y trouva le grand-vizir Achmet-Pacha, qui, dans une seule journée, lui accorda deux longues audiences. La question à éclaircir était principalement celle-ci : la paix de Bucharest était-elle sincèrement, solidement conclue? Les Turcs regrettaient-ils, désiraient-ils quelques concessions? L'envoyé de Napoléon, Andréossi, qui allait tout mettre en œuvre pour anéantir cette paix si funeste aux projets du conquérant, trouverait-il la Porte inébranlable dans sa bonne foi? Le grand-vizir protesta que rien désormais ne pouvait porter atteinte à la décision qu'il avait prise. Il s'était assuré pendant la négociation avec Kutusov des sinistres projets de partage auxquels la France avait accédé, auxquels même elle avait convié l'Autriche en lui promettant la Servie. Il ne voulait plus croire à cette amitié perfide, démentie par les clauses secrètes de Tilsitt. D'ailleurs la Turquie avait besoin de repos. Quelques années de neutralité lui étaient indispensables pour travailler à sa réorganisation. Certaine de pouvoir se défendre, satisfaite de se voir restituer la Moldavie et la Valachie, que l'empereur Alexandre avait solennellement annexées à ses états, elle renonçait de bonne foi à la Bessarabie et acceptait le Pruth pour la frontière nouvelle des deux empires. Tout au plus demanderait-elle (et sans insister au-delà d'une certaine mesure) que la Servie, alors également aux mains

(1) *Lettre de sir R. Wilson au marquis de Wellesley.* — Péra, 19 juillet 1812.

des Russes, fût évacuée par eux et rendue à la Porte un peu plus tôt que ne l'avait stipulé le traité de Bucharest. « Au surplus, ajoutait Achmet-Pacha, la Turquie n'entrera dans aucune alliance offensive et défensive avec la Russie. Ce serait, au sortir d'une guerre, en provoquer une autre, et celle-ci serait plus redoutable, parce qu'elle nous mettrait aux prises avec les Français. Par le même motif, il est impossible que nous accordions aux troupes russes le passage vers la Dalmatie. » Il ajoutait enfin que la guerre entre la France et la Russie lui causait de vives anxiétés, les succès de Napoléon devant inévitablement tourner contre la Turquie. « Cette manière de voir, ajoutait l'agent britannique, doit l'amener, dans des circonstances données, et alors que l'alliance de la Turquie pourrait être le plus utile, à une coopération tout à fait franche. »

Après avoir reçu ces précieuses assurances, sir Robert Wilson, toujours à cheval, repartit pour Routschouk, où il traversa le Danube, et pour le quartier-général russe, en ce moment à Bucharest. Il y trouva Tchichagov encore un peu inquiet des conséquences que pouvait avoir le mouvement en arrière déjà prescrit par son gouvernement. Les paroles du grand-vizir rassurèrent l'amiral russe, qui ne contremanda point, comme il l'avait projeté, la marche de ses colonnes dirigées vers le Dniester. Le premier corps devait, à son compte, y arriver le 24 août, et le dernier vers le 20 septembre (1). Quant à l'évacuation de la Servie, premier gage de bonne entente avec les Turcs, elle fut consentie sans hésitation.

Nous avons maintenant une idée de l'intrépide et spirituel aventurier, — à la fois soldat et négociateur, — qui, avoué à moitié, mais sans être positivement accrédité, allait jouer son rôle au quartier-général de l'armée russe. A titre plus ou moins officiel, il y re-

(1) Il traversa effectivement ce fleuve à Choczim le 6 septembre avec vingt-sept mille fantassins et neuf mille cavaliers pourvus d'une belle artillerie. Le 18, il rallia, sur la rive droite du Styr, l'armée de Wolhynie, commandée par Tormazov, qui alla peu après (le 30 septembre) prendre, sous Kutusov, la place laissée vacante par la mort de Bagrathion, tué à Borodino; dès le lendemain de la jonction des deux armées, Tchichagov reçut du généralissime russe l'ordre de marcher sur Moscou avec toutes ses forces, c'est-à-dire avec l'armée dite de Moldavie; mais celle de Wolhynie avait subi trop de pertes pour pouvoir continuer à tenir seule la campagne. Schwarzenberg, qui, avec plus de zèle et d'activité, aurait pu l'écraser avant l'arrivée de Tchichagov, puisqu'il avait encore à cette époque vingt-six mille Autrichiens, douze mille Saxons et six mille Polonais, commença son mouvement de retraite dès que la jonction fut opérée. Vivement poursuivi, il traversa le Bug à Opalin et Vladova, non sans perdre environ quinze cents hommes tués ou blessés. Ce premier mouvement rétrograde fut suivi d'autres retraites successives qui ramenèrent le corps confédéré (Schwarzenberg et Reynier) jusque derrière Briansk. Par là se trouvait découverte, à partir du 12 octobre, l'aile droite de Napoléon. L'amiral, heureusement pour nous, jugea convenable de faire reposer ses troupes, et du 10 au 27 octobre resta dans une inaction à peu près complète autour de Brest-Litovski.

présentait l'enviée, la redoutable alliance anglaise, toute récente encore (18 juillet 1812), et par là même investie de tout son prestige. Il y portait la connaissance parfaite du terrain et des hommes, l'aplomb d'un agent rompu aux missions les plus délicates, le coup d'œil militaire acquis dans mainte campagne. Comment ne pas l'y suivre avec quelque intérêt?

I.

La première dépêche de sir Robert Wilson, écrite sur le théâtre de la guerre, fut datée de Smolensk. Il croyait l'empereur au quartier-général de l'armée russe; mais après l'évacuation du camp retranché de Drissa, las du rôle que lui faisait la prudence de Barclay de Tolly, rebuté par ces manœuvres stratégiques qui consistaient à reculer sans cesse, à se dérober, à quitter des positions choisies d'avance, armées, préparées pour le combat, Alexandre était parti de Polotsk, le 18 juillet, pour courir à Moscou et y réveiller l'enthousiasme national qu'il fallait prémunir contre un découragement bien naturel. Depuis près d'un mois par conséquent, Barclay de Tolly manœuvrait sous sa propre responsabilité, opposant aux imprécations dont il était l'objet, aux âpres censures de Bagrathion, aux invectives de Platov, aux rumeurs hostiles, à l'indiscipline naissante de l'état-major, une fermeté passive, une résignation dédaigneuse. De plan bien arrêté, bien préconçu, il n'en avait peut-être pas; mais les nécessités de chaque jour lui inspiraient cette tactique suivie à laquelle, en définitive, les Russes ont dû le salut de leur armée et la ruine de la nôtre. Livrer bataille, c'était, pour Barclay de Tolly, faire anéantir son corps d'armée. Il eût perdu pour le moins autant d'hommes que Kutusov en laissa tuer autour de Borodino, et sacrifier quarante mille hommes au mois de juillet ou d'août, c'était rendre toute résistance impossible pour le reste de la campagne. La marche des Français s'accélérait immédiatement; les événemens se pressaient : ils ne laissaient plus au gouvernement russe le temps nécessaire pour amener en ligne ces nombreuses recrues qui comblèrent plus tard les vides faits dans les rangs de son armée par des combats meurtriers. Nous arrivions plus tôt à Moscou, si tant est que le but de la campagne fût resté le même, ce dont il y a tout lieu de douter. La jonction des forces destinées à manœuvrer sur la ligne de retraite de l'armée française devenait problématique. Bref, toutes les chances étaient bouleversées, et le hasard, ce dieu des batailles, pouvait, une fois de plus, justifier les témérités de l'homme qui lui avait arraché déjà tant de faveurs inouies.

On sait comment s'engagea l'affaire de Smolensk. Barclay de Tolly,

cédant à son entourage et faisant à l'honneur militaire le sacrifice de ses convictions stratégiques, s'était décidé, le 5 août 1812, à reprendre l'offensive contre les Français établis en avant de Vitepsk, sur une longue ligne de cantonnemens. Le lendemain même, Napoléon consultait Davoust sur une nouvelle marche en avant qui, commençant le 10 et le 11, lançait secrètement sur la gauche de l'ennemi une masse de cent soixante-quinze mille combattans. On passait ainsi des bords de la Dvina sur ceux du Dniéper; on franchissait ce fleuve, on le remontait rapidement jusqu'à Smolensk, qu'on enlevait par surprise et d'où l'on débouchait en masse à l'improviste sur la gauche des Russes, désormais tournés et coupés de leur ligne de retraite. Une bataille devenait inévitable, et Napoléon ne demandait qu'une bataille. Le 7 août cependant, c'est-à-dire avant que l'offensive eût été prise par nous, les Russes s'avancèrent contre nos cantonnemens. Le général Sébastiani, selon sa coutume, se laissa surprendre à Inkovo. Sa bravoure et l'aide de Montbrun lui permirent de ramener ses cavaliers, non sans peine, au milieu des bataillons du maréchal Ney (1). Devant ceux-ci, l'offensive russe s'arrête, et dès le 8, Barclay de Tolly s'effraie lui-même de sa témérité. Il croit, sur quelques indices peu concluans, à un changement de front des Français, à une manœuvre pour le tourner par sa droite (justement le contraire de ce que rêvait Napoléon). Étourdi, ébloui, il suspend, heureusement pour lui, l'attaque qu'il avait commencée à regret. Un contre-ordre général pousse les colonnes russes vers la droite, c'est-à-dire du côté où il se croit menacé. Tandis qu'il tâtonne et cherche son antagoniste à l'inverse de la direction prise par celui-ci, la grande armée, dans les journées des 11, 12, 13 août, longe au contraire les bords sinueux et profonds du Dniéper. En avant de Krasnoë, le 14, l'avant-garde française rencontre et refoule dans la ville une division russe placée en observation. Isolée comme elle l'était sur la rive gauche du fleuve, cette division devait être anéantie. Un ravin, un pont rompu, en s'opposant à la marche de notre artillerie, la préservent d'une destruction complète. Elle bat fièrement en retraite sous les charges répétées des cavaliers de Murat, et, jonchant le sol de ses morts, mais nous rendant blessure pour blessure, elle remonte vers Smolensk. Ralentie par sa masse même, la grande armée, qui perdit toute une journée à fêter le 15 août, n'arrive que le 16 en vue de Smolensk. Là, le premier coup d'œil des généraux d'avant-garde (Grouchy et Ney) leur ap-

(1) Dans le récit de sir Robert Wilson, fondé sur les relations de l'état-major russe, l'attaque des cantonnemens de Sébastiani à Molevo Boletto ne fut qu'une méprise du général-hetman Platov, qui n'avait pas été prévenu à temps du changement subit survenu dans les projets de Barclay de Tolly. Il s'écarte en ce point du récit de M. Thiers.

prend qu'il ne peut plus être question d'enlever la ville sainte des Russes par un simple coup de main. Bagrathion, averti, remonte en toute hâte la rive droite du Dniéper, et tout un corps de son armée se renferme dans Smolensk (1). C'était la division Raefskoï accourue jusqu'à mi-chemin de Smolensk à Krasnoë pour secourir la division compromise, celle de Neverofskoï.

Après avoir failli se faire prendre dans l'après-midi du 16, en essayant d'enlever par un coup de main hardi la forteresse pentagonale en terre qui formait une partie de Smolensk, Ney suspendit cette impétueuse attaque pour attendre les ordres et l'arrivée de Napoléon. Seulement, pendant la nuit, les Français se glissèrent en petit nombre dans les trois faubourgs du midi (Milislaul, Roslaul et Nikolskoï), d'où ils durent être délogés à huit heures du matin par une sortie du général Doctorov. Peu après, c'est-à-dire le 17, vers midi, l'état-major impérial et la grande armée arrivèrent sur le terrain. Napoléon, voyant en face de lui la masse des troupes russes (car dans l'intervalle Barclay de Tolly était accouru, lui aussi, au secours de la ville sainte), crut tenir enfin cette bataille qui lui échappait sans cesse. Il déploya ses divisions, sa nombreuse cavalerie, et attendit l'attaque; mais déjà Barclay de Tolly préparait une nouvelle retraite. Par son ordre, dans la nuit du 16 au 17, Bagrathion, avec la seconde armée, c'est-à-dire quarante mille hommes, était allé prendre position sur la route de Moscou et occuper fortement un des gués du Dniéper, à sept verstes en arrière de Smolensk. Pour faire évacuer à Barclay la ville sainte, il suffisait d'un de ces mouvemens de flanc qui, deux ou trois fois déjà depuis l'ouverture de la campagne, l'avaient forcé de décamper sans coup férir. Le compte-rendu de sir Robert Wilson ne laisse là-dessus aucun doute. Napoléon cependant, irrité de voir l'ennemi rester derrière ses murailles, donna le signal de l'attaque. Cette détermination, justifiée par M. Thiers comme la « seule conforme à sa situation, conforme à son caractère, et capable de lui conserver l'ascendant des armes, » lui coûta douze mille de ses plus braves soldats, sans lui donner aucun résultat équivalent. « Il dut les regretter, » dit sir Robert Wilson. Il dut les regretter surtout à Borodino, vingt jours plus tard, lorsque Ney et Murat, du bord du

(1) Autre variante, fournie par sir Robert Wilson. Bagrathion, replacé à Pryka-Vedra par le généralissime, mais rebuté par l'abandon du plan offensif qu'il avait préconisé plus que personne, se résout de lui-même à descendre vers Smolensk, donnant officiellement pour raison que l'eau est mauvaise à Pryka-Vedra, et que la division restée devant Krasnoë se trouve trop isolée. A peine arrivé à Smolensk, il reçoit l'ordre de se diriger sur Nadva, Barclay de Tolly revenant à l'idée de ce mouvement offensif, convenu dès le 5 août, à Smolensk, entre Bagrathion et lui.

ravin de Semenofkoié, lui envoyèrent demander quelques renforts, en échange desquels ils lui promettaient la totale destruction de l'armée russe, renforts que Napoléon n'osa pas leur accorder (1).

Quant à sir Robert Wilson lui-même, sa physionomie se dessine déjà dans cette terrible attaque de Smolensk. Au moment où Poniatowski s'élance pour enlever le faubourg Raczenka et la partie de la ville située à l'est, après que Murat a dispersé la cavalerie russe qui gênait sur ce point la marche de nos soldats, une batterie de soixante canons vient se placer sur le terrain déblayé par le roi de Naples et prendre en enfilade les ponts jetés par les Russes. A l'instant même, sur la rive opposée du Dniéper, une batterie ennemie s'installe en toute hâte, et, prenant la nôtre en écharpe, la force à changer de place. Les ponts se trouvent ainsi préservés et libres. Cette batterie moscovite, c'est l'agent anglais qui l'a placée. Le soir venu, les Russes sont encore en possession de la ville sainte; mais Barclay de Tolly a résolu de l'évacuer pendant la nuit: il envoie sir Robert Wilson constater l'état des défenses. Au dire des généraux qui les occupent, elles subsistent tout entières. Le prince de Wurtemberg, Doctorov, etc., s'engagent à tenir dix jours encore derrière les murailles démantelées, si l'on veut seulement les pourvoir de munitions. Ils avaient chargé le commissaire anglais de faire valoir aux yeux du général en chef l'état désastreux que produirait sur le pays tout entier l'abandon de la ville sainte. « Bah! répondit ironiquement Barclay, rien à craindre de ce côté. J'y ai amplement pourvu. La *Vierge* est sauve (2). Nous l'avons au camp, et c'est elle qui fait aux yeux du peuple toute l'importance de Smolensk. Nous l'emmènerons dans un char de triomphe à la suite de l'armée, avec un bataillon commandé chaque jour pour lui servir d'escorte (3). » Mais Barclay de Tolly se trompait, et il en eut la preuve dès le lendemain, lorsque, les Français étant entrés dans Smolensk, il voulut faire jeter quelques obus sur la ville, que des prisonniers lui représentaient comme encombrée d'artillerie et de caissons à poudre. Les canonniers se refusèrent nettement à commettre l'espèce de sacrilége qu'il exigeait d'eux.

Après Smolensk, et dans leurs premières marches vers Viazma,

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. XLIV, *Moscou*, p. 328. — Il était dix heures du matin, et Napoléon trouvait que « c'était faire agir trop tôt ses réserves. » Avec douze mille hommes de plus, eût-il hésité?

(2) On appelait ainsi un tableau représentant la Madone et regardé comme une sorte de palladium par la superstition moscovite. C'est cette image que Kutusov fit promener dans son camp le 6 septembre 1812 (la veille de Borodino), et qu'il suivait, entouré de son état-major, avec les dehors hypocrites d'une piété de commande.

(3) Dépêche de sir Robert Wilson au comte Cathcart, datée d'Andrievka et envoyée de Dorogobouge le 22 août 1812.

les Russes coururent encore un grand péril. Pour gagner la route de Moscou sans rester exposé au feu de l'artillerie française, qui, suivant la rive opposée du Dniéper, commandait la route directe (celle de Dorogobouge), Barclay de Tolly avait pris des chemins de traverse. Encombré sur ces routes étroites par ses bagages et son artillerie, il pouvait se trouver devancé, coupé. Il faillit l'être à Loubino. Il l'eût été infailliblement, si Ney, lancé à sa poursuite, n'était resté indécis toute la matinée du 19 sur la véritable direction de l'armée russe. Dans l'après-midi seulement, Napoléon survint et lui indiqua le point où devaient se porter ses coups. Ney alors se jeta sur les traces de la division qui devait appuyer les quatre régimens de Cosaques chargés d'occuper le pont de Loubino, c'est-à-dire le débouché de la seconde colonne russe. Il l'atteignit devant le château de Valoutina, où s'engagea l'un des plus sanglans combats de cette sanglante époque. Culbutés deux fois et refoulés d'un plateau à l'autre, les Russes, comprenant qu'il s'agissait du salut de l'armée, se reformaient sans cesse et résistaient vaillamment. Ils étaient cependant écrasés, et le défilé de Loubino allait tomber dans nos mains, lorsque Barclay de Tolly lui-même, averti par la canonnade, accourut avec toute l'arrière-garde, et, se jetant l'épée à la main au milieu des fuyards, les ramena bravement sous le feu. *La victoire ou la mort!* criait-il, et certes il n'y avait guère d'autre alternative. Dans le groupe d'officiers-généraux et d'aides-de-camp qui répétaient ce cri et chargeaient avec le chef de l'armée russe, sir Robert Wilson était au premier rang.

Sa mission cependant n'était pas de combattre, et il n'était là qu'en *amateur*. Aussi presqu'immédiatement après la terrible affaire de Valoutina-Gora quitta-t-il, pour se rendre à Saint-Pétersbourg, l'armée russe, qui reculait toujours, cherchant sur la route de Viazma un nouveau terrain à disputer. En chemin, il rencontra le vieux Kutusov, qui allait prendre le commandement à la place de Barclay de Tolly, devenu *impossible*, comme on dit aujourd'hui.

Vainement la tactique suivie par ce général indécis, mais sage, avait-elle, même au sein de l'état-major, l'appui des meilleures têtes. Contre elle se déchaînaient les passions aveugles, l'orgueil national, la jalousie professionnelle, les ambitions en éveil. Une véritable insurrection couvait dans les rangs supérieurs de l'armée. Ceux-ci voulaient Beningsen pour chef, ceux-là Bagrathion. Les choses en étaient au point que Beningsen, craignant d'être mis de force à la place de Barclay de Tolly, se retirait à quelques marches en arrière du camp pour se dérober aux dangers de cette élection militaire. Bref, cherchant d'un commun accord à faire arriver leurs griefs et leurs vœux aux oreilles du tsar, les généraux russes ne

trouvèrent rien de mieux que de choisir pour interprète un homme sur qui la colère impériale ne pouvait tomber, et dont le témoignage d'ailleurs était à l'abri de tout soupçon. Sir Robert Wilson reçut d'eux et crut pouvoir accepter une mission qui consistait à solliciter l'éloignement du comte Romanzov, regardé comme l'avocat de la paix, le partisan de l'alliance française, à demander surtout la désignation d'un nouveau généralissime, plus décidé, plus vigoureux que celui sous les ordres duquel on avait si longtemps battu en retraite.

Ce mandat singulier, nous ne croyons pas que les historiens en aient jamais fait mention. Rempli comme il le fut, il a pourtant sa valeur, et nous nous reprocherions de laisser dans l'ombre un épisode aussi curieux. Nous nous reprocherions même d'altérer, en l'abrégeant trop, le témoignage historique de sir Robert Wilson. Il parlera donc lui-même, et, sauf quelques modifications de pure forme, c'est son récit qu'on aura sous les yeux. Ce récit, dans le texte original, est à la troisième personne.

« Sir Robert Wilson arriva le 24 août à Saint-Pétersbourg. Il n'y trouva point le tsar, parti en compagnie de lord Cathcart, l'ambassadeur d'Angleterre, pour la ville d'Abo, où il devait trouver le roi de Suède (Bernadotte). C'est alors que furent conclues les négociations qui, moyennant la Norvége garantie à la Suède (l'Angleterre était de moitié dans cette garantie) et 25 millions de subsides, rendaient disponible l'armée russe alors en Finlande, et assuraient le concours d'un corps de troupes suédoises. Elles ouvrirent de plus à Bernadotte la perspective de monter un jour sur le trône de France, car Alexandre déclara au roi de Suède qu'il regarderait ce trône comme vacant, si Napoléon était renversé. — Qui l'aura donc alors? demanda Bernadotte. — Le plus digne, répondit le tsar, accompagnant ces mots d'un mouvement de tête significatif.

« L'arrivée de sir Robert Wilson, les bonnes nouvelles qu'il apportait sur l'état moral et matériel de l'armée russe, contribuèrent puissamment à relever dans la capitale les courages abattus. De vives alarmes y régnaient alors. Les archives, le trésor de l'état, le mobilier des palais impériaux, étaient déjà disposés pour un prochain départ. Comme on le pense bien, sir Robert Wilson ne donna connaissance de ses instructions spéciales qu'aux personnes dont la conformité de vues lui promettait une coopération sincère et utile.

« L'empereur rentra le 3 septembre dans sa capitale. Sir Robert, qui avait déjà dîné plusieurs fois avec les deux impératrices, reçut immédiatement une invitation, et l'accueil qu'on lui fit fut assez cordial pour l'engager à ne point reculer devant les difficultés inhérentes à sa mission. Au sortir de table, le tsar l'emmena dans son cabinet, où la conférence s'ouvrit par le récit détaillé de ce que sir Robert Wilson avait recueilli soit à Constantinople, soit à Schoumla, auprès de l'amiral Tchichagov, et enfin sous les murs de Smolensk. L'empereur, après avoir écouté ces renseignemens, mit

aussitôt la conversation sur les dissensions de l'état-major général. -- Est-il vrai, demanda-t-il, que l'hetman Platov, après l'évacuation de Smolensk, ait dit en propres termes au général Barclay : *Vous le voyez, je n'ai plus qu'un manteau; je ne remettrai plus l'uniforme russe, il dégrade ceux qui le portent?* — Sir Robert Wilson, qui avait assisté en effet à cette étrange scène, ne put démentir le propos rapporté à l'empereur. — Pensez-vous au moins, lui demanda sa majesté, que Kutusov parvienne à rétablir la subordination? — J'ai rencontré le maréchal, répondit sir Robert; il n'ignore pas dans quelles dispositions il va trouver l'armée. Je l'ai complétement instruit de tout ce que je savais moi-même à cet égard, et il m'a supplié de ne rien cacher à votre majesté impériale. C'eût été pour moi, dans toutes circonstances, un devoir sacré; je vais le remplir aujourd'hui, au risque de déplaire, encouragé que je suis par l'idée que mon dévouement ne sera pas méconnu. — Alors, évitant avec soin de nommer les personnages qu'on pouvait regarder comme les chefs du mouvement, sir Robert Wilson exposa dans toute sa gravité la situation où il avait laissé les choses. Il insista, en terminant, sur les périls de l'empire, qui justifiaient, même dans leurs excès, de patriotiques alarmes. Ces alarmes, à leur tour, expliquaient certaines déviations de l'obéissance accoutumée et de passagers empiétemens sur une autorité dont le maintien permanent était au fond le vœu de chacun. Il montra les généraux animés de la plus sincère affection pour l'empereur et sa dynastie, ajoutant que, s'il retirait sa confiance à des conseillers dont la politique était suspecte à leurs yeux, ces mêmes généraux lui montreraient par leurs efforts, par leurs sacrifices, qu'aucun malheur ne pouvait le priver de leurs services ou décourager leur dévouement.

« Pendant cette exposition, l'empereur avait alternativement rougi et pâli à plusieurs reprises. Sir Robert Wilson ayant cessé de parler, il se fit un silence de deux ou trois minutes, et sa majesté se retira vers une croisée comme pour se donner le temps de rendre à sa physionomie, avant de répondre, le calme qu'elle avait un instant perdu. Cependant, non sans quelque effort, le tsar revint vers sir Robert, lui prit la main, et, l'embrassant au front et à la joue, selon l'étiquette russe : « Vous êtes, lui dit sa majesté, la seule personne de qui je puisse entendre un pareil message. Dans une autre guerre, vos services m'ont prouvé que vous m'étiez attaché; ils vous ont donné droit à mon entière confiance. Vous comprenez bien cependant que vous venez de me placer dans une situation vraiment pénible... *Moi, souverain de la Russie* (1), entendre de qui que ce soit un pareil langage!... L'armée cependant se trompe sur le compte de Romanzov : jamais il ne m'a conseillé de me soumettre à Napoléon... J'ai un grand respect pour ce fidèle serviteur, car il est le seul qui, de sa vie, ne m'ait jamais demandé une faveur personnelle. Tous les autres au contraire, en me servant, ont eu pour but d'obtenir ou de l'argent, ou des honneurs, ou quelque avantage, soit privé, soit de famille. Je ne saurais sans motifs sacrifier Romanzov. Revenez pourtant demain; je veux me recueillir avant de vous renvoyer là-bas

(1) Les mots soulignés sont en français dans l'original. — La conversation, du reste, dut avoir lieu dans notre langue.

avec une réponse. Je connais mes généraux et leur entourage. Je suis certain qu'ils entendent faire leur devoir, et je ne crains pas qu'ils aient contre mon autorité des projets concertés secrètement. Pourtant je suis véritablement à plaindre. Je n'ai guère auprès de moi que des gens sans éducation saine, sans principes fixes. Les courtisans de ma grand'mère ont tous reçu l'éducation de l'empire, limitée à l'étude du français, des frivolités françaises, des vices français, du jeu surtout. J'ai donc bien peu de gens sur qui je puisse compter fermement. Des instincts, pas de principes. Je ne dois donc pas céder, si la résistance est possible. Je songerai cependant à ce que vous m'avez dit. » Sa majesté, embrassant de nouveau sir Robert Wilson, le congédia en lui donnant rendez-vous pour le lendemain.

« Eh bien! *monsieur l'ambassadeur des rebelles*, lui dit-il en le revoyant, j'ai réfléchi toute la nuit à notre conversation d'hier, et je pense que vous ne serez pas mécontent de moi. Vous garantirez à l'armée que je suis résolu à continuer la guerre contre Napoléon tant qu'il y aura un Français armé en-deçà de nos frontières. Arrive que pourra, je tiendrai ma parole. Les pires extrémités ne me font pas peur. Je suis tout prêt à emmener ma famille au fond de l'empire, et nul sacrifice ne me trouvera hésitant. En revanche, je n'abandonnerai à personne le droit de choisir mes ministres. Une concession comme *celle-là* entraînerait d'autres demandes plus inconvenantes encore et plus dommageables à ma dignité. Le comte Romanzov ne servira point de prétexte à une désunion, à des différends quelconques; vous pouvez là-dessus être parfaitement rassuré. Tout sera réglé en vue d'éviter qu'il en soit ainsi, mais réglé de manière à ce que je n'aie pas l'air de céder aux menaces, de manière à ce que je n'aie à me reprocher aucune injustice. Dans ces sortes d'affaires, la *manière de s'y prendre* compte pour beaucoup. Qu'on me donne du temps, et tout le monde sera satisfait. »

« L'entretien reprit alors sur la satisfaction à donner à la Turquie pour consolider le traité de Bucharest. Il s'agissait de lui rendre les provinces asiatiques dont ce traité la dépouillait. L'opinion des généraux russes était favorable à cette proposition, car ils n'attachaient aucune importance stratégique aux nouvelles délimitations de territoire, soit pour l'attaque, soit pour la défense. En revanche, les Turcs en mettaient beaucoup à recouvrer leur ancienne frontière. Sir Robert Wilson ne le dissimula point à l'empereur, en lui racontant que le grand-vizir lui avait offert des « bourses » jusqu'à concurrence de 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.), sans parler d'autres faveurs émanées du sultan, s'il réussissait à obtenir cette dérogation au traité. — Que lui avez-vous répondu? demanda le tsar. — J'ai tourné la chose en plaisanterie, comptant bien, lui disais-je, qu'il ne basait pas sa proposition sur le succès d'offres semblables adressées à des diplomates de mon pays... Sur quoi, continua sir Robert, le grand-vizir, poussant un grand *Allah il Allah!* se mit à rire, lui aussi, et me dit qu'à mon premier sourire il avait vu son beau marché à vau-l'eau... — En effet, ajoutait-il, les négociateurs moins scrupuleux ne manquent jamais, en pareille circonstance, d'entrer dans une grande colère,... qu'on adoucit en doublant la somme offerte. — Le tsar, que cette remarque parut égayer, dit à son tour que « les Turcs s'y connaissaient, et qu'il avait appris, aux dépens de sa bourse, ce qu'il en coûtait de vouloir enchérir sur eux..... Ils gâtent le marché,

ajouta-t-il, par l'extravagance de leurs offres, et nous avons tout lieu d'y trouver à dire, car en général nous employons les mêmes agens et les mêmes intermédiaires. »

« Quand sir Robert Wilson assura le tsar que le sultan Mahmoud accomplirait infailliblement les réformes entreprises par son prédécesseur Sélim, Alexandre parut très frappé de cette prédiction, qui devint, soit alors, soit lorsque l'empereur eut rejoint l'armée, le sujet de fréquentes discussions.

« En congédiant sir Robert Wilson après l'avoir comblé de distinctions honorifiques, sa majesté impériale lui renouvela solennellement les assurances qu'elle lui avait données précédemment. « Plutôt que de mettre bas les armes avant la complète évacuation du territoire, disait l'empereur, je laisserais croître ma barbe jusqu'à ma ceinture, et j'irais vivre de pommes de terre au fond de la Sibérie! » Il autorisait en même temps sir Robert Wilson (chargé de suivre l'armée russe en qualité de commissaire britannique) à s'interposer, à intervenir, avec toute l'autorité, toute l'influence que ce titre lui donnait, pour défendre les intérêts de la couronne impériale, toutes les fois qu'il verrait quelque disposition ou viendrait à découvrir quelque plan de nature à leur porter dommage...

« Les impératrices, qui prenaient à cette époque une part active à toutes les transactions ayant pour objet de maintenir l'empereur dans ses dispositions belliqueuses, exprimèrent, chacune séparément, à sir Robert Wilson l'assurance positive qu'elles mettaient dans la fidélité scrupuleuse avec laquelle le tsar tiendrait sa parole. Elles s'engagèrent à faire en sorte que tous ceux des généraux influens qui étaient honorés de leur confiance personnelle ne pussent douter de leurs sentimens à cet égard.

« Au sujet de la Turquie, l'empereur accédait en principe à la cession demandée, pourvu que la Turquie maintînt vis-à-vis de lui son attitude absolument pacifique; mais il ajouta qu'il achèverait cette négociation avec lord Cathcart. Cette information fut communiquée immédiatement à M. Liston, qui représentait l'Angleterre auprès du sultan. Les pourparlers s'ouvrirent ensuite avec lord Cathcart, qui cependant mettait un certain scrupule à choisir, pour obtenir ces sacrifices de la Russie, un moment où l'on ne semblerait plus abuser des revers qu'elle subissait alors. Cependant, à force d'attendre, par pure déférence, l'occasion la meilleure pour la révision du traité de Bucharest, on manqua tout à fait ce résultat, car, dit en terminant sir Robert Wilson, après la retraite de l'armée française, l'empereur éluda toutes les démarches qui furent faites pour le rappeler à cet engagement... »

Telle était cette « inviolable bonne foi » dont l'agent anglais s'était fait le garant si bénévole, et dont il parle encore dans son livre, écrit en 1825, avec un certain respect (1).

(1) Sir Robert Wilson veut bien cependant reconnaître que la Turquie était « en droit de se plaindre. » En effet, la Russie lui devait beaucoup pour avoir repoussé les propositions qu'Andréossi lui apportait au nom de la France. Si elle y eût prêté l'oreille, l'armée de Moldavie eût dû retourner aux bords du Danube, et ce simple résultat aurait pu exercer l'influence la plus décisive sur le sort de la campagne. S'il faut en croire sir Robert Wilson, la Russie depuis lors « a payé sa dette. » Ce fut lorsqu'elle envoya un corps d'armée à Unkiar-Skelessi pour maintenir le sultan contre les attaques de l'armée

II.

Le portrait que sir Robert Wilson trace de Kutusov est d'une irréprochable fidélité. Noble de naissance, élevé encore par son mariage dans la hiérarchie aristocratique, signalé dès ses débuts par une bravoure brillante, blessé plusieurs fois, privé d'un œil, ce vaincu d'Austerlitz avait su garder son prestige. On se disait, pour l'excuser, qu'il avait désapprouvé la fameuse « marche de flanc » à laquelle l'orgueil national voulait à toute force attribuer cet éclatant revers. Il l'avait racheté d'ailleurs par ses succès en Turquie, tout récens alors, et par cette paix qu'il était parvenu à conclure avec le sultan, grâce à l'intervention de la diplomatie anglaise et suédoise. Il avait habité Paris, il aimait les Français; il avait pour Napoléon lui-même une sorte de goût mêlé de méfiance. C'était un « bon vivant, » plein de courtoisie et de ruse, un Grec du bas-empire, alliant l'instruction européenne à l'intelligence souple des Orientaux, préférant les succès de la diplomatie aux risques du jeu des batailles, dont le détournaient d'ailleurs et son âge et ses infirmités. Il avait en effet soixante-quatorze ans. Il était d'une corpulence énorme, et, même sur le champ de bataille, ne pouvait se mouvoir qu'à l'aide d'un de ces petits chariots russes qu'on appelle *droschka*. Tel était le héros alors populaire, tel était l'homme à qui, pour nous servir des expressions mêmes du tsar, « la noblesse russe avait confié le soin de venger l'honneur national et de défendre les restes de l'empire. »

Lié par ses engagemens, soumis aux exigences de l'opinion, il ne pouvait s'empêcher de livrer la bataille que Barclay lui-même, quand il dut résigner son commandement, regardait comme inévitable. Il la retarda néanmoins autant qu'il put, et de Jackovo, où elle devait être attendue par son prédécesseur, il recula le 30 août jusqu'au couvent de Kolotskoï, où il arriva le 2 septembre, et finalement le 3 jusqu'aux champs fameux de Borodino. Là tombèrent, selon M. Thiers, soixante mille Russes, quarante mille selon sir Robert Wilson, qui suppose, un peu gratuitement, notre perte égale à celle de l'ennemi (1). Nous avions tiré soixante mille coups de ca-

du pacha d'Égypte. — Cette *compensation* ne nous paraît pas sérieuse. Ce n'était pas dans l'intérêt de la Turquie, mais au contraire en vue de sa ruine, prévue et désirée, que la Russie agissait alors. Elle savait, elle sait encore que certaines protections sont mortelles, et que la conquête de Constantinople par le pacha d'Égypte pouvait devenir pour l'empire ottoman le point de départ d'une sorte de régénération.

(1) M. Thiers ne la porte qu'à trente mille hommes, puisque, après avoir évalué celle des Russes à soixante mille, il dit en propres termes : « Quatre-vingt-dix mille hommes étaient étendus, etc. »

non, brûlé quatorze cent mille cartouches, et l'armée russe, forcée de quitter ses positions, les abandonnait après tout en bon ordre, défendant encore le lendemain les marais étendus en avant de Mojaïsk.

Sir Robert Wilson n'assistait point à ces scènes atroces. Le récit qu'il en donne ne vaut donc que comme résumé des renseignemens qu'il put recueillir parmi les officiers supérieurs de l'armée russe. Tout naturellement cette narration est empreinte de quelque partialité; mais on peut la comparer utilement avec le récit de M. Thiers et y constater quelques divergences assez notables. Sans multiplier ici des détails stratégiques à peu près incompréhensibles quand on n'a pas les plans sous les yeux, il nous suffira de faire connaître, tels que sir Robert Wilson les rapporte, les mobiles déterminans de chacune des grandes opérations de l'armée russe. Après Borodino, en se rabattant vers Moscou, Kutusov songeait-il sérieusement à couvrir, à défendre cette capitale? Malgré ses protestations quotidiennes, malgré les lettres qu'il adressait chaque jour à Rostopchin et le serment qu'avait obtenu l'inexorable gouverneur d'être prévenu trois jours à l'avance quand le généralissime renoncerait à l'idée de défendre la vieille capitale de la Russie, les historiens ne le croient plus. Sir Robert Wilson est pour le moins aussi sceptique, mais il entre à cet égard dans de curieux détails.

Dès l'arrivée des Russes à Mojaïsk, après Borodino (le 9 septembre), le général Beningsen avait pressé Kutusov de ne pas continuer sa retraite sur Moscou, mais de se porter au contraire avec la masse de ses forces dans la direction de Kalouga. Par là, disait-il, on arrêtait inévitablement la marche des Français sur la capitale, puisqu'on se portait sur le flanc de leur ligne de communication. N'obtînt-on qu'un délai, on donnait ainsi le temps aux renforts d'arriver, aux gens de Moscou d'élever des ouvrages défensifs, à la milice, à la population, de s'organiser et de s'armer. L'armée russe échappait aussi à toutes mauvaises chances. Elle attendait, dans un pays où l'abondance régnait, les recrues, les munitions dont elle avait besoin; en les attendant, elle couvrait Toula, la plus grande manufacture d'armes que l'empire renfermât alors. Ce plan, auquel Kutusov devait revenir quelques jours plus tard, c'est-à-dire lorsque l'armée russe, après l'évacuation de Moscou, avait déjà fait plusieurs étapes au nord-est sur la route de Vladimir, fut rejeté à ce moment, et cette décision, mal entendue pour les Russes, fut en définitive fatale aux Français. Le 13 septembre (1), sur un rapport de Murat,

(1) Napoléon ne quitta Mojaïsk que le 12, après y être entré le 9. Ses souffrances physiques l'y avaient retenu.

qui, placé à l'avant-garde, ne voyait plus devant lui que de la cavalerie russe, Napoléon crut un moment que l'ennemi, se dérobant derrière ce rideau de cavaliers, avait précisément exécuté le mouvement conseillé par Beningsen. Un ordre émané de lui arrêta toutes les colonnes en marche. Elles ne reprirent leur course vers Moscou qu'après de nouvelles informations, établissant que l'armée de Kutusov était bien tout entière sur la route de cette capitale. Il est donc à peu près certain que, si elle eût marché au midi, Napoléon l'y eût suivie. La campagne changeait de face, et qui sait comment elle se fût terminée?

Quoi qu'il en soit, après une vaine démonstration en avant de l'immense hémicycle formé par la cité moscovite, les bataillons russes, qui étaient venus, disaient-ils, pour la couvrir de leurs corps, la traversèrent indignés et frémissans. Ce fut le résultat d'un grand conseil de guerre tenu le 13 septembre à Fili, et sur lequel M. Thiers donne les détails les plus précis. Sir Robert Wilson n'y assistait pas; mais ce qu'il dit de cette importante délibération ne se rapporte pas absolument avec le récit de notre éminent historien. Il n'y assistait pas, disons-nous, et nous en avons pour preuve certaine un document diplomatique sur les questions soulevées par le traité de Bucharest, document signé de lui et daté de Saint-Pétersbourg le 12 septembre. D'un autre côté, nous le retrouvons, dès la nuit qui précéda l'abandon de Moscou, dans ce beau palais de Voronovo où Rostopchin avait réuni une riche collection d'objets d'art achetés en Italie. Il y était avec Beningsen, Yermolov, etc., et ces notabilités de l'état-major russe y bivouaquèrent ensemble autour d'un feu allumé devant les splendides écuries du château.

« Rostopchin, nous dit le narrateur de cette étrange scène, empêchait tout le monde de dormir par ses plaintes bruyantes contre la mauvaise foi de Kutusov, qui, faute de le prévenir à temps, les avait empêchés, lui et la municipalité moscovite, de donner au monde un grand exemple de *vertu romaine* ou plutôt (se reprenant) de *vertu russe*. « Je ne lui pardonnerai jamais, ajoutait-il (et il a tenu parole); mais ce que je n'ai pu accomplir à Moscou, je prétends le faire ici en incendiant de mes mains cette demeure que je voudrais en ce moment vingt fois plus belle et plus riche. » Prières, instances, raisonnemens, rien ne put arrêter son fanatisme, et le lendemain, quand les escarmouches commencèrent à se rapprocher, Rostopchin entra dans son palais, suivi de ses hôtes, qu'il avait priés de l'accompagner. Sous le vestibule, des torches allumées leur furent mises en main. Au premier étage, en pénétrant dans sa chambre à coucher d'apparat (*his state bedroom*), Rostopchin fit halte un moment et dit au commissaire anglais : « Ceci est mon lit de noces. Je n'ai pas le cœur d'y mettre le feu. Épargnez-moi ce chagrin!... » Nonobstant cette prière, ce fut seulement lorsque Rostopchin eut incendié lui-même tout le reste de l'appartement que le

général anglais crut devoir lui rendre le singulier service dont il l'avait requis. Rostopchin descendit ensuite pour mettre le feu aux écuries, et s'arrêta immobile à contempler ces magnifiques constructions, devenues la proie des flammes. Lorsqu'enfin le beau groupe qui surmontait la principale entrée (modelé d'après celui de Monte-Cavallo) se fut complétement écroulé : *Me voilà content!* s'écria Rostopchin avec un soupir d'amère satisfaction. »

Quelques jours après (le 24), sur la route de Moscou à Vladimir (suivie, non par l'armée russe, mais par un grand convoi dirigé vers Nijni-Novogorod), sir Robert serrait la main de Bagrathion mourant, qui le remerciait de lui avoir apporté, comme suprême consolation, l'assurance que la guerre nationale serait jusqu'au bout soutenue. L'agent anglais était alors revêtu d'un caractère tout à fait officiel. Les croix de Saint-André et de Saint-George, dues à la munificence impériale, brillaient sur sa poitrine. Un jeune lord remplissait auprès de lui les fonctions d'aide-de-camp, et ce jeune homme, le comte de Tyrconnel, était attaché avec le même titre au duc d'York (1).

L'armée russe s'éloignait de Moscou, nous l'avons dit, dans la direction du sud-est; elle était humiliée, découragée. Un seul dédommagement à ses revers, — et quelle âpre consolation! — c'était de voir à l'horizon les fauves reflets de l'incendie qui déjà dévorait la capitale désertée. L'esprit de Rostopchin animait cette foule mêlée de soldats et de citadins fugitifs. Le 14 au soir, elle était à Pauki à quatre ou cinq heures de Moscou. Le quartier-général y passa la journée du 15. Le 16, elle traversa la Moskova, et s'établit sur la rive droite, près de Borovskoï. L'arrière-garde s'était arrêtée à Viesovka. Vintzingerode, avec une petite colonne volante (cavalerie et Cosaques), était en observation sur la route de Saint-Pétersbourg (au nord-ouest de Moscou). Sébastiani, à l'avant-garde de Murat, suivait lentement les Russes, et, se disant chargé d'occuper Viesovka, faisait prier Raëfskoï de lui céder ce poste sans inutiles combats. Chevaux et cavaliers étaient à bout de forces... C'est alors qu'une inspiration subite rappelle à Kutusov le conseil donné par Beningsen. Il voit les inconvéniens et la honte d'une retraite sur Riazan, retraite qui l'éloigne purement et simplement du théâtre de la guerre. Il voit aussi les avantages d'une position où, au lieu de fuir, il a l'air de manœuvrer et de menacer encore. Enfin il est forcé d'écouter les cris de vengeance poussés par les Russes, qui attribuaient encore aux Français l'incendie de Moscou. C'est alors (le 17) qu'il change brusquement la direction de ses colonnes. Elles quittent Borovskoï, et du sud-est marchant au sud-ouest, de la route de Ko-

(1) Le comte de Tyrconnel périt quelques semaines plus tard à Wilna, victime « de son zèle à poursuivre l'ennemi. » *Narrative of Events*, p. 355.

lomna se dirigeant vers celle de Kalouga, elles bivouaquent le soir même à Konstantinovskoï, près de Nekitsh. Deux régimens de Cosaques, laissés tout exprès sur la route de Kolomna, continuent à simuler la retraite, et entraînent derrière eux Sébastiani, qui s'attache à ce fantôme d'armée et le suit jusqu'à Biemel, c'est-à-dire à plus de trente milles (dix lieues environ) (1) au-delà de Moscou. Le 18, le quartier-général russe est à Koutousov, près de Podolsk, et le 19, passant sur la rive gauche de la Pakra, dont ils remontaient jusqu'alors la rive droite, les Russes s'installent à Krasnoï-Pakra, dans le voisinage presque immédiat de notre ligne de communication. L'armée de Kutusov était en effet à vingt-cinq milles anglais (huit ou neuf lieues) de Moscou, et ses avant-postes n'en étaient qu'à cinq lieues. A partir de ce moment, les soldats russes reprennent courage. « Ils comprenaient, dit sir Robert Wilson, la valeur et, pour ainsi parler, la dignité de leur position. » Le sentiment de dégradation qui pesait sur eux s'efface par degrés; la confiance renaît avec l'espoir de combattre encore l'odieux ennemi, le sacrilége incendiaire.

Cependant Murat et Bessières, le premier au sud-est, le second au midi, cherchaient la piste perdue de Kutusov. Le 23, Murat la retrouve. Il remonte la Pakra, qu'il franchit bientôt. Bessières cependant arrivait à Podolsk, puis à Dessna, d'où il repoussait les postes avancés de l'armée russe (2). Napoléon apprend que l'ennemi est dans son voisinage immédiat et que déjà (le 23) les partisans russes de la division Dorokov ont enlevé un convoi de munitions et d'argent sur la route de Podolsk, puis forcé un autre détachement de faire sauter soixante caissons de poudre qu'on amenait à Moscou. Il s'indigne de tant d'audace. Cette espèce d'investissement, cette défensive incommode et provoquante le blesse et l'inquiète. Murat et Poniatowski, par ses ordres, se rapprochent de Krasnoï-Pakra. Beningsen propose de les attaquer. Kutusov, jaloux d'une part et de l'autre fidèle à son système de temporisation, ne s'estime point assez fort pour une telle tentative. Il lève le camp qu'il commençait à retrancher, bat en retraite vers Babenkovo, et, en s'éloignant, ôte à Napoléon la tentation de marcher sur lui, tentation bien naturelle et encore stimulée par les conseils de Davoust. De là, reculant toujours sur Czerikovo, sur Vinkovo, — non sans combattre (3), — Kutusov trouve enfin derrière la Nara une position

(1) « ... Jusqu'à Bromutsy, à vingt lieues au moins, » dit M. Thiers.

(2) « ... Bessières... vint à Podolsk, puis à Dessna, où il rencontra le gros de l'*arrière-garde* russe commandée par Miloradovitch... » (Thiers.)

(3) Une note de sir Robert Wilson (page 177) porte à treize cent quarante et un le nombre des prisonniers ramenés par les Cosaques pendant les quatre premiers jours qui suivirent l'établissement des Russes à Krasnoï-Pakra.

défensive qu'on peut rendre à peu près inexpugnable. C'est ainsi qu'il s'établit à Taroutino le 2 octobre. Là, dans l'abondance, profitant des ressources d'un pays fertile, organisant à loisir les renforts qui lui arrivent de tous côtés, il attendra désormais son heure, l'heure de vaincre, peut-être aussi l'heure de négocier. Un autre traité de Bucharest tentait en effet ce soldat diplomate.

Nous touchons ici à une série de détails que le dernier et le plus complet historien de cette mémorable campagne a imparfaitement éclaircis. Ceux-là seuls ont le droit de nous intéresser. Sur les autres, la lumière est faite, et nous ne pourrions que l'affaiblir en essayant de la refléter. Laissons donc Murat, aux prises avec Miloradovitch, venir s'installer près de Vinkovo, derrière la Czernicznia, et là, en face de l'armée russe, « former ses faisceaux » en attendant la paix dont l'espoir le berce, comme il berce au Kremlin Napoléon lui-même, et Kutusov peut-être sous sa tente de Taroutino.

Ses penchans bien connus, ses habitudes de dissimulation, signalaient le vieux général à la surveillance jalouse de ses collègues et à la défiance toute spéciale de l'agent anglais. Celui-ci, éclairé par sa haine, devinait à peu près la situation de l'armée française, épuisée, menacée de dissolution. Il avait écrit à l'ambassadeur anglais à Constantinople : « L'ennemi serait perdu si le maréchal (Kutusov) le voulait bien. » Et M. Liston lui répondait : « Vos nouvelles ont été les bienvenues. Il ne fallait rien moins pour sauver la Turquie (1). » Ce fut sur ces entrefaites que le 4 octobre un Cosaque arrivant au galop vint remettre à sir Robert Wilson, qui bivouaquait avec Miloradovitch, un billet par lequel Beningsen et d'autres généraux le sollicitaient de revenir immédiatement au quartier-général. « Le maréchal, lui écrivaient-ils, a consenti, et consenti par écrit, à une conférence avec Lauriston. *Elle est convenue pour minuit, au-delà des postes avancés.* »

Se transportant en toute hâte au camp de Taroutino, sir Robert Wilson trouva réunis une douzaine de généraux, Beningsen en tête, et on lui fournit les preuves les plus irréfragables de ce qu'ils appelaient « le complot » de leur commandant en chef. Kutusov devait se rendre sur la route de Moscou, en avant des vedettes russes, et là conférer avec Lauriston sur des propositions apportées au nom de Napoléon. Celui-ci offrait : « la retraite immédiate de toute l'armée d'invasion, qui évacuerait le territoire russe, la convention à cet égard devant aussi servir de base à une paix dont elle ne serait

(1) Allusion à l'influence toujours croissante qu'Andréossi reprenait à Constantinople, aidé par les succès de la grande armée. Il avait obtenu la chute du grand-vizir (Achmet-Pacha), décapité immédiatement selon l'usage, et les deux princes Morusis, aides-négociateurs du traité de Bucharest, avaient eu les mains coupées.

que l'instrument préliminaire. » Les généraux russes ajoutaient que Napoléon lui-même assisterait probablement à l'entrevue, Lauriston ayant prévenu qu'un « ami » l'accompagnerait (1). Le moment était donc venu, selon eux, pour le commissaire anglais d'agir comme mandataire de l'empereur Alexandre, comme délégué par lui et chargé d'intervenir pour protéger les intérêts de la cause nationale. Ils se déclaraient enfin résolus, avec le concours assuré de l'armée, à ne plus permettre le retour de Kutusov, s'il faisait au camp ennemi cette visite mystérieuse. Ils désiraient éviter toutes mesures extrêmes; mais très certainement ils enlèveraient de force l'autorité au vieux maréchal, s'il se montrait irrévocablement décidé à persévérer dans une telle voie. Ne vaut-il pas mieux laisser ici à sir Robert Wilson la responsabilité tout entière de son émouvante narration?

« C'était là une mission difficile, plus difficile peut-être que celle dont le général anglais (2) avait été chargé naguère pour le tsar lui-même; mais il y avait là un de ces devoirs devant lesquels l'honneur ne recule point. — Le maréchal, le voyant entrer, parut déjà ressentir quelque embarras. Il demanda cependant s'il y avait du nouveau à l'avant-garde. Après quelques mots échangés à ce sujet, le général anglais exprima le désir d'une audience tête à tête. Les deux ou trois officiers présens s'étant retirés, le général anglais déclara au maréchal que le motif de son retour au camp était « une rumeur, une vaine rumeur, » qui cependant mettait de tous côtés le trouble et l'inquiétude, et à laquelle il fallait couper court sans retard par une déclaration émanant du maréchal lui-même.

« Dès lors la physionomie du généralissime russe ne laissa aucun doute à son interlocuteur sur la vérité des informations reçues le matin même. Celui-ci continua néanmoins à s'expliquer avec toute la courtoisie possible sur la nature des bruits mis en circulation, et, sans lui demander aucun éclaircissement pénible, s'étudia seulement à lui laisser toute issue ouverte pour le désaveu, le changement de résolution qu'il voulait provoquer. Le maréchal était confus, mais il répliqua d'un ton passablement raide « qu'il commandait en chef l'armée russe et se croyait mieux à même que tout autre de savoir ce que réclamaient les intérêts de cette armée; qu'à la vérité, sur la requête de l'empereur Napoléon, il avait consenti à voir la nuit prochaine le général Lauriston; que cette entrevue devait rester secrète pour éviter toute mauvaise interprétation, toute méprise, tout travestissement des motifs du maréchal; qu'il tiendrait l'engagement pris, écouterait les propositions que le général Lauriston était autorisé à lui soumettre, et conformerait à la nature de ces propositions ses déterminations à venir. » Il alla même

(1) Sir Robert Wilson ajoute en note que « dans le billet adressé par Napoléon à Kutusov pour accréditer Lauriston, il y avait simplement cette phrase : « Ajoutez foi à tout ce qu'il vous dira sur des affaires très importantes. » — *Narrative of Events*, etc., p. 183.

(2) Sir Robert Wilson, parlant à la troisième personne, se désigne presque toujours ainsi.

jusqu'à déclarer qu'il connaissait déjà le caractère pacifique de ces propositions, et qu'elles pouvaient conduire, selon lui, à des arrangemens profitables et honorables pour la Russie.

« Ayant prêté une oreille patiente aux discours du maréchal, le général anglais lui demanda simplement ensuite si c'était bien là sa résolution définitive. — Oui, répondit le maréchal, définitive et irrévocable. Vous-même, en y réfléchissant, conviendrez qu'elle est toute naturelle, si vous prenez en considération l'état de l'Europe, et ce fait important que l'armée russe, bien qu'elle augmente en nombre, n'augmente pas en force, à beaucoup près, dans la même proportion. Souffrez, ajouta-t-il avec une ironie marquée, souffrez que votre affection pour le tsar et pour la Russie l'emporte sur vos sentimens bien connus d'implacable hostilité contre l'empereur des Français. — A ces mots, il parut croire que tout était dit, et désirer que l'entretien n'allât pas plus loin ; mais avec une ténacité tout aussi grande le général anglais persista dans l'exécution de son pénible mandat. Après quelques paroles d'excuses : « Vous voudrez bien vous rappeler, mon prince, lui dit-il, les dernières paroles que votre empereur vous ait adressées au moment où vous quittiez Saint-Pétersbourg : elles vous enjoignaient de repousser toute négociation aussi longtemps qu'il resterait dans le pays un seul Français armé. Vous savez que j'ai reçu la même promesse, vous savez que j'ai mission d'intervenir toutes les fois que cette promesse et les intérêts qu'elle garantit me sembleront être mis en danger par qui que ce soit, *si élevé que puisse être son grade*. Je regrette que mon intervention soit devenue nécessaire ; elle l'est cependant, et vous n'en sauriez disconvenir. Il est inoui dans les annales de la guerre qu'un général soit allé trouver à minuit, en dehors de ses avant-postes, un des chefs de l'armée ennemie, à moins qu'il ne s'agît de communications illicites,... tellement illicites qu'un tiers n'y puisse être employé. L'armée, en voyant le maréchal quitter ses lignes pour aller conclure un traité, pourrait certainement et devrait penser qu'il va négocier contrairement au vœu, aux instructions de l'empereur, instructions sans doute conformes aux ordres que sa majesté a donnés, aux promesses qu'elle a faites. Or tout traité, si spécieux qu'il fût dans sa forme, mettrait en péril les intérêts de l'empire, l'honneur de l'armée russe. Votre unique *point de mire*, maréchal, doit être désormais la destruction totale ou la capitulation de l'ennemi. »

« Le général anglais, développant cette pensée, rappela au maréchal qu'il avait déjà sur le flanc des communications de l'ennemi plus de cent mille hommes, dont trente mille cavaliers, et sept cents pièces de canon en parfait état d'équipement. A peine l'armée ennemie atteignait-elle ce nombre ; sa cavalerie était presque détruite ; son artillerie manquait de chevaux. Faute de fourrages, ces deux armes s'affaiblissaient de jour en jour. La perspective d'une retraite à travers des populations exaspérées et ruinées, jointe aux terreurs d'un hiver menaçant, jetait le trouble dans cette armée démoralisée, etc. En présence de toutes ces considérations, les généraux russes et l'armée qu'ils commandaient se trouveraient infailliblement, — si le maréchal s'obstinait à méconnaître leurs espérances et leurs vœux, — dans la terrible nécessité de se soustraire à son autorité, du moins jusqu'à l'arrivée des ordres du tsar. Quant au général anglais, il serait obligé d'en-

voyer immédiatement à Constantinople, à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg, des courriers chargés de tout faire connaître aux agens diplomatiques de la Grande-Bretagne. Aussitôt tout envoi de secours serait suspendu, toute négociation arrêtée. La Russie, au lieu d'acquérir des droits à la reconnaissance de l'Europe entière, si elle manquait cette occasion d'anéantir Napoléon, se remettrait elle-même dans le péril auquel elle allait échapper, et perdrait avec tout son crédit toutes ses alliances.

« Le maréchal ne cédant point à ces remontrances menaçantes, le général anglais le quitta un instant, mais ce fut pour revenir presque aussitôt avec le duc Alexandre de Wurtemberg (oncle de l'empereur), le duc d'Oldenbourg (son beau-frère), le prince Wolkonski (son aide-de-camp-général); celui-ci, arrivé le matin de Saint-Pétersbourg avec des dépêches, devait y retourner le soir même. On avait choisi d'avance ces personnages pour appuyer les remontrances du général anglais, comme offrant moins de prise aux reproches d'insubordination qu'aucun des autres chefs placés sous les ordres du maréchal. Devant eux, le général anglais répéta presque mot pour mot l'entretien qu'il venait d'avoir avec le commandant en chef de l'armée russe, les déclarations de celui-ci, les objections qu'elles soulevaient. Le duc de Wurtemberg, avec son urbanité ordinaire, manifesta une pleine confiance dans la loyauté du maréchal, ajoutant toutefois que, vu l'état moral de l'armée, son agitation, ses soupçons (dont il pourrait au besoin rendre témoignage), le maréchal ferait bien d'annuler le rendez-vous pris hors du camp russe, et d'inviter le général Lauriston à venir le trouver au quartier-général. Le duc d'Oldenbourg opina dans le même sens. Le prince Wolkonski fit valoir spécialement la connaissance parfaite qu'il avait des résolutions du tsar, manifestées d'ailleurs dans la proclamation adressée par sa majesté au peuple russe après l'évacuation de Moscou (1).

« Après une longue controverse dans laquelle, malgré la politesse étudiée de son langage, le maréchal laissait percer une vive désapprobation des obstacles qu'on entendait mettre à la réalisation de ses vues, il commença pourtant à fléchir. Cependant il arguait encore de ce qu'il ne pouvait rompre un engagement garanti par sa signature écrite. « Mieux vaut cent fois manquer à une telle promesse que la tenir! s'écria le général anglais. En y manquant, vous ne faites aucun tort à l'intérêt général; en la tenant, vous rendez inévitables une foule de calamités publiques. »

« Le maréchal finit par se soumettre à la nécessité. Il avisa par un billet le général Lauriston « qu'il était dans l'impossibilité absolue de se trouver au rendez-vous convenu; » il l'invitait en conséquence à venir, la nuit même, conférer avec lui au quartier-général. Lauriston insista, également par écrit, pour que rien ne fût changé aux arrangemens pris; mais, le maréchal renouvelant son refus, il comprit que quelque obstacle insurmontable paralysait le bon vouloir de Kutusov, et à onze heures du soir, les yeux bandés, l'envoyé de Napoléon fit son entrée dans la hutte occupée par le maréchal. Il y trouva tout un cercle de généraux et, dans ce cercle, le général anglais lui-même, qui lui fut nominalement présenté. La présence de sir

(1) Le texte même de cette proclamation est donné dans l'ouvrage que nous analysons. — *Narrative of Events*, p. 191.

Robert Wilson était significative. Lauriston devina d'où partait le coup qui avait tué en germe la négociation commencée sous de si heureux auspices.

« Tous les assistans se retirèrent cependant l'un après l'autre. Lauriston et Kutusov restèrent seuls. Le premier remit au second une lettre de Napoléon pour Alexandre. Le maréchal aurait bien voulu garder ce détail pour lui seul; mais il fut obligé d'en convenir, la remise de ce document n'ayant pas échappé à tous les regards du dehors. Au fond, le but de la conférence était manqué. Le général français se borna donc à se plaindre des atrocités qui se commettaient journellement sur les prisonniers français. Kutusov les rejetait sur les populations ruinées, exaspérées, humiliées. Il ne pouvait répondre que de ses soldats. Lauriston parlait d'un armistice. « Le temps va bientôt l'opérer de lui-même, disait-il par allusion aux approches de l'hiver. — Soit, répondit Kutusov; mais de ce chef je n'ai aucuns pouvoirs. — Vous nous croyez en plus mauvais état que nous ne sommes, reprit le général français. Gageons que vous spéculez sur nos désastres en Espagne. On vous en a parlé, n'est-ce pas? — Oui, j'en sais quelque chose par sir Robert Wilson, répliqua le maréchal. — Il a ses raisons pour exagérer nos revers. Marmont, il est vrai, nous a compromis par une *bêtise*, et Madrid est en ce moment aux mains des Anglais; mais soyez sûr qu'ils n'y resteront pas longtemps. » Lauriston rejeta aussi l'incendie de Moscou sur le gouverneur de la place, ajoutant cette phrase remarquable : « Un acte de sauvagerie pareil est si peu dans le caractère français, que Londres même, si nous le prenions, ne serait pas brûlé par nous (1). »

Alexandre cependant, instruit de tout ce qui s'était passé et déjà fort irrité, — sans le dire, — contre Kutusov, qui, après Borodino, l'avait effrontément abusé sur l'état de l'armée russe, la certitude de couvrir Moscou, etc., voulut lui en exprimer son mécontentement et arrêter dès le début ces tentatives de pacification, désormais inopportunes. Sa lettre *au prince Michel Larionowicz* (nom patronymique de Kutusov), écrite à ce sujet, confirme la narration de sir Robert Wilson, et mérite d'être citée :

(1) Voyez sur la mission de M. de Lauriston les pages 417 et suiv. du tome XIV de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Elle y est présentée sous un autre jour et avec beaucoup moins de détails que dans le récit de sir Robert Wilson. Après lui avoir assigné la portée que, dans la pensée de Napoléon, elle *pouvait* avoir, M. Thiers dit simplement : « M. de Lauriston partit, le 4 octobre, après s'être fait précéder d'un billet... Il arriva au camp le jour même. Le prudent Kutusov, entouré par les partisans les plus exaltés de la guerre, et notamment par *les agens anglais accourus pour le surveiller*, hésita d'abord à recevoir personnellement M. de Lauriston, dans la crainte d'être compromis... Il envoya donc le prince Wolkonski, etc... M. de Lauriston, offensé de ce procédé, refusa de s'aboucher avec le prince... On courut après lui pour le ramener... Il fut convenu qu'on recevrait le général Lauriston au quartier-général... M. de Lauriston se rendit donc auprès du prince Kutusov et eut avec lui *plusieurs entretiens*... Pour l'armistice, Kutusov se déclara sans pouvoirs. Il proposa d'envoyer l'aide-de-camp Volkonski à Saint-Pétersbourg... Il fut convenu que, sans armistice, on cesserait de tirailler sur toute la ligne des avant-postes, etc. »

« Le rapport que le prince Wolkonski m'a remis de votre part m'a fait connaître votre entretien avec l'aide-de-camp français général de Lauriston.

« Dans la conférence que j'ai eue avec vous au moment de votre départ, et lorsque je plaçai mes armées sous vos ordres, je vous informai de mon ferme désir d'éviter toute négociation avec l'ennemi et tous rapports avec lui qui puissent avoir la paix pour objet. — Maintenant, après ce qui vient de se passer, je dois vous répéter avec la même résolution que je désire voir adopter par vous, dans toute son étendue et dans sa plus inflexible rigueur, le principe posé par moi.

« J'ai aussi appris avec un extrême déplaisir que le général Beningsen a eu une entrevue avec le roi de Naples, et cela sans le moindre motif qui pût le pousser à une démarche pareille. Après que vous lui aurez fait comprendre l'inconvenance de ce procédé, je vous demande *à vous-même* une surveillance active et sévère qui empêche d'autres généraux d'avoir des entrevues avec l'ennemi et de tenir de pareils colloques (1)... »

A ces entrevues dont se plaignait l'empereur, et qui en effet devenaient de plus en plus fréquentes, sir Robert Wilson ne se mêlait jamais, et Murat, qui plus tard le revit à Naples, lui rappelant l'espèce d'affectation avec laquelle il se tenait à l'écart, se reprochait de n'y avoir pas deviné la prochaine reprise des hostilités; « mais j'étais comme l'empereur, ajoutait-il, le fantôme de la paix m'éblouissait. » Le commissaire anglais cependant n'ignorait guère les propos tenus chaque jour, aux avant-postes de Vinkovo et de Taroutino, entre les officiers supérieurs des deux armées, sur une ligne de terrain tacitement neutralisée. Ainsi Murat disait à Beningsen : « Nous avons besoin de la paix, moi surtout, qui ai mon royaume à gouverner; » à quoi Beningsen répondait : « Plus vous avez envie de la paix, moins nous la désirons. D'ailleurs le tsar s'y résoudrait, que les Russes n'en voudraient pas. Et, pour être franc jusqu'au bout, je suis, moi qui vous parle, tout à fait de leur avis. » Murat répliquait : « On vient à bout des préjugés nationaux. — Pas en Russie, répliquait son interlocuteur. Les Russes sont de terribles gens,... ils tueraient sur place tout homme qui parlerait de négocier. » Ailleurs la conversation s'établissait entre le général Korf et un de nos généraux divisionnaires (2). « Nous sommes véritablement fatigués de cette guerre, disait cet officier; donnez-nous nos passeports, et nous partons. »

(1) Nous remarquons au bas de cette lettre, donnée textuellement, et avec la signature du tsar, une date (4 octobre 1812) qui en infirmerait l'authenticité, n'était qu'il peut y avoir confusion, par suite de la différence des calendriers ou même une simple faute d'impression (le 4 pour le 14, par exemple). — Le 4 octobre en effet est le jour où M. de Lauriston vit, à onze heures du soir, le maréchal Kutusov. Il est clair que le tsar ne pouvait, à cette date, avoir reçu avis de cette entrevue.

(2) Sir Robert Wilson donne à ce général un nom qui nous est absolument inconnu.

Korf répondait : « Écoutez, général, vous êtes venus sans invitation,... il faudra vous en aller sans tambour ni trompette. » L'autre sourit d'abord, mais, reprenant son sérieux : « N'est-ce pas une pitié, reprenait-il, que deux peuples faits pour s'estimer se livrent à une guerre d'extermination ? Nous vous ferons nos excuses d'être entrés chez vous, et sur nos frontières respectives nous nous donnerons une bonne poignée de main. — Oui, reprit Korf, je crois en effet que, depuis quelque temps, nous avons acquis quelques droits à votre estime ; mais ne les perdrions-nous pas, général, si nous vous laissions vous en aller l'arme au bras ? » Dans une autre occasion, c'est Murat qui demande à Miloradovitch, en causant, de laisser fourrager la cavalerie sur la droite et la gauche du camp sans la tracasser sans cesse. « Voudriez-vous donc, répond le hardi partisan, nous ôter le plaisir de prendre vos plus beaux cavaliers *comme des poules?* — Soit donc, on gardera les fourrageurs, reprend Murat. — A merveille ; nous ne demandons que des escarmouches, réplique Miloradovitch. » Ils échangeaient ces paroles le 7 septembre ; le 8, les Cosaques enlevaient quarante-trois cuirassiers ; le lendemain, 9, cinquante et quelques carabiniers, ce dont Miloradovitch se hâtait d'avertir Murat.

Le roi de Naples, au reste, n'allait pas tarder à sortir de son éblouissement. Dans la matinée du 17 octobre, cinq colonnes russes, plus une réserve, — en tout quatre-vingt-dix mille hommes environ avec cent quatre-vingts pièces de canon, — quittant les campemens de Taroutino, passèrent la Nara et allèrent au-delà de cette rivière prendre leurs positions d'attaque. Le 18, elles tombaient à l'improviste sur vingt-cinq ou trente mille Français, éparpillés sur un espace de cinq ou six milles. La gauche de ce corps d'armée était séparée du centre et de l'aile droite par un ravin profond et un cours d'eau tributaire de la Nara. En avant de l'aile droite s'étendaient de grands bois qui traversaient la grande route de Taroutino à Moscou, et que, nonobstant cette circonstance essentielle, les généraux français n'avaient point fait occuper. En arrière d'eux, à Spass-Kouplia, cette route formait un étroit défilé, où, dans le cas d'une défaite, ils pouvaient être devancés, écrasés par un ennemi supérieur en nombre. C'est ce qui faillit arriver. Pendant que Beningsen attaquait soudainement l'aile gauche, aussitôt dispersée, Doctorov et Raefskoï se présentaient devant notre centre et notre droite, désormais hors d'état de porter secours à l'aile compromise, et Orlof Denisof, avec une forte colonne volante, tournant la gauche du camp français, allait se saisir du défilé de Spass-Kouplia. Murat, surpris dans son lit, eut à peine le temps de s'habiller pour se jeter parmi ses soldats, qui se débandaient. Il racheta, comme d'ordi-

naire, son imprévoyance par des miracles de bravoure; mais ils eussent été inutiles au salut de son armée, si les Russes avaient agi avec la vigueur et l'ensemble que comportait une entreprise aussi décisive. Par bonheur pour nous, Orlof Denisof, qui avait occupé avec ses Cosaques l'unique issue du champ de bataille, n'y fut pas suffisamment renforcé pour résister au furieux élan de l'armée en retraite, et après une terrible mêlée de cavalerie, — cuirassiers et Cosaques, — à laquelle assistait sir Robert Wilson, Murat et Poniatowski purent gagner Arrinovo. Ils avaient eu deux mille hommes et deux généraux tués (Dery et Fisher); ils laissaient prisonniers un millier d'hommes et un général, une aigle, trente-huit pièces d'artillerie, quarante caissons, tous leurs bagages, et un grand nombre de chevaux réduits à la plus misérable condition (1).

Tel fut le combat dit de Vinkovo, livré au moment même où Napoléon, mettant fin à ses longues perplexités, venait de se décider à quitter Moscou. Il en sortit le 19 octobre comme à regret. C'était son premier pas décisif dans la voie fatale. On eût dit qu'il le pressentait. Sir Robert Wilson est du reste forcé de rendre justice à l'habileté admirable qu'il déploya pour masquer à l'armée russe ce début de la retraite. Kutusov avait pu, après l'affaire que nous venons de raconter, pousser ses avant-postes jusqu'à Vinkovo. Informé jusque-là des moindres mouvemens de l'armée française, il ignora complétement, du 18 au 22, ce qui se passait devant lui, la marche de l'avant-garde française, commencée dès le 16, la sortie de Moscou, effectuée le 19, la jonction à Troitskoie des troupes de Murat et de Poniatowski avec le gros des colonnes en retraite. Le prince de Neufchâtel l'amusait pendant ce temps-là d'une correspondance rétrospective ayant le même objet apparent que la mission de M. de Lauriston. Le 22 cependant, on apprit au quartier-général de Taroutino qu'un corps ennemi venait de s'établir à Fominskoïe, sur les bords de la Nara, c'est-à-dire à quarante verstes ou kilomètres de Moscou. La première idée des généraux russes fut que c'était là un gros détachement, ainsi hasardé pour étendre le rayon dans lequel l'armée française pouvait s'approvisionner, surtout des fourrages qui lui manquaient. Doctorov fut chargé d'aller, avec douze mille fantassins et trois mille chevaux, essayer une surprise, si elle était praticable, et en tout cas vérifier la situation des choses. Il lui était interdit absolument d'attaquer et de provoquer ainsi une bataille où le gros de l'armée russe pût être forcé à s'en-

(1) « ... Vainqueur autant que vaincu,... Murat avait perdu quinze cents hommes environ et tué deux mille hommes aux Russes » (Thiers, liv. XLV, *la Bérésina*, p. 459). Selon sir Robert Wilson, la perte des Russes n'excéda pas cinq cents hommes. Un de leurs généraux les plus distigués, Bagavouth, fut abattu par un boulet de canon.

gager. Pour mieux assurer l'exécution des ordres que lui suggérait sa prudence, le généralissime russe donna pour compagnon à Doctorov le général Yermolov, le meilleur administrateur de l'armée russe, homme d'esprit d'ailleurs, dont un mot célèbre est resté sur les événemens qui nous occupent (1). Sir Robert Wilson ne pouvait manquer à une telle expédition. La place de cet implacable ennemi de l'empire était toujours là où il y avait quelque fatal conseil à donner, quelque inspiration hardie à faire naître. — *I love a good hater*, disait Johnson, le rude pédant. Il se fût, à ce titre, incliné devant son compatriote.

Doctorov se mit en campagne dès le 23 octobre. Le même jour, Miloradovitch avait ordre de se présenter à Voronovo devant Murat, qu'on supposait encore posté sur la route de Taroutino à Moscou, et dont on voulait ainsi détourner l'attention. A Aristovo, sur la route de Fominskoïe, après avoir franchi à peu près douze milles, Doctorov s'arrêta, et, sur les rapports qui lui arrivaient de toutes parts, convoqua un conseil de guerre, dont sir Robert Wilson faisait naturellement partie. L'ennemi était signalé en force (douze mille hommes au moins) à quatre ou cinq milles de l'endroit couvert où la division russe était encore cachée. Fallait-il l'attaquer sans plus de retard? Le général anglais ne fut pas de cet avis. Les officiers russes l'en remercièrent avec effusion. Laissés à eux-mêmes et en face de leurs soldats, qui demandaient impérieusement le combat, ils eussent voté à l'unanimité : *En avant, coûte que coûte!* Les sentimens bien connus de sir Robert Wilson leur permettaient d'accepter les conseils que sa prudence lui suggérait, et ils eurent à s'applaudir de les avoir suivis, car, une heure après la décision prise, un célèbre partisan russe, le colonel Sislavin, arrivant au galop, leur apprenait « qu'il venait de voir l'armée française tout entière en marche d'Ignatovo sur Fominskoïe. » D'autres Cosaques, survenant presque en même temps, rapportèrent que l'ennemi, en nombre considérable, avait occupé Borovsk. Enfin un officier français, qu'on venait de ramener prisonnier, consentit à reconnaître que Moscou était évacué, l'empereur à Ignatovo; la grande armée, dirigée à l'ouest, allait quitter la Russie.

On ne pouvait se tromper sur le but de ce grand mouvement rétrograde. Il menait les Français vers Malo-Jaroslavets. C'était là, sans nul doute, qu'il fallait se porter immédiatement, et Doctorov pouvait aisément nous y devancer. Si Kutusov, prévenu sans une

(1) Complimenté après la guerre de 1812 sur les grandes choses qu'ils avaient accomplies, le maréchal Kutusov et lui : « Voilà une erreur, répondit-il. C'est Dieu et saint Nicolas qui ont fait la besogne de Kutusov et la mienne, et il faut avouer que nos bévues leur ont donné bien du fil à retordre. » — *Narrative of Events*, p. 219.

minute de retard, lui envoyait à temps des renforts, si à la même heure l'armée russe tout entière se portait rapidement sur les routes de Kalouga et de Medynsk, tous les chemins de retraite se trouvaient fermés. Kutusov reçut tous ces renseignemens dans la soirée du 23, avant neuf heures. Doctorov, partant d'Aristovo à sept heures du soir, avait douze milles à franchir pour se trouver devant Malo-Jaroslavets, et cela non sur des routes tracées, mais à travers des prairies plates, coupées en tous sens de rigoles et de fossés, sans ponts pour son artillerie. Il y réussit, et, traversant avant l'aube la Protva devant Spasskoïe, il était dans la plaine qui s'étend en face de Malo-Jaroslavets. Kutusov, avec deux heures de moins il est vrai, n'avait que dix milles à parcourir pour se trouver au point où son hardi lieutenant lui donnait rendez-vous; mais ce fut en vain que dépêche sur dépêche, officier sur officier, stimulèrent sa lenteur et sa prudence. Doctorov resta pendant sept heures, avec ses troupes fatiguées par une marche de nuit, sous le feu des colonnes françaises, qui voulaient déboucher à tout prix et percer le mur humain qui venait de s'élever devant elles. On trouve partout le récit de cette lutte acharnée, siége et bataille, incendie et massacre tout à la fois, qui coûta près de dix mille hommes à chacune des deux armées, et fut comme la digne préface des horreurs qui allaient suivre (1); on sait aussi quel en fut le résultat. Au lieu de persister à marcher sur Kalouga, ce qui nécessitait une seconde bataille aussi sanglante que la première, Napoléon dut se décider à reprendre, par un mouvement sur sa droite, la grande route de Smolensk, en d'autres termes, d'après M. Thiers, « à faire cent lieues à travers un pays que l'armée russe et l'armée française avaient déjà converti en désert. » Ce fut le parti arrêté en conseil de guerre, et malgré Davoust, qui, sans insister pour une marche directe sur Kalouga, proposait une route intermédiaire (par Médouin, Jouknov, Jelnia) « à travers des pays neufs et abondans en vivres. » Napoléon, lui, était encore pour un coup d'audace, et, autant qu'on peut en juger à distance, l'audace était alors ce qui eût le mieux réussi: mais en face d'un état-major découragé, il ne sut pas faire prévaloir de haute lutte sa volonté, jusque-là si absolue. Le mouvement sur Mojaïsk par la traverse de Vereja, décidé dans la journée du 26, commença dès le lendemain.

(1) Le récit de M. Thiers, d'ailleurs fort remarquable, diffère en quelques points de celui de sir Robert Wilson. Ainsi Doctorov, selon lui, arrive dès le 22 (et non le 23, dans l'après-midi) au campement d'Aristovo; ainsi encore c'est Kutusov, *prévenu dans la matinée du* 23, qui enjoint à Doctorov de se porter sur Malo-Jaroslavets. L'initiative, on l'a vu, vint au contraire de Doctorov, qui prévint son général en chef, *le 23 au soir*, d'avoir à se trouver le 24, d'aussi bon matin que possible, sur le point où l'on pouvait couper le chemin à l'armée française, etc.

Aux yeux de sir Robert Wilson, ce n'était là, pour l'armée russe, qu'un demi-succès, une manœuvre avortée. Il voulait, il espérait l'anéantissement de l'armée française; que dis-je? il le regardait comme infaillible. Le soir de la bataille, à onze heures, Kutusov, réunissant ses généraux au bivouac, leur avait annoncé qu'il entendait résister à la marche de Napoléon et finir la guerre à cet endroit même, « à moins que l'ennemi ne lui passât sur le corps. » En échange de ces belles paroles, il obtint une cordiale poignée de main du « général anglais, » qui lui demanda l'oubli de tous leurs différends antérieurs. Qu'on juge de la surprise où fut jeté sir Robert Wilson, lorsque, trois heures plus tard (à deux heures du matin), les généraux russes, convoqués de nouveau, reçurent de Kutusov, en termes très succincts, la nouvelle que, « sur de nouveaux renseignemens, » il renonçait à défendre le terrain devant Malo-Jaroslavets, et entendait se retirer derrière la Koricza (1) pour assurer la route de Kalouga et les communications avec l'Oka. « Ce fut, dit sir Robert Wilson, comme si la foudre tombait à nos pieds, et nous restâmes un moment dans une stupeur silencieuse. » Cependant on représenta au maréchal qu'un mouvement pareil, dans un pareil moment, alors que l'obscurité ajoutait au danger de s'engager sur l'étroite chaussée qui formait à elle seule la ligne de retraite, ne pourrait s'exécuter qu'au sein d'une confusion très périlleuse; que l'ennemi en profiterait sans doute pour nous attaquer; que l'armée entière allait se trouver en péril et l'arrière-garde inévitablement perdue, si les Français profitaient de leurs avantages. Le « général anglais, » insistant sur ces considérations, reçut cette remarquable réponse du maréchal : « Je n'ai aucun souci de vos objections. J'aime mieux faire, comme vous dites, un *pont d'or* à mon ennemi que de m'exposer à un *coup de boutoir* (2). D'ailleurs je vous répéterai ce que je vous ai déjà dit : il n'est nullement certain, selon moi, que la destruction totale de l'empereur Napoléon et de son armée soit un si grand bienfait pour le monde. Ce n'est pas à la Russie, ce n'est à aucune des puissances continentales qu'arriveraient, en pareil cas, les bénéfices de l'héritage : c'est à cette nation qui a déjà le sceptre des mers, et dont la domination, à partir de ce moment, deviendrait insupportable. » Le général anglais se contenta de répondre qu'en ce moment il s'agissait d'opérations militaires, nullement d'une controverse politique, dans laquelle il éviterait de s'engager, quitte à la reprendre plus tard, et que, dans l'accomplissement de sa haute mission, le maréchal ne devrait jamais perdre de vue la fameuse

(1) Petit cours d'eau, à un mille et demi de Malo-Jaroslavets, sur la route de Kalouga.

(2) *Coup de collier*, dit le texte *français* de sir Robert Wilson; mais l'expression, mal rendue par un étranger, serait ici à contre-sens.

maxime : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* » La langue française, comme on peut s'en assurer, jouait un grand rôle dans cette conférence anglo-russe.

Le mouvement en arrière n'en fut pas moins décidé malgré l'opposition de sir Robert Wilson, qui, montrant ici un désintéressement notable, vante la célérité, le bon ordre avec lesquels l'armée russe se replia hors de la portée de nos canons. Permis à nous de regretter que Napoléon et ses lieutenans n'aient pas mieux profité de cette manœuvre de nuit, qui offrait une si belle occasion à leur courage, et pouvait amener, pour l'armée russe, un échec décisif.

III.

Après Malo-Jaroslavets, quelques jours de trève. Rejetée sur la route dévastée de Smolensk, la grande armée s'y traîne péniblement, lentement, encombrée de ses bagages et de ses blessés, mais unie encore et à peine harcelée par les Cosaques, qui s'enhardiront peu à peu. C'est le moment où Kutusov exécute à loisir cette « marche en fer à cheval » qui étonne, qui indigne sir Robert Wilson. Tout en jetant aux passions de son armée ces proclamations, en style oriental, où il parle « d'éteindre l'incendie de Moscou dans le sang des envahisseurs fugitifs, » le vieux généralissime semble, comme de propos délibéré, se laisser devancer. Après cinq longues journées perdues (1), il se ravise, il accourt; mais à l'heure favorable on dirait que le cœur lui manque. De Biskovo, où il est arrivé, il entend, le 4 novembre, gronder la canonnade du côté de Viazma. Elle lui apprend que Miloradovitch et Platov, placés à cheval sur la route de Federoskoie à Viazma, essaient de couper Davoust et l'arrière-garde. Le vice-roi (Eugène) l'entend, lui aussi, cette canonnade. Déjà hors d'atteinte, il revient sur ses pas, ramenant ses Italiens et ses Polonais au secours des Français compromis. Il vient les sauver, il les sauvera, car Kutusov n'a pas bougé. L'attitude de ses troupes indignées, les supplications de Beningsen, les impétueuses remontrances du « général anglais, » rien ne put vaincre sa flegmatique inertie. Désespéré, furieux, sir Robert Wilson se hâta d'ex-

(1) De Malo-Jaroslavets, nous l'avons vu, le 26 octobre, reculer sur Goutzarovo (quinze milles) et découvrir ainsi la route de Medynsk, « un vrai scandale, » au dire de sir Robert Wilson. Le 27, l'armée russe marche sur Polotiangnin-Zavorty, vers les Français qu'on disait à Borovsk, le 29 sur Adamoskoie, quand on sait Borovsk évacué, le 30, en passant par Medynsk, vers Kremenskoïe. Le 31, elle fait un brusque *à gauche,* comme pour gagner Viazma, où le vieux maréchal annonçait qu'il percerait la ligne de retraite; — le 1er novembre, sur Kousovy. Le 2, elle arrive à Souleiko; le 3, à Doubrova; le 4, à Biskovo, à sept ou huit milles de Viazma. Là elle fait halte.

pédier à Saint-Pétersbourg un rapport fidèle sur tout ce qui venait de se passer; puis à toute bride il alla rejoindre Miloradovitch, qu'il trouva bouillant de colère au milieu de ses escadrons décimés. A la tête de cinq cents Cosaques, placés sous ses ordres par ce général d'avant-garde, l'agent anglais poussa du côté de la route de Dorogobouge une reconnaissance hardie, s'assurant ainsi que dans cette direction nul obstacle n'existait qui eût pu arrêter la marche des troupes de Kutusov, si, mieux inspiré, il les eût résolûment conduites de Biskovo en arrière de Viazma.

Dès cette journée du 4 novembre (1), l'hiver, ce terrible allié des Russes, si longtemps rebelle à leur appel, apparut enfin à nos soldats. D'épais brouillards noirs leur voilèrent le ciel. Sur les vastes plaines sans horizon s'étendit ce linceul de neige qui venait recouvrir tant de cadavres, et sous lequel tant d'autres encore allaient s'affaisser. Sur ce sol muet, derrière ces brumes que çà et là perçait un rayon de jour, passaient au galop, penchés sur leurs lances et poussant des cris sauvages, les Cosaques barbus. Leurs petits chevaux aux longs crins incultes répondaient par leurs hennissemens aux rauques *hourrahs*. Dans l'air croassaient les corbeaux sinistres planant au-dessus de quelque hideuse pâture. Les deux armées continuaient cependant leur marche parallèle; mais sur l'une des deux routes, la nôtre, l'incendie devance l'armée, la dévastation même et le pillage ne trouvent plus d'alimens; les ponts manquent sur ces courans glacés où les grenadiers d'Eugène entraient jusqu'à la poitrine. Près de chaque bivouac restent, engourdis par l'apoplexie, mutilés par la gangrène, ces soldats dont les mains, imprudemment exposées à la flamme, se détachaient sous le poids de l'arme autour de laquelle leurs doigts se crispaient encore. Krasnoe, Koritnia, Orscha, mortelles étapes, qui ne vous connaît? Qui n'a suivi du regard avec une angoisse patriotique ces colonnes harassées que moissonnaient à la fois la fatigue, la faim, l'hiver, la misère? Et en avant d'elles, en avant de cette cohue de fuyards tourbillonnant pêle-mêle, qui n'a contemplé avec horreur, avec pitié, avec haine, avec admiration, avec tout sentiment humain, sauf le mépris, cet empereur redevenu général, marchant à pied, sombre, boudeur, injuste, rongeant sa colère et peut-être ses remords, ne regardant

(1) *Narrative of Events*, p. 253. — M. Thiers ne date que du 9 le début des rigueurs de l'hiver (t. XIV, p. 512); mais sir Robert Wilson est très précis : « Dans la matinée du 4, écrit-il, la neige commença de tomber par gros flocons. Le 5, elle augmenta considérablement. Le 6 s'éleva ce vent qui a pour ainsi dire le fil d'un rasoir, durcit la neige et la fait étinceler, tandis qu'elle tombe, comme une poussière de diamant, etc. » Il dit encore plus loin (p. 263) : « Le 9, le froid était devenu excessif. Le thermomètre de Réaumur était tombé à 12 degrés au-dessous de zéro, et le 13 à 17 degrés. »

plus en arrière, n'accordant plus à l'immense ruine qu'il traîne après lui une seule pensée qu'il lui puisse ôter? Sur l'autre route au contraire, nous suivant à loisir, profitant des ressources d'un pays intact, trouvant partout les abris, la nourriture, les renforts qui nous manquent, Kutusov côtoie notre retraite, mais il n'ose encore, il n'osera jamais acculer, par une manœuvre définitive, le lion blessé, l'armée aux abois. Ce qui les défend contre lui, c'est leur prestige. Napoléon, pour la première fois fugitif, marchait escorté de ses victoires passées : Eylau à sa droite, Friedland à sa gauche. Ces hommes en haillons, ce groupe livide et travesti qui le suivait, reconnaissables à peine aux aigles de leurs drapeaux, c'était la garde, la garde invaincue et réputée invincible. Devant elle les masses ennemies s'ouvraient (à Krasnoe par exemple), et volontiers elles lui eussent présenté les armes; mais la garde passée, elles se réunissaient et serraient leurs masses profondes pour entourer, pour accabler, ici le vice-roi, là Davoust, Ney enfin, toujours le dernier. — Sombres, fatales, épouvantables journées, rayonnantes pourtant à cette distance où nous voici d'elles! revers plus éclatans que bien des triomphes! C'est que l'infortune, noblement, héroïquement subie, a ses grandeurs au-dessous desquelles s'étagent tous les degrés de la prospérité humaine. Plus elle est inouie, plus elle les dépasse, et par-delà toutes les fanfares, toutes les acclamations, tout le tumulte éphémère des fêtes qu'obtient la victoire, le tonnerre de tels écroulemens emplira les oreilles de la postérité.

A partir de Viazma, la retraite avait pris un nouveau caractère. Le désordre, la confusion, l'abandon des chariots et des canons, datent de ce moment. De ce moment aussi, la poursuite devient plus vive et plus acharnée. Sir Robert Wilson décrit la joie de ses Cosaques lorsque, le 5, ils aperçurent au fond d'un ravin une pièce d'artillerie avec ses caissons. Les chevaux de l'attelage gisaient à terre. « A cette vue, dit-il, mes hommes descendirent de cheval. Ils prenaient l'un après l'autre les pieds des chevaux morts, poussaient de grands cris, sautaient, dansaient, venaient baiser mes bottes et se livraient aux contorsions les plus fantastiques. Ce premier délire de joie un peu apaisé, ils se disaient les uns aux autres, montrant les fers des chevaux : Dieu a fait oublier à Napoléon que nous avons un hiver, nous autres! Kutusov aura beau faire, les os de l'ennemi resteront en Russie (1). »

Peu à peu, sous l'impulsion des souffrances les plus intolérables, l'égoïsme le plus cruel, la fureur la plus aveugle, envahissent les

(1) Il n'y avait de ferrés à glace, dans toute l'armée, que les chevaux venus de Pologne, ceux de l'empereur et ceux du duc de Vicence, plus prévoyant parce qu'il avait résidé longtemps dans le pays.

âmes. On dépouille les mourans, on refuse aux affamés la bouchée de pain qui d'ailleurs ne les sauverait pas, on découpe sur les chevaux encore vivans le lambeau de chair dont on veut se repaître, on défend à la baïonnette l'approche des feux du bivouac, on se bat, on se tue pour s'arracher quelques alimens ou quelques fourrures. Français et Russes sont atteints de cette espèce de rage, devenue épidémique. Nous tuons nos prisonniers, l'ennemi tue les siens. Les Cosaques chassent devant eux, en les piquant de leurs lances, des malheureux qu'ils ont mis nus comme la main (1). Ils les livrent aux risées cruelles de la populace des campagnes, et quand ces malheureux demandent par signes qu'on abrége leur supplice, quand ils attirent vers leur tête ou vers leur poitrine l'extrémité d'un fusil, on leur refuse l'aumône d'une balle, on leur refuse la mort, « car les paysans pensaient que mitiger la torture, c'était offenser le Dieu de la sainte Russie et se priver désormais de sa protection. »

« Un jour, continue le fidèle narrateur, Miloradovitch, Beningsen, Korf et le général anglais, avec plusieurs autres officiers, sortis ensemble de Viazma, trouvèrent, à un mille environ de cette cité, une foule de paysannes, armées de bâtons, qui sautaient en cadence (*hopping*) autour d'un pin abattu, de chaque côté duquel étaient étendus environ soixante prisonniers dont le corps, entièrement nu, gisait à terre, mais dont la tête posait sur l'arbre; et sur ces têtes les furies frappaient à coups pressés, marquant ainsi la cadence de je ne sais quel hymne ou chant national qu'elles hurlaient à l'envi. Plusieurs centaines de paysans armés assistaient à cette scène étrange, appelés sans doute à protéger l'orgie vengeresse. Au moment où la cavalcade approcha, les victimes se mirent à pousser des cris aigus : *la mort! la mort! la mort!* répétaient continuellement ces malheureux...

« ... Près de Dorogobouge, une Française, jeune et belle femme, absolument nue, se tordait dans la neige, dans la neige qu'elle avait rougie de son sang. Au bruit des voix, elle leva la tête, d'où ses cheveux, très longs et très noirs, ruisselèrent sur tout son corps. Jetant ses bras autour d'elle avec des mouvemens frénétiques : « Mon enfant! criait-elle, rendez-moi mon pauvre petit!... » Quand on l'eut assez apaisée pour qu'elle pût raconter ce qui était arrivé, elle dit que « épuisée par la fatigue et ne pouvant plus avancer, on lui avait arraché son enfant nouveau-né, que ses compagnons lui avaient ensuite enlevé ses vêtemens et l'avaient sabrée en la quittant pour ne pas la laisser vivante à l'ennemi, qui arrivait... »

« ... Le général Beningsen et le général anglais, suivis de leurs états-majors, rencontrèrent, dans l'après-midi, une colonne de sept cents prisonniers (nus comme les autres) et voyageant sous une escorte cosaque. Suivant le certificat remis au chef de ce détachement, les prisonniers placés entre ses mains étaient, au moment du départ, douze cent cinquante. Ce

(1) « *All prisoners...* were immediately and *invariably* stripped *stark naked* and marched in columns in that state, etc. » — *Narrative of Events*, p. 256.

commandant nous raconta qu'il avait recomplété au moins deux fois le chiffre toujours décroissant des malheureux qu'il menait ainsi avec les prisonniers qu'il ramassait sur sa route. Il ne désespérait pas d'arriver *au pair*, nonobstant les déficits. Dans ce triste convoi se trouvait un jeune homme dont la physionomie et le soin qu'il mettait à se tenir à l'écart fixèrent l'attention des officiers russes. Un des plus grands seigneurs attachés à l'état-major de Beningsen, après avoir échangé quelques propos avec lui sur le lieu de sa naissance, son rang, les circonstances de sa capture, en vint à lui demander si, dans de telles circonstances, la mort ne serait pas l'objet de ses vœux. « Oui, répondit le pauvre jeune homme. Si je ne dois pas être secouru, je ne demande qu'à périr immédiatement. Aussi bien, d'ici à quelques heures, je mourrai d'un coup de lance ou même d'inanition, comme j'ai déjà vu mourir des centaines de mes compagnons d'armes... En France, il y a des cœurs qui me regretteront, et pour eux je voudrais revoir mon pays; mais s'il n'en doit pas être ainsi, plus tôt finiront cette ignominie et cette misère, mieux cela vaudra. » L'officier auquel il parlait en ces termes lui répondit aussitôt « que du fond de son cœur il avait pitié d'une si cruelle destinée, mais que malheureusement il n'avait aucun moyen de l'aider à se tirer d'affaire. Donc, si réellement il souhaitait la mort comme l'unique terme de ses souffrances, il n'avait qu'à se coucher sur le dos, et, pour preuve de l'intérêt qu'il inspirait à son interlocuteur, celui-ci se chargerait de l'expédier (1). » Beningsen avait déjà pris quelque avance, mais le général anglais qui s'était arrêté pour entendre la conversation, voyant à quel étrange dénoûment elle tendait, discuta vivement la proposition acceptée, et fit valoir la nécessité de sauver, « coûte que coûte, » le malheureux officier (car c'était un officier), du moment où, en liant conversation avec lui, on avait de toute nécessité fait renaître en lui l'espérance. Toutefois ses argumens semblaient n'avoir aucune prise sur le grand personnage qu'il s'agissait de fléchir. Aussi piqua-t-il des deux pour aller rejoindre et ramener le général Beningsen; avant de l'avoir atteint, venant à regarder derrière lui, il vit l'officier russe, descendu de cheval, asséner au prisonnier le coup mortel qu'il lui avait promis. Le sabre était bon et la main sûre, car la tête faillit être séparée du tronc. Jamais depuis on n'a pu convaincre le personnage dont il est ici question qu'il eût commis un acte répréhensible. »

Une note fort instructive nous apprend que ce « noble officier, » ce « grand personnage, » si sensible aux douleurs d'autrui, si secourable aux malheureux, et doué d'une charité si remarquablement énergique, n'était autre que le grand-duc Constantin. L'altesse impériale traitait nos prisonniers (mais pour de meilleurs motifs, il le faut reconnaître) absolument comme son aïeul Pierre le Grand traitait ses strélitz vaincus. Bon sang ne peut mentir, dit le proverbe.

Ce sont là d'odieux tableaux, n'est-il pas vrai? Ils montrent la

(1) « To give proof of the interest he took in him, he himself would inflict the death-blow on his throat. » — *Narrative of Events*, p. 258.

nature humaine sous son plus dégradant aspect. Là même cependant, au sein de ce désordre abominable, de cet avilissement presque universel, parmi ces hommes hébétés, enragés, stupides, furieux, ravalés à la condition d'animaux féroces, cette même nature se manifeste avec ses plus magnifiques instincts, ses dévouemens les plus admirables. Ney, Éblé, les soldats de l'un, les pontonniers de l'autre, voilà les éclairs qui, dans l'histoire, sillonnent cette profonde nuit; mais si même dans la foule, — dans cette foule qui ne « pose » pas, elle, qui ne rêve ni les statues ni l'immortalité, — si vous retrouvez aussi la fierté, la dignité de l'abnégation, si elle vous montre conservé jusqu'au seuil de la mort le dépôt sacré de l'honneur, et non pas de l'honneur individuel, mais de l'honneur national, que direz-vous? Écoutez donc, et n'oubliez pas de qui émane ce glorieux témoignage :

« ... A partir de ce moment, un sentiment prévalut qui altérait presque dans leur essence toutes les relations humaines... Une insouciance, un abandon absolu s'étendirent à tout... On sembla désormais endurci contre toute autre pensée que celle d'un allégement éphémère aux tortures physiques contre lesquelles on avait à lutter. Cela fut vrai, sauf une honorable exception en faveur des Français qui, tombés aux mains des Russes, jamais ne purent être amenés, par aucunes séductions, par aucunes menaces, par aucunes privations, à jeter un reproche sur leur empereur, comme étant la cause de leurs malheurs et de leurs souffrances. C'était toujours ou « la chance des armes, » ou « des difficultés insurmontables, » ou « la destinée, » mais jamais, non jamais « la faute de Napoléon... » Ceux-là mêmes que la faim allait tuer refusaient la nourriture qu'on leur offrait plutôt que d'articuler un mot injurieux contre leur général, et de donner ce triomphe, cette joie, cette vengeance à ceux qui les pressaient de questions (1). »

Dans cette terrible campagne de 1812, le moment décisif, l'heure suprême et critique, c'est le moment, c'est l'heure où, après une solennelle harangue aux grenadiers de la vieille garde, pour leur remettre en dépôt l'honneur de l'armée, Napoléon, le 20 décembre, se décide à quitter Orscha, et marche au hasard vers cette rivière qu'un dernier prodige, un dernier désastre allaient rendre à jamais fameuse. Là ses ennemis s'étaient donné rendez-vous pour l'écraser. Derrière le pont de Borisov devait se trouver à heure dite, en vertu des instructions données par le tsar (2), une accumulation de

(1) *Narrative of Events*, p. 254.

(2) Elles sont reproduites par extraits dans le *Narrative of Events* (p. 196 et 197). Le mouvement de concentration opéré pour couper la retraite aux Français y est très nettement dessiné. Steingell, que la défection de Bernadotte avait rendu disponible, et qui avait quitté la Finlande et débarqué à Revel le 9 septembre, à la suite du traité d'Abo, devait se trouver le 15 octobre à Sventziany, *après avoir défait Macdonald*. Là il rencontrerait Oudinot, *défait par Wittgenstein*, et le pousserait au-delà de la Vilia, au-delà du

forces montant, suivant les calculs faits d'avance, à quelque chose comme cent vingt mille hommes. Entre ces masses et celles dont Kutusov guide la marche, les débris de la grande armée vont se trouver pris comme dans un étau. La Russie, frappée au cœur, n'est pas morte. L'ours du nord se dresse sous le coup, étend ses pattes énormes, et compte bien nous étouffer en les refermant. Wittgenstein et Steingell descendent du nord; ils poussent devant eux, non sans de rudes chocs, Saint-Cyr et Victor. L'amiral Tchichagov et Sacken accourent du midi. Schwarzenberg et Reynier se laissent tenir en échec par Sacken jusqu'au moment où Maret, les appelant à grands cris, les force à rétrograder pour aller couvrir Varsovie. L'amiral cependant continue à remonter vers Minsk, que lui livrent avec d'immenses approvisionnemens l'impéritie et l'aveuglement de Bronikowski, puis vers Borisov, qu'il enlève à Dombrowski, et que Dombrowski, ramenant les soldats d'Oudinot, lui reprend quelques heures plus tard. Les Russes, en fuyant, ont pu cependant incendier à demi le pont de Borisov, et leur artillerie, placée sur l'autre rive, domine cette périlleuse issue. Par où s'écouleront les quarante mille soldats et les quarante mille fugitifs qui composent maintenant la grande armée?

« Tous devaient périr, dit sir Robert Wilson. Qui les a sauvés? Ce n'est pas le génie de Napoléon, si admirable qu'il se déploie à cette heure décisive; ce n'est pas l'héroïsme d'Éblé s'immolant au salut de ses compagnons d'armes; ce n'est pas la bravoure chevaleresque de Victor: c'est l'ineptie, c'est la lâcheté de Kutusov. A Studzianka, comme à Krasnoe, comme à Viazma, comme à Malo-Jaroslavets, c'est lui, lui seul, qui a paralysé les armées russes, contenu leur élan, rendu leur bravoure inutile, fait couler à flots leur sang perdu. Sans lui, sans son ordre formel, Wittgenstein, qu'il contraignit le 25 de se porter vers Beresino, où, disait le généralissime, Napoléon avait préparé son passage, Wittgenstein, s'il n'était resté devant Borisov, aurait couru devant Studzianka, où l'un de ses généraux (Tchaplitz) lui signalait les travaux commencés pour jeter les ponts. Et d'ailleurs où était Kutusov lui-même? Pourquoi, au lieu de se tenir en vue de l'ennemi qu'il avait à poursuivre, mettait-il toujours quatre marches entre son armée et l'armée fran-

Niémen. Wittgenstein lui-même, parti de Sokolesqui dans les premiers jours d'octobre, devait être rendu, le 27 du même mois, à Dokchitzy, pour nouer de là, par Minsk, ses opérations avec celles de Tchichagov, *passer la Bérésina*, occuper Lepel et tout le parcours de l'Oula jusqu'au point où cette rivière tombe dans la Dvina, fortifier tous les défilés par lesquels l'ennemi pourrait tenter de s'ouvrir passage; Tchichagov, qui, nous l'avons dit, avait traversé le Dniester à la date du 6 septembre, avait ordre de se trouver à Pinsk le 7 octobre; le 15 il devait rallier Tormasov; le 21, Minsk et Borisov seraient occupées par lui, ainsi que *tout le cours de la Bérésina*, etc.

çaise? » Ces reproches amers, qui vont parfois jusqu'à l'invective, cette froide rancune conservée précieusement pendant dix années, et qui éclate après un demi-siècle, donnent toute sa valeur au dénoûment de cette espèce de drame dont les principaux acteurs sont le tsar, le vieux maréchal et l'agent des vengeances britanniques. La scène qui le termine vaut presque celle du début.

On est à Vilna, où les colonnes de Kutusov, épuisées d'hommes et de force, se sont groupées dès le 16 décembre. Le tsar, parti le 18 de Saint-Pétersbourg, arrive le 22 dans cette ville, encombrée de mourans et de morts. D'énormes bûchers, allumés dans les rues, combattent l'infection pestilentielle que répandent les cadavres amoncelés par milliers (1). Le 26, Alexandre fit appeler sir Robert Wilson, et après qu'ils eurent échangé quelques mots relatifs à la solennité du jour (la fête anniversaire de la naissance du tsar), l'empereur lui adressa quelques remercîmens chaleureux sur le rôle qu'il avait joué, l'utilité de ses conseils, l'exactitude de ses renseignemens.

« Maintenant, continua le tsar, vous allez recevoir ma confession tout entière. Je sais que le maréchal n'a rien fait de ce qu'il eût fallu faire, rien entrepris contre l'ennemi à quoi il ne fût littéralement obligé. Il n'a jamais vaincu que *par force;* il nous a joué mille et mille tours *à la turque* (2). Pourtant la noblesse moscovite lui prête appui, et on insiste pour personnifier en lui la gloire nationale de cette campagne... Je vais donc, d'ici à une demi-heure... (ici, pause d'un moment), je vais décorer cet homme du grand ordre de Saint-George, et manquer ainsi, je l'avoue, à toutes les règles de cette glorieuse institution,... car c'est l'honneur le plus grand, c'était jusqu'à présent la distinction la moins prostituée de l'empire. Je ne vous demanderai point d'être présent; je me sentirais humilié si vous étiez là... Pourtant je ne fais que céder à la nécessité la plus impérieuse. Désormais du reste je ne quitterai plus mon armée et ne l'exposerai plus aux dangers d'une direction pareille... Après tout, continua l'empereur, c'est un vieillard. Je vous demanderai de ne point lui refuser les courtoisies que l'usage commande, et de ne pas repousser ouvertement les avances qu'il pourra vous faire. Je désire que dès ce jour toute malveillance rétrospective soit abolie entre vous. Nous commençons une ère nouvelle; il faut l'inaugurer par une vive reconnaissance envers le pouvoir d'en haut, et par des sentimens de généreux pardon à l'égard de tous. »

(1) « Dans l'hôpital Saint-Basile,... *sept mille* cinq cents cadavres étaient empilés l'un sur l'autre comme des *saumons* de plomb... On bouchait les fenêtres brisées et les trous des murs, pour empêcher l'air glacé de pénétrer dans les salles, avec des membres humains, troncs ou têtes, bras ou jambes, selon qu'ils s'adaptaient aux brèches, etc. » — *Narrative of Events*, p. 354.

(2) Pour comprendre ces derniers mots, il faut se rappeler la conversation d'Alexandre et de sir Robert Wilson relative aux honnêtes propositions du grand-vizir.

Ces mensonges aux formes religieuses, cette dissimulation mystique, cet appel de la politique à la charité chrétienne nous semblent caractériser à merveille l'*inspiré* de Mme de Krüdner. Et quand nous nous représentons la cérémonie qui suivit cette conversation intime, le généralissime à cheveux blancs pressé dans les bras du jeune empereur, le respect officiel imposé à certains spectateurs, stupéfaits de cette solennelle comédie, les *vivat* sincères de la foule abusée, l'indignation contenue de l'agent anglais,— à quel rire diabolique ou divin ne nous sentirions-nous pas conviés, si nous ne songions à l'immense hécatombe, aux massacres inouis, au terrible déchaînement de tous les fléaux humains qui avaient précédé cette pompeuse mystification, et dont elle était en quelque sorte le couronnement!

Ainsi finissaient les horreurs de 1812, ainsi étaient inaugurés les désastres de 1813. On était à un mois de la Bérésina, et, l'année révolue, Leipzig devait marquer la seconde phase du naufrage impérial. Sir Robert Wilson se retrouvait encore là sans nul doute; il était du moins à Dresde, puisque le général Moreau, atteint du boulet providentiel qui lui fermait à la fois le chemin de la France et celui de la honte, tomba dans les bras de ce compagnon d'armes, à coup sûr bien imprévu. Le vainqueur de Hohenlinden frappé sous le même drapeau que l'ennemi passionné de la France, l'agent le plus implacable de la rivalité britannique : étrange contraste! contraste moins choquant toutefois si l'on songe que ces deux hommes haïssaient, non la France, mais le maître terrible qu'elle s'était donné! Il était permis en 1813, — il le sera toujours, espérons-le, — de faire cette distinction, parfaitement légitime pour un Anglais, un Russe, un Allemand, et qui, même chez un Français, pouvait alors, peut encore être parfaitement sincère, parfaitement logique, à cette condition cependant qu'elle ne l'entraîne point hors du domaine des conceptions de l'esprit et de l'action purement civile. Traduite en hostilité anti-nationale, et lorsqu'on s'en autorisait pour prendre les armes contre sa patrie, cette pensée, en elle-même parfaitement juste et permise, devenait un véritable crime public. La postérité ne s'est donc pas trompée dans le jugement qu'elle a porté sur les hommes qui, à divers titres et dans une mesure différente, ont, à ces époques difficiles, séparé leur pays du gouvernement de leur pays, et, tout en poussant au renversement de Napoléon, essayé de servir la France. Elle a flétri Moreau du nom de transfuge, elle ne dispute point à Lafayette le respect dû aux grandes vertus civiques et l'auréole que deux révolutions ont placée sur cette tête à jamais vénérable.

E.-D. Forgues.

LEIBNIZ ET BOSSUET

Œuvres de Leibniz, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, par M. A. Foucher de Careil.

L'exactitude dans l'histoire littéraire est un des mérites de notre temps. De là ces recherches de manuscrits, ces révisions ou ces restitutions de textes, ces recueils de pièces inédites, de variantes inconnues, ces discussions chronologiques sur la composition et la recomposition des mêmes écrits, enfin ces éditions complètes et raisonnées qui fournissent désormais des matériaux incontestables et des bases solides à la critique des travaux de l'esprit humain. Aucun écrivain ne réclamait peut-être plus que Leibniz (j'écris son nom suivant l'orthographe plus correcte du plus récent éditeur) qu'on entreprît un nouvel inventaire des richesses inépuisables qu'il a laissées après lui. On sait que l'œuvre de Leibniz est presque toute fragmentaire. Dans les sciences où il est inventeur, à peine a-t-il fait deux ouvrages qui soient vraiment des livres; encore l'un d'eux, les *Nouveaux Essais*, a-t-il paru après sa mort. Il a disséminé sa pensée dans une foule de dissertations, de mémoires, de notes, de lettres, enfin d'articles détachés, dont les plus sommaires et les moins travaillés ne sont pas toujours les moins précieux, et quoique son esprit fût en soi éminemment systématique, quoiqu'il s'attachât plus qu'aucun philosophe à unir toutes les parties de la science humaine, et qu'il appliquât à toutes les questions les idées, les méthodes et les hypothèses de sa métaphysique, il a jonché la vaste carrière qu'il a parcourue de pièces et de morceaux qu'il faut ra-

masser soigneusement et rajuster ensemble pour reformer l'édifice, en partie solide, en partie fantastique, mais grandiose et original, de sa philosophie. On sait d'ailleurs qu'une correspondance étendue et une lecture immense fournissaient à cet esprit presque universel des occasions toujours renaissantes de jeter en passant une critique, un amendement ou un développement de la pensée d'autrui qui devenait un nouveau spécimen de la sienne, quelquefois un complément de son système. Plus d'un passage isolé, perdu dans une apostille ou un *post-scriptum*, répand autant de lumière sur le fond de sa doctrine que des pages entières plus savamment étudiées. C'est ce qui le rend assez difficile à bien connaître. Il ne se résume jamais. Il y a, si je l'ose dire, du journaliste en lui. Il se prodigue un peu au hasard; peut-être même sa fécondité propre a-t-elle besoin d'être stimulée par le contact d'un autre esprit que le sien. Chose rare, ce journaliste, à l'occasion d'une critique, se montre un génie créateur. Il ne faut donc rien omettre, rien négliger de Leibniz; il faut tout lire pour être assuré de le connaître tout entier, et l'on pourrait dire de lui qu'il a émietté son système et éparpillé sa grandeur dans les infiniment petits. Comme certaines de ses monades, chaque facette de sa pensée réfléchit l'univers.

Les œuvres de Leibniz, dont l'édition a été donnée par Dutens (1768), sont déjà une collection respectable, et ces six in-quarto demeurent le fondement de toutes les études sur le grand philosophe de l'Allemagne au XVIIe siècle; mais on savait depuis longtemps que la collection n'était pas complète, et M. Erdmann, en publiant à Berlin en 1840 des œuvres philosophiques de Leibniz, avait, par l'impression de plus d'un opuscule ignoré, réuni sous un même volume les élémens essentiels d'une doctrine petit à petit formée par des méditations successives. Cependant cet utile recueil n'épuisait pas encore la mine d'où il avait été extrait. M. Erdmann lui-même, Gurhauer, qui a donné une excellente biographie de Leibniz, et à qui la mort n'a pas permis d'en donner davantage, nous avaient de nouveau confirmé l'existence de manuscrits nombreux, et surtout de cette masse des papiers *leibniziana* qui encombrent les tiroirs de la bibliothèque de Hanovre. Plus d'un écrivain allemand a dans ces dernières années dérivé quelques filets de cette source abondante, et des publications partielles ont, au-delà du Rhin, comblé par des documens nouveaux certaines lacunes de l'œuvre totale. C'est surtout à M. Foucher de Careil que nous devons en France la connaissance des travaux récens dont Leibniz a été l'objet, et des recherches qui restaient à entreprendre dans le trésor confus des manuscrits de Hanovre. En imprimant les *Lettres et Opuscules inédits* de Leibniz, il nous a donné un avant-goût et de précieux échantillons des décou-

vertes qu'il projetait de faire encore, et qui vont enfin passer dans nos mains. C'est donc comme une heureuse nouvelle que les amis de la science ont accueilli l'annonce d'une édition générale des œuvres de Leibniz, qu'il entendait rectifier et compléter à l'aide des originaux. Rien ne paraît manquer à M. Foucher de Careil pour accomplir avec succès cette importante entreprise, ni l'étude, ni le zèle, ni la persévérance, ni cet amour éclairé et désintéressé de la philosophie sans lequel on ne fait rien de difficile et de sérieux pour elle. Quant à l'intelligence de Leibniz, nul n'en a plus fait preuve que l'éditeur et l'annotateur de deux recueils successifs de ses œuvres inédites, que l'auteur couronné par l'Institut d'un mémoire sur la philosophie de Leibniz, rempli de vues ingénieuses et de curieuses informations. Après trois séjours, dont le dernier fut de huit mois, dans la ville où mourut Leibniz, il s'est cru assez familier avec les armoires et les casiers de la salle consacrée aux *reliquiæ* de ce laborieux génie pour s'assurer que rien ne lui échapperait de ce qu'avaient négligé ses prédécesseurs, et, combinant ses collections propres avec les publications des Erdmann, des Gurhauer, des Grotefend, des Römmel, il a préparé, d'après les manuscrits, une édition complète des œuvres de Leibniz.

I.

Le premier volume des *Œuvres de Leibniz* est assurément fort intéressant. La préface nous donne une idée des recherches qu'il a coûtées. Une introduction élégante contient sur les lettres qui la suivent, sur les circonstances qui les ont fait naître, sur les matières qui y sont traitées, d'exacts et nouveaux renseignemens. Ainsi nous apprenons que dans un monceau de papiers ficelés comme des paquets de rebut, avec cette mention peu encourageante : *Nicht würdige* (*bons à rien*), le nouvel éditeur a trouvé mêlées à des œuvres de mathématiques les lettres originales de Bossuet à Leibniz avec les réponses de ce dernier. Une fois sur la piste, il a poursuivi ses investigations dans le même sens, et quatre autres liasses non cataloguées, ainsi que les dix-neuf volumes de manuscrits classés sous le titre de *Theologica* et *Irenica*, l'ont mis en possession de toutes les pièces propres à servir à l'histoire des négociations religieuses entre la cour de Hanovre et les principales cours d'Allemagne, négociations dont la correspondance entre Leibniz et Bossuet fut la suite et pour nous l'épisode le plus intéressant. Et telle est en effet la matière du volume qu'on vient de publier, et de celui qui le continue. Le premier consiste presque tout entier en correspondance,

et contient toute la première partie de celle que Leibniz entretint pour ménager la conciliation des églises catholiques et protestantes : peu de questions offrent assurément plus d'intérêt, et ce point de l'histoire du christianisme nous paraît ici éclairé d'une lumière toute nouvelle; mais avant de suivre M. Foucher de Careil dans l'exposé qu'il en donne, et d'esquisser, grâce à lui, l'idée qui nous reste d'une négociation plus célèbre que connue, qu'il nous permette une observation qui, à notre vif regret, peut ressembler à une critique.

Il s'agit des œuvres de Leibniz. Pourquoi l'habile éditeur a-t-il commencé par ses lettres, et parmi ses lettres, pourquoi par celles qui sont relatives à la paix des religions? Il ne nous l'explique pas. Il nous fait soigneusement connaître les sources où il a dû puiser; il indique ses recherches, ses autorités, ses prédécesseurs. Nous voyons que son travail a été étendu, nous savons qu'il a été consciencieux et intelligent; mais de l'ordre de ce travail, nous n'apprenons rien. Quand on ouvre un premier volume de Leibniz, on ne s'attend pas, ce semble, à trouver tout d'abord sa correspondance et à la commencer par une lettre qu'il a écrite à l'âge de trente-deux ans. On n'est pas prêt davantage à connaître d'abord dans Leibniz le théologien. Il peut y avoir des raisons de procéder ainsi, mais nous voudrions les apprendre. L'éditeur a pu adopter l'idée d'intercaler tous les écrits de Leibniz dans sa correspondance, et de mêler ses lettres et ses ouvrages pour expliquer les unes par les autres. Ce système admis, il aura dû renoncer à l'ordre chronologique, qui cependant est de beaucoup le meilleur à suivre dans une collection épistolaire, et diviser par matières les séries de lettres rangées ensuite par les dates dans chaque compartiment. Ce classement a ses avantages avec d'assez grands inconvéniens; mais on l'approuverait qu'on se demanderait encore pourquoi la correspondance relative à la diplomatie théologique occuperait le premier rang. Ce n'est point par là que Leibniz a débuté. Ce qui même lui a donné le droit et l'occasion d'intervenir dans ces épineuses discussions, c'est l'autorité et l'importance qu'il devait à d'autres travaux, et dans les lettres mêmes où il discute des symboles et des conciles, il revient souvent à ses recherches historiques, à ses opinions et à ses découvertes en métaphysique, en géométrie, en dynamique. Assurément, si l'on faisait connaissance avec Leibniz par ce premier volume, on comprendrait peu à qui l'on aurait affaire, et l'on se demanderait quel est ce personnage qui traite avec Bossuet sur un pied d'égalité. Il nous semble qu'un éditeur aussi compétent nous devait compte de la manière dont il a conçu son travail, et, jusqu'à preuve contraire, nous trouvons un peu trop arbitraire l'ordonnance de sa publication; nous avouons même ne la point concevoir. Cela dit, nous

reconnaissons volontiers qu'il nous a donné un excellent volume, dont la lecture fait vivement désirer la publication des autres, car il semble qu'alors une grande querelle sera bien près d'être vidée.

C'est celle de l'unité religieuse de l'Europe, considérée à l'occasion du rapprochement tenté vers la fin du XVIIe siècle entre les luthériens et les catholiques. On a beaucoup disserté sur cette tentative, et il semblerait à la manière dont on a représenté le rôle de Leibniz dans cette affaire qu'il fût, ou peu s'en faut, catholique. Il est cité par de fidèles défenseurs de l'orthodoxie du concile de Trente presque comme un des leurs, si bien qu'on ne sait plus pourquoi Bossuet et lui n'ont pas fini par s'entendre. Les documens réunis dans la publication de M. Foucher de Careil et la préface judicieuse qu'il a mise en tête prouvent qu'ils ne se sont pas un moment accordés, et que leurs échanges de civilités bienveillantes n'ont jamais ressemblé à une mutuelle intelligence. La foi religieuse du sincère écrivain n'altère en rien l'impartialité pénétrante avec laquelle il a jugé leur paisible débat, et dans quelques pages qui terminent son exposé, il a établi avec une remarquable justesse les droits respectifs de la philosophie et de la théologie. Dans ces pages, le philosophe paraît et reprend son rang. Nous essaierons de caractériser à notre tour ce qui s'est passé, et surtout de déterminer l'esprit dans lequel la question a été abordée de part et d'autre. Peut-être feronsnous voir ainsi pourquoi la question est insoluble, et comment elle pourrait cesser de l'être.

Il ne faut pas s'imaginer que lorsque, vers 1671, Leibniz commençait à s'occuper des moyens d'apaiser les dissidences religieuses, il cédât à une inspiration toute personnelle qui vînt uniquement de la méditation, de la piété ou de la charité; il ne fit que s'associer à un mouvement d'esprits assez général, et dont l'origine était surtout politique. La paix théologique avait paru une suite assez naturelle de la paix de Munster. La lassitude d'une guerre longue et terrible, les victoires des Suédois, l'intervention habile, puis la médiation de la France, enfin le concours bienveillant et éclairé de la papauté, avaient amené cette grande et belle transaction qui fut le triomphe dans la politique de la liberté de conscience, ce traité de Westphalie, qui, pour avoir mis dans le droit public toutes les religions chrétiennes sur le même pied, est encore l'objet des malédictions des sectateurs opiniâtres d'une oppressive unité. L'esprit qui avait triomphé en 1648 était un esprit de justice et de concorde, et il était simple qu'après avoir fait sortir de la guerre la paix, il tendît à faire naître de la paix l'accord des volontés et des consciences. Les efforts qui se manifestèrent alors sur plusieurs points de l'Allemagne pour ménager un rapprochement des églises et des sectes, et même

une conciliation des confessions de foi, étaient donc pour ainsi dire diplomatiques dans leur principe. Je prends cette qualification dans son meilleur sens : j'entends que ces efforts procédaient beaucoup moins d'un besoin doctrinal de ramener les croyances à l'identité théologique que d'un désir tout moral et tout bienveillant de supprimer des germes de conflits nouveaux, en rapprochant les esprits par la communauté des intentions, des sentimens, et de certains principes ou de certaines expressions dont l'uniformité littérale pût abriter des dissidences intérieures et des variations spéculatives. Ce que l'on aspirait à voir disparaître, c'était plus encore le schisme que l'hérésie, et l'on poursuivait moins l'unité que l'union. « La paix religieuse était dans l'air, » dit très bien M. Foucher. C'est pour la préparer que l'empereur, l'électeur de Brandebourg et même le roi d'Espagne accordèrent leur confiance à un franciscain du nom de Spinola, qui, devenu évêque de Tina, puis de Neustadt, finit par se faire autoriser par le pape et accueillir des princes protestans de Saxe et de Brunswick. C'était un prêtre instruit, plein de bonnes intentions, mais qui ne paraît pas avoir été fort habile. Cependant, muni de pouvoirs assez étendus, il parvint, avec l'agrément du duc Ernest-Auguste, évêque protestant d'Osnabrück, à obtenir l'ouverture de conférences à Hanovre avec des professeurs de théologie, parmi lesquels on distinguait le président du consistoire, Gérard, abbé de Lockum, plus connu sous le nom de Molanus. Leibniz était au service de la maison de Brunswick. Il avait déjà depuis plusieurs années, et sous le règne du dernier duc, protestant converti, travaillé pour son compte à un plan de conciliation chrétienne. Il rêvait, comme beaucoup de grands esprits, l'établissement d'une église universelle qui comprît les sectes sous la loi d'un même évangile. Il était attaché par des liens de confiance mutuelle à l'abbé de Lockum. Celui-ci fut chargé de rédiger les propositions conciliatoires en réponse à celles de l'évêque de Neustadt, qui prenait pour base l'*exposition de la foi catholique* de l'évêque de Meaux. C'est ainsi que le nom de Bossuet entra dans la négociation avant que Bossuet y entrât de sa personne.

Il ne paraît pas s'y être prêté avec un grand empressement, ou du moins, s'il écrivit le premier à Leibniz, ce fut pour l'entretenir d'un autre sujet qui pouvait n'être pas un prétexte. Leibniz ne l'avait pas connu dans ses voyages à Paris, et en lui répondant d'un ton cérémonieux il a soin de lui faire compliment, au nom de l'évêque de Tina, sur son *livre des controverses dont tout le monde fait grandissime état*, et de l'assurer que *son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Hanover, qu'il a le bonheur de servir*, veut bien être leur intermédiaire. Bossuet ne tarde pas à faire ses très humbles remercî-

mens, et puisqu'un prince si catholique estime son exposition de la foi, il en envoie trois exemplaires, un pour « monseigneur, » un pour Spinola, un pour Leibniz. Celui-ci réplique qu'il est ravi de cet ouvrage, il est impatient de le voir traduit en allemand; mais il lui recommande de lire les écrits de M. Calixtus, qui est pour la confession d'Augsbourg ce que Daillé est pour le calvinisme. On voit tout de suite qu'il range sur la même ligne les traités théologiques, de quelque côté qu'ils viennent, pourvu qu'ils soient modérés, plausibles et conçus de telle sorte que chacun puisse les accepter et s'accorder dans les termes du symbole, quand même l'interprétation mentale devrait différer. De nouveaux pas furent faits dans le sens d'une réconciliation ainsi comprise, au moins de l'autre côté du Rhin; mais ce n'est, à ce qu'il semble, que quatre ans plus tard que Leibniz en rend compte à Bossuet, qui veut bien s'en réjouir, mais demande de nouveaux détails. Tout indique chez le prélat une certaine défiance. Un accord trop facile lui paraît suspect; seulement il a été chargé de dire que le roi louait *ces pieux desseins* et *les apprécierait selon les moyens dont on lui ferait l'ouverture.* Il paraît que ces moyens ne le contentèrent pas, car huit ans se passent avant qu'il rentre par lettre dans le cours des explications et des démarches qu'on n'avait point d'ailleurs interrompues. Dans l'intervalle, Leibniz avait trouvé un autre correspondant. Une ancienne ursuline, Mme de Brinon, s'était mis dans l'esprit de s'entremettre entre Rome et Luther. Quoiqu'elle ne sût pas un mot d'orthographe, au point d'écrire les *cose segondent* pour les *causes secondes*, elle était bel esprit, lisait les pères, aimait la littérature et la théologie. C'était elle qui, première directrice de la maison de Saint-Cyr, y avait introduit la poésie dramatique et si bien répandu l'esprit de vanité, dont elle donnait l'exemple, qu'une lettre de cachet la renvoya et la déporta dans le couvent de Maubuisson. L'abbesse, petite-fille de Jacques II, était une princesse palatine, belle-sœur de la célèbre Anne de Gonzague, toutes deux converties, l'une du luthéranisme au catholicisme, l'autre de la galanterie à la dévotion. La duchesse de Hanovre était sœur de l'abbesse, et, quoique protestante, elle s'occupait des ouvertures qu'une communion faisait à l'autre, et elle aimait à suivre les controverses en souhaitant de les voir finir. La sœur Marie de Brinon fut trop heureuse de devenir la confidente de ces grandes dames, et, par ses relations avec le monde de l'église et des lettres, elle tint son abbesse au courant de ce qui s'écrivait de part et d'autre, se chargea de transmettre des deux côtés missives, traités, factums, qu'elle accompagna d'épîtres de sa façon, spirituelles dans les deux sens, écrites avec la piété d'une ursuline et la prétention d'une précieuse. En sa double qua-

lité, elle était liée avec Pellisson, qui avait passé par le salon de Mlle de Scudéri pour devenir converti et convertisseur. Apologiste académique, controversiste élégant, consolé par la faveur de Louis XIV de la captivité de Fouquet, il faisait sa cour en poursuivant l'abjuration des hérétiques par tous moyens, hormis la persécution. Habile également dans l'art d'écrire et dans l'art de donner, il administrait la caisse des conversions et rédigeait de bons mémoires de théologie. Ses pages étaient aussi bien tournées que ses gratifications placées à propos. Courtois, bienveillant, insinuant et flexible, c'était le théologien du beau monde et des belles dames, et il venait de publier ses *Réflexions sur les différends de religion* lorsque Mme de Brinon, pour complaire à la palatine et à l'abbesse de Maubuisson, l'employa à la conversion de la duchesse Sophie de Hanovre, qui écoutait les conseils, lisait les lettres, assistait aux conférences et se montrait gracieuse et inébranlable. C'est cette princesse qui communiqua l'ouvrage de Pellisson à Leibniz pour avoir son avis. Le philosophe, suivant son usage, en fit un extrait, puis écrivit ses observations, qui revinrent à Pellisson par Mme de Brinon, très flattée de rester la correspondante commune du philosophe allemand et de l'académicien français, entre lesquels s'établit bientôt un commerce épistolaire direct (1691). Ils s'écrivirent pendant deux ans, jusqu'à la mort de Pellisson; mais dès le début de leurs relations Mme de Brinon communiqua les écrits qu'ils avaient échangés à l'évêque de Meaux, en lui demandant de la part de la duchesse ce qu'il avait fait des propositions envoyées quatorze ans auparavant par l'évêque de Neustadt. Bossuet répondit assez négligemment qu'il les avait perdues et ajouta quelques remarques sur les observations de Leibniz. Celui-ci, qui ne cherchait que les explications, persuadé obstinément qu'il suffisait de s'expliquer pour s'entendre et se réconcilier sans apostasie, se hâta de promettre, à la place du travail de Spinola, un travail analogue et meilleur de l'abbé de Lockum et ne laissa pas sans réplique les remarques de Bossuet; il finit même par lui envoyer directement les éclaircissemens nouveaux de Molanus. Bossuet ne répondit d'abord que par l'entremise de Mme de Brinon; enfin il se décida à écrire directement, et quoique ses lettres soient obligeantes et suffisamment explicites, on y sent toujours le fond de réserve et de froideur d'un homme qui ne veut pas être dupe et compte médiocrement sur le succès. On dirait qu'il n'est jamais bien sûr de savoir à qui il a affaire et de bien saisir ce qu'on lui veut. C'est qu'en effet il ne le savait pas parfaitement ou ne le voulait pas bien entendre.

Il n'est pas besoin d'étudier longtemps les documens authentiques pour apercevoir le dissentiment, la contradiction fondamentale qui

oppose sans retour dans cette affaire les protestans et les catholiques, Leibniz et Bossuet. On voit d'un seul coup d'œil que, pour les premiers, c'est une négociation qui doit mettre d'accord les deux partis sans humilier, sans froisser ni l'un ni l'autre; pour les derniers, c'est une controverse d'où il faut que l'un des deux partis sorte vainqueur. La négociation doit se terminer par une transaction, la controverse par une conversion. Ce que veut Leibniz, c'est la paix; ce que poursuit Bossuet, c'est la victoire.

Ainsi l'esprit diplomatique est aux prises avec l'esprit scolastique. L'un cherche un compromis honorable; l'autre, ne ménageant que les formes, entend bien que l'adversaire cède, en reconnaissant intérieurement qu'il a tort. Le désir de l'union amène ceux-ci, le besoin de la domination conduit ceux-là. Ici l'on combine des termes d'accommodement qui satisfassent des hommes raisonnables, là des conditions de capitulation qui contentent une stricte orthodoxie. L'un veut transporter le traité de Westphalie dans le domaine des consciences, l'autre l'annuler dans ses conséquences morales, et remplacer l'égalité des droits par la soumission à l'autorité. Bossuet raisonne au fond comme il aurait pu faire, si Gustave-Adolphe avait été battu.

Peut-être aggravera-t-on la contradiction pour l'expliquer, et, scrutant le fond des cœurs, verra-t-on dans ce conflit celui de l'indifférence et de la foi. Après avoir fait Leibniz trop catholique, on le fera moins que chrétien. Je sais que, comme dit Fontenelle, « on l'accuse de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur de la loi naturelle. » J'ignore ce qui en est, mais il suffit et il est plus juste de le juger sur ses opinions déclarées. Or Leibniz a toujours fait profession de christianisme. Sans doute il était un défenseur zélé de la religion naturelle; il soupçonnait ceux qui la sacrifiaient tout entière à la religion révélée de ne tenir ni à l'une ni à l'autre, ou de vouloir conserver l'édifice sans ses fondemens. Toutefois il ne se montre pas moins persuadé qu'une liberté agressive contre la religion révélée porterait atteinte à la religion naturelle elle-même, et qu'à railler même la superstition, on pourrait semer l'impiété. « Un siècle philosophique va naître, écrit-il au grand Arnauld, où le souci de la vérité, gagnant au dehors des écoles, se répandra même parmi les politiques... Il faut prendre garde que la dernière des hérésies soit, je ne dis pas l'athéisme, mais le naturalisme publiquement professé. » C'est en vue d'un tel danger qu'il souhaite un ralliement de toutes les églises aux principes communs du christianisme. La polémique entre elles l'inquiète; il craint qu'elle n'engendre le doute et l'incrédulité, et les succès mêmes du principe de l'examen, qui est le sien, contre une autorité dogmatique qui défendrait des puérilités

ou des abus avec la même ardeur que des dogmes fondamentaux, ne le laissent pas tranquille, et lui paraissent mettre en péril le fond de la croyance. De là ses vœux sincères pour une pacification religieuse, car c'est une pacification religieuse qu'il rêve. Il désigne lui-même sous le nom d'*iréniques* (pacifiques en grec) et les écrits et les travaux de ce moment de sa vie. Il ne peut s'accommoder d'une controverse illimitée, éternelle, et moins encore d'une prédication impérieuse, exclusive, qui impose silence à la raison et la resserre entre la servitude et l'incrédulité.

II.

Nous venons de toucher en effet l'offensante et vaine prétention qui rendra toujours intolérable pour les esprits équitables et fermes toute discussion et presque toute communication avec les docteurs qui la mettent en avant, et qui veulent toujours traiter de puissance à sujets. L'amnistie moyennant soumission, telle est au fond toute la tolérance du pouvoir absolu; il ne sait pas offrir davantage. Leibniz, lui, ne connaît que la négociation de puissance à puissance et l'éclaircissement d'intelligence à intelligence. A travers ses formes respectueuses, il a un profond sentiment de la dignité de la raison, et il ne sait pas en abandonner les droits devant une autorité qui s'impose et ne se légitime qu'en s'affirmant. Il persiste à croire qu'on doit sentir autant que lui le prix de la paix, l'importance de la concorde chrétienne, et qu'on y saura faire, comme on le doit, quelques sacrifices. Il tend à l'union tempérée, conservatrice, c'est-à-dire qui réserve l'intimité des croyances personnelles et même l'existence distincte des églises; il ne peut imaginer qu'on puisse offrir ni accepter l'union qu'il appelle *absorbante*, et qui annule tout au lieu de tout comprendre. Il pense que l'on peut se coaliser, se concerter, pour pratiquer, pour propager les préceptes de l'Évangile, en sauvant les principes des deux partis, *salvis principiis*, précisément ce que ses adversaires voulaient retrancher. Il imagine les contenter en compassant habilement des rédactions dogmatiques, des *systema theologicum*, qu'il lui semble que tout le monde peut souscrire sans une croyance et une interprétation identiques sur tous les points, comme on prête serment et respect aux mêmes lois sans les entendre de même et sans s'accorder sur la jurisprudence. C'est là proprement l'idée irénique, celle qui l'autorise à dire avec une entière confiance que celui qui a fait tout le possible « pour n'être point dans le schisme est en effet dans l'église, au moins *in foro interno*. » Ceux qui, pour le finir, exigeaient de l'une des par-

ties une renonciation formelle à ses principes voulaient, selon lui, éterniser la séparation.

Cette idée d'une pacification n'est jamais acceptée par Bossuet. Avec les formes les plus nobles, les plus douces, il n'a jamais pu se départir de la pensée d'un débat en règle, dans lequel la seule part de diplomatie devait être de pallier les sacrifices que le plus opiniâtre imposerait au plus docile. Il semble ignorer que la voie de la controverse n'a point de terme, s'il n'y a point d'arbitre qui prononce. A la vérité, il se croit à la fois le plaideur et le juge; mais en dehors de cette prétention insoutenable, la controverse ne peut en aucun cas aboutir à une conclusion qui soit un accommodement. Elle ne le peut logiquement, car il faudrait que l'argumentation d'une des parties convainquît l'autre, ce qui est impossible en des matières qui ne comportent pas la démonstration. Elle ne le peut moralement, puisque tous les ménagemens du monde n'empêcheraient pas que la défaite de l'une des églises fût la glorification de l'autre, et une paix ainsi obtenue, une paix fondée sur l'humiliation du vaincu, est rarement solide. C'est la paix comme l'entendaient Louis XIV et Napoléon, une paix léonine qui ne consacre que le droit du plus fort. Ne cherchez pas là le rapprochement des esprits.

Or il faut bien convenir que Bossuet ne semble jamais avoir compris cela : je dis compris, car on ne saurait supposer qu'il joue un rôle, qu'il s'enveloppe sciemment de la majesté épiscopale, dans une attitude de docteur irréfragable et presque de prophète inspiré. Il parle tout bonnement le langage auquel il s'est accoutumé, qu'il rehausse par le tour et par l'éclat qui lui sont propres, et dont il paraît croire l'effet immanquable. Il donnerait presque un peu raison à l'opinion fort risquée de ces critiques délicats qui trouvent à Bossuet l'imagination d'Homère et point d'esprit.

On peut dire que de son côté Leibniz ne comprend pas beaucoup mieux Bossuet. Sa raison haute, souple et modérée semble ne pas concevoir que l'on réponde si peu à ce qu'elle propose, et que des offres plausibles, pratiques et conciliantes soient repoussées par une argumentation absolue qui veut tout pour elle et exige l'accord sans rien accorder. Il ne peut se figurer que de bonne foi on l'entende si mal, et ce n'est qu'à force d'impartialité complaisante qu'il tolère et ménage jusqu'au bout un négociateur qui se fait controversiste, un controversiste qui ne sait produire que l'argument de l'autorité. Il a affaire à un homme qui met à chaque instant la main sur la garde de son épée, s'il ne la tire pas tout à fait. Leibniz réunit à la patience d'un diplomate, au calme d'un philosophe, le dédain secret de tout ce qui n'est pas la vérité métaphysique ou le sens com-

mun. Il supporte tout pour arriver au but. Habitué même à vivre avec les grands, il a quelque chose de cette obséquiosité allemande qui simule l'humilité et s'incline devant l'appareil ou l'attitude de la puissance. Il ne lui en coûte pas de faire la révérence en cachant un sourire de défiance et de pitié, et il complimente Bossuet, qui scandalise sa raison et lasse sa complaisance; mais au fond on aperçoit qu'il n'admet point qu'on puisse honnêtement et sérieusement traiter avec des hommes qui, pour la science, l'intelligence, le travail et la probité, ne sont les inférieurs de personne, et tenter en même temps de leur persuader qu'ils sont de tout point dans une erreur monstrueuse, et qu'ils n'ont rien de mieux à faire que d'abjurer purement et simplement. Dans ses lettres, il se contient, il se ménage : sa surprise se trahit à peine par une discrète ironie; mais dans les notes qu'il a laissées en marge des lettres ou des écrits qu'il a reçus, il prend sa revanche et montre à quel degré il se sent méconnu. Quand il lit des lignes où le courtois Pellisson lui accorde la grâce qui est *sobre*, *chaste*, *juste*, *affectueuse*, *fervente*, et puis ajoute : « Pour humble, elle ne le sera jamais, » il ne peut retenir cette annotation : « Je ne sais comment on peut être humble quand on s'érige en juge des âmes jusqu'à les condamner aux flammes éternelles. Il n'y a rien de si présomptueux que cela. »

Cependant Pellisson ne peut s'empêcher d'y revenir, de lui insinuer qu'il aura un grand compte à rendre, de lui témoigner avec effusion la joie qu'il aurait à le voir touché et ramené, cette joie blessante que les dévots prennent pour celle de la charité, et qui signifie au fond : « Vous êtes perdu, si vous ne pensez comme moi. » Il n'est pas jusqu'à la sœur de Brinon qui dit avec un aplomb merveilleux au plus grand esprit qu'il y eût peut-être alors sur la terre qu'elle ne peut concevoir qu'il *puisse être arrêté par des toiles d'araignée*. Vainement on avait, dès le début de la discussion, posé ce point de doctrine, souvent obscurci ou méconnu par le moyen âge, que l'hérésie contraire au salut ne consiste pas dans l'erreur ou l'ignorance toute seule, qu'il y faut encore la perversité de l'orgueil, de la mauvaise foi et de l'opiniâtreté. Leibniz prend cette concession fort au sérieux, et bien assuré de ses intentions, des sentimens honnêtes qui le conduisent, lui, Molanus, et les théologiens sages avec lesquels il se concerte, il compte que cette injure de la damnation pour simple dissentiment ne reparaîtra plus dans la discussion, comme la pensée en a dû disparaître des cœurs. Que devient-il en voyant ses correspondans tendrement inquiets pour son salut, lorsque Pellisson, abordant le sujet de sa conversion, lui insinue que ses lumières *le feront bien plus coupable s'il n'en fait pas l'usage que Dieu peut désirer*, lorsqu'enfin Bossuet, convaincu qu'on

ne peut innocemment différer longtemps de son avis, le déclare convaincu d'opiniâtreté, ce qui est le signe de l'hérésie condamnable! Sa surprise est grande, et elle éclaterait si, se remettant aussitôt : « C'est la destinée des modérés, dit-il;... mais à Dieu ne plaise que je trahisse jamais les sentimens de ma conscience! » Et c'est assurément à Bossuet qu'il pense lorsqu'il écrit : « Ce n'est pas assez qu'on dise que c'est au Saint-Esprit de toucher les cœurs. Il faut que son influence soit attirée par un désir sincère de contribuer à la paix de l'église en tout ce qui est en notre pouvoir. Ceux qui ne le font pas sont véritablement dans l'erreur et seuls coupables du schisme. » Et en vérité je ne sais si au fond il ne se moque pas un peu de Bossuet, lorsqu'il répète en cent endroits que tout s'arrangerait, si Louis XIV le voulait. « Il y a chez vous un roi, dit-il, qui est en possession de faire ce qui était impossible à tout autre. » Et il ne ménage pas à Bossuet un argument qui n'est pas sans force, et qui revient à dire : Vous ne faites pas tant de difficultés, quand il plaît au roi, pour vous brouiller avec le pape que pour vous réconcilier avec nous. Il pense en effet que les points réservés par l'église gallicane sont aussi importans pour le moins que *ceux qui demeurent en dispute entre Rome et Augsbourg*. C'est à ce sujet qu'il prononce ces paroles remarquables trop oubliées aujourd'hui : « La France aurait tort de trahir la vérité pour reconnaître l'infaillibilité de Rome, car elle imposerait à la postérité un joug insupportable. » Sur ce sujet du gallicanisme, Bossuet sent sa faiblesse, il se tait; car on n'est pas à l'aise pour soutenir, la déclaration de 1682 à la main, qu'il faut croire comme l'église romaine, parce qu'elle a toujours cru comme elle croit. Aussi la tentation lui prend-elle de recourir aux grands moyens qui lui coûtent si peu : ses entrailles d'orateur s'émeuvent, et il a peine à se refuser l'éloquence. C'est alors que le flegmatique Leibniz écrit : « Je voudrais un raisonnement tout sec, sans agrément, sans beautés, semblable à celui dont les gens qui tiennent des livres de comptes ou les arpenteurs se servent à l'égard des nombres et des lignes. Tout est admirable dans M. de Meaux et M. Pellisson : la beauté et la force de leurs expressions, aussi bien que leurs pensées, me charment jusqu'à me lier l'entendement; mais quand je me mets à examiner leurs raisons en logicien et en calculateur, elles s'évanouissent de mes mains, et quoiqu'elles paraissent solides, je trouve alors qu'elles ne concluent pas tout à fait tout ce qu'on en veut tirer. Plût à Dieu qu'ils pussent se dispenser d'épouser tous les sentimens de parti! » Et Bossuet, en envoyant à Leibniz une réponse à Molanus, ajoute : « Vous ne direz pas à cette fois que l'éloquence surprenne l'esprit et enveloppe les choses. Le style, comme l'ordre, est tout scolas-

tique. » Interdire à Bossuet l'éloquence, autant vaudrait interdire à un général d'armée de tirer le canon. Il m'échappait de comparer Bossuet à Louis XIV : c'est qu'en vérité il y a du rapport. Il est, comme son maître, sérieux, digne, mesuré, sensé; il a bonne intention, il s'applique à ce qu'il fait. Seulement il abonde dans son propre sens au point de croire que ce n'est pas sincèrement qu'on ne pense pas comme lui, et qu'il faut quelque artifice ou quelque perversité pour ne se pas rendre à ses raisonnemens ou à ses vues. Il se croit la vérité en personne. La vérité, c'est moi. Il ne le dit pas, mais il le pense, ou parle comme s'il le pensait. De toutes les suggestions de l'orgueil humain, la plus détournée, mais non la moins puissante, est celle qui a persuadé à tant d'honnêtes gens qu'il y avait perte d'âme à penser autrement qu'eux. Rien n'est plus commun cependant, et cette illusion chez Bossuet prend les proportions que son imagination donne à tout. Le grand écrivain élève ses moindres pensées de toute la hauteur de sa parole. Il personnifie en lui l'autorité comme la vérité, et ne conçoit plus qu'on lui résiste. C'est l'arrogance naïve de tout absolutisme honnête que de se prendre tôt ou tard pour le droit divin. Ce n'est pas sa faute si Dieu règne par lui ou parle par sa voix. Il se résigne en toute humilité à la toute-puissance qui lui est due. Il se mortifie, mais tout doit être à ses pieds. Comment se peut-il qu'on ose ne pas lui céder? Quelle révolte incompréhensible! quel incroyable orgueil! C'est un égarement prodigieux et qui le confond.

Maintenant mettez en présence de ce docteur magistral, appuyé sur une dogmatique immuable, de ce pontife lié par la conscience de son devoir à l'habitude du commandement, persuadé du pouvoir surnaturel dont il se croit dépositaire, de cet orateur officiel d'une église qui se sait parfaite, impérissable, inspirée, un penseur indépendant, sans mission, mais sans préjugés, dont l'intelligence universelle a tout abordé, tout pénétré, tout approfondi, qui ne dédaigne aucun savoir, aucune découverte, aucun système, aucun raisonnement, esprit fortifié et assoupli par toute sorte d'études et de travaux, rompu à tous les problèmes, accoutumé aux plus mystérieuses questions de la science et de la nature, et qui, en créant le calcul différentiel, s'est comme familiarisé avec l'infini : cet homme qui sait tout, qui comprend tout, qui réforme tout, que doit-il penser de se voir soupçonné de prévention, d'entêtement, de raideur, de puérilité, et comment doit-il prendre un interlocuteur qui affecte les airs d'un juge, signifie ses pensées comme des arrêts et prend sa doctrine pour une magistrature? Certes Leibniz avait le génie le plus éclectique qui fût jamais; il était tenu, par ses maximes mêmes, de tout entendre et de tout tolérer. Son opti-

misme devait se répandre sur toutes choses; mais convenons qu'il avait grand besoin de son optimisme avec Bossuet.

Le malheur, c'est que cette impossibilité de s'entendre ne paraît pas être accidentelle, et qu'on ne saurait l'imputer tout entière aux personnes et aux circonstances. Elle paraîtrait tenir à la nature du catholicisme et du protestantisme, ou du moins à une manière très accréditée et très ordinaire d'interpréter l'un et l'autre. Or cette opposition de principes est loin d'avoir été effacée ou même atténuée dans ces derniers temps. Du côté de notre église en particulier, on est loin de s'être départi de la prétention à une autorité immuable, qui ne peut être acceptée de quiconque l'a un temps méconnue sans une rétractation au moins implicite, sans l'aveu positif que l'église romaine ne s'est jamais trompée, et c'est là une déclaration qui ne saurait être obtenue de la pure raison. Il faut pour y souscrire une foi dans laquelle la raison ne domine pas seule, et à moins que cette foi, produite par des causes qu'on tient volontiers pour surnaturelles, ne se soit emparée de l'âme, il est impossible au simple raisonnement de la susciter dans un esprit qui n'a pas été nourri au sein de l'unité catholique.

Ce principe de l'infaillibilité d'une seule église est ce qu'aucun protestant, s'il n'est touché par d'autres motifs qui ne se discutent pas, ne peut pleinement comprendre. En fût-il mille fois averti, il n'arrive jamais à croire sérieusement, complétement, qu'il subsiste une association d'hommes pourvus des facultés ordinaires, sujets aux communes faiblesses, ne manquant de rien pour être imparfaits, passions, amour-propre, ambition, légèreté, intérêts à défendre, pouvoir à conserver, et qui, représentans d'une institution qui se donne près de dix-neuf cents ans d'histoire, prétendent être restés en possession de la prérogative surhumaine de conserver sans interruption, sans restriction, sans mélange, le dépôt de la vérité parfaite, invariablement maintenue, infailliblement comprise. *A priori*, une telle prétention paraît en effet insoutenable; *à posteriori*, elle n'est pas susceptible d'une autre preuve que celle qui consiste à prouver la question par la question. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle trouve les protestans incrédules, et qu'en général, pour qu'on y croie, la volonté d'y croire soit indispensable.

Les esprits concilians, étrangers à l'église catholique, imaginent que pour y rentrer on peut détourner ses regards de ce côté trop épineux de la question, et que l'aversion des disputes, l'esprit de paix, la bienveillance, la modération, la charité, suffisent pour rapprocher valablement des âmes trop longtemps séparées. Ils supposent volontiers qu'une fois que de part et d'autre on s'est affranchi de toutes ces passions qui engendrent la contention et la lutte, une

fois qu'on est assuré de la sincérité, de la bonne volonté réciproque, il devrait y avoir moyen de se rappeler uniquement qu'on porte des deux côtés le nom de chrétien, que des deux côtés on adore le même Sauveur, on professe le même Évangile, on répète les mêmes expressions consacrées touchant la Trinité, l'incarnation, la cène, le péché, la rédemption, le salut, et que par conséquent il serait possible, tout en continuant d'entendre un peu différemment les termes, en célébrant un peu différemment les souvenirs et les mystères qu'ils désignent, de se regarder comme membres de la même alliance, comme enfans de la même foi, comme frères dans le même père, comme possesseurs du même héritage. Il leur paraît même que l'intérêt de l'union devrait décider à rejeter autant que possible ces dissidences dans l'ombre, à manifester de préférence l'accord sur tant de points importans par la prononciation des mêmes paroles toutes les fois qu'on est réuni, puisqu'après tout dans toutes les associations humaines, dans les plus étroites et les plus fortes, nations, classes, armées, écoles, familles, c'est à ce prix, c'est par ce sage compromis que se manifeste l'ensemble, la concorde, l'unité. Les partis eux-mêmes, dans le sein desquels les passions humaines exercent tant de puissance, font abstraction de tous les dissentimens individuels pour ne mettre en commun que les idées et les affections qui rallient leurs membres. Pour donner à l'honneur d'un drapeau qu'on porte en commun tout, jusqu'à la vie, on n'a pas encore eu besoin jusqu'ici de penser de même sur toutes choses.

On voit donc comment les hommes procèdent entre eux, surtout quand ils veulent bien faire. C'est à l'aide de ces mutuels sacrifices qu'ils servent ensemble toutes les grandes causes, la loi, la vérité, la liberté, la justice, la patrie. Pourquoi la religion seule ne serait-elle pas dans le même cas? Les esprits élevés dans une certaine indépendance ne le comprennent pas. Ils remarquent que l'église, lorsqu'il s'agit d'apaiser certaines controverses dans son propre sein, sait parfaitement ensevelir dans le silence les dissentimens les plus graves. Elle use à l'occasion de cette politique, parfaitement sage, pour engourdir des passions dangereuses et prévenir de regrettables ruptures. La cour de Rome en donne souvent l'exemple, et si, comme elle le dit, elle ne se rétracte jamais, elle sait à merveille se taire, et se taire avec persévérance, sur les points de doctrine qui effaroucheraient les faibles, irriteraient les puissans et lui susciteraient des embarras et des hostilités. Essayez de lui faire reprendre, à l'endroit de l'autorité des rois ou de l'universalité de son pouvoir domanial sur le monde, le langage des bulles qui ont jadis scandalisé l'église de France : vos efforts seront vains, et elle n'aura pas la gaucherie de se faire des affaires pour le frivole plaisir de montrer qu'elle est

conséquente et invariable. Combien de fois Bossuet, dans ses rapports avec le saint-siége, avec Louis XIV, avec les jésuites, a-t-il prudemment mis à l'écart des questions scabreuses, irritantes! Et qui peut songer à lui en faire un crime, si, comme on doit le croire, il n'a jamais pour cela dit le contraire de sa pensée? Mais cette prudence, *regina virtutum*, Bossuet et l'église semblent la déposer, dès qu'il s'agit, sinon de traiter, au moins de conclure avec les dissidens qu'ils ont une fois nommés hérétiques.

Au concile de Trente, il n'y avait pas de question qui fût plus clairement à l'ordre du jour que celle des limites de l'autorité du pape et de l'autorité des conciles. La majorité des prélats était d'avis de décider le différend en faveur du saint-siége, et cette opinion perce dans toute leur conduite. Cependant ils renoncèrent à l'exprimer formellement et passèrent la question sous silence pour divers motifs fort sages, dont le premier était de ne pas déplaire au clergé français. Ainsi rien de net, de précis, sur un point alors capital, devenu de nos jours, pour toute une école peu s'en faut dominante, le premier des articles de foi. Et tandis qu'une ombre de doute est à dessein laissée sur ce qui passe aujourd'hui pour le fondement de l'église, l'anathème a sanctionné de ses menaces des détails de croyance auxquels le meilleur chrétien ne pense pas une fois dans sa vie. Ce sont ces anathèmes qui gardent comme une épée flamboyante l'entrée du sanctuaire en éloignant des chrétiens équitables et modérés, qui ne peuvent tolérer qu'une dissidence sur un fait historique soit digne de malédiction, et voilà comment l'autorité du concile de Trente est restée une pierre d'achoppement entre Bossuet et Leibniz.

Leibniz ne voit pas comment la tolérance dont on use à l'égard des variations et des dissidences intérieures du catholicisme cesse d'être de mise quand elle peut servir à rallier les églises séparées. Ce qui était de bonne conduite et de bonne morale dans un cas ne peut être interdit dans un autre, et la théologie qui divise (la théologie, étant spéculative, est exclusive de droit) ne lui paraît point à sa place dans une négociation sincèrement conciliatoire, car elle ne peut transiger. Commencer par exiger la reconnaissance d'un point sur lequel on peut transiger, c'est rompre la négociation en l'ouvrant, c'est vouloir fondre des élémens réfractaires. Je le dis de la fusion des églises comme de toute autre, la présence d'un principe absolu dans toute œuvre de fusion la rend impossible.

Réservons l'absolu pour la controverse; là en effet tout peut être rigoureux. La controverse ne tolère aucune inconséquence: le besoin d'en finir, l'amour de la paix, l'estime réciproque, la sympathie pour les personnes, les faits accomplis, l'équité, l'égalité, la posses-

sion, l'honneur, tout cela peut être décisif pour finir une guerre, tout cela est sans valeur dans une controverse. Il y faut des thèses inflexibles et des argumens péremptoires; nulle part ne se manifeste plus clairement la différence de la logique au sens commun.

III.

Du moins sur le terrain de cette polémique spéculative, c'est-à-dire du raisonnement rigoureux, la théologie orthodoxe est-elle assurée d'avoir raison de l'hérésie? Il y aurait alors quelque motif pour choisir exclusivement une arme dont on aurait la certitude d'être seul à bien user; mais il n'en est rien, et tout soumettre, en matière de religion, à la dialectique, c'est faire entrer l'ennemi dans la place, et en d'autres occasions on en a souvent fait l'aveu.

Il y a en effet des objections graves, et qui sont presque des fins de non-recevoir, contre la tentative de traiter uniquement par les procédés scientifiques les questions où la religion révélée est intéressée. D'abord toute controverse logique suppose que de part et d'autre de pures intelligences sont en présence, également libres de tout engagement autre que celui de céder à l'évidence du raisonnement. Or cette hypothèse, dans le cas dont il s'agit, n'est jamais réalisée. Jamais il n'y a parité de disposition morale et de liberté intellectuelle entre celui qui argumente pour sa foi et celui qui soutient sa philosophie. Le second doit être tout prêt à se rendre, s'il est convaincu; il fait profession de passer sans hésitation du côté où on lui montre la vérité. Aucun serment, aucun scrupule, aucun sentiment de respect, de conscience ou d'habitude ne lui rend sacrée la thèse qu'il défend. Il est libre; s'il ne l'est pas, il doit l'être, et c'est un tort dont il tient à se préserver, à se justifier. Le premier au contraire ne se défend pas d'être attaché par le devoir le plus impérieux à la foi pour laquelle il combat. Il la regarde comme le plus grand bien de ce monde, comme celui auquel tout doit être sacrifié. Il se dit prêt à donner sa vie pour sa croyance et ne parle pas sans horreur de la possibilité d'y renoncer. C'est du moins sa profession constante, invariable, et en entrant dans la discussion sa raison se déclare enchaînée par sa conscience. Les deux parties contondantes ne sont donc pas sur le même pied: l'une n'a aucune chance de convaincre l'autre, mais en revanche la résistance de celle-ci est de peu de poids, puisqu'elle est obligée et annoncée d'avance. Entre le philosophe qui ne fait point vœu de ne se pas convertir et le fidèle qui a prêté serment de ne point abjurer, la partie n'est nullement égale; mais aussi l'autorité ne l'est pas non

plus, car l'un ne peut prétendre à l'impartialité à laquelle est obligé l'autre, et la raison sans impartialité n'est plus tout à fait la raison. En un mot, il implique de traiter la religion comme matière controversable et de professer en même temps qu'entre elle et l'adversaire il n'y a pas d'arbitre, et que le choix est interdit.

Indépendamment des causes morales qui, plus puissantes que les raisons logiques, cuirassent le théologien contre toutes les atteintes d'une discussion en forme, il faut signaler une autre incompatibilité qui réside au fond même de la discussion. Il n'est pas d'apologiste, je parle des plus éclairés, qui ne distingue la foi de la raison, et qui n'admette que l'une n'est pas pleinement soumise à la juridiction de l'autre. Il est de foi que la foi est un don de la grâce. La volonté et la réflexion, avec lesquelles nous obtenons l'évidence des vérités mathématiques, n'ont jamais passé pour des moyens suffisans d'arriver en religion à croire ce qu'il faut croire, à le croire du moins du genre de foi nécessaire au salut. Ainsi la simple croyance ou l'adhésion au dogme, déterminée par de certaines preuves, n'est pas encore la foi, elle en est même indépendante : elle peut exister sans la foi, comme la foi peut se rencontrer sans elle. La foi, seule nécessaire, n'est donc pas le fruit de la discussion, et le prêtre, qui doit tendre avant tout à obtenir cette foi, doit prendre une autre voie; quand il veut bien ne faire que discuter, il trompe en quelque sorte l'adversaire, s'il ne le prévient que le débat logique est pour lui sans valeur, puisque son esprit seul pourrait en être dérangé dans son acquiescement raisonné à des vérités auxquelles il n'en resterait pas moins attaché par d'autres liens, par des liens que rien ne peut rompre. En effet, la discussion régulière devrait être précédée de cette déclaration : « il s'agit des vérités de la foi; or je vous préviens que la foi est hors de débat, car si je l'emporte dans la dispute, votre adhésion même ne sera pas encore la foi, et si vous avez le dessus, je pourrai céder sur le raisonnement; mais je garderai ma foi, qui n'en dépend point. » Qu'est-ce donc qu'une discussion qui par ses formes semble décisive, et qui, de quelque façon qu'elle tourne, ne décide rien?

Réduite même à sa valeur logique, et en lui donnant pour objet unique une victoire argumentative, la seule qui puisse être remportée, elle promettrait plus qu'elle ne peut tenir. C'est une opinion des meilleurs théologiens que les vérités chrétiennes, quoique susceptibles d'être justifiées de manière à déterminer la persuasion, ne peuvent être établies rigoureusement, et par des raisons démonstratives, mais seulement par des raisons probables (saint Thomas), ou, comme disent de moins hardis, par des motifs de crédibilité (le père Perrone). Or une controverse en règle ne peut se terminer

que par les moyens péremptoires de la démonstration, et comme ici ils ne sont pas applicables, la forme du débat est mal choisie. Il fallait plus de largeur et moins de formalisme; il fallait, comme de son temps l'entendait Leibniz, remplacer les argumens théologiques par des considérations pratiques, politiques, surtout morales, et chercher les moyens non de se vaincre, mais de ne se pas combattre.

Ces réflexions me paraissent établir contre toute controverse formelle et directe une exception d'incompétence, qu'il s'agisse d'un hérétique ou d'un philosophe à convaincre de l'orthodoxie catholique. Non que je confonde l'hérésie et la philosophie : un protestant n'est pas moins croyant, moins chrétien qu'un catholique, et ce n'est qu'en falsifiant les faits qu'on réduirait le protestantisme à un pur rationalisme; mais entre le catholique et le protestant ou le philosophe il y a cette différence fondamentale, que le premier soutient seul la thèse absolue d'une autorité extérieure infaillible. Le catholique ne croit avoir rien fait, surtout aujourd'hui, tant qu'il n'a pas établi actuellement cette autorité, et au contraire, dès lors qu'elle est établie, le reste va de suite; il n'y a plus qu'à savoir ce que dicte cette autorité. Or une infaillibilité constituée est, par la supposition même, au-dessus de la discussion. Elle est de sa nature indémontrable. C'est pour ne l'avoir pas jugée telle que Lamennais s'est égaré, et qu'il a été abandonné par l'église avant de l'abandonner lui-même. En dehors du sophisme palpable qui servait de base à son argumentation, il ne reste que cet argument, qui fait le fond de toute la polémique de Bossuet : c'est qu'étant admis des deux côtés que le Christ est venu révéler la vérité sur la terre, la vérité doit être dans l'église, qui depuis le Christ n'a pas varié. Et c'est ainsi que Bossuet réduit arbitrairement à une question historique tout le débat entre lui et la réformation.

Il a deux maximes qu'il pose avec la même tranquillité que s'il énonçait des axiomes : — « il faut toujours se déterminer, en ce qui concerne la foi, par ce fait certain : hier on croyait ainsi; donc encore aujourd'hui il faut croire de même. — On ne trouvera dans l'église catholique aucun exemple où une décision ait été faite autrement qu'en maintenant le dogme qu'on trouvait déjà établi. »

« Hier on croyait ainsi, s'écrie Leibniz; que dirons-nous s'il se trouve qu'on croyait autrement avant-hier? Faut-il toujours canoniser les opinions qui se trouvent les dernières? » Quant à la seconde maxime, il se borne à dire : « Je ne sais s'il n'y a pas des instances contraires. » Et en effet comment le savoir? comment prouver un fait négatif? Ici tout est historique. Il ne s'agit point d'axiomes ou de deux propositions évidentes par elles-mêmes. Ne

l'étant pas, il faut qu'elles soient prouvées, du moment qu'il s'agit d'une controverse régulière, et telle est la supposition. Or les deux maximes non-seulement ne sont pas prouvées, mais elles ne peuvent l'être, et l'on ne saurait prendre pour fondement d'une doctrine débattue ce qui ne possède pas l'évidence, ce qui ne comporte pas la démonstration. « L'unique règle de la foi, dit Leibniz, est de ne croire que ce qui est prouvé. » Entre cette règle et les deux maximes de Bossuet, l'incompatibilité est manifeste, et il faut en conclure que toutes les fois que la question de la conciliation des communions chrétiennes sera mise en pure controverse, c'est-à-dire ramenée à un débat de pur raisonnement, on échouera, chose assez naturelle, là où Leibniz et Bossuet ont échoué.

IV.

Il resterait une question à examiner. Que faut-il penser du projet de réunion, fût-il exécuté par les procédés que Leibniz aurait préférés? Le succès en eût-il été possible, en eût-il été désirable? Nous sommes assez de l'avis de M. Foucher de Careil, qui ne croit pas que l'intervention de Bossuet dans cette affaire délicate ait été heureuse. On doit même regretter peu qu'il n'ait pas réussi, car des deux plans mis en concurrence pour une même œuvre, le sien n'était pas le meilleur. Quant à celui de Leibniz, rendons-lui d'abord justice. Les raisons morales surtout le font agir; elles prennent la plus grande part à ses vœux et à ses efforts de conciliation. Ce n'est le triomphe ni d'une idée ni d'un pouvoir qui le touche; c'est le bien de l'Europe, la paix entre les nations, l'ordre et l'harmonie dans la société. Il croit la religion et les sentimens qu'elle recommande et qu'elle inspire des choses essentielles à la moralité; il les place au premier rang des devoirs de l'humanité, et les dissensions religieuses lui semblent dangereuses pour toute honnêteté et toute piété. C'est donc au nom de l'honnêteté et de la piété qu'il réclame de tous les concessions nécessaires. Il s'applaudit de voir ses coreligionnaires faire de *très grands pas pour satisfaire à ce qu'on a jugé dû à la charité et à l'amour de la paix*. « Le premier pas, dit-il, est de quitter ces manières qui sentent la dispute, ces airs de supériorité, cette fierté choquante, ces expressions de l'assurance où chacun est en effet, mais dont il est inutile et même déplaisant de faire parade auprès de ceux qui n'en ont pas moins leur part. » Il trouve que les demandes des *religions du septentrion* sont très bien fondées sur plusieurs points, et que celles qui communiquent avec Rome, refusant d'y avoir égard, deviennent coupables

de la continuation du schisme. « Ne vaudrait-il pas mieux pour Rome de regagner la plus grande partie de la langue germanique, quand on devrait demeurer en différend sur quelques opinions durant quelque temps? » Car en général, suivant lui, la difficulté est plus dans les pratiques que dans les doctrines. « De la manière dont nous nous y prenons, ajoute-t-il, il semble que les catholiques deviendraient aussi tous protestans et que les protestans deviendraient catholiques... Il en viendra un mixte, s'il plaît à Dieu, qui aura tout ce que vous reconnaissez de bon en nous et tout ce que nous reconnaissons de bon en vous. » Voilà l'expression sincère de la doctrine *irénique*, telle que Leibniz l'a toujours entendue, et telle qu'elle a constamment scandalisé ceux qu'il s'obstinait à ne pas regarder comme des adversaires.

Il sera toujours louable d'avoir pensé ainsi, et l'on ne peut dire qu'il soit absolument refusé aux hommes d'être assez éclairés et assez libres de passion pour signer sur ces bases la paix religieuse. L'incrédule le plus déterminé n'oserait soutenir que les lois morales données par le christianisme à la conscience ne soient pas bonnes, justes, salutaires. Si les églises pouvaient être assez sages pour les observer et les prescrire d'un commun accord, ce serait assurément un bien et un progrès, et comme ce résultat n'est pas contradictoire en soi, on ne peut le déclarer impossible. L'honneur de Leibniz est d'y avoir aspiré, d'y avoir travaillé, et de s'être fait ainsi l'artisan du vœu des sages. L'erreur de Leibniz pourrait être d'avoir cru la réalisation de ce vœu plus praticable qu'elle n'était en effet, et d'avoir trop jugé des autres d'après lui-même. Peut-être n'a-t-il pas assez vu quelle part prenait dans son plan l'impartialité de son éclectisme et de son optimisme, et qu'on ne pouvait attendre le même détachement, la même équité, de ceux à qui manquaient les principes et les habitudes philosophiques qui dominaient dans son esprit.

La religion est vaste, peut-être la plus vaste chose qu'il y ait sur la terre. Au nombre des divers caractères qu'elle réunit, voici, ce semble, les principaux : elle est dogmatique, elle est morale, elle est politique. C'est de la religion comme chose morale que Leibniz a surtout considéré et souhaité l'unité. Il s'est attaché à l'unité morale plus qu'à l'unité politique, beaucoup plus qu'à l'unité dogmatique. Il réduisait presque celle-ci à une communauté de formules qui laissait libres le for intérieur de la raison et l'examen interprétatif, dont il lui paraissait à juste titre qu'on ne pouvait prétendre ni réussir à effectuer réellement la suppression. Et sans contredit cette unité morale ainsi obtenue, cette union des cœurs et des langues sans l'unanimité doctrinale, pouvait échapper aux dangers

qui suivent le mensonge oppressif de l'unité dogmatique et la niveleuse tyrannie de l'unité politique; mais Leibniz était-il bien sûr de pouvoir jamais obtenir le bien sans le mal, l'usage sans l'abus, la mesure sans l'excès, et se donner tous les avantages d'une règle commune, sans que les apparences de l'autorité une fois reconnue entraînassent la réalité de l'absolutisme? Là nous semble l'illusion. En plaignant la destinée des modérés, il dit tristement : « On prend avantage de leur facilité sans leur en savoir gré, et puis, quand ils ne peuvent aller aussi loin qu'on veut, il semble qu'on fait leur condition pire que celle de ceux qui se tiennent tout à fait éloignés. » En invoquant si complaisamment un Louis XIV et un Bossuet, comment ne voit-il pas qu'il expose et lui-même et les siens à cette *pire condition?*

L'unité morale, c'est-à-dire l'union fondée sur les bons sentimens, demeurerait difficilement assez forte et assez pure pour empêcher l'accord général de certaines croyances dans une rédaction identique de conduire à une plus rigoureuse unité dogmatique sous l'empire d'une autorité qui met là son titre et sa force, et bientôt en naîtrait ce que j'appelle l'unité politique, c'est-à-dire l'empire absolu de la religion considérée comme chose sociale et publique, ou une certaine confusion du temporel et du spirituel. Malgré l'usage et l'éloge que l'on fait de la distinction des deux puissances, cette distinction, depuis qu'elle a été inventée, n'a pu encore être que très rarement ou incomplétement réalisée dans les faits, et ce n'est pourtant qu'à la condition qu'elle le soit pleinement que l'unité dogmatique peut devenir une chose innocente, un frein purement intellectuel, une fixation essayée ou réussie de la vérité immuable dans une raison qui ne l'est pas. Cette tentative est si hasardeuse qu'elle n'a pu se faire, même dans les églises formées par le principe du libre examen, sans les entraîner à des iniquités au moins accidentelles, quelquefois systématiques, et la réformation a eu ses jours de tyrannie. Souvent la liberté des personnes, plus souvent celle des consciences, presque toujours celle de l'esprit humain ont eu à souffrir de l'inflexibilité des confessions de foi et des prétextes qu'elle fournit à l'oppression décorée du nom de la vérité. Si par malheur une église est fondée sur le principe de la perpétuité et de l'infaillibilité d'une autorité visible et par conséquent temporelle, comment ne franchirait-elle pas les limites de l'ordre spirituel? Relisez la célèbre encyclique du 15 août 1832, et voyez si les esprits les plus modérés peuvent, à l'exemple de Leibniz, céder un pied de terrain à une telle doctrine d'unité doublée d'une telle doctrine d'autorité.

Notre unique objet est de prendre des précautions contre la sé-

duction qu'exerce sur l'esprit le mot d'unité. On sait à quels écarts la poursuite de l'unité a entraîné plus d'une philosophie, et même dans la sphère de l'abstraction elle est un mauvais guide. La juste mesure dans laquelle l'unité, qui a bien sa beauté et sa vérité, doit être cherchée en chaque chose est une des questions les plus difficiles pour notre raison. On célèbre avec regret aujourd'hui certaines époques du passé à cause de l'unité qu'on leur attribue. Sans rechercher jusqu'à quel point l'attribution est exacte et l'éloge mérité, remarquons au contraire que la tendance à l'unité ne s'est pas affaiblie, et qu'elle est plutôt un des caractères du temps où nous vivons. La civilisation marche à l'assimilation des sociétés. La facilité, la rapidité des communications secondent le mouvement des mœurs et des idées vers l'uniformité. Certaines formes politiques, jadis particulières à un ou deux peuples, tendent à se généraliser. Par une impulsion commune, les petits états s'agglomèrent pour en constituer de plus grands, et dans chaque état il y a progrès vers la centralisation. Pour revenir au sujet de cette étude, le catholicisme a fait de grands pas, et qui auraient étonné nos pères, vers le *romanisme* absolu, ce qui est la centralisation de cette société-là. Tous ces symptômes ne sont pas sans gravité, et dans ce qu'ils témoignent tout n'est pas un bien sans mélange. Au mal qui s'y mêle, le meilleur remède, le plus sûr tempérament est un principe qui s'est levé sur le monde comme l'astre du jour de la renaissance. C'est le principe de la liberté, qui, par une circonstance honorable pour les peuples modernes, s'est révélé pleinement à eux pour la première fois sous la forme de la liberté de l'esprit. Telle est en effet la première liberté qu'ait réclamée le XVIe siècle, et ce noble besoin de la pensée s'est produit par la voix des génies libérateurs qui ont illustré cette époque avant que l'intelligence ou le vœu des garanties nationales, des franchises politiques ou municipales, des droits civiques en un mot, vînt agiter plus directement la société européenne. De là ce caractère philosophique imprimé à presque toutes les œuvres de la liberté moderne. Jusque dans ses déviations les plus malheureuses, on sent que, par son origine, elle est une chose de l'ordre spirituel; mais surtout elle est, elle doit être la tradition des temps nouveaux, hors de laquelle la civilisation, devenant presque exclusivement économique, industrielle, matérielle, risquerait de n'améliorer que le sort de l'humanité sans la relever ni l'ennoblir, et l'asservirait à son bien-être au lieu de subordonner ses intérêts à ses droits. La liberté, comprise jusque dans son principe, est donc la vraie, la seule unité qui, respectée et consacrée en toutes choses, modérerait cette tendance un peu aveugle vers toute autre unité, toujours près de se changer en oppression. C'est par la liberté de la

pensée dans l'ordre spirituel, de la personne dans l'ordre civil, de la nation dans l'ordre politique, que le danger de toutes les centralisations assimilatrices peut être conjuré. L'empire de la vérité lui-même, s'il est absolu, ne vaut rien pour l'homme, et le dégrade à la longue, l'eût-il matériellement préservé de l'erreur et de la faute. Telle est la raison qui doit nous rendre circonspects dans l'adoption de ces idées mêmes de fusion religieuse qui tentaient le génie conciliateur de Leibniz. L'existence des églises, des congrégations, des sectes, la perpétuité des controverses et l'émulation des doctrines sont favorables et peut-être inhérentes à la liberté de la conscience et de la pensée dans les choses divines, et, quoique l'accord des sentimens et des intentions, ce qu'on peut appeler l'unité morale eût de réels avantages, ils ne vaudraient pas d'être achetés au prix d'une indépendance nécessaire à la dignité humaine. C'est par là que, si elle pouvait être réalisée, l'unité dogmatique, ne pouvant l'être que sous les auspices d'une autorité absorbante, emporterait avec elle une sorte d'unité politique, et le tout ferait de la religion même une pièce essentielle d'un complet système de tyrannie. Il n'est que trop souvent arrivé, non pas seulement à des ambitieux et à des fourbes, mais à d'honnêtes gens d'un esprit faible ou d'une conscience timorée, de compromettre, de dégrader ainsi la chose la plus sainte, et l'histoire de l'église présente rarement des hommes et des époques qui aient su séparer le bon grain de la foi de l'ivraie de l'absolutisme, et faire servir à la liberté de tous *la liberté des enfans de Dieu*. C'est pourquoi le libéralisme né en dehors du christianisme a tant de peine à pénétrer dans son sein autrement qu'en ennemi; c'est pourquoi les puissances religieuses le trouvent agressif ou du moins opposant, pour l'avoir trop longtemps méconnu, proscrit ou du moins réprouvé; c'est pourquoi enfin elles seront encore plus d'une fois exposées à souffrir les disgrâces du siècle, et même ses violences et ses injustices. Elles ne seront ni les premières ni les dernières qui auront dans leur présent porté la peine de leur passé.

Il est donc permis de penser qu'en se laissant gagner à l'idée attrayante d'une réunion sans absorption des églises séparées, Leibniz se proposait un but chimérique, et surtout ne se préoccupait pas assez de ces droits de la pensée et de la science, qui cependant avaient tant de prix à ses yeux. Il comptait trop sur la sagesse des hommes, sur la modération des pouvoirs, sur les progrès de cette philosophie flexible et conciliante qui, parce qu'elle était la sienne, lui semblait destinée à prévaloir contre l'esprit d'intolérance et d'exclusion qu'il avait en juste horreur. Une chose qu'il ne considérait pas, je crois, avec une attention suffisante, et qui ressortait pourtant de sa manière de juger la marche de l'esprit humain et le

cours des opinions et des systèmes, c'est que la progression, ou si l'on veut la transformation, est la loi de la science dans la recherche de la vérité, c'est que si, comme nul ne l'a mieux vu que lui, il y a du bon dans toutes les doctrines et partout quelque chose à apprendre, la division, la dissidence, la variation, la concurrence, par conséquent la liberté, sont absolument nécessaires au développement de la science et de la pensée. Par suite, l'unité n'est la condition désirable ni la règle nécessaire des choses humaines, sectes, églises, écoles, gouvernemens. Où rien n'est combattu, rien n'est contrôlé, et quand une seule parole a droit de se faire entendre, ce qui parle n'est pas contenu, ce qui se tait est opprimé. Tout s'engourdit et se dégrade. Osons prendre dans le sens affirmatif et favorable la parole sacrée : *il faut qu'il y ait des hérésies*. Des hérésies, c'est-à-dire des choix; choix, c'est liberté. Aucun absolutisme n'est bon, et l'unité est le propre de l'absolu. Qu'on n'objecte pas que, l'unité et l'absolu étant des attributs de la vérité, c'est refuser à la vérité l'empire, c'est couronner le scepticisme que réclamer la liberté, ou l'examen, l'opposition, le débat. Oui, la vérité est une, immuable, absolue, perpétuelle, parfaite; mais où cela? Dans le royaume qui n'est pas de ce monde. La vérité n'est pas sur la terre. Ce qui est sur la terre, c'est la connaissance de la vérité. Or la connaissance de la vérité n'est point fixe, invariable, universelle, identique. Elle ne l'est pas dans les individus, ou il faut nier la diversité des dons naturels et les effets de l'éducation, de la tradition, de l'expérience, du travail, de l'étude. Elle ne l'est pas dans la société, puisqu'elle est composée d'individus, et aussi, puisqu'on en parle tant, de civilisations différentes. La diversité des cultes, des gouvernemens, des époques, des nations, prouve assez que l'humanité n'a pas toujours et partout une connaissance égale de la vérité dans la religion, dans la politique, dans la morale, dans la science. Ainsi la diversité, la division, la mobilité, la lutte, sont, au témoignage de l'histoire, au témoignage de nos yeux, les circonstances permanentes de la marche en commun du genre humain vers le but de son existence, et la variation est en un sens la loi de la connaissance, quoique l'immutabilité reste en dernière analyse le caractère de la vérité. Dans le temps, toute unité, toute stabilité est relative, et telle est la raison profonde de la liberté.

CHARLES DE RÉMUSAT.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

III.

RACES VÉGÉTALES ET ANIMALES.

On a vu que la *race* dérivait de l'*espèce*, et n'était qu'une simple modification du type primitif. Or personne n'ignore combien l'action de l'homme influe sur ces modifications, qu'il s'agisse des végétaux ou des animaux (1). Nous reviendrons avec détail sur ce fait important; mais il faut dès à présent constater qu'envisagées à ce point de vue, les races se forment sous l'empire de trois sortes de conditions très différentes.

Les plantes peuvent n'avoir jamais été cultivées, les animaux jamais asservis. Les modifications héréditaires qui se produisent dans ces circonstances sont dues uniquement aux agens naturels, et les races qui prennent alors naissance sont pour nous les véritables *races naturelles*, les *races sauvages*. — Au contraire, pendant un nombre plus ou moins considérable de générations, les végétaux peuvent avoir subi l'action de la culture, les animaux celle de la domesticité. Dans ce cas, les races se constituent sous l'influence directe de l'homme; elles sont essentiellement *artificielles* et ont été depuis longtemps désignées sous le nom de *races domestiques*. — Enfin il arrive assez souvent qu'après avoir été soumis à l'empire de l'homme, même pendant des siècles, les animaux ou les plantes retombent dans l'état de nature et subissent des modifications nouvelles, conséquences de cet état. Ces races, qui descendent de plantes cultivées, d'animaux asservis ayant recouvré la liberté pri-

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860 et du 1er janvier 1861.

mitive de l'espèce, sont pour nous les *races libres* ou *marronnes* (1). Ces trois sortes de races doivent être examinées séparément; mais d'abord il faut préciser le sens d'un mot que nous avons déjà prononcé, qui reviendra très souvent dans tout ce qu'il nous reste à dire : c'est le mot de *milieu*.

Pour moi, ce mot signifie l'ensemble des conditions ou des influences quelconques, physiques, intellectuelles ou morales, qui peuvent agir sur les êtres organisés. Ce mot a donc ici un sens plus étendu que dans les écrits d'Hippocrate et de Buffon, qui, sur ce point, peut être considéré comme le disciple du père de la médecine. C'est surtout au climat, à la chaleur et au froid, à la sécheresse et à l'humidité, aux qualités et au plus ou moins d'abondance de la nourriture, que ces deux maîtres illustres attribuent le pouvoir de modifier l'homme et les animaux. Je vais bien plus loin, et la doctrine d'un autre esprit éminent, qui lui aussi fut disciple d'Hippocrate, comme l'a fort bien montré M. Michel Lévy (2), va me servir à expliquer ma pensée. Montesquieu veut que l'on accorde les institutions avec ce qu'il appelle le tempérament moral des peuples; mais il ne voit guère que dans les conditions physiques extérieures l'origine première de ce tempérament. Par exemple, avec Hippocrate, il admet que le climat doux et uniforme de l'Asie prédispose les habitans de ces contrées à subir la tyrannie. Cette doctrine est juste dans une certaine mesure, mais elle est incomplète. A côté du climat sont les institutions et les mœurs, la polygamie et les harems. Mieux que jamais, depuis les récits de Mme la princesse de Belgiojoso, nous savons à quoi nous en tenir sur ces intérieurs que la poésie a peints avec des couleurs si fausses; nous savons ce que sont ces femmes qui vivent là comme entassées et livrées à la plus entière oisiveté, à la plus complète ignorance. Elles n'en sont pas moins chargées de la première éducation des enfans. Quelles institutrices primaires! Et comment s'étonner que les jeunes gens, les hommes sortis de semblables écoles soient usés, énervés au physique comme au moral? Ces influences délétères agissant sur une longue suite de générations ont-elles pu ne pas exercer quelque action sur la race entière? Évidemment non, et voilà comment la polygamie, le harem, font partie du milieu. Or l'un et l'autre, impossibles dans un pays chrétien, sont autorisés par l'islamisme. A la religion donc remonte la responsabilité des conséquences fatales indiquées plus haut. La religion fait donc aussi partie du milieu et contribue parfois pour une part considérable à la formation des races humaines.

(1) Ce sont elles que M. Richard (du Cantal) appelle les *races naturelles*.

(2) Pour ces rapprochemens fort justes, voyez l'excellent *Traité d'Hygiène* publié par l'honorable directeur du Val-de-Grâce.

Ainsi compris, le milieu est quelque chose de très complexe sans doute, et il arrive souvent que nous ne pouvons en distinguer tous les élémens. Souvent aussi l'action que ceux-ci exercent est tellement indirecte que, même lorsque nous sommes certains de leur existence, nous méconnaissons leur influence, et que les relations de cause à effet nous échappent. Enfin, tous les élémens du milieu agissant à la fois, leur action se traduit nécessairement par une résultante très composée, et il est presque toujours impossible d'attribuer à chacun la part exacte qui lui revient dans l'effet total. Ce n'est guère que lorsque l'un de ces élémens prédomine d'une manière marquée qu'on peut remonter jusqu'à lui. Il est alors possible parfois d'interpréter les phénomènes en s'appuyant sur les lois de la physiologie et de rattacher les effets aux causes. Ces lois font comprendre, par exemple, pourquoi le pelage des animaux devient plus fourni dans les pays froids, plus rare dans les pays chauds. Néanmoins, à côté de ces faits qu'elle éclaire, la physiologie en rencontre beaucoup d'autres qu'elle ne saurait expliquer. Les nierons-nous pour cela? Ce serait agir d'une manière peu scientifique. Notre devoir est de les recueillir, de les enregistrer, et de compter sur l'avenir pour suppléer à notre ignorance. Contentons-nous pour le moment de reconnaître que l'influence du milieu n'est pas niable, et que, par son mode d'action général, il rentre dans les limites de notre savoir actuel.

En effet, tout individu, pour pouvoir pleinement se développer, doit être en harmonie complète avec les conditions d'existence, avec le milieu où il vit; toute espèce, pour se propager et s'étendre, doit satisfaire à la même exigence. Du moindre désaccord entre ces deux termes résulte la souffrance pour l'individu, l'amoindrissement pour l'espèce. Bien que souffrant dans certaine limite, l'individu peut fournir sa carrière à peu près entière; mais les effets du désaccord s'accumulant à chaque génération et s'aggravant par le fait de l'hérédité, comme on le verra plus tard, l'espèce ne saurait durer indéfiniment dans un milieu qui lui serait même très peu contraire. Il en serait d'elle comme du rocher que finit par user la chute incessante de faibles gouttes d'eau. Si l'espèce était absolument invariable, elle périrait nécessairement dans cette lutte prolongée où la puissance des conditions défavorables grandirait de toutes ses pertes et de sa faiblesse croissante. Lors donc qu'une circonstance quelconque aura produit le désaccord dont il est ici question, il faudra nécessairement, ou que l'espèce disparaisse au bout d'un temps donné, ou que l'harmonie se rétablisse. Les modifications que suppose cette dernière alternative porteront ordinairement sur l'espèce, qui, variable comme on l'a vu, réagira pour s'accommoder à des conditions nouvelles. Et voilà comment dans une multitude de cir-

constances se formeront les races dont nous allons nous occuper.

Races sauvages ou naturelles. — L'existence de races sauvages parmi les végétaux comme parmi les animaux a été niée par quelques partisans exagérés de la fixité de l'espèce. Il est en effet difficile de rester sur le terrain de l'immutabilité absolue, tout en reconnaissant que des conditions, normales d'ailleurs, suffisent pour établir entre les représentans d'un même type spécifique des différences parfois très grandes se transmettant par voie d'hérédité. D'autre part, l'existence de ces races est très importante à constater. A elle seule elle met sur la voie de bien des difficultés, tout en donnant les moyens de les résoudre; elle n'est pas d'ailleurs difficile à démontrer.

Pour se convaincre qu'il existe des races naturelles végétales, il suffit de tenir compte des faits généraux. A chaque instant, les botanistes ont à réviser leurs catalogues d'espèces; à chaque instant, entre deux plantes fort dissemblables d'aspect et regardées jusque-là comme parfaitement séparées, ils en découvrent de nouvelles qui passent de l'une à l'autre par des nuances tellement insensibles qu'il devient impossible de les distinguer, qu'il faut englober sous le même nom spécifique non-seulement les deux extrêmes primitivement reconnus, mais encore tous les intermédiaires venant combler entre eux une lacune qui n'était qu'apparente. Extrêmes et intermédiaires se propagent d'ailleurs également, et transmettent à leurs descendans leurs caractères distinctifs. Considéré isolément, chacun d'eux peut être pris à juste titre pour une espèce; le rapprochement seul montre qu'il n'y a là que des races. Souvent aussi la distinction est difficile, et l'explorateur le plus exercé en est réduit à une incertitude pénible. Ces faits, qui se multiplient chaque jour davantage à mesure que la science se complète et s'éclaire, à mesure que l'on connaît mieux un plus grand nombre de flores, ont fini par jeter les botanistes dans une véritable anxiété, dont M. le comte Jaubert s'est fait l'interprète dans une occasion solennelle (1), et que partagent tous ceux qui ont sérieusement étudié cette question.

Citons ici quelques exemples; je les emprunte à une note qu'a bien voulu me remettre mon confrère à l'Institut, mon collègue au Muséum, M. Decaisne. Depuis longtemps préoccupé de tout ce qui touche à la question de l'espèce, ayant fait lui-même et vu faire sous ses yeux de nombreuses expériences, ce savant a ici une double autorité. — Linné distinguait deux espèces de joubarbe seulement, les botanistes en admettent aujourd'hui une trentaine; mais sont-elles toutes vraiment *bonnes?* Il est bien permis d'en douter. — De Candolle a décrit sept espèces de ronces dans sa *Flore française*,

(1) A une des séances de rentrée de la Société de botanique.

M. Müller en compte deux cent trente-six; mais toutes ces formes cultivées au Muséum par M. Decaisne, soumises ainsi à des conditions d'existence identiques et placées à côté les unes des autres, ont paru tellement se fondre l'une dans l'autre que l'esprit le plus clairvoyant ne saurait se reconnaître au milieu d'elles. En présence de ces faits, comment admettre avec les défenseurs de l'invariabilité que les caractères spécifiques des végétaux sauvages sont restés constans depuis l'origine de l'époque géologique actuelle? Comment surtout admettre une telle doctrine en présence des écrits de ces mêmes botanistes qui constatent l'existence de *variétés constantes* en rapport avec l'habitation des végétaux, et nommées pour cette raison *variétés alpines*, *variétés ombreuses?*

Mais, ajoutent les auteurs que nous combattons ici, les différences qui séparent ces *variétés* (1) sont peu considérables; elles ne portent guère que sur des particularités peu importantes, comme la taille, la couleur, etc. Quand même il en serait ainsi, quand même ces différences seraient aussi insignifiantes qu'on veut bien le dire, qu'importe? Dès l'instant qu'elles sont devenues constantes et qu'elles se transmettent par voie d'hérédité, elles n'en constituent pas moins de véritables races. On en jugerait du moins ainsi dans l'industrie qui a le plus d'intérêt à étudier et à préciser ces questions. Pas un éleveur de bestiaux ne mettra en doute que deux familles de bœufs ou de moutons dont l'une serait constamment blanche ou petite, l'autre constamment noire ou grande, n'appartiennent à des races tranchées, et il est impossible de ne pas appliquer la même règle aux végétaux; mais nous avons vu d'ailleurs que les modifications vont bien plus loin qu'on ne paraît vouloir l'admettre, qu'elles touchent aux caractères regardés comme spécifiques par les botanistes expérimentés. Le fait général, les faits particuliers que nous avons indiqués ne sauraient laisser de doute à cet égard.

Ajoutons toutefois un exemple de plus, toujours en nous appuyant de l'autorité du savant que nous avons cité tout à l'heure. Sans même s'être beaucoup occupés de botanique, la plupart de nos lecteurs connaissent certainement le *plantain*, cette plante si commune qui est devenue le type d'un genre qui porte son nom et d'une famille entière. Le nombre des espèces comprises dans ce genre n'était que de 20 au temps de Linné; il s'est depuis élevé au chiffre de 115 à 130, et une vingtaine de ces espèces sont rattachées par divers auteurs à la flore européenne. Or M. Decaisne, choisissant l'une de ces espèces acceptées comme très *bonnes* par tous les botanistes, a semé et cultivé au Muséum les graines qu'il avait recueillies dans la campagne. Bientôt il a retrouvé dans ses carrés au

(1) Il est presque inutile de faire observer qu'ici le mot *variété* est pris en réalité dans le sens de *race*.

moins sept de ces formes regardées jusqu'à lui comme spécifiques. Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit ici de différences insignifiantes : presque toutes les parties de la plante varient au contraire de manière à expliquer, à excuser l'erreur de Linné et de ses successeurs. A ne parler que des feuilles, on les voit tantôt ovales et presque arrondies, tantôt assez longues pour former un fourrage estimé. Ici, elles sont disposées en rosettes de quelques centimètres de diamètre; ailleurs, elles forment une touffe droite et fournie. La plante tout entière est tantôt lisse et sans poils, tantôt tellement velue qu'on a désigné une espèce par le nom bien significatif de *plantain laineux*. Enfin la racine est tantôt annuelle, c'est-à-dire que la plante naît, croît et meurt tout entière en une année, tantôt vivace, c'est-à-dire qu'après avoir passé l'hiver, elle reproduit au printemps des feuilles, des fleurs et des graines. Toutes ces formes transmettent à leurs descendans les caractères qui les distinguent, pourvu qu'elles soient laissées là où elles ont pris naissance ou placées dans les mêmes conditions d'existence. Transplantées ailleurs, placées dans des conditions d'existence nouvelles, elles engendrent des fils qui cessent de leur ressembler et se rapprochent de plus en plus, dévoilant ainsi leur nature et forçant à les reconnaître pour de simples *races* ceux qui jusqu'ici les avaient regardés comme de véritables *espèces*.

Malheureusement le procédé si concluant employé par M. Decaisne pour démontrer l'identité spécifique de ses plantains ne saurait constamment s'appliquer. On ne peut pas toujours se procurer les graines des plantes exotiques, et celles-ci se développeraient mal dans notre climat. Souvent aussi les races solidement fixées par une longue suite de générations conservent à des degrés divers les caractères qui les distinguent en dépit du changement de milieu. Alors, pour distinguer les espèces des races, on compare entre eux des échantillons aussi nombreux que possible. Toutes les fois qu'entre deux formes, même très différentes, on peut établir une série graduée d'individus passant de l'une à l'autre par nuances insensibles, toutes les fois surtout qu'on voit les caractères s'entre-croiser dans les termes de cette série, on peut assurer que les deux formes appartiennent à une même espèce. En effet, entre deux espèces, même extrêmement voisines, il n'y a jamais échange ou mélange des caractères propres à chacune d'elles. Ce fait se constate au contraire tous les jours entre les races d'une même espèce, et le moyen que je viens d'indiquer a souvent permis d'arriver à la vérité. L'existence de ces intermédiaires a été invoquée à l'appui de la doctrine qui nie les races sauvages : il est difficile de comprendre pourquoi. Quelque nombreuse et nuancée que soit la série placée entre les deux extrêmes, elle ne fait pas disparaître les différences

qui distinguent ceux-ci, et ces différences étant héréditaires dans des végétaux que l'homme n'a jamais cultivés, il faut bien reconnaître que, sous l'empire des conditions naturelles, l'espèce peut varier et donner naissance à des races.

L'histoire de la zoologie nous présente des faits entièrement semblables à ceux que nous avons rencontrés en botanique. Là aussi, dans les groupes très nombreux en espèces qui diffèrent peu l'un de l'autre, la distinction est parfois difficile. Là aussi des races, des variétés, ont souvent été prises pour des espèces distinctes; mais là aussi, à mesure que les termes de comparaison se sont multipliés, on a pu établir les séries graduées dont je parlais tout à l'heure et ramener à leur souche commune tous ces représentans plus ou moins déviés du type primitif. Ce qui s'est passé dans l'étude des coquilles nous servira ici d'exemple. Cette branche de la zoologie est une de celles qui comptent les plus nombreux adeptes. Elle se prête à l'établissement des collections particulières, et il est peu d'amateurs qui, manquant de termes suffisans de comparaison, ne croient posséder quelque coquille encore inédite et ne la décrivent comme telle. Le nombre des espèces conchyliologiques s'était ainsi multiplié au-delà de toute raison, lorsque M. Valenciennes commença son grand travail de révision. Mettant à profit les richesses que le Muséum accumulait depuis longtemps avec une persévérance et un zèle auxquels on n'a pas toujours rendu justice, il réunit et groupa à côté les unes des autres toutes les coquilles séparées seulement par des nuances insignifiantes. Il forma ainsi un grand nombre de séries semblables à celles dont nous venons de parler, et vit se fondre dans presque toutes une foule de formes décrites comme autant d'espèces distinctes, parfois comme des genres nouveaux, et qui se trouvèrent ainsi reléguées au rang des races ou des variétés.

Il n'est pas de classe parmi les animaux qui ne présentât des exemples analogues, et les mammifères eux-mêmes, celui de tous les groupes peut-être où les caractères spécifiques sont le plus accusés, n'échappent point à cette loi. Là aussi il existe des races sauvages bien caractérisées. C'est un fait sur lequel M. Isidore Geoffroy a insisté dès 1848. Cuvier lui-même l'avait reconnu pour le renard. Du nord de l'Europe jusqu'en Égypte, il avait trouvé sept ou huit modifications de ce type, se reliant l'une à l'autre de manière à ne pouvoir être séparées, bien que les extrêmes fussent assez différens pour que, considérés isolément, ils laissassent au moins place à de sérieuses incertitudes. Ici la série avait pu être complétement établie. Il n'en était pas encore de même pour le chacal. Entre celui de l'Inde et celui du Sénégal, les différences sont très marquées, et en conséquence Frédéric Cuvier en avait fait deux espèces; mais depuis cette époque des intermédiaires ont été dé-

couverts, et M. Isidore Geoffroy n'a point hésité à les réunir, tout en faisant remarquer combien l'erreur, d'ailleurs excusable, de son habile devancier venait confirmer les autres faits qui mettent hors de doute l'existence des races que nous appelons sauvages ou naturelles.

Il faudra revenir sur l'étendue et la valeur réelle des différences qui séparent certaines races; bornons-nous ici à constater qu'elles sont parfois considérables, et ajoutons une remarque importante. Les patries de deux races sauvages dissemblables au point d'avoir été considérées comme des espèces distinctes sont d'ordinaire très éloignées l'une de l'autre. Dans la même localité, dans des localités voisines, on ne rencontre le plus souvent que des variétés ou des races dont la grande ressemblance avec leur type spécifique ne laisse aucune place au doute. Les modifications sérieuses dans l'espèce se rattachent donc à un éloignement considérable des localités. Or cet éloignement même entraîne des changemens profonds dans le climat, la nature et les productions du sol, ou, en d'autres termes, dans les conditions d'existence, dans le milieu. Il serait difficile de voir une simple coïncidence entre le changement de ces conditions et la formation des races. Dès à présent donc, il serait permis d'affirmer qu'il doit y avoir là des relations de cause à effet; mais ce résultat sera mis hors de doute dans la suite de ce travail.

Races domestiques ou artificielles. — Lorsqu'il s'agit des races domestiques, nous n'avons plus à en démontrer l'existence. Ici tout désaccord cesse entre les naturalistes; tous avouent que, sous l'influence de l'homme, les plantes comme les animaux peuvent subir des *altérations*, des *dégénérescences*, des *modifications* de toute sorte qui déguisent parfois si bien le type primitif, qu'il en devient méconnaissable. Tous reconnaissent que ces modifications se transmettent par voie d'hérédité. Mais comment l'homme parvient-il à acquérir cette influence, à exercer une action sur les animaux qui l'entourent? Sans insister sur cette question, qui mérite d'être traitée avec quelque détail, il suffit de constater en passant que l'homme n'arrive jamais à ce résultat qu'en modifiant les conditions d'existence, et que par conséquent nous retrouvons encore ici les actions de milieu. Seulement, multipliées, variées, rendues plus énergiques par l'intervention de l'homme, elles produisent des effets plus nombreux et plus marqués. Ainsi s'expliquent la multitude de races dérivées parfois d'une seule espèce domestique, et les différences profondes qui séparent les représentans de ces races.

Citons quelques exemples entre mille, en commençant par les végétaux (1). Personne n'ignore combien peu se ressemblent entre

(1) La plupart de ces détails relatifs aux végétaux cultivés sont empruntés à l'ouvrage de M. Godron sur l'*espèce*, ainsi qu'aux articles insérés par M. Duchartre dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.

elles les différentes variétés de nos fruits. On estime à plus de cinquante pour les pêches, à plus de cent pour les prunes, à plusieurs centaines pour les pommes, les formes diverses déjà obtenues, et chaque jour encore il s'en produit quelque nouvelle. Duhamel portait à cent, vers le milieu du dernier siècle, le nombre des poires connues, et un des derniers catalogues de la Société d'agriculture de Londres élève ce chiffre à six cents. Dans son *Ampélographie*, M. le comte Odart admet environ mille sortes de raisins. Il est vrai que toutes ces formes et sortes de fruits ne constituent pas autant de *races;* la plupart ne sont que des *variétés* multipliées par la greffe et les autres procédés généagénétiques en usage chez les cultivateurs. Toutefois, parmi nos arbres fruitiers eux-mêmes, et contrairement à une opinion assez générale, il existe de véritables races. Les passègres des Cévennes, les tullins du Dauphiné, nous fournissent l'exemple de pêches fort bonnes à manger, et qui se reproduisent par semis. M. Sageret a montré qu'il en était de même pour les prunes reine-Claude, perdrigon blanc, Sainte-Catherine, damas rouge, etc. Le même expérimentateur a complétement échoué avec les diverses poires qu'il a essayé de semer; il n'a obtenu que des arbres qui avaient repris les caractères de l'espèce sauvage. En revanche, il a eu par semis de véritables chasselas, et M. Vibert a confirmé ce résultat. Au reste, diverses observations, dues à Roxas Clemente, avaient déjà montré qu'il existe de véritables races de vignes. Ce célèbre ampélographe espagnol a décrit entre autres ce qu'on appelle en Andalousie l'*algaïda* de San-Lucar. C'est un terrain, de deux lieues de long sur une demi-lieue de large, entièrement envahi par des vignes redevenues sauvages. Là, chaque cépage livré à lui-même, et se reproduisant spontanément par graine, n'en a pas moins conservé tous ses caractères. Clemente a conclu de ce fait que nos vignes remontent à plusieurs *espèces* distinctes; mais malgré les doutes qui peuvent encore exister sur ce point, la plupart des botanistes regardent tous nos cépages comme se rattachant à une espèce unique (1).

Si nos arbres fruitiers, nos arbustes d'agrément et les plantes vivaces qui ornent nos parterres ou enrichissent nos potagers se prêtent à l'emploi de la greffe, du marcotage, de la bouture, il n'en est pas de même des plantes annuelles; avec elles, on ne peut plus procéder que par semis. Les *variétés* disparaissent donc chaque année, et cependant nous pouvons constater ici encore qu'entre les mains de l'homme les formes de ces plantes se sont étrangement modifiées. Une même plante, le *cynara cardunculus*, a donné naissance à nos

(1) Dans le rapport que nous avons déjà cité plusieurs fois, M. Chevreul déclare ne pouvoir encore se prononcer sur cette question.

cardons et à nos artichauts; d'une autre, du *raphanus sativus*, sont sorties toutes nos races si diverses de radis, de raves et de raiforts. Du *brassica oleracea*, ou chou sauvage de nos côtes, sont issues cinq grandes familles de choux, les choux cabus ou pommés, dont certaines races doivent à leur couleur le nom de choux rouges; les choux de Milan ou frisés, parmi lesquels se placent les choux de Bruxelles; les choux verts, dont une race, le chou cavalier, remarquable par ses dimensions et baptisé du nom de chou colossal, servit il y a peu d'années à exploiter la crédulité publique; les choux-raves, dont la racine renflée est devenue comestible; les choux-fleurs et les brocolis, dont on recherche au contraire les masses florales. A chacune de ces familles se rattachent un certain nombre de races principales, subdivisées elles-mêmes en races secondaires toutes distinctes les unes des autres par quelque qualité spéciale, et ce n'est pas exagérer que de porter à une centaine le nombre de ces dérivés divers d'une seule espèce de chou. Presque tous les légumes, et on sait combien le chiffre en est grand, nous fourniraient des faits analogues.

Les espèces animales réduites à l'état domestique sont bien moins nombreuses que les espèces végétales soumises à la culture. M. Isidore Geoffroy, résumant dans son dernier ouvrage tous ses travaux antérieurs sur ce sujet, n'en compte que quarante-sept pour le monde entier, savoir : vingt et un mammifères, dix-sept oiseaux, deux poissons et sept insectes (1). En revanche, ces espèces sont pour la question qui fait l'objet de nos études bien autrement intéressantes que les plantes. Ce ne sont plus seulement les lois générales communes à tous les êtres organisés qui nous rattachent aux animaux; ce sont chez tous des fonctions essentiellement de même nature, et chez les plus élevés une communauté d'organes et une similitude d'actes physiologiques allant parfois jusqu'à l'identité. Aussi entrerons-nous dans des détails plus circonstanciés relativement à ces derniers, les seuls que nous puissions examiner ici. En nous appuyant fréquemment sur leur histoire, nous rechercherons surtout jusqu'à quel point l'ensemble des races désignées par un nom spécifique commun remonte bien en réalité à une seule espèce.

Laissant de côté les insectes et les poissons, arrivons tout de suite à la classe des oiseaux. Ici se présente tout d'abord une espèce peu importante par elle-même, mais fort intéressante, en ce que l'époque de sa domestication est très récente, bien connue, et que

(1) J'emprunterai beaucoup à ce travail, auquel le savoir général de l'auteur et les études spéciales faites par lui pendant de longues années donnent une double autorité. Je dois surtout remarquer dès à présent qu'à l'exception d'un renseignement emprunté à M. Darwin, toutes les citations de la Bible, des *Védas*, du *Chou-King* et du *Zend-Avesta* relatives à la domestication des animaux sont dues à M. Geoffroy.

nous pouvons ainsi mesurer l'étendue des variations obtenues dans un espace de temps relativement très court. Il s'agit du serin des Canaries. Ce « petit musicien de la chambre, » comme l'appelle Buffon, a pénétré en Europe vers l'époque de la conquête des îles Fortunées par les Béthencourt, c'est-à-dire vers le milieu du xve siècle. Au xvie siècle, le commerce en importa de grandes quantités, comme il le fait aujourd'hui pour d'autres espèces. Bientôt cet oiseau s'acclimata dans l'Europe entière, se reproduisit et devint de plus en plus commun sans cesser d'être recherché. Subissant ainsi l'action de milieux très divers, le serin des Canaries ne tarda pas à varier. Buffon nous a donné une liste de vingt-neuf variétés et de huit races distinctes qui avaient reçu des noms spéciaux dès le commencement du xviiie siècle, et il ajoute que depuis il s'est formé plusieurs races nouvelles. Le nombre s'en est certainement accru. Les oiseaux de toutes ces races sont singulièrement différens de leurs frères encore sauvages. Ceux-ci sont d'un gris verdâtre avec des taches brunes. On sait combien peu ces caractères répondent à ceux de la plupart de nos canaris. Rappelons seulement que parmi ces derniers la taille a généralement grossi, que le corps présente tantôt une teinte uniforme qui varie du jaune presque blanc au jonquille et à l'agate, tantôt des panachures plus ou moins foncées et allant parfois jusqu'au noir. Ajoutons qu'on connaît des races huppées, d'autres dont les jambes se sont allongées, et que chacune d'elles, tout en conservant au fond le chant primitif de l'espèce, y a joint des intonations, des reprises, des roulades particulières. — Voilà les transformations que trois siècles de captivité ont suffi pour opérer chez ce petit oiseau, qui, amené chez nous pour satisfaire au caprice des grands, égaie aujourd'hui jusqu'à la plus humble mansarde.

Le dindon introduit en Europe à peu près en même temps que le serin des Canaries, le canard qu'à l'époque de Columelle et de Varron on était encore obligé d'emprisonner avec des filets étendus au-dessus du bassin où on l'élevait, l'oie, qu'elle ait été domestiquée par les Grecs, comme le pense M. Isidore Geoffroy, ou par les Asiatiques, comme le présume M. Pictet, ne peuvent laisser aucun doute sur leur origine. Quelque nombreuses et variées que soient les races qu'on en a déjà obtenues, personne n'a songé à faire intervenir plusieurs espèces dans leur formation. Ces races ne sont pas d'ailleurs aussi nombreuses qu'elles l'eussent été peut-être sans une circonstance dont il me semble qu'on n'a pas toujours tenu compte. Les trois espèces que nous venons de nommer sont essentiellement utiles. Le caprice et la mode les ont généralement négligées. Le dindon lui-même, importé d'abord comme oiseau d'ornement, est devenu très vite un simple oiseau de table, un animal de basse-cour. Dès lors on ne lui a plus demandé que

de fournir de la viande, la plus abondante et la plus savoureuse possible. Nul amateur ne s'est inquiété de conserver la splendeur sévère de son plumage originel ou d'en faire varier les teintes, et cependant quels changemens, quelles variétés de couleur présentent déjà tous ces dindons, qui, dans les trois quarts de nos fermes, se mêlent à nos vieilles poules gauloises! C'est un des exemples qui montrent comment les races naissent à côté de l'homme sans qu'il s'en mêle pour ainsi dire et comme à son insu, par le fait seul des mille conditions diverses qu'il crée autour de lui. Cet exemple suffit à faire comprendre combien ces races devront se multiplier et se caractériser davantage lorsqu'interviendra une volonté qui se donnera pour but de les modifier sans cesse et pour le plaisir de faire du nouveau, combien aussi il deviendra plus difficile de remonter à la source première et de s'assurer de l'unité de l'espèce au milieu de toutes ces formes dérivées, parfois très disparates entre elles. C'est ce qui est arrivé pour les pigeons, et ce qui leur mérite de notre part une mention toute spéciale.

Cette espèce est certainement une des plus anciennement domestiquées. Darwin cite à ce sujet les recherches de MM. Birch et Lepsius, d'où il résulte que les pigeons figuraient dans les repas des Égyptiens dès la cinquième et même la quatrième dynastie. Élevés par les Grecs peut-être dès les temps de la guerre de Troie, ces oiseaux passèrent plus tard à Rome, et furent adoptés par la mode et le luxe. Au temps de Pline, on conservait la généalogie des pigeons de Campanie comme nous le faisons pour nos chevaux pur sang. Au XVIe siècle, les Hollandais imitèrent les Romains, et à la même époque Akbar-Khan se délassait de ses conquêtes en réunissant dans de vastes volières plus de vingt mille pigeons, en recherchant les variétés les plus rares, en s'efforçant de les multiplier par des croisemens répétés. De nos jours enfin, les pigeons sont restés en grande faveur auprès des amateurs. L'Angleterre surtout compte de nombreux *pigeons-clubs*, dont les membres n'épargnent ni soins ni dépenses pour élever leurs oiseaux favoris. Dans des conditions pareilles, on comprend que l'espèce a dû subir des changemens nombreux et profonds. Aussi Buffon comptait-il seulement en Europe onze grands groupes, comprenant chacun un certain nombre de races principales, sans parler des races secondaires et de moindre intérêt. Ces chiffres seraient aujourd'hui bien en arrière de la vérité, et c'est certainement par centaines qu'il faut compter les races de pigeons. Ici donc se présente avec tout son intérêt, avec toutes ses difficultés réelles, la question que nous posions tout à l'heure en termes généraux : — toutes ces races descendent-elles d'une seule et unique espèce?

Buffon répondit d'abord affirmativement, et il regarda le biset

(*columba livia*) comme la souche commune de tous les pigeons domestiques. Plus tard, des considérations de diverse nature l'amenèrent à penser que le ramier (*columba palumbus*) et la tourterelle d'Europe (*columba turtur*) pouvaient bien avoir été pour quelque chose dans la production de nos plus belles races. La plupart des naturalistes se rapprochèrent de ces dernières idées de Buffon, et Cuvier lui-même regarda comme possible que quelques espèces voisines du biset eussent contribué à la création de nos races domestiques. Au reste, ni Cuvier ni Buffon n'invoquent un seul fait à l'appui de leur opinion. En les lisant, on voit qu'en présence de cette variété infinie de formes, ils sont étonnés, et qu'ils hésitent à les rattacher toutes à un type primitif unique : voilà tout; mais M. Isidore Geoffroy a constaté un fait en opposition directe avec la solution proposée par ses deux illustres devanciers. Il a fait observer que les descendans des races les plus modifiées présentent parfois en tout ou en partie, quelquefois d'une manière complète, les caractères du biset, et jamais ceux d'une autre espèce. Il a conclu qu'il y a là une présomption en faveur de la communauté d'origine, tandis que rien ne milite en faveur d'une origine multiple. M. Darwin est allé plus loin. Amené par ses études générales à s'occuper spécialement du problème des pigeons, il a voulu le creuser à fond. Il s'est donc entouré de tous les documens recueillis avant lui; il s'est procuré toutes les races d'Europe et des colonies anglaises; il est entré en relations avec les principaux éleveurs de Londres, s'est affilié à deux clubs spéciaux, et s'est livré à de nombreuses expériences. Ce n'est qu'après avoir ainsi cherché la vérité par tous les moyens possibles qu'il a cru pouvoir conclure, et sa conclusion en faveur de l'unité de l'espèce est des plus affirmatives. Pour lui, le biset est la souche unique de tous les pigeons domestiques.

A l'appui de son opinion, Darwin invoque plusieurs ordres de faits qui tous conduisent au même résultat. — Quelque grandes que soient les différences qui séparent les races extrêmes du biset, on peut toujours établir entre ces deux termes des séries graduées qui les relient intimement. Nulle part on ne rencontre ces caractères précis qui distinguent l'une de l'autre deux espèces, même très voisines. — En croisant ensemble des individus appartenant aux races les plus dissemblables, en détruisant pour ainsi dire les uns par les autres les caractères qui les distinguent, on obtient parfois dès la troisième génération des individus entièrement semblables au biset. Le type primitif se dévoile ainsi en quelque sorte de lui-même. — A vouloir expliquer par la diversité des espèces originaires l'existence de toutes les races de pigeons, il faudrait admettre l'existence d'au moins sept ou huit espèces, unissant à certains caractères propres au biset d'autres caractères entièrement étrangers à tous les

columbides (1) observés jusqu'ici; il faudrait supposer que ces espèces sont toutes ou inconnues, quoique existant encore à l'état sauvage, ou entièrement éteintes, deux hypothèses également inadmissibles; il faudrait supposer encore qu'une fois domestiquées, ces espèces sont incapables de retourner à l'état de liberté. Toutes ces suppositions sont en désaccord flagrant avec les faits connus, qui tous s'opposent à ce qu'on admette l'existence de pareilles espèces. — Enfin l'auteur tire une dernière preuve de l'unité d'origine pour toutes les races de pigeons de ce fait, que les plus éloignées peuvent se croiser entre elles et donner naissance à des métis indéfiniment féconds. Il y a là en effet une confirmation pleine et entière pour la conclusion qui ressort de tout ce qu'on vient de lire.

Sans nous arrêter à quelques autres espèces d'oiseaux dont l'histoire, moins complète que celle des précédentes, ne nous offrirait rien d'important, occupons-nous des mammifères. Plus qu'aucun autre, ce groupe a de quoi nous intéresser. C'est ici surtout que se rencontrent les analogies organiques, les similitudes physiologiques que nous signalions plus haut. En outre, l'intelligence y est naturellement plus élevée. Développée et parfois transformée par l'action de l'homme, elle nous présentera des faits non moins importans que ceux qui résultent d'un examen purement physique, et non moins propres à caractériser des races. C'est aussi chez les mammifères que nous trouverons les expériences les plus anciennes, les plus complètes que l'homme ait faites de son empire sur les animaux. Malheureusement de cette circonstance même résultent des difficultés plus grandes dans la solution du problème qui nous préoccupe par-dessus tous les autres. Plus l'action de l'homme sur une espèce a été directe, générale et continue, plus les altérations ont été nombreuses, profondes, et par suite plus il est difficile de remonter à la source originaire. Parfois même cette souche nous est encore inconnue. Il en est ainsi pour le bœuf par exemple. Aucun animal n'a été plus anciennement l'aide et le compagnon de l'homme : les Aryas l'avaient avec eux au sortir de leur première patrie; en Chine, il apparaît dès les premiers âges comme animal de paix et de guerre; le *Zend-Avesta* en parle comme d'un animal sacré; en Égypte, il figure sur les plus anciens monumens; il a suivi l'homme à peu près partout où le sol a pu fournir à sa nourriture; chemin faisant, il a produit une multitude de races dont un grand nombre ont été minutieusement décrites et figurées, et il nous reste cependant à apprendre ce qu'est le bœuf primitif, et quelle est sa patrie; nous en sommes même à nous demander s'il existe encore, ou s'il a disparu complétement de la surface du globe (2).

(1) Nom commun à tous les oiseaux qui se rapprochent des pigeons.

(2) Buffon, Pallas et quelques autres naturalistes avaient regardé l'aurochs comme

Heureusement nous sommes plus avancés pour d'autres espèces tout aussi importantes pour nous. Il n'existe, par exemple, aucun doute sur l'unité de l'espèce, ni sur l'origine de l'âne. Le type sauvage, l'onagre, se retrouve encore dans tout le sud-ouest de l'Asie et dans le nord-est de l'Afrique. Depuis le temps des premiers patriarches, il est domestique dans ces contrées, d'où il s'est répandu dans le monde entier. Lui aussi a remarquablement changé dans ces migrations; mais ici, comme en tout, le pauvre âne a eu du malheur. Ses races n'ont jamais trouvé d'historien. Çà et là les voyageurs nous disent quelques mots des ânes mahrattes, dont ils comparent la taille à celle d'un chien de Terre-Neuve, des grands ânes qu'on envoie d'Arabie en Perse, où ils sont considérés comme des montures de luxe, et qui trottent à l'amble assez vite pour tenir pied à un cheval au galop; mais ils sont toujours fort sobres de détails. Nos races européennes elles-mêmes sont à peine connues. Enfin Buffon, qui s'est fait à si juste titre le défenseur de nos modestes grisons, ne dit rien de leurs grands frères du Poitou, et il a certainement fallu qu'on les appelât à la dernière exposition pour que la plupart de nos lecteurs se fissent une idée de leur haute taille, de leurs oreilles exagérées, de leur singulière toison. Toutefois il est facile de reconnaître que chez l'âne, comme chez les pigeons, les races passent insensiblement de l'une à l'autre, et que toutes aboutissent, par la dégradation successive des caractères acquis, à la souche première, dont elles conservent d'ailleurs les traits principaux, l'onagre.

Animal à la fois d'utilité et de luxe, le cheval est beaucoup mieux connu. Son histoire primitive n'en a pas moins présenté des difficultés sérieuses. L'existence de chevaux sauvages dans le centre de l'Asie n'a été mise hors de doute que dans ces derniers temps; mais ce fait une fois démontré, presque toutes les difficultés ont disparu. Il explique en effet comment le cheval accompagnait les Aryas à l'époque où se composaient les hymnes du *Rig-Véda*, comment le *Chou-King* parle de lui et fait voir en lui toutefois un animal assez récemment importé, comment il a pu n'être connu en Égypte que bien longtemps après l'âne. D'autre part, la ressemblance des chevaux sauvages avec les *tarpans*, ou chevaux redevenus libres en Asie, démontre l'identité d'origine. A elle seule, cette circonstance répond aux théories émises assez récemment encore et qui feraient remonter à six ou sept espèces primitives toutes nos races chevalines, car celles-ci passent des unes aux autres par séries aussi gra-

pouvant être la souche de nos bœufs domestiques. L'inspection du squelette a dû faire renoncer à cette idée. Cuvier attribua ce rôle au bœuf des tourbières, espèce aujourd'hui éteinte. Ce rapprochement a été abandonné même par Laurillard, l'élève si dévoué de Cuvier; mais nous ne connaissons encore aucune espèce sauvage qui puisse être regardée avec quelque probabilité comme le bœuf domestique primitif.

duées que celles dont il a été question jusqu'ici. On sait d'ailleurs combien ces races sont nombreuses. Il n'est peut-être pas de contrées qui n'en produise plusieurs, et, sans sortir de France, nous en compterions à peu près autant que nous avions autrefois de provinces. Cependant l'homme a demandé partout et toujours à peu près la même chose au cheval; il n'a guère vu en lui qu'un animal porteur ou traîneur. En conséquence, il a cherché à développer la force musculaire, la durée, la légèreté et la sûreté des mouvemens, il s'est aussi attaché à relever et à ennoblir les formes; mais c'est là tout, et si l'espèce a présenté des modifications sans rapports apparens avec le but que se proposait son maître, il faut bien voir dans les changemens de cette nature autant de résultats de cette action involontaire dont nous parlions plus haut, et que l'homme exerce sans le savoir sur les animaux qui l'entourent.

Lorsqu'on veut se faire une idée complète de tout ce que l'homme peut exercer d'empire sur un être vivant, et comprendre jusqu'à quel point il peut transformer, pétrir et repétrir un organisme, c'est le chien qu'il faut étudier. On peut dire de cette espèce que l'homme lui a tout demandé et qu'elle lui a tout donné. Il a fait du chien une bête de somme, une bête de trait, de chasse, de garde, de guerre; il s'est adressé à l'intelligence, à l'instinct, comme au corps; l'être entier s'est plié à toutes les exigences; la mode, le caprice, s'en sont mêlés, et ils ont été satisfaits aussi bien que les besoins réels, et cela de toute antiquité. La Bible et les *Védas*, le *Chou-King* et le *Zend-Avesta* parlent du chien; les plus anciens monumens de l'Égypte nous le montrent ayant déjà donné des races nombreuses, une entre autres à oreilles pendantes, signe indubitable d'une domestication déjà fort ancienne. Mais aussi quelle variété infinie, quels contrastes dans ces races! Placez à côté du grand chien des Philippines, dont la taille dépasse celle de toutes nos races européennes, le bichon que nos grand'mères cachaient dans leur manchon; à côté du lévrier aux jambes si longues, si grêles, qui force le lièvre à la course, le basset à jambes torses, si bien fait pour se glisser dans un terrier; à côté du chien turc, à la peau entièrement nue, le barbet qui semble porter une toison; comparez le chien des Pyrénées au bouledogue, le chien de Poméranie au griffon, le terre-neuve au chien courant, et vous n'aurez encore que des notions imparfaites sur ce monde des chiens qui embrasse les formes les plus différentes, les instincts les plus divers. Et ce que nous en voyons n'est peut-être que la moindre partie de ce qui a existé. Les races animales s'éteignent avec le besoin ou le caprice qui leur a donné naissance, et à ce compte combien de formes de chien ont disparu sans doute depuis l'époque des *Védas!* Pas n'est besoin de sortir de France, ni de remonter bien haut pour en citer

des exemples. On ne trouverait probablement plus en Saintonge un seul de ces grands lévriers si recherchés au moyen âge pour la chasse aux bêtes fauves, et qu'on échangeait contre un cheval de bataille. Et qui pourrait dire ce qu'est devenue la race des carlins, de ces dogues en miniature que dans notre enfance nous avons vus chez tant de vieilles douairières?

Quoique assez nombreuses, les opinions émises pour expliquer la multiplicité des races de chiens peuvent se ramener à deux principales. Pour quelques naturalistes, nos chiens domestiques descendent de plusieurs espèces distinctes; pour la plupart, ils ne sont que des dérivés d'une seule espèce; mais ces deux idées générales sont d'ailleurs traduites de bien des manières. Les partisans de la première veulent tantôt que les souches sauvages de nos chiens aient disparu, tantôt qu'on les retrouve à l'état sauvage. Aux premiers on répond que la paléontologie n'a jamais rencontré aucun fossile venant à l'appui de leur hypothèse; aux seconds, que trois ou quatre souches différentes n'expliqueraient pas mieux la variété extrême des races que ne le fait une souche unique, que toutes celles qu'on a indiquées laisseraient en dehors précisément les races les plus exceptionnelles, les bassets, les bichons, etc., qui n'ont aucun analogue parmi les animaux sauvages. A tous on objecte avec raison que chez les chiens comme chez les pigeons « les modifications les plus tranchées n'arrivent au dernier degré de développement que par des gradations insensibles, qu'on les voit naître véritablement, et que dès lors il est impossible de supposer leur existence dans une espèce qui aurait existé antérieurement (1). » Ce fait n'avait pas échappé à Buffon, et voilà comment il fut conduit à dresser le tableau généalogique des diverses races de chiens en prenant pour point de départ le chien de berger. Frédéric Cuvier, à son tour, l'a mis hors de doute en soumettant à une comparaison détaillée non plus seulement les caractères extérieurs et généraux des races canines, mais encore les appareils sensitifs et reproducteurs, le squelette lui-même, et surtout la tête, les membres et la queue. De cette étude il a conclu que, pour expliquer par la différence des origines l'existence de toutes nos races de chiens, il faudrait supposer au moins cinquante *espèces-souches*. Ajoutons que toutes ces espèces, — dont on ne trouve nulle part la moindre trace, — devraient joindre à des caractères zoologiques à la fois très différens et très semblables des instincts fondamentaux identiques, et nous croirons en avoir assez dit pour que le lecteur soit amené à conclure, avec Buffon, avec Linné, avec les deux Cuvier, avec M. Isidore Geoffroy, etc., que tous les chiens appartiennent à une espèce unique.

(1) Frédéric Cuvier. On sait combien ce naturaliste était partisan de la fixité des espèces. Un témoignage aussi formel de sa part n'en a donc que plus de poids.

Mais où chercher cette espèce? A-t-elle été domestiquée en entier, et ne peut-on nulle part en retrouver le type sauvage, comme le pensaient quelques-uns des naturalistes que je viens de citer, ou bien existe-t-elle encore à l'état de nature, et pouvons-nous la déterminer? De ces deux opinions, la première ne peut guère être soutenue malgré l'autorité des hommes illustres qui l'ont professée. En effet, partout où les conditions générales s'y prêtent, nous voyons des chiens quitter l'homme et reprendre leur liberté; les chiens redevenus sauvages pullulent en Amérique depuis la conquête, et on peut dire qu'ils ont ajouté un animal féroce de plus à ceux que produisait le nouveau continent. Comment croire, en présence de ce fait, que, l'espèce étant tout entière sauvage à un moment donné, l'homme serait parvenu à la confisquer absolument à son profit? Évidemment il faut en venir à admettre que le chien primitif vit encore sous sa forme première. Il ne s'agit que de savoir le reconnaître. Quelques hommes d'un vrai mérite, adoptant une opinion fort ancienne, ont cru le trouver dans le loup; mais cette manière de voir a été abandonnée par suite d'une étude plus sérieuse, et de plus en plus on se rallie à celle qu'a professée le premier Guldenstädt, qui, dès 1776, avait publié un mémoire approfondi sur cette question. Ce naturaliste voyageur avait vu de près en Asie les chiens et les chacals; il avait été frappé de leurs ressemblances nombreuses, et il avait conclu à l'identité de l'espèce. Les observations de Pallas, d'Ehrenberg, d'Emprich, etc., ont toutes corroboré cette conclusion, que nous n'hésitons point à adopter. Pour motiver notre choix, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire textuellement le passage où M. Isidore Geoffroy a résumé les raisons qui militent en faveur de cette solution d'un problème qui a occupé presque tous les naturalistes. « Le chien a la même organisation anatomique que le chacal, sans qu'une seule différence constante puisse être aperçue. Il en reproduit parfois exactement les formes extérieures, le système de coloration et jusqu'aux teintes elles-mêmes. Sur plusieurs points de l'Asie, de l'Europe orientale et de l'Afrique, on trouve en même temps à l'état libre des chacals, et à l'état domestique des chiens qui leur sont très semblables, si semblables qu'on ne saurait méconnaître ici, disent les voyageurs, les ascendans et les descendans encore réunis dans les mêmes lieux, et pour ainsi dire les rejetons encore implantés dans la souche commune. »

On a fait à la doctrine de Guldenstädt diverses objections. M. Isidore Geoffroy a successivement réfuté la plupart d'entre elles, non par des raisonnemens, mais par des faits presque tous recueillis à la ménagerie du Muséum. Il a retrouvé chez les chiens nourris de viande l'odeur caractéristique des chacals; il a montré que, contrairement à l'opinion reçue, le temps de la gestation chez le chacal

était exactement le même que chez le chien. Par des croisemens répétés, M. Geoffroy, comme M. Flourens, a montré que l'union du chacal et du chien est parfaitement féconde, et que les métis se propagent pendant un certain nombre de générations; il a entendu et fait entendre à ses auditeurs l'aboiement des chacals de la ménagerie, et constaté qu'il reproduisait exactement celui des chiens placés dans le voisinage, tandis que le loup, malgré des efforts évidens pour en faire autant, ne peut y parvenir. Il a ainsi complété les renseignemens déjà dus à Pallas, et d'où il résulte que le chacal a toutes les autres *voix* du chien. Enfin le même naturaliste a pu constater par lui-même un fait rapporté par plusieurs voyageurs : il a vu à Grenoble *un chien*, comme tout le monde l'appelait, qui n'était qu'un chacal d'Alger. Ce chacal était « doux et affectueux avec son maître, familier avec tous, jouissant de la plus complète liberté, et en usant pour aller jouer avec les *autres chiens* dans les rues et sur les places de la ville. » Cette observation, en répondant à ceux qui veulent voir dans le chacal un animal trop foncièrement sauvage pour être jamais livré à lui-même, bien qu'apprivoisé, complète la démonstration. Elle atteste la ressemblance parfaite de nos chiens avec le chacal, puisque hommes et bêtes s'y laissaient prendre; elle confirme ce que Pallas avait dit de cet animal, qu'il dépeint comme naturellement ami de l'homme; elle nous fait comprendre combien une domestication de quarante ou cinquante siècles a dû avoir de prise sur une espèce qui, du premier coup, est capable de donner de semblables résultats.

Ces quelques exemples suffiront pour montrer que l'étude approfondie de nos races domestiques conduit toujours, et de plus en plus, à rattacher à une même espèce toutes celles qui portent le même nom, quelque différentes qu'elles soient. La théorie de la formation de ces races par le concours de plusieurs espèces devient de moins en moins soutenable, même pour celles dont la souche première nous est encore inconnue. En effet, elle échouera toujours contre cette simple observation que nous avons faite pour un cas particulier, mais qui s'applique d'une manière générale : à savoir que nos races les plus remarquables n'ont de représentans ni dans les espèces vivantes ni dans les espèces fossiles. Nous avons produit des bœufs, des moutons, des chèvres sans cornes. Or toutes les espèces sauvages, non-seulement des genres que je viens de nommer, mais encore de tous les genres voisins, ont eu et ont encore des cornes. Nous avons produit des béliers à trois, quatre et même à cinq cornes. Or tous les moutons sauvages, vivans et fossiles, n'ont que deux cornes. Dans ces deux cas, le concours de toutes les espèces sur lesquelles la science a recueilli des renseignemens quelconques ne saurait expliquer l'apparition de caractères dont il faut

bien dès lors attribuer le développement à l'influence humaine. Or, si cette influence a pu produire le plus, comment lui refuser le pouvoir de faire le moins? Elle explique seule des écarts assez grands pour éloigner certaines races de toutes les espèces connues et en faire des êtres exceptionnels. Comment refuser de voir en elle la cause de modifications bien moindres, et d'où résultent des ressemblances variables avec quelques-unes de ces espèces? On le peut d'autant moins que ce refus ne serait motivé sur aucun fait, sur aucune expérience, et que, pour le maintenir, il faudrait repousser toutes les analogies tirées de l'histoire des races dont la souche première a été découverte, ou n'a jamais été oubliée. On le voit, tout dans l'étude des races domestiques conduit à la doctrine de l'unité d'origine, de l'unité d'espèce. Toutefois nous n'exagérons rien, nous ne prétendons pas que *jamais* il n'y ait eu de croisement d'une espèce à l'autre, que *jamais* par exemple chez nos chiens domestiques le sang primitif du chacal n'ait reçu quelques gouttes d'un sang étranger, soit du loup, soit *peut-être* de quelque autre espèce voisine; mais il y a très loin de ces unions accidentelles et de leurs résultats à un véritable *mélange des espèces*, à la formation de *races hybrides*. Au reste, cette question capitale sera traitée plus tard avec tous les développemens qu'elle mérite. Nos lecteurs verront alors combien on a généralisé à tort quelques faits isolés, combien surtout on en a exagéré les conséquences.

Races libres ou marronnes. — Après avoir parcouru l'histoire des races sauvages et domestiques, il nous reste à dire quelques mots de celles qui se sont formées sous l'empire successif de la servitude d'abord, puis d'une liberté reconquise. Malheureusement ces races ont été fort peu étudiées. On n'a que bien rarement fait des expériences, car l'homme ne se prive pas volontairement des serviteurs qu'il s'est acquis, et lorsque le hasard ou des circonstances particulières ont rendu à l'état de nature ses plantes cultivées, ses animaux domestiqués, il ne s'est guère inquiété de ce qu'ils devenaient; aussi manquons-nous en général de détails précis sur les caractères qui distinguent les races libres de leur souche encore asservie.

Toutefois du peu qui a été recueilli sur ce sujet ressort un fait général important. Toute race végétale ou animale qui échappe à la culture, à la domesticité, perd un certain nombre des caractères qu'elle leur devait et se rapproche du type sauvage. Abandonnée à elle-même dans un terrain inculte, la carotte de nos potagers reprend au bout de quelques générations la racine grêle, sèche et fibreuse des individus sauvages. Placé dans les mêmes conditions, le navet se conduit de même et reproduit la racine de la navette, qui n'est qu'une race différente de la même espèce. Redevenus sau-

vages, nos arbustes, nos plantes à fleurs doubles, ne produisent plus que des fleurs simples, les fruits de nos meilleurs fruitiers perdent leurs qualités, et le pommier, le poirier surtout, reprennent leurs piquans. De même les descendans des pigeons qui ont abandonné nos colombiers pour aller nicher comme leurs ancêtres dans les rochers reprennent bien vite les caractères du biset. Les chevaux libres des pampas d'Amérique comme ceux des steppes de la Sibérie ont perdu en partie les belles formes que l'homme leur avait données. La taille a diminué, les jambes et la tête ont grossi, les oreilles se sont allongées et rejetées en arrière, le poil est devenu grossier, les teintes du pelage se sont en partie *uniformisées*, et les robes les plus tranchées, telles que les noires et les pies, ont entièrement disparu.

Ces faits, mille fois constatés, ont donné lieu à l'opinion assez généralement accréditée que les races libres *reproduisaient* le type sauvage. C'est là une exagération. Dans bien des cas au moins, sinon toujours, elles ne font que s'en rapprocher. Ainsi le fruit du pêcher qui pousse librement au milieu de nos Cévennes a certainement perdu une partie des qualités de nos excellentes pêches de jardin : il a diminué de volume, sa chair s'est modifiée et n'a plus le même parfum; mais il est encore plus gros que le fruit primitif, il est resté juteux, frais, acidulé, au lieu de redevenir sec et acerbe comme celui-ci. Ces pêches libres reproduisent d'ailleurs les caractères de deux des races principales appartenant à nos vergers. Il en est dont la chair se détache du noyau, d'autres dont la chair est au contraire adhérente. En échappant à la culture, en retombant sous l'empire des conditions naturelles, l'une des deux au moins a conservé un des caractères qu'elle avait acquis (1). On constate d'ailleurs des faits analogues chez les animaux. Le chien marron d'Asie est très voisin du chacal; celui de la Nouvelle-Hollande ressemble au dingo. Dans l'Amérique méridionale, on reconnaît encore au milieu des bandes de chiens sauvages, et malgré une certaine communauté de caractères qu'ils doivent à un genre de vie identique, les races qui leur ont donné naissance (2).

Il n'est pas inutile, pour la question qui nous occupe en ce mo-

(1) Ce fait me semble de nature à expliquer celui qu'a signalé Van Mons. Ce célèbre pomologiste assure avoir retrouvé dans les Ardennes, vivant à l'état sauvage et produisant des fruits très dégénérés, les représentans de toutes les variétés principales de poires cultivées en Belgique. Il voit dans ces individus la souche première de nos poires comestibles. Il me paraîtrait plus rationnel de les considérer comme les descendans de celles-ci. En tout cas, si l'on peut conserver des doutes pour un arbre fruitier dont le type sauvage croît dans nos forêts, il ne saurait en être de même pour un arbre acclimaté comme la pêche.

(2) Ce fait important a été communiqué à la société d'anthropologie de Paris dans une de ses dernières séances par M. Martin de Moussy.

ment, d'insister quelque peu sur l'histoire du sanglier, souche commune de tous nos cochons. Le sanglier est commun à l'Europe et à l'Asie. Il présente quelques races naturelles, mais Blainville lui-même n'a pas hésité à les regarder comme ne formant qu'une seule espèce. Domestiqué de temps immémorial, il a donné naissance à une foule de races souvent très différentes les unes des autres. Le pelage entre autres a varié du noir au blanc, et les races entièrement noires sont assez communes, tandis que la couleur primitive est le gris noirâtre. Transporté dans toute l'Amérique, le cochon, comme le chien, a donné naissance à des races marronnes. Ces races ont été observées dans les îles du golfe du Mexique par le père Labat, en Colombie par M. Roulin. Ces deux observateurs s'accordent à dire que dans les deux localités la tête, plus grosse, s'est élargie et relevée par le haut, que les oreilles se sont redressées, les défenses allongées. En même temps la couleur est devenue uniforme. Par tous ces caractères, les cochons marrons se sont rapprochés du sanglier; mais dans les deux contrées dont il s'agit le pelage s'est montré entièrement noir, caractère qu'on ne rencontre nulle part dans l'espèce sauvage. Bien plus, dans les Paramos, à une hauteur de 2,500 mètres, M. Roulin a vu les cochons libres se couvrir d'un poil épais, crépu, et d'une sorte de laine. Redevenus à certains égards semblables aux sangliers de l'ancien continent, ces cochons marrons ont donc conservé certains traits des cochons domestiques ou acquis quelque caractère nouveau imposé par les conditions dans lesquelles ils avaient à vivre.

En réunissant toutes les données acquises sur les races marronnes, nous en arrivons ainsi à les regarder comme le produit de trois facteurs, qui sont : 1° la nature propre du végétal ou de l'animal, d'où résultent les caractères particuliers à l'espèce primitive; 2° l'état où elles ont été amenées par la domestication, c'est-à-dire par l'influence d'un milieu dont l'homme détermine volontairement ou involontairement les conditions; 3° l'influence exercée par le milieu nouveau où les races domestiques se sont placées en échappant à l'empire de l'homme. Au fond, le milieu se montre toujours comme la cause de toutes les modifications. Cette conséquence, qui découle de tout ce que nous avons vu jusqu'ici, ressortira bien davantage encore dans le cours de ces études.

Faisons maintenant à l'histoire de l'homme une première application de ce qui précède. On a vu, chez nos animaux domestiques, les races les plus diverses ramenées à un type spécifique unique, et cela même pour le pigeon et le chien, par des hommes dont les doctrines générales s'accordaient d'ailleurs bien peu. Parmi les rai-

sons qui les déterminent, nous avons constamment trouvé celle-ci : — entre les formes les plus éloignées, il règne des séries graduées ininterrompues qui les relient intimement et s'opposent à ce qu'on les sépare. — Eh bien! quelle espèce animale présente dans ses races ce caractère au même degré que l'homme? Aucune bien certainement. C'est là une vérité qui n'est pas niable, dont sera vite convaincu quiconque entrera quelque peu dans les détails de l'étude des races humaines. Même à ne procéder qu'à grands traits, à ne comparer que les deux extrêmes les plus éloignés, l'homme noir et l'homme blanc, pour ne pas sortir de l'Afrique, le fait est facile à vérifier. Nous savons aujourd'hui, nous apprenons chaque jour davantage que tous les nègres ne ressemblent pas aux populations du golfe de Guinée, si longtemps considérées comme représentant la race entière. A peine a-t-on franchi la zone littorale de la côte des Esclaves qu'on découvre des hommes à cheveux laineux, à peau noire, mais dont le type commence à s'éloigner de celui du Guinéen. Là même les traits deviennent parfois complétement européens. C'est au *type grec* que Bodwich compare ceux des nobles Ashantis. Les jeunes princes dahomans que nous avons vus en Europe avaient encore les lèvres un peu grosses et saillantes, mais par la hauteur et le développement du front, par la forme du nez, ils ne le cédaient à aucun Européen de la plus pure race. Au Congo à l'ouest, sur toute la côte de Mozambique à l'est, nous voyons les populations se rapprocher par les traits de nos populations d'Europe, au point que la nature des cheveux et la couleur du teint peuvent seules empêcher toute méprise. Ce dernier caractère s'affaiblit souvent sur les rives du Zambèze. Au cœur de l'Afrique centrale, Livingstone a trouvé des populations dont le teint varie du brun foncé à l'olivâtre. Le même voyageur ajoute : « Bien que ces hommes aient les lèvres épaisses et le nez épaté, la physionomie nègre ne se rencontre parmi eux que chez les êtres les plus dégradés. » Plus au sud se présentent toutes ces populations mêlées qui conduisent, toujours insensiblement, du nègre soit aux Hottentots vers le Cap, soit aux blancs dans la Cafrerie. Et si nous traversons l'étroit canal de Mozambique, nous verrons ce même type nègre passer au Polynésien et au Malais.

Voilà quelques-uns des faits que présente l'Afrique méridionale, c'est-à-dire la contrée où la race nègre, enserrée entre les deux océans, livrée à elle-même aussi entièrement que possible, soumise à des influences assez constantes, est restée le plus à l'état stationnaire et a dû le moins varier. Si nous remontons au nord d'une ligne sinueuse s'étendant à peu près de l'embouchure du Sénégal au lac Tchad et de celui-ci au point de la côte de Zanguebar coupé par l'équateur, les faits deviennent bien autrement frappans. Les races

soudaniennes nous montrent une variété infinie. Les traits se rapprochent parfois presque complétement des nôtres, et cela dès le Haoussa; la couleur passe du noir au noirâtre, au cuivré, au basané, au café au lait clair; les cheveux de laineux deviennent crépus ou simplement frisés et même plats. Enfin de gradations en gradations, de nuances en nuances, on arrive du nègre à l'Arabe ou au Berbère, sans qu'il soit vraiment possible de préciser où l'un des types finit, où l'autre type commence. En Abyssinie, la confusion des caractères est telle que ce ne sont plus ni les cheveux ni la couleur qui caractérisent le nègre, mais bien la saillie du talon (1). Ce dernier caractère du moins est-il exclusivement propre au nègre? Non; nous le retrouvons dans d'autres races qui, pour être également africaines, n'en sont pas moins au nombre des mieux caractérisées, — dans les races boschismane et hottentote.

Le spectacle que nous présente l'Afrique se reproduit partout. La plus grande difficulté n'est pas en anthropologie de trouver des populations intermédiaires présentant un mélange de caractères, mais bien de déterminer des groupes qui puissent être regardés comme de race pure. Rien de pareil ne se présente à l'homme qui étudie les *espèces*. Celui qui cherche à distinguer les *races d'une même espèce* éprouve au contraire à chaque instant le même embarras. Le zootechniste se trouve à chaque pas en présence de groupes souvent nombreux, et dans lesquels la confusion des caractères est portée au point qu'on ne sait plus à quelle race les rattacher. C'est précisément ce qui arrive à l'anthropologiste dès que, quittant les grandes divisions, il veut descendre au détail des races humaines. A eux seuls, le mélange, l'entre-croisement des caractères qui existent entre les groupes d'hommes nous autoriseraient à regarder ces groupes comme autant de *races* issues d'une seule *espèce*. Toutefois le lecteur ne peut encore comprendre toute la portée de ce grand fait. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut avoir étudié les lois du croisement et s'être rendu compte des différences qui distinguent l'*hybridité* du *métissage*; on ne le présentera donc ici que comme établissant, en faveur de la doctrine de l'unité, une présomption favorable fondée sur la manière dont procèdent les naturalistes quand il s'agit d'une plante ou d'un animal.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Je tiens ce renseignement de notre célèbre voyageur M. Dabbadie. Chez les nègres, le talon est en effet plus saillant qu'il ne l'est d'ordinaire chez le blanc, ce qui tient à la longueur plus grande du calcanéum; mais on peut s'assurer, sur les squelettes que possède le Muséum, que ce caractère leur est commun avec les Houzouanas.

DEUX

ÉPISODES DIPLOMATIQUES

I.

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS DE L'EMPIRE.
— OUVERTURES DE FRANCFORT ET CONFÉRENCES DE CHATILLON.

Histoire de la Restauration, par M. Louis de Viel-Castel.

L'étude de l'histoire a de nos jours repris faveur : cela est naturel. Le temps n'est plus où les annales de la France s'écrivaient à l'ombre des cloîtres, pour l'édification du petit nombre, par d'obscurs solitaires. Notre passé national a cessé d'être un bien de main-morte exploité par des moines. L'antique champ de l'église est définitivement tombé dans le domaine commun. Aux pieux bénédictins ont succédé d'abord les savans de profession, puis les philosophes, les beaux esprits, les lettrés, et voici encore de nouveaux occupans. Ceux-ci sont avant tout les hommes du siècle : ils ont mis la main aux affaires de ce monde, ils ont dominé par la parole les libres assemblées de leur pays et siégé avec honneur dans ses conseils responsables. Ne leur demandez pas de quel droit ils s'emparent aujourd'hui de l'histoire : les plus considérables vous répondront que l'histoire a été leur première vocation, qu'ils l'avaient aimée avec ardeur avant de songer à la politique, et c'est justice en vérité si, après avoir fait l'éclat de leur jeunesse, elle soutient, distrait, et couronne aujourd'hui si dignement leur âge mûr.

La politique est en effet la meilleure école de l'historien. Elle ne lui sert pas seulement à pénétrer plus avant dans les ressorts cachés

des événemens, elle l'aide aussi à mieux saisir les aspects infinis de la personnalité humaine. Elle lui aiguise l'esprit et ne contribue pas moins à l'élargir; elle le modère surtout et rétablit l'équilibre jusque dans la vivacité de ses meilleurs instincts. Que de tristes découvertes et de pénibles déceptions attendent celui qui traverse, ne fût-ce que rapidement, les régions du pouvoir! Il n'est pas nécessaire d'y séjourner longtemps pour découvrir la folie de nos semblables, leur égoïsme et leurs faiblesses. Le cœur de l'honnête homme en est d'abord soulevé de dégoût; mais s'il a le sens droit autant que la conscience délicate, à se rendre compte de la violence des entraînemens publics, à considérer l'action séductrice des circonstances individuelles, il sera vite saisi de plus de pitié encore que de courroux. Les causes d'excuse lui apparaîtront bientôt plus nombreuses que les motifs d'indignation, et ses jugemens deviendront peu à peu moins sévères. Arrive pour lui l'occasion de parler des temps écoulés, il sera disposé à reconnaître qu'à l'égard des morts aussi bien que des vivans, l'excessive rigueur peut être parfois voisine de l'extrême injustice, et qu'à bien prendre les choses, dans le passé comme dans le présent, il convient surtout d'être facile et tolérant. Après nous avoir jadis fait connaître, dans un récit sobre et nerveux, les troubles du long parlement d'Angleterre, un historien devenu homme d'état se décide, poursuivant son œuvre, à nous peindre la dictature agitée de Cromwell, le règne éphémère de Richard et le rôle singulier de Monk dans la restauration des Stuarts : ne soyez pas surpris de le voir allier, dans ses jugemens, à la plus inexorable perspicacité une calme et volontaire indulgence. Au fond, il n'aura rien ou presque rien changé à sa manière primitive : les traits les plus frappans de ses personnages seront restés les mêmes; les contours en seront seulement plus amples, tracés d'une main plus libre, plus assouplie et plus sûre d'elle-même. Quelques retouches à peine auront suffi, retouches imperceptibles que les grands maîtres seuls savent faire à leurs premiers dessins.

C'est surtout pour écrire l'histoire de son pays qu'il importe d'avoir touché aux affaires publiques. Plus les temps à raconter seront rapprochés, plus un pareil apprentissage deviendra utile, peut-être faudrait-il dire indispensable : non pas qu'il soit impossible (de glorieuses exceptions en font foi) de réunir de premier jet, comme par une sorte de prédestination, les qualités propres aux récits contemporains. Naguère, au plus fort de la lutte engagée contre les tendances rétrogrades de quelques conseillers imprudens de la restauration, alors qu'aux mains d'adversaires également échauffés, livres, pamphlets, discours, tout était instrumens d'attaque et machines de guerre, la France libérale se souvient d'avoir

vu un soldat inconnu se jeter plein d'ardeur au milieu de la mêlée et relever fièrement, sûr le champ de bataille de l'histoire, le drapeau des temps modernes. La génération nouvelle s'émut au tableau animé des grandes guerres de la république, son cœur battit d'orgueil au spectacle de la France entière levée comme un seul homme pour défendre ses frontières menacées; mais elle s'éprit surtout de son jeune historien quand elle le vit, sur les pas du général Bonaparte, descendre précipitamment les pentes escarpées des Alpes, et, non moins rapide que son héros, comme lui menant de front la guerre et la diplomatie, l'administration et la politique, entraîner d'une haleine ses lecteurs charmés depuis les défilés sanglans de Montenotte et de Millesimo, à travers les plaines meurtrières d'Arcole et de Lodi, jusqu'aux conférences pacifiques de Léoben et de Campo-Formio. Pour la vivacité des allures, pour la justesse des aperçus et la simplicité du style, il semblait que du premier coup la perfection avait été atteinte. Qui pouvait s'attendre à des progrès nouveaux? Il nous était cependant réservé de constater une fois de plus ce que l'expérience du pouvoir et la pratique du gouvernement peuvent ajouter de réalité saisissante à l'intérêt sérieux de l'histoire. Par ignorance de la vie qui commence, par excès de confiance dans les maximes abstraites, si séduisantes pour la jeunesse, on a vu ceux-là mêmes qui plus tard s'en sont le mieux défendus commencer par céder à l'esprit de système. S'il leur a fallu surtout raconter l'une de ces époques où chez les mêmes personnes le bien et le mal se sont trouvés étrangement confondus, seront-ils beaucoup à blâmer pour avoir trop légèrement adopté la théorie complaisante qui prétend effacer le rôle propre des acteurs humains au profit d'une certaine logique fatale des faits, et de je ne sais quelle force des choses anonyme et irresponsable? En tout cas, cette façon de comprendre l'histoire ne pouvait demeurer celle d'un homme qui a eu l'honneur de mettre sa marque sur les affaires de son temps; elle a complétement disparu de ces pages brillantes où nous sont retracées les grandeurs du consulat et les fortunes diverses de l'empire. La liberté humaine y est au contraire glorieusement rétablie dans la plénitude de ses droits. Les événemens ne disposent plus des hommes, ce sont les hommes qui commandent aux événemens. Du fond même du sujet, une grande figure se détache avec majesté : elle domine le récit, elle remplit le cadre, peut-être jusqu'à le déborder; mais s'il règne en maître dans ce vif récit écrit avec l'entraînement d'une passion qui n'a pas toujours conscience d'elle-même, Napoléon y est aussi parfois jugé avec une sévérité d'autant plus imposante que, commandée par l'évidence, elle a coûté davantage aux prédilections avouées de l'auteur. Quand on a eu le

plaisir d'en manier tous les ressorts, comment ne pas s'éprendre de cette organisation puissante et compliquée dont l'empereur a jeté les bases? Comment ne pas se plaire à les décomposer pour ainsi dire et à les mettre pièce à pièce sous les yeux du public? Mais n'ayez point d'inquiétude; les préoccupations de l'homme d'état n'auront en rien refroidi la verve de l'écrivain. Loin de nuire à l'effet général, l'abondance des détails techniques servira au contraire à provoquer plus fortement l'émotion du lecteur. Après avoir assisté à la création laborieuse de la marine impériale, après avoir curieusement suivi sur nos chantiers le progrès de ces vaisseaux dont on s'est plu à nous décrire les degrés successifs d'avancement, nous les accompagnerons avec d'autant plus d'anxiété dans leurs premières courses et dans leurs premiers combats; notre cœur se serrera en voyant, à la lugubre journée de Trafalgar, leurs intrépides équipages succomber sous les coups furieux d'un ennemi acharné et de la tempête, plus implacable encore. Instruits à fond de la composition des nombreux régimens de la grande armée française, tant de fois passés en revue devant nous, nous arriverons à reconnaître facilement, d'un bout de l'Europe à l'autre, leurs vieux drapeaux mutilés, et lorsqu'on nous les montrera, sous l'œil et sous la main de leur glorieux chef, manœuvrant à Austerlitz et à Wagram d'après les règles compliquées de la tactique moderne, il nous semblera presque relire, comme aux jours de notre jeunesse, les combats antiques des demi-dieux chantés par Homère.

Les exemples abondent et les noms se pressent sur les lèvres quand on songe à cette virile école dont les talens se sont formés, agrandis et vivifiés au contact des affaires publiques. Quels modèles accomplis de science profonde et de narration élégante ont été offerts de nos jours par les hommes considérables qui n'ont pas cessé de partager entre la politique et la littérature les heures studieuses d'une vie noblement occupée! Les uns se sont servis de leur position officielle pour ouvrir au public les trésors de nos archives, mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, tantôt pour relier par un récit grave et substantiel les pièces relatives aux plus importantes négociations du règne de Louis XIV, tantôt pour jeter l'intérêt le plus vif dans de simples et piquantes biographies. D'autres se sont créé des droits pareils à notre gratitude lorsqu'au lieu de tant de peintures de complaisance, ils nous ont enfin retracé la véridique et saisissante image de la convention et du directoire. Qui n'a présentes à l'esprit les études contemporaines de l'un des maîtres de l'art moderne, études charmantes, d'une inspiration si généreuse, si riches de faits, si colorées et si vivantes! Mais l'histoire n'a pas eu seulement le bonheur de garder ses anciens adeptes, elle a fait

de nouvelles conquêtes. Mise en regard des sévères attraits de la philosophie, son charme s'est trouvé le plus fort, et ce triomphe nous a valu, sur les ministres, sur les grands hommes de guerre, et de préférence sur les belles dames du XVIIe siècle, des pages animées et brillantes, où règnent je ne sais quelles grâces d'ardeur naissante et de premier éblouissement, mais que relèvent surtout une rare puissance d'investigation et la magie d'un style incomparable. Un si bel exemple ne pouvait manquer d'être contagieux : tant de gens sont aujourd'hui de loisir, que la nature avait doués d'un vif esprit et d'une activité pleine de promesses. Plusieurs sont retournés imperturbables à leurs travaux interrompus, enclins plutôt à modifier légèrement, à doucement élargir leurs doctrines primitives qu'à les abandonner tout à fait, alors qu'à côté d'eux leurs amis plus hardis se faisaient honneur de rompre bruyamment avec les méthodes passées, jetant à pleines mains, jusque dans les profondeurs douteuses de l'histoire, des lueurs tantôt éclatantes, tantôt confuses, mais toujours inattendues, et professant sur toutes les questions controversées des opinions qu'il serait aussi puéril d'accepter de confiance qu'injuste de repousser sans examen. Moins impétueux, aussi indépendans, mais plus sûrs dans leurs jugemens, il en est qui ont tâché d'embrasser dans une vue d'ensemble la direction générale imprimée à la politique de notre pays par les puissans fondateurs de notre unité nationale. Plusieurs, à l'aide d'une pénétration historique qui a surpris les plus érudits, sont allés rechercher au fond du berceau et dans les langes mêmes de la monarchie naissante les lettres de noblesse trop longtemps égarées de la liberté politique, tandis qu'habile à discerner les moindres symptômes de l'opinion publique même endormie, un des vétérans de l'école parlementaire nous révélait, à notre grande surprise, dans un récit instructif et rapide, les velléités de résistance qui, toutes portes closes, avaient, sous le premier empire, pénétré jusque dans la discrète enceinte du sénat conservateur et réveillé à petit bruit les échos si longtemps muets du corps législatif. J'en sais enfin qui, à bon droit plus timides et se méfiant justement d'eux-mêmes, ont tout au plus osé se risquer, faute de mieux, à raconter le plus simplement possible les modestes annales de leur province natale. Artisans de la première ou de la onzième heure, qu'ils se soient levés avant l'aurore du jour nouveau ou qu'ils se soient mis tard à leur tâche, ils auraient aujourd'hui grand tort les uns et les autres de se décourager, car l'œuvre en elle-même est excellente. Il y faut, il est vrai, encore plus d'art que de bonne volonté, et ce sera toujours affaire de vocation que d'écrire bien l'histoire; mais aux époques troublées, quand l'action politique leur devient difficile, cette

vocation naît d'elle-même chez les esprits fiers et délicats. Par ennui du présent, ils se rejettent avec plus d'entrain sur l'étude des anciens jours, ils transportent alors involontairement dans la peinture des temps écoulés cette passion sincère et contenue de qui procède toute vie, et qui est la source même du talent. Observateurs attentifs et témoins émus de ce qui s'agite sous leurs yeux, ils ont plus de chance de deviner avec clairvoyance et de rendre avec vivacité ce qui s'est autrefois passé sur cette vieille terre que nous habitons, où toutes choses se succèdent si vite et par malheur changent si peu. Ainsi, sans trop d'efforts, sans trop long noviciat, se sont aujourd'hui formés tant de narrateurs excellens. C'est au milieu de ce mouvement fécond, qui pousse de préférence vers les études historiques les hommes autrefois mêlés aux affaires de leur pays, qu'est née l'œuvre dont nous voulons entretenir les lecteurs de la *Revue*.

I.

L'*Histoire de la Restauration* de M. Louis de Viel-Castel est un nouveau témoignage de ce que gagne l'histoire, et surtout l'histoire de notre temps, à être racontée par des écrivains qui ont trempé leur esprit au contact vivifiant de la politique, et mûri leur expérience par le maniement instructif des intérêts de notre société moderne. M. de Viel-Castel est du nombre de ces historiens qui ont eu le rare privilége de commencer de bonne heure leur apprentissage politique. Attaché à l'ambassade de Madrid peu de temps après la révolution d'Espagne, il y fut, par la bienveillance de ses chefs, placé tout de suite sur ce pied de confiante intimité qui, dans la carrière diplomatique, permet aux jeunes gens d'être vite initiés au secret des plus importantes négociations. Quelques années plus tard, son mérite le fit appeler dans les bureaux de la division politique des affaires étrangères. Sa place y était si naturellement marquée, il s'y rendit en peu de temps à tel point indispensable, que jamais aucun chef de ce département n'a depuis consenti, de son plein gré, à se priver de son concours. Les affaires étrangères n'occupaient pas alors le splendide palais qui étale maintenant sur le quai d'Orsay sa façade orgueilleuse; elles étaient, tant bien que mal, établies au vieil hôtel de la rue des Capucines. C'est là que, du fond d'un étroit cabinet, placé au plus haut degré d'un escalier fort sombre, précédé de je ne sais combien de mystérieux couloirs et d'un incommode vestibule où je me souviens d'avoir vu tant d'ambassadeurs étrangers attendre leur audience pêle-mêle avec les garçons de bureau, M. de Viel-Castel a, pendant trente années consécutives, sauf un moment

d'abstention volontaire en 1848, suivi, avec une attention scrupuleuse, jusqu'au moment de sa retraite définitive en 1852, tout le détail de nos relations extérieures. Seuls, les ministres qui tour à tour ont profité de ses services et sont demeurés pour lui pleins d'estime et d'amitié peuvent dire aujourd'hui, avec une autorité suffisante, ce qu'ils ont trouvé d'aide dans l'étendue de ses connaissances si variées, de sa mémoire si prodigieuse, dans la calme sérénité de son jugement si droit et de sa modération d'esprit plus infaillible encore.

Les événemens de la politique intérieure n'ont pas été d'ailleurs moins que les circonstances du dehors l'objet constant des préoccupations de M. de Viel-Castel. Comme s'il avait eu le pressentiment de la tâche qu'il devait plus tard entreprendre, avec cette régularité méthodique qui est l'un des traits de son caractère, il n'a jamais cessé de prendre note des faits les plus importans venus à sa connaissance, et de consigner pour lui-même l'impression qu'il en avait ressentie. Les deux volumes qui sont l'objet de notre étude ne contiendraient pas un exposé aussi complet de la politique intérieure de la restauration en 1814, si une foule de pièces inconnues du public n'avaient jadis passé sous les yeux de l'ancien directeur politique du ministère des affaires étrangères; il ne nous raconterait pas aujourd'hui avec tant de détails nouveaux et curieux les négociations suivies à Vienne avant le retour de l'empereur de l'île d'Elbe, si, pour les besoins de son service, il n'avait autrefois feuilleté, à plus d'une reprise, la correspondance particulière du prince de Talleyrand avec le roi Louis XVIII. De même, à le voir instruit si à fond des circonstances les plus secrètes de notre politique extérieure, nous devinons qu'il a dû, pour les obtenir, puiser à des sources également sûres, et nous le soupçonnons, tant ses renseignemens sont exacts, d'avoir eu communication d'autres mémoires aussi curieux et plus circonstanciés que ceux de M. de Talleyrand, fruits d'une vie non moins longue et non moins remplie, mémoires consciencieux et véridiques par excellence, dont le public soupçonne tout au plus par ouï-dire l'imposante autorité, et qui, prêtés par lambeaux d'une main avare, ne sont encore connus que d'un trop petit nombre d'heureux privilégiés.

Néanmoins la supériorité des informations, la connaissance approfondie des rapports qui relient entre elles les affaires du dedans et celles du dehors, ne forment pas à beaucoup près le seul mérite de cette nouvelle *Histoire de la Restauration;* il y faut joindre le don non moins heureux d'une rare et naturelle impartialité. Cette impartialité n'a rien de factice, elle n'est pas un effet de l'art; on n'y sent point l'effort de ces auteurs attentifs à ne se trahir jamais eux-

mêmes, mais qui, sachant mettre à l'occasion telle partie de leur sujet en lumière et telle autre dans l'ombre, arrivent d'autant plus sûrement à suggérer ainsi au lecteur, d'une façon insensible, leurs propres préférences. Nous avons déjà plusieurs histoires de la restauration : aucune n'est absolument mensongère; elles sont toutes volontairement incomplètes, et cela suffit à les rendre fausses. Bien différens sont les procédés de M. de Viel-Castel : il prend grand soin de ne jamais rien omettre d'important; loin de dissimuler les fautes commises par les différens partis, il se fait un devoir de les exposer toutes dans de strictes proportions, et jamais il ne manque de les relever avec la parfaite équité d'un censeur irréprochable. Les vaines théories le laissent assez froid; s'il penche vers les doctrines constitutionnelles, c'est qu'il les juge plus propres à faire prévaloir ce qui lui tient uniquement à cœur, — la raison, la justice et la modération. Sans doute les idées qui lui sont chères lui semblent, à certains momens, s'identifier plus particulièrement avec telle cause ou telles personnes; mais ne craignez rien, ce n'est pas un ami complaisant. Peut-être même faut-il reconnaître qu'il se montre surtout sévère pour les opinions qu'il préfère et pour les gens qu'il aime le mieux. Si nous avions un reproche à lui adresser, ce serait de ne pas toujours prendre en suffisante considération les inextricables embarras de ces terribles situations où les mieux intentionnés et les plus sages n'ont souvent le choix qu'entre les moins fâcheuses résolutions. A vouloir systématiquement absoudre les mauvaises conduites par les motifs tirés de l'entraînement des temps, on risque à coup sûr de sacrifier la morale tout entière... N'est-on pas aussi tout près d'être injuste quand on oublie de tenir compte de l'influence des passions régnantes? Mais quoi d'étonnant si M. de Viel-Castel, qui, pour son compte, ne les a jamais ressenties, répugne à leur faire, chez les autres, la part inévitable? Sa conscience d'historien ne se lasse pas d'entrevoir un certain idéal de rectitude parfaite qu'en toutes choses il est noble de poursuivre, mais qu'en politique il n'est guère donné d'atteindre. De cela même le public lui saura gré, car le public n'admet pas volontiers, en faveur du passé, les circonstances atténuantes, et d'ordinaire il est d'autant plus rigoureux dans ses appréciations rétrospectives qu'il se sent, pour le moment, de composition plus facile et d'humeur plus accommodante.

Le récit de M. de Viel-Castel s'ouvre avec la campagne de France en 1814, et ses deux premiers volumes nous conduisent jusqu'au lendemain du retour de l'île d'Elbe. Dans cette période douloureuse de notre histoire, où se sont accumulés tant d'événemens considérables, l'attention de l'auteur ne s'est pas, tant s'en faut, concentrée

exclusivement sur les champs de bataille. Laissant au grand historien du premier empire l'honneur de raconter de main de maître les sanglans épisodes de la lutte intrépide soutenue par son héros, M. de Viel-Castel s'est de préférence attaché à retracer les incidens de la politique intérieure. Il a surtout pris soin de nous peindre l'agitation sourde des esprits, la naissance, les progrès croissans et l'ascendant définitif de ce mouvement d'opinion qui a précédé, amené et suivi le retour des Bourbons. Plus que les faits de guerre, si prodigieux qu'ils fussent, les efforts tentés pour la paix, si éphémères qu'ils aient été, tiennent une large place dans son récit. Par prédilection de métier, si l'on veut, ou plutôt, selon nous, par un juste sentiment de l'importance des événemens et de leur influence ultérieure sur les destinées de notre pays, l'ancien directeur des affaires étrangères, sans sacrifier tout à fait les généraux aux diplomates, nous entretient plus volontiers de transactions diplomatiques que de manœuvres militaires. Chez le nouvel historien de la restauration, le lecteur trouvera, il faut en convenir, moins de détails sur la journée de Leipzig que sur le congrès de Prague ou sur les propositions de Francfort. Les combats de Brienne, de Montmirail, de Champaubert et de Nangis l'ont, à vrai dire, moins occupé que les conférences de Châtillon ou le traité de Chaumont. Sa tendance est bien marquée, son parti-pris est évident. Serons-nous fort à blâmer si nous suivons nous-même cet exemple? Le public nous en voudra-t-il beaucoup si, tout plein et tout ému de ce dramatique récit de la chute du premier empire, quand les formidables coups de canon tirés pour la défense du sol national, depuis les rives du Rhin jusque sous les murs de Paris, résonnent encore à nos oreilles, nous nous efforçons d'aller, hors du tumulte des camps, chercher d'autres enseignemens que ceux de la force brutale, et méditer, loin de la fumée de la poudre, des leçons auxquelles la fortune des combats ne saurait rien changer? Serait-ce une étude sans intérêt que celle qui, laissant un peu dans l'ombre les faits de guerre, irait chercher, dans l'incohérence et la mauvaise foi qui ont présidé aux dernières négociations de Napoléon, une des causes de la chute du régime impérial? Bien courte est en effet la sagesse de ceux qui s'imaginent voir le sort des empires se décider uniquement sur les champs de bataille. Grâces en soient rendues à l'éternelle justice, les arrêts qu'elle prononce ne dépendent ni des hasards de la stratégie ni de l'habileté des tacticiens : considérez-les de près, et vous y reconnaîtrez le plus souvent le châtiment longtemps différé des fautes autrefois commises. A ce point de vue, les deux volumes de M. de Viel-Castel apprennent beaucoup, mais ils ne disent pas tout : son récit est exact, mais il ne pouvait être complet, car il n'entrait pas dans son

cadre de donner beaucoup de détails sur les derniers événemens des années 1813 et 1814. Aidé de quelques documens nouveaux, nous voudrions essayer de combler cette lacune et de mettre en relief un certain nombre de circonstances inconnues ou mal représentées, d'où nous semblent ressortir, si quelque illusion ne nous abuse, d'utiles leçons et une haute moralité.

Plût au ciel, en effet, que Napoléon n'eût jamais provoqué ni mérité ses revers! Mais, disons-le hautement, c'est lui-même, c'est lui seul qui s'est porté les coups mortels. Aux yeux de l'Europe aussi bien que dans l'opinion de la France, la condamnation du régime impérial était écrite avant qu'un seul soldat étranger eût passé nos frontières. La chute du despotisme qui, depuis quinze années, pesait sur le monde était, en 1814, devenue inévitable. Quelques heureuses rencontres de guerre pouvaient encore la retarder, mais ne pouvaient plus désormais l'empêcher. En vain, après Nangis et Montereau, la victoire aurait, pour quelques jours encore, favorisé nos drapeaux; en vain le chef de l'héroïque armée qui s'épuisait pour couvrir Paris aurait pu disposer d'un équipage de pont; en vain le sort lui eût épargné, soit la reddition imprévue du pont de Soissons, soit la défection coupable d'Essonne : d'autres incidens seraient survenus qui ne pouvaient manquer tôt ou tard d'aboutir à la même catastrophe. Sciemment et de parti-pris, l'empereur avait rendu toutes les transactions impossibles; il avait, de propos délibéré, poussé les choses à cette extrémité où, pour rassurer entièrement l'Europe, il fallait de toute nécessité que la France fût annulée ou l'empereur renversé. Napoléon lui-même en avait conscience. Aussi habile à tout prévoir qu'incapable de se dompter en rien, il avait, depuis ses revers, signalé déjà plus d'une fois à son entourage effrayé les périls de sa situation. A Prague, dans la vivacité de l'un de ces entretiens où, avec un laisser-aller un peu superbe, il se plaisait à parler librement de lui-même et des autres, il n'avait pas craint de livrer son secret, prédisant en de hautaines paroles l'issue fatale de la lutte où il était irrévocablement engagé. « Vos souverains nés sur le trône ne peuvent comprendre les sentimens qui m'animent, avait-il dit à M. de Metternich; ils rentrent battus dans leurs capitales, et pour eux il n'en est ni plus ni moins. Moi, je suis un soldat, j'ai besoin d'honneur et de gloire; je ne puis reparaître amoindri aux yeux de mon peuple. Il faut que je reste grand, glorieux, admiré. — Quand donc finira cet état de choses, avait repris M. de Metternich, si les défaites comme les victoires sont pour vous un égal motif de continuer ces guerres désolantes? Victorieux, vous voulez tirer les conséquences de vos victoires; vaincu, vous voulez vous relever. Sire, nous serons donc toujours

les armes à la main, dépendant éternellement, vous comme nous, du hasard des batailles (1)? » La sanglante perspective qui épouvantait M. de Metternich était sans trouble acceptée par l'empereur; il avait déjà répondu à la pensée du ministre autrichien lorsqu'au début de l'entretien, il s'était écrié avec emportement : « Préparez-vous à lever des millions d'hommes, à verser le sang de plusieurs générations et à venir traiter au pied des hauteurs de Montmartre (2)! »

Hélas! c'était bien la vérité que de part et d'autre on s'était dite sans réticence dans cette célèbre conversation de Prague. « L'empereur, observe judicieusement M. de Viel-Castel, était en effet dans cette position terrible où, la cause d'un souverain cessant d'être celle de son peuple, les intérêts de l'un exigent ce que l'honneur de l'autre ne comporte pas. Dans une semblable situation, un prince dont la dynastie est affermie sur le trône peut tout concilier en abdiquant. C'est ce que fit Charles-Quint lorsque la fortune contraire eut renversé ses projets de domination universelle, c'est ce qu'a fait dans ces derniers temps, si l'on peut comparer des personnes et des choses si inégales, le téméraire et infortuné Charles-Albert; mais Napoléon, monarque nouveau, n'avait pas cette ressource. Abdiquer en faveur d'un enfant de deux ans, c'était vouer sa dynastie à une ruine certaine. Il était donc en quelque sorte condamné à persister dans une lutte trop inégale pour qu'il pût à la longue espérer la victoire, mais en dehors de laquelle il n'y avait pour lui aucune chance d'honneur ni même de salut (3). »

M. de Viel-Castel a raison. A cette époque, Napoléon sentait si bien à quel point les intérêts du pays étaient peu à peu devenus différens des siens propres qu'au moment même où il exigeait de ses sujets épuisés les plus pénibles sacrifices, il mettait sa principale application à leur dérober les moyens de savoir la vérité sur les négociations entamées avec les grandes puissances de l'Europe. A aucun prix, il ne fallait qu'ils fussent instruits du véritable état des choses. Rien ne lui coûtait, pas même les plus évidentes faussetés, pour donner le change à l'opinion sur les conditions de la paix offerte par l'ennemi. Après Lutzen, après Bautzen, les cabinets étrangers s'étaient montrés disposés à céder à la France (M. Thiers le reconnaît dans son histoire) « *plus qu'elle ne devait désirer, plus même qu'elle ne pouvait posséder* (4). » Ils s'étaient résignés à laisser

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 68.

(2) « Napoléon, en prononçant ces mots, était pour ainsi dire hors de lui, et on prétend même qu'il se permit envers M. de Metternich des paroles outrageantes, ce que ce dernier a toujours nié. » (M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 67.)

(3) *Histoire de la Restauration*, t. Ier, p. 51.

(4) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 158.

à Napoléon *une puissance à la façon de Charlemagne, sans raison d'être au dix-neuvième siècle* (1). Non-seulement Napoléon avait, malgré les patriotiques instances du duc de Vicence, refusé son consentement à ces propositions, mais, sur les causes mêmes de la médiation mise en avant par l'Autriche, il n'avait pas craint d'abuser, avec le public, ses propres négociateurs, ses ministres et jusqu'aux grands dignitaires de son empire (2). Par une progression fatale, plus les revers s'accumulaient, plus les ennemis, retenus encore par la crainte de s'aventurer sur le sol français, mettaient de véritable modération dans leurs ouvertures, plus l'empereur, pour égarer les esprits en France et fomenter le ressentiment national, se croyait obligé d'épaissir le mystère et de multiplier les mensonges. Quand nous lisons dans les récits des contemporains les propositions qu'avant de franchir le Rhin les puissances coalisées firent de Francfort, vers le milieu de novembre 1813, parvenir à l'empereur par le canal de M. de Saint-Aignan, nous avons peine à nous imaginer que la France pût alors être tenue tout entière dans l'ignorance absolue d'une négociation où s'allait jouer son sort. Rien de si vrai cependant. A la veille de quitter les Tuileries pour commencer l'admirable campagne qui devait, quelque temps encore, retenir les ennemis loin de la capitale, peu de jours après le départ du duc de Vicence pour Châtillon, à l'heure même où, par ses proclamations énergiques, par ses adieux solennels à l'impératrice et à son fils, par ses harangues pathétiques à la garde nationale, il cherchait à émouvoir en sa faveur le sentiment des populations, Napoléon songea un instant à porter à la connaissance du public l'arrangement proposé par les cours étrangères. Le jeudi 19 janvier, *le Moniteur* reçut l'ordre d'imprimer le rapport de M. de Saint-Aignan et le texte même des propositions qu'au quartier-général des armées alliées il avait, sous la dictée du prince de Metternich, transmises à l'empereur; mais cet accès de franchise n'avait guère duré. A peine la distribution de la feuille officielle avait-elle commencé à Paris, qu'un contre-ordre était survenu le matin même du 20 janvier, et la police, après avoir déployé une grande activité pour mettre la main sur les premiers numéros déjà distribués, faisait imprimer un second *Moniteur* d'où le rapport de M. de Saint-Aignan avait entièrement disparu. Plusieurs personnes ont gardé et possè-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 160-161.

(2) « ... Bien que personne, même dans le gouvernement, ne connût le secret des négociations de Prague, bien que Napoléon eût laissé croire à ses ministres et à l'archi-chancelier Cambacérès lui-même que les puissances avaient cherché à l'humilier jusqu'à vouloir lui ôter Venise, ce qui n'était pas vrai, le public était convaincu que si les négociations avaient échoué, c'était sa faute... » M. Thiers, t. XVII, p. 37.

dent encore des exemplaires de ce *Moniteur* supprimé; il a été reproduit dans le *manuscrit de* 1814 de M. Fain. C'est là qu'avec une sécurité bien naturelle la plupart des historiens de nos jours sont allés chercher ce qu'à bon droit ils ont pu regarder comme l'exacte et complète vérité. J'ai regret à le dire, leur confiance les a trompés. Pas plus dans *le Moniteur* supprimé que dans les autres documens publiés à cette époque, Napoléon n'a pu prendre sur lui de présenter à la nation les choses telles qu'elles étaient. En plus d'un passage, le rapport de M. de Saint-Aignan a été, à notre connaissance, tronqué et falsifié. Cependant les ouvertures faites à Francfort le 9 novembre sont par elles-mêmes si importantes, les paroles expresses sorties alors de la bouche du prince de Metternich, de lord Aberdeen et du comte de Nesselrode sont si précieuses à recueillir, et le témoignage du grave et véridique intermédiaire qui les rapporte a tant de poids, qu'on nous saura peut-être gré, en nous aidant des termes mêmes des dépêches de M. de Saint-Aignan, et sans trop nous écarter du livre qui fait le sujet de cette étude, d'entrer pour notre compte et d'après nos propres recherches dans quelques développemens sur cet épisode diplomatique de Francfort, qui a été comme le prologue des conférences de Châtillon, et dont M. de Viel-Castel nous a rendu seulement les traits principaux.

II.

Vers la fin d'octobre 1813, les hasards de la guerre avaient fait tomber aux mains des puissances alliées le ministre plénipotentiaire de France près la cour de Weimar, M. de Saint-Aignan. Particulièrement connu de M. de Metternich, M. de Saint-Aignan était tenu en grande considération parmi les diplomates étrangers, non-seulement à cause de ses qualités personnelles, mais en raison de son étroite alliance avec le duc de Vicence, dont il avait épousé la sœur. A la nouvelle de son arrestation, le ministre autrichien s'était empressé d'intervenir pour faire relâcher M. de Saint-Aignan, traité jusqu'alors en prisonnier par l'état-major du prince Schwarzenberg. Dans une première entrevue, qui eut lieu à Weimar le 26 octobre, la conversation tomba tout d'abord sur les derniers événemens et sur l'état présent des affaires de l'Europe.

« *L'empereur Napoléon,* dit M. de Metternich, *se fait illusion depuis deux ans; il a cru faire la paix à Moscou, ensuite il s'est persuadé qu'il la ferait à Dresde, et que nous ne pouvions lui faire la guerre. Il a pensé pouvoir garder la position de l'Elbe, et n'a pas voulu croire que c'était une chose*

impossible en nous ayant contre lui. Maintenant qui peut calculer les suites de cette campagne (1)? Nous voulions sincèrement la paix, nous la voulons encore, et nous la ferons; il ne s'agit que d'aborder la question franchement et sans détour. Les moyens indirects que l'empereur Napoléon emploierait pour arriver à la paix ne peuvent plus réussir; que l'on s'explique franchement, et elle se fera. *Le duc de Vicence sait qu'il y a entre nous, sous le sceau du secret, un écrit qui pourrait faire conclure la paix en soixante heures. L'empereur Napoléon l'a accepté à deux articles près. La décision relative à la confédération du Rhin était remise à la paix générale; mais l'empereur croyait toujours que l'Autriche ne ferait pas la guerre. Il supposait, sur les dires de Narbonne, que nous n'avions que 150,000 hommes lorsque nous en avions 300,000. Cependant une ligne télégraphique établie sur la frontière annonçait l'instant où les Russes allaient entrer. Il a fallu déclarer la guerre. Comment pouvait-on en douter? Dans une conversation de neuf heures avec l'empereur, je l'avais annoncé cinq fois; mais rien ne pouvait le lui faire croire.* »

Quelques jours après cet entretien, M. de Saint-Aignan, qui avait dû suivre le quartier-général des armées étrangères à Tœplitz, puis à Francfort, était, le 8 novembre, mandé de nouveau chez M. de Metternich. Le ministre autrichien lui parla pour la seconde fois, en termes clairs et précis, de l'envie qu'avaient les alliés de conclure une paix solide.

« ..... Personne n'en voulait à la dynastie de l'empereur Napoléon. On était donc prêt à s'entendre. Les conditions de la paix à établir devaient naturellement donner des limites à la puissance de l'Angleterre et de la France... L'Angleterre avait d'ailleurs des prétentions beaucoup moins élevées qu'on ne prétendait... Elle était prête à rendre à la Hollande indépendante ce qu'elle ne lui rendrait pas comme province française... *Mais,* continuait M. de Metternich,... *il craignait que le caractère de l'empereur Napoléon ne fût un obstacle à la paix, qu'alors ce serait une guerre désastreuse, que l'Allemagne aurait par elle-même et d'un mouvement spontané 300,000 hommes de plus sur nos frontières, qu'il n'y aurait pour cela aucuns mouvemens révolutionnaires autres que ceux que l'Autriche voudrait nourrir et pourrait arrêter quand il lui conviendrait avec d'autant plus de facilité que les Allemands étaient un peuple doux, honnête et éloigné de toute violence, que ce peuple n'était en révolution que contre nous, parce que l'empereur Napoléon l'avait froissé, n'avait rien fait pour lui, et avait exaspéré les souverains* (2). »

Ce second entretien n'était lui-même que le prélude d'une confé-

(1) Rapport de M. de Saint-Aignan du 10 novembre 1813. Les passages en italiques sont ceux que l'empereur a fait retrancher du rapport inséré dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier 1814.

(2) Rapport de M. de Saint-Aignan du 10 novembre 1813; passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier.

rence plus importante que M. de Metternich se proposait d'avoir le lendemain avec M. de Saint-Aignan. En ce moment, l'Autriche désirait la paix; elle souhaitait sincèrement quelque arrangement qui, en donnant à l'Europe les garanties dont elle avait besoin, fût en même temps acceptable pour l'empereur Napoléon. Les circonstances étaient favorables. Les puissances coalisées hésitaient à franchir le Rhin, et, pleines des souvenirs du passé, redoutaient de rencontrer sur l'autre bord une résistance acharnée pareille à celle que leur avaient naguère opposée les armées de la république. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux coalitions, elles n'étaient pas sans méfiance les unes des autres. Au sein des états-majors des différentes armées comme dans les bureaux des diverses chancelleries, on pressentait que plus l'on pousserait en avant, plus les motifs de dissentimens auraient chance de se produire. La crainte de voir rompre un accord qu'il avait tant de peine à maintenir préoccupait surtout M. de Metternich, conseiller principal d'un souverain un peu timide, qui était à la fois le chef ostensible de la coalition et le beau-père de Napoléon. Parmi les ministres étrangers réunis au quartier-général de Francfort, il n'était pas d'ailleurs le seul animé d'intentions pacifiques. Ses vues modérées étaient partagées par le comte de Nesselrode, chargé du portefeuille des affaires extérieures de Russie, esprit élevé et conciliant, le plus sage parmi ceux dont l'empereur Alexandre prenait alors les avis. Il rencontrait le même assentiment, et pour ses tentatives de négociation un très précieux appui, chez lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Lord Aberdeen suivait alors, par ordre de sa cour, le quartier-général des armées alliées. Quoique très jeune encore, il avait acquis déjà une précoce influence, et, par sa noble simplicité, son vaste savoir, sa modération plus rare encore, jetait dès lors les premiers fondemens de cette réputation d'homme d'état que le temps a depuis consacrée et grandie (1).

D'accord avec eux, M. de Metternich avait fait prier M. de Saint-Aignan de passer chez lui le 9 novembre, à neuf heures du soir. Quand M. de Saint-Aignan arriva chez le ministre autrichien, celui-ci était seul. Il accueillit M. de Saint-Aignan en le chargeant de beau-

(1) « Lord Aberdeen est de la famille des Gordon. C'est un homme instruit, qui a beaucoup voyagé, particulièrement en Grèce. Son extérieur est simple, son ton extrêmement modéré. Il parle français avec quelque difficulté, mais trouvant bien cependant les expressions justes. On dit qu'il a une grande influence au parlement, et qu'il entrera au ministère en quittant l'ambassade de Vienne, qu'il n'a demandée, m'a dit le comte de Metternich, que dans l'espoir de faire la paix. Il passe pour avoir beaucoup de sagesse et de mesure dans ses opinions. On pense que s'il y a une négociation, ce sera lui qui en sera chargé. » (Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier 1814.)

coup de complimens pour son beau-frère, le duc de Vicence, ajoutant qu'*on avait une telle idée de sa justice et de sa loyauté qu'on lui remettrait volontiers, si l'on pouvait, les intérêts de l'Autriche et ceux de tout le monde, pour en décider suivant les principes d'équité qu'on lui connaissait* (1). Peu de momens après, le comte de Nesselrode entrait, annonçant que M. de Hardenberg pouvait être regardé comme présent et approuvant ce qui allait être dit. Alors, au nom des cours coalisées, M. de Metternich se mit à développer leurs vues communes et les conditions de la paix qu'on chargeait M. de Saint-Aignan d'offrir à l'empereur. Ces conditions sont aujourd'hui connues : la France reprendrait ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; l'Angleterre, maîtresse de toutes nos colonies, était prête à nous en rendre la plus grande partie. Ce qu'on nous offrait ainsi au-delà de nos anciennes frontières, c'était la Belgique, la rive gauche du Rhin et la Savoie, moyennant la cession de quelques-unes de nos possessions tombées au pouvoir des Anglais. Pendant que, retiré un moment dans une pièce voisine de celle où cette conversation avait lieu, M. de Saint-Aignan mettait par écrit, sous forme de note verbale, les communications qu'il venait de recevoir, M. de Metternich vint lui demander « *s'il avait quelque répugnance à voir l'ambassadeur d'Angleterre, qui venait d'arriver chez lui.* » En rentrant dans le salon, où était resté M. de Nesselrode, M. de Saint-Aignan y trouva en effet lord Aberdeen, et, sur l'invitation de M. de Metternich, donna lecture à ces trois messieurs de la note qu'il venait d'écrire. Après l'avoir écouté, lord Aberdeen réitéra l'assurance « que l'Angleterre était prête à faire les plus grands sacrifices. Elle possédait beaucoup, mais elle rendrait à pleines mains. *Toutefois il devait déclarer qu'elle ne consentirait jamais à rien qui porterait atteinte à ses droits maritimes. Il ne concevait pas ce qui avait pu faire croire à l'empereur Napoléon que l'Angleterre ait eu l'intention de limiter à trente vaisseaux de ligne la marine française; jamais cette idée n'était venue à personne en Angleterre. Lord Aberdeen répéta plusieurs fois qu'il désirait beaucoup connaître la France et Paris, et parla de l'estime que la nation anglaise avait pour les Français* (2). » — « Ces offres des cours alliées, dit M. de Viel-Castel, étaient faites avec franchise et bienveillance, avec des ménagemens de langage qui témoignaient d'un sincère désir de conciliation... Les passions vindicatives qui animaient les cabinets comme les peuples semblaient s'être endor-

(1) Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier.

(2) Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier.

mies pour un instant. On parlait de la France avec considération, avec respect; on protestait contre la pensée de vouloir l'humilier ou la faire déchoir de sa position élevée. Ce n'était pas ainsi qu'on avait négocié à Prague et que l'on devait plus tard négocier à Châtillon. » — « Ces propositions étaient certes bien belles, bien acceptables encore, » remarque également M. Thiers. « Que pouvions-nous en effet désirer au-delà des Alpes et du Rhin? Qu'avons-nous trouvé en outre-passant ces frontières si puissantes et si clairement tracées? Rien que la haine des peuples et l'effusion constante de leur sang et du nôtre (1). »

A des ouvertures si raisonnables, faites d'un ton si conciliant, que répondit l'empereur? « Si sa réponse fut prompte, elle ne fut pas heureuse, » dit M. Thiers (2). Elle contenait « une phrase amère contre l'Angleterre, et la lettre écrite quelques jours plus tard par M. de Bassano à M. de Metternich était de même à la fois « énigmatique et ironique. » « En évitant de s'expliquer sur les bases de l'arrangement qui lui était proposé, l'empereur ne voulait pas, dit encore le même auteur, laisser paraître, par trop de condescendance, l'impuissance à laquelle on était alors réduit... » Il nourrissait une espérance qui pouvait justifier ces derniers rêves, si elle se réalisait : c'est que la guerre ne recommencerait qu'en avril... Telle était en effet la prévision erronée de l'empereur. Il se souciait aussi peu de souscrire actuellement aux ouvertures de Francfort que naguère il était mal disposé à accepter les conditions de Prague. C'était d'ailleurs le même calcul : le sort lui avait été contraire, mais le sort ne pouvait-il changer? — Comme ces joueurs acharnés qui ont mis leur fortune tout entière sur la carte qui leur reste, Napoléon ne songeait qu'à regagner par les armes ce que par les armes il avait malheureusement perdu. Les documens de cette époque, les mémoires des contemporains, sa propre correspondance, nous le montrent beaucoup plus occupé des moyens de soutenir la lutte rendue imminente qu'attentif à suivre les détails d'une douteuse négociation. Pour lui, si habile à discerner la réalité, à se rendre nettement compte des nécessités de sa situation, il n'y avait plus qu'un but vers lequel étaient uniquement tendus tous les ressorts de sa puissante pensée. Une seule chose lui importait réellement : se trouver encore une fois le plus fort, et rendre ses chances meilleures pour le jour de la dernière et terrible rencontre. Resté en apparence impassible, il n'avait garde d'ailleurs de s'abuser lui-même. Malgré sa contenance hautaine, mieux que personne il sa-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 34-35.
(2) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 36.

vait à quel point ses récens revers avaient ébranlé la confiance publique, entamé son prestige et affaibli son autorité. Ce n'était pas seulement par la haine de ses ennemis directs et notoires qu'il se sentait menacé. Il remarquait chez ses partisans les plus dévoués des marques évidentes de lassitude, et dans le gros de la nation une impatience toute nouvelle du joug longtemps porté. Au sein même du groupe nombreux et d'ordinaire si docile des fonctionnaires publics, il démêlait une vague préoccupation des chances de l'avenir et la secrète résolution de se mettre à même d'en profiter. De plus nobles mobiles, car ils avaient le salut du pays pour objet, agitaient les députés du corps législatif, qu'il avait récemment convoqué, et dans un moment de brusque colère presque aussitôt ajourné. Tout près de lui, parmi les grands dignitaires de l'empire qui jadis avaient le mieux servi ses desseins et donné le plus de gages à sa personne, deux hommes considérables, depuis longtemps écartés de ses conseils, Fouché, duc d'Otrante, et le prince de Talleyrand, lui étaient à bon droit devenus particulièrement suspects. Il n'avait guère plus à se louer des membres de sa famille. Murat était à l'état de trahison presque ouverte, et c'était la reine de Naples, propre sœur de l'empereur, qui avait noué ses intelligences avec la cour de Vienne (1). Louis, séparé de la reine de Hollande et brouillé avec son frère, s'était retiré de Suisse à Paris, où il vivait obscurément sans mettre les pieds aux Tuileries (2). Joseph, relégué dans une sorte d'exil à Morfontaine, maintenait tant qu'il pouvait ce qu'il appelait ses droits à la couronne d'Espagne; il épiloguait longuement sur les termes de la renonciation qui lui était demandée par l'empereur, laissant voir fort peu d'empressement à venir, en simple prince français, habiter le palais du Luxembourg et présider, comme lieutenant-général pendant l'absence de son frère, les conseils de l'empire (3). Jérôme, mis aux arrêts dans son propre palais de Cassel, en 1810, par suite de querelles domestiques, rentré en faveur pendant la campagne de Russie, où il s'était bravement comporté, avait quitté tout à coup l'armée en mécontent; puis, chassé de son royaume de Westphalie, après avoir erré longtemps sur les bords du Rhin, réfugié maintenant au château de Compiègne, il n'avait pas encore été trouvé digne d'être admis à l'honneur de la présence impériale (4).

Pour raffermir tant de courages vacillans, pour prévenir tant de

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 97 et suivantes.

(2) *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 325-326.

(3) *Mémoires et Correspondance politique du roi Joseph*, t. X, p. 2 et suiv. — *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 309 et suivantes.

(4) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 95. — *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 308.

défections menaçantes, pour avoir raison de tant de sourdes oppositions, pour garder intacte son autorité tout entière, c'est-à-dire pour rester, comme il entendait toujours l'être, souverain redouté au dehors, maître tout-puissant dans son état et chef absolu parmi les siens, Napoléon avait besoin de frapper quelque coup retentissant. A tout prix, il lui fallait apparaître de nouveau en victorieux sur quelque immense champ de bataille. Comment donc s'étonner si, au moment d'entrer en campagne, tandis qu'avec la netteté du commandement qui lui était habituelle, avec des ressources d'invention nouvelles et prodigieuses, il multipliait les ordres les plus précis et les mieux entendus pour organiser comme par miracle l'armée qui allait combattre sous ses ordres, il laissait son nouveau ministre des affaires étrangères, le duc de Vicence, partir de Paris avec des instructions confuses qui avaient surtout le tort de n'être en aucune façon appropriées au véritable état des choses? Le choix du duc de Vicence était cependant en lui-même une sorte de satisfaction donnée à l'opinion publique. Gentilhomme d'ancienne race, fils du marquis de Caulaincourt, qui avait été lieutenant-général sous le règne de Louis XVI, aide-de-camp de l'empereur et son grand-écuyer, sincèrement attaché au glorieux chef du nouveau régime, le duc de Vicence, par la dignité de ses mœurs, par la modération et la justesse de son esprit, s'était acquis, dans ce temps d'absolue soumission et d'effacement général, une réputation méritée de capacité, de droiture et d'indépendance. Il venait même de donner une preuve toute récente de son honnête sincérité en insistant à plusieurs reprises avec beaucoup de force, mais d'ailleurs sans succès, pour que l'empereur communiquât franchement au corps législatif, au lieu de pièces rares et tronquées, les véritables correspondances échangées avec les cabinets étrangers. Si quelqu'un avait donc chance de réussir en une aussi grave occurrence, c'était à coup sûr le personnage considérable et si justement estimé que l'empereur venait de choisir; mais instruit comme il l'était des véritables desseins de son maître, et pressentant avec sagacité les dispositions des cours alliées à l'égard de la France, le duc de Vicence gardait lui-même fort peu d'espoir. Dans ses sombres prévisions, non-seulement il augurait mal de la négociation dont il avait consenti à se charger, mais il discernait déjà clairement où menait la voie fatale dans laquelle la France était engagée. « Nous allons remplir une tâche bien difficile et surtout fort inutile, disait-il tristement, avant de partir de Paris, à M. de Rayneval, désigné pour l'accompagner dans sa mission, car, croyez-moi, quoi que nous fassions, l'ère des Napoléon touche à sa fin, et celle des Bourbons recommence (1). »

(1) M. de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. Ier, p. 127.

III.

En arrivant le 6 janvier 1814 à Lunéville, et plus tard à Châtillon, où les conférences ne s'ouvrirent définitivement que le 4 février, le plénipotentiaire de l'empereur ne trouvait plus, il s'en fallait de beaucoup, les choses dans l'état où M. de Saint-Aignan les avait laissées en quittant l'Allemagne. Au ton évasif des premières lettres de M. de Metternich, mais surtout aux façons pleines de réserve et d'embarras que gardait obstinément avec lui l'envoyé secret du ministre autrichien, M. de Floret, le duc de Vicence eut bientôt l'occasion de sentir et de déplorer plus amèrement que jamais l'énormité de la faute commise par l'empereur lorsqu'il avait négligé d'accepter au plus vite, pour bases de négociation, les offres faites à Francfort. Depuis deux mois, les événemens avaient rapidement marché; de graves changemens politiques et militaires, tous fâcheux pour la France, avaient singulièrement modifié la situation respective des parties belligérantes. Les alliés avaient franchi le Rhin en violant la neutralité suisse. Entrées en France par le pont de Bâle, leurs armées avaient remonté les Vosges presque sans coup férir, et s'étaient avancées, sans rencontrer grande résistance, jusqu'à Chaumont et à Langres. Cette facilité bien inattendue à pénétrer sur notre territoire, en exaltant outre mesure la confiance des états-majors russe et prussien, avait grandi d'autant l'influence de l'empereur Alexandre sur les conseils de la coalition, tandis que la promptitude avec laquelle les Hollandais, soulevés tout à coup, étaient parvenus à secouer la domination française avait ouvert de nouvelles perspectives aux exigences de l'Angleterre. Maintenant que des faits nouveaux et si considérables avaient malheureument donné raison aux espérances passionnées de nos plus ardens adversaires, il ne fallait plus s'attendre à voir renouveler les propositions de Francfort. Elles avaient été, dans un moment de sage circonspection, mises en avant de bonne foi par les cabinets étrangers, mais elles ne leur semblaient plus en rapport avec les circonstances nouvelles. La France ne les ayant pas acceptées en temps utile, les hommes d'état qui les avaient souscrites soutenaient, en invoquant les usages de la diplomatie, qu'ils étaient en droit de les considérer comme non avenues. Dépassé maintenant par les partisans de la guerre, M. de Metternich n'avait plus assez de crédit, qui sait même? assez de bonne volonté, pour faire maintenir au profit de la France des conditions à grand'-peine arrachées à ses collègues, et qui n'avaient jamais été populaires dans le parlement ni parmi le peuple d'Angleterre.

Par une étrange coïncidence, le ministre des affaires étrangères de sa majesté britannique débarquait en Hollande le jour même où le duc de Vicence quittait Paris. Après avoir rapidement traversé les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne, il venait d'arriver à Langres pour conférer avec le bouillant empereur de Russie et son fidèle acolyte le roi de Prusse, avec le sage empereur d'Autriche et son habile conseiller M. de Metternich. Dans cette crise suprême où l'Europe entière se ruait en désespérée contre la France près de succomber, c'était d'un tacite et commun accord au représentant de la puissante nation qui avait toujours marché à la tête de nos ennemis, et qui maintenant les soudoyait tous, qu'allait de plein droit échoir l'action prépondérante jusqu'alors exercée par l'Autriche. Le personnage auquel revenait ce grand rôle n'était pas incapable de le remplir. Irlandais d'origine, entré dans la vie publique avec l'appui du parti libéral, mais bientôt converti au plus ardent torysme, Robert Stewart, vicomte de Castlereagh, était célèbre en Angleterre par l'énergie sauvage avec laquelle il avait réprimé l'insurrection irlandaise de 1798, et fait passer plus tard le bill d'union des deux pays, grâce au plus audacieux mélange d'intimidation et de ruse. Au caractère le plus résolu, lord Castlereagh joignait un esprit très sagace, très avisé et très prudent. Ce qu'on savait de son attitude et de son langage, depuis le jour où il avait pu prendre par lui-même connaissance des affaires du continent, était de nature à le faire considérer comme plus modéré que ses amis du parlement et ses propres collègues du ministère anglais, tous enclins à pousser aux dernières extrémités la lutte contre l'empereur (1). De prime abord, il se montra en effet animé de passions beaucoup moins violentes que la plupart des ministres étrangers réunis à Langres. Le moment où il y arrivait était celui où les têtes étaient le plus montées dans le sens de la guerre à outrance. Peu de jours auparavant, l'empereur François, causant avec lord Aberdeen, n'avait pas hésité à lui déclarer à plusieurs reprises qu'il ne mettait aucune confiance dans toutes les promesses que pourrait faire son gendre, et que « tant qu'il vivrait, il n'y aurait aucune sûreté pour l'Europe (2). » Presque en même temps l'empereur Alexandre venait d'annoncer hautement à sir Charles Stewart, frère de lord Castlereagh, « sa résolution de se porter à tous risques sur Paris... Sans se prononcer quant au successeur de Bonaparte, il ne dissimulait pas que l'objet de sa politique était de se débarrasser de lui et de ne faire avec lui aucun

(1) Voir les correspondances de lord Clancarty et les lettres de MM. Hamilton et Edward Cok, sous-secrétaire des affaires étrangères. (*Letters and despatches of lord Castlereagh*, 3e série.

2) Dépêche de lord Aberdeen, janvier 1814.

traité (1). » Lord Castlereagh, à peine arrivé, constatait lui-même avec inquiétude cette ardeur belliqueuse du tsar : « Notre plus grand danger, mandait-il à lord Liverpool, provient maintenant de l'impulsion chevaleresque que l'empereur Alexandre est enclin à donner à la guerre. Il est poussé vers Paris par un sentiment personnel distinct de toute considération politique et militaire..... L'idée qu'une négociation rapide pourrait tromper cette espérance le rend encore plus impatient (2). »

Ainsi éclatait de toutes parts l'envie démesurée de ne pas plus tenir compte de la mémorable négociation de Francfort que si elle n'avait jamais eu lieu. Le duc de Vicence attendait cependant depuis plusieurs semaines aux avant-postes, ne recevant aucun message, et les impatiens du parti russe ne cachaient pas leur espérance de le voir congédier sans réponse. Lord Castlereagh s'éleva avec fermeté et bon sens contre un tel procédé. « Après avoir publiquement offert à Napoléon de négocier, refuser maintenant d'envoyer des plénipotentiaires non-seulement à Manheim, mais à Châtillon, lieu indiqué par les alliés, lui semblait placer l'Europe dans un état d'inconséquence vraiment embarrassant... Bien qu'il regardât comme difficile d'avoir avec Napoléon une paix stable, il fallait essayer de traiter avec lui... En fait de dynastie, l'Angleterre n'avait aucun parti pris... Elle s'appliquerait donc de très bonne foi à conclure la paix, mais si Napoléon refusait ce qu'on lui offrait, il faudrait bien en finir avec lui (3). »

Ces considérations qui déplaisaient à l'empereur de Russie, mais qu'il n'osa pas toutefois combattre ouvertement, déterminèrent la conduite des cours alliées : elles convinrent de donner à leurs plénipotentiaires des instructions identiques. Malheureusement le choix même de ces plénipotentiaires donnait à craindre que l'esprit de conciliation ne l'emportât pas dans le prochain congrès. Le duc de Vicence avait espéré traiter avec les chefs des cabinets étrangers; cette satisfaction lui fut refusée. Lord Castlereagh, qui vint passer quelques jours à Châtillon, ne le vit point. Au lieu de M. de Metternich, avec lequel notre ministre n'avait jamais cessé d'entretenir des relations personnelles amicales, c'était le comte de Stadion, l'instigateur de la guerre de 1809, qui représentait l'Autriche. L'ambassadeur de Russie à Vienne, le prince Rasumosky, connu par la haine qu'il affichait contre Napoléon, remplaçait le sage comte de Nesselrode. La Prusse avait chargé de ses intérêts le baron de Humboldt, animé contre la France de tous les ressentimens de sa patrie

(1) Dépêche de sir Charles Stewart du 27 janvier 1814.
(2) Dépêche de lord Castlereagh à lord Liverpool du 30 janvier 1814.
(3) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 238-239.

allemande. L'Angleterre avait désigné trois plénipotentiaires, sir Charles Stewart, lord Cathcart et lord Aberdeen; seul parmi eux, lord Aberdeen se recommandait à nous par sa haute raison et son équitable modération.

A la troisième séance du congrès, le 7 février, les plénipotentiaires alliés firent enfin connaître les conditions qu'ils étaient chargés d'offrir: la France devait rentrer sur le continent européen dans les limites qu'elle avait avant la révolution; sur mer, une partie seulement de ses anciennes colonies lui serait rendue, l'Angleterre ayant déclaré, dès la seconde conférence, qu'elle n'entendait pas laisser mettre en discussion ce qu'elle appelait les questions de droit maritime (1).

Ces conditions étaient dures; au point de vue de l'équilibre européen, elles étaient même injustes. Au moment où elles voulaient toutes s'étendre bien au-delà de leurs limites d'avant 1799, il n'était pas permis aux puissances étrangères de prétendre nous renfermer, nous seuls, dans notre ancien état de possession. La France avait le droit de se plaindre d'un pareil procédé; malheureusement le chef par lequel elle était alors représentée n'était pas aussi bien venu à partager son ressentiment, lui qui à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, avait dicté aux vieilles monarchies vaincues des conditions bien autrement rigoureuses, levé sur leurs provinces conquises de si lourdes contributions de guerre, et qui, il y avait un an à peine, proposait à l'Autriche de rejeter la Prusse au-delà de l'Oder et de lui ôter jusqu'à Berlin, sa capitale (2). Ces terribles exigences,

(1) *Protocoles des conférences de Châtillon.* — Dans l'énumération générale et sommaire que font la plupart des historiens, et parmi eux MM. Thiers et de Viel-Castel, des propositions faites à Châtillon par les cours alliées, on voit figurer d'autres conditions plus rigoureuses. Entre leur version et la nôtre, il n'y a cependant, comme on s'en apercevra bientôt, aucune contradiction. Ces conditions plus rigoureuses, pour mieux dire ces commentaires plus rigoureux et véritablement excessifs des conditions d'abord établies, furent successivement mis en avant à mesure que se développaient les événemens de la guerre, et que grandissait au sein du congrès l'influence belliqueuse de l'empereur Alexandre. Pour garder aux faits leur véritable physionomie, nous sommes tenu, dans ce récit circonstancié, qui embrasse les différentes phases des conférences de Châtillon, à ne signaler ces exigences nouvelles des alliés qu'au moment même où elles se produisent. Les protocoles des conférences de Châtillon sont très succincts; ils apprennent peu de chose. Sir Charles Stewart, l'un des plénipotentiaires anglais, a rédigé en forme de journal les minutes de chacune des séances. On les trouve imprimées à la suite de la correspondance de lord Castlereagh. Quoique l'auteur puisse à bon droit être tenu pour suspect, ces minutes paraissent fort exactes. Qu'il l'ait voulu ou non, c'est, pour la raison, la droiture et la modération, M. le duc de Vicence qui d'ordinaire a de beaucoup le plus beau rôle.

(2) « On rejetterait la Prusse au-delà de l'Oder; on lui laisserait la vieille Prusse; on y ajouterait la principale partie du duché de Varsovie, et on ferait une espèce de Pologne moitié allemande, moitié polonaise, ayant pour capitales Kœnigsberg et Varsovie. » (Pro-

dont il avait, hélas! donné lui-même le funeste exemple, transportaient Napoléon de colère. Il sentit surtout vivement le tort que l'acceptation de pareilles clauses ne pouvait manquer de lui faire dans l'esprit du peuple. « ... Les Bourbons pouvaient accepter la France de 1790, ils n'en avaient pas connu d'autre; mais lui qui avait reçu de la république la France avec le Rhin et les Alpes, que répondrait-il aux républicains du directoire s'ils lui renvoyaient la foudroyante apostrophe qu'il leur avait adressée au 18 brumaire?... On lui demandait donc l'impossible, car on lui demandait son propre déshonneur (1). »

Dans la bouche du héros d'un drame imaginaire, semblables paroles sont à coup sûr d'un effet noble et touchant; mais, quand un homme a pris à son compte les destinées de tout un peuple, il n'est pas libre de les identifier à ce point avec le culte égoïste de sa propre renommée. Pour grands que l'on veuille faire les droits du génie en ce monde, c'est aller trop loin que de lui permettre de sacrifier par milliers la vie de ses semblables afin de rehausser, en désespoir de cause, la gloire personnelle d'une chute inévitable. Que penser surtout de celui qui, après avoir hautement proclamé ces fières résolutions, ne saurait pas y persister? En traitant à Châtillon, l'empereur n'avait voulu que gagner du temps et se procurer le bénéfice d'un armistice. Les arrangemens qu'il avait chargé le duc de Vicence d'offrir aux puissances étrangères, de l'avis de M. Thiers, n'étaient pas soutenables. Au moyen d'oiseuses négociations, il avait compté surprendre ses ennemis. Dans l'espoir de remporter sur eux quelques signalés avantages qui lui avaient jusqu'alors fait défaut, il n'avait pas encore envoyé à Paris les bulletins de l'armée. Les combats de Brienne et de La Rothière, quoique brillans pour l'honneur de nos troupes, s'étaient terminés par une retraite; il lui était impossible de les donner pour des victoires. La campagne avait mal débuté; le découragement contre lequel luttait son âme énergique avait gagné ses lieutenans; sur leurs instances réitérées, il se décida enfin à envoyer, le 5 février, *carte blanche* au duc de Vicence. Les termes de la lettre dictée au duc de Bassano, comme l'observe fort bien M. Thiers, étaient de la part de l'empereur une ruse singulière envers lui-même, envers M. de Caulaincourt, envers l'honneur tel qu'il le comprenait, car dans l'état des choses il ne concédait rien, ou bien il concédait l'abandon des frontières naturelles (2).

Quoi qu'il en soit, la surprise du duc de Vicence fut extrême en

positions faites par l'empereur Napoléon à l'Autriche, mars 1813. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 358.)

(1) M. Thiers, t. XVII, p. 269.

(2) M. Thiers, t. XVII. p. 271.

recevant cette autorisation inattendue. « J'étais parti les mains liées, écrit-il à l'empereur, et je reçois des pouvoirs illimités. On me retenait, et l'on m'aiguillonne. Cependant on me laisse ignorer les motifs de ce changement... Ignorant la vraie situation des choses, je ne peux juger ce qu'elle exige et ce qu'elle permet : si elle est telle que je doive consentir à tout aveuglément, sans discussion et sans retard, ou si j'ai pour discuter du moins les points les plus essentiels plusieurs jours devant moi, si je n'en ai qu'un seul, ou si je n'ai pas même un moment (1).... »

Attentif, depuis l'ouverture du congrès, à défendre pied à pied son terrain avec une fermeté digne des plus grands éloges, le duc de Vicence ne voulut pas user tout d'abord des pleins pouvoirs qui lui avaient été si soudainement conférés. Il préféra prudemment s'adresser le 9 février, par lettre particulière, au prince de Metternich, pour s'informer si, au cas où elle consentirait à rentrer dans ses anciennes limites, la France obtiendrait immédiatement un armistice. Les plénipotentiaires étrangers ne se trompèrent pas un instant sur le sens de cette demande. La nouvelle que l'empereur Napoléon, consentant à tout, voulait décidément faire la paix était arrivée au quartier-général des armées alliées. Les funestes espérances des partisans de la guerre à outrance étaient déjouées. Alors se produisit quelque chose de véritablement étrange. Les ministres des cours coalisées signifièrent par écrit au duc de Vicence « que, l'empereur de Russie ayant jugé à propos de se concerter avec ses alliés sur l'objet des conférences de Châtillon, ces conférences allaient en effet être suspendues, et qu'on préviendrait le plénipotentiaire français du moment où elles pourraient être reprises. » Il était difficile de couvrir un procédé plus déloyal d'un prétexte moins sérieux; mais il était sans doute écrit que, pendant la durée de cette courte négociation, chaque parti tour à tour trouverait, comme à plaisir, le moyen de mettre tous les torts de son côté.

A peine l'empereur des Français, ramené un instant par sa mauvaise fortune vers des sentimens plus modérés, laissait-il ainsi voir l'intention de rendre à l'Europe la paix dont elle avait si grand besoin, qu'animé d'une ardeur insensée de vengeance, un autre despote, l'empereur de Russie, s'efforçait de prolonger les horreurs de la guerre. L'issue de ces mêmes combats de La Rothière et de Brienne, qui avait fait la sagesse de Napoléon, causait maintenant la folie d'Alexandre. Il ne pouvait prendre sur lui de renoncer à l'envie immodérée de précipiter lui-même son ennemi du trône, et de le voir, d'un commun accord, rayé de la liste des souverains. Les

(1) Lettre du duc de Vicence à l'empereur Napoléon, 6 février 1814.

négociations entamées pouvaient entraver un si glorieux dénoûment, il avait résolu de les interrompre à tout prix.

A la reprise des conférences, le 17 février, il se trouva cependant que, trop confiant dans son influence, l'empereur Alexandre avait, en définitive, été obligé de céder aux remontrances de ses alliés. Comme il arrive d'ordinaire quand les plus raisonnables refusent de suivre l'avis du plus impétueux, ceux-ci avaient été de leur côté conduits à lui faire eux-mêmes quelques concessions. Dans la déclaration, concertée entre les alliés, dont le plénipotentiaire autrichien donna lecture au duc de Vicence, l'armistice était accordé pour le cas où l'empereur accepterait immédiatement les limites de 1790; mais, dans le projet de traité préliminaire joint à cette déclaration, il était particulièrement stipulé (art. 5) que la France ne pourrait aucunement intervenir, soit dans la distribution entre les alliés des territoires cédés par la France, soit dans les limites et les rapports que ces pays auraient entre eux. Énoncées quelques jours plus tôt, ces propositions auraient peut-être pu conduire à la paix; à l'heure où elles étaient produites, de graves événemens étaient survenus qui changeaient encore une fois, sinon, hélas! le fond même des choses, tout au moins les chances de la guerre, et plus certainement encore les dispositions de Napoléon.

Après ses victoires de Champaubert et de Montmirail, l'empereur s'était empressé de retirer ses pleins pouvoirs au duc de Vicence. Après son retour heureux sur la Seine et la déroute des alliés à Nangis et à Montereau, sa confiance s'étant démesurément accrue, il ne voulait plus entendre parler de négociations de paix, encore moins d'armistice. « Ces misérables, écrivait-il à son frère Joseph en parlant de ses ennemis avec plus de colère que de dignité, tombent à genoux au premier échec (1). » Il était maintenant décidé à ne rien accorder en dehors des bases de Francfort. Il n'aspirait pas seulement à rejeter les étrangers hors de notre territoire, vœu patriotique que formaient tous les bons citoyens : à ce retour inattendu de la fortune, il semblait que le démon de la guerre se fût de nouveau emparé de lui. A peine échappé aux périls imminens d'un affreux désastre, il rêvait des conquêtes. « Croyez-moi, mandait-il à son frère, je suis plus près de Vienne que les Autrichiens ne le sont de Paris (2). »

Il y avait beaucoup d'exagération et peut-être de jactance calculée dans ces propos de l'empereur. Cependant il était vrai qu'une sorte de consternation et de stupeur paralysait en ce moment les

(1) Lettre de Napoléon à Joseph, Nangis, 18 février. — *Mémoires* du roi Joseph, t. X. p. 13.

(2) *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 339.

conseils de la coalition. L'arrogante assurance de quelques-uns des généraux alliés s'était soudainement convertie en une panique inconsidérée. « Schwarzenberg voudrait être de retour sur le Rhin, écrivait lord Burghersh à lord Castlereagh... La paix est le cri de tous les officiers de cette armée; elle est dans un grand état de désorganisation; le pillage y est arrivé au plus haut degré (1). » Le découragement n'avait guère été moins grand parmi quelques-uns des ministres étrangers. Les agens anglais, restés plus calmes, sans doute par fermeté d'âme, mais aussi parce que leur pays courait moins de risques dans ces brusques reviremens de fortune, constataient avec dégoût cette disposition à s'abandonner soi-même qui régnait autour d'eux. « La question politique a été misérablement compromise par les excès opposés dans lesquels on est tombé alternativement, » écrivait lord Castlereagh à lord Aberdeen... « L'ennemi est, à mon sens (mandait de son côté lord Aberdeen à lord Castlereagh) une source de dangers moins redoutable que celle que nous avons parmi nous. Je ne puis trop souvent vous mander l'état réel des esprits de ces faibles hommes par qui l'Europe est gouvernée... Si les hommes dont il s'agit doivent être éprouvés par l'adversité, la dissolution est certaine. » Mais cette démoralisation momentanée ne devait pas durer. En quelques jours, par son énergique attitude et par son active habileté, lord Castlereagh avait resserré les liens, un moment relâchés, de la coalition. Le traité de Chaumont, œuvre personnelle du ministre de l'Angleterre, réunissait de nouveau en un seul faisceau toutes les forces de l'Europe dirigées contre la France. Chaque puissance devait tenir constamment en activité cent cinquante mille hommes. L'Angleterre payait un subside de 5 millions sterling à répartir entre ses alliés. On ne devait faire la paix que d'un commun accord. Ce traité, d'un caractère si décidément hostile à Napoléon, était conclu pour vingt ans; les articles n'en étaient pas encore signés, que déjà le langage des plénipotentiaires réunis à Châtillon se ressentait de la confiance que leur inspirait la ferme entente établie entre leurs cours. Le 28 février, ils signifiaient au duc de Vicence qu'on lui accordait un délai de dix jours pour recevoir sa réponse, qu'on était prêt à discuter les modifications que la France pourrait proposer, mais qu'on repousserait d'une manière absolue toutes celles qui s'éloigneraient tant soit peu des bases essentielles du projet.

Que Napoléon était loin de connaître sa véritable situation! ou, s'il la connaissait, qu'il était injuste pour son fidèle ministre des affaires étrangères, lorsque, dans ses lettres de Nangis et de Sur-

(1) Lord Burghersh à lord Castlereagh, février 1814.

ville du 17 et du 19 février, au lieu d'instructions précises que réclamait instamment le duc de Vicence, il ne lui envoyait, selon les justes expressions de M. de Viel-Castel, « que des reproches amers et de vagues récriminations mêlées de subtilités et de chicanes! » « Je suis si ému de l'infâme projet que vous m'envoyez, disait la lettre de Surville, que je me crois déjà déshonoré rien que de m'être mis dans le cas qu'on vous le propose... Je crois que j'aurais mieux aimé perdre Paris que de voir faire de telles propositions au peuple français. Vous parlez toujours des Bourbons... J'aimerais mieux voir les Bourbons en France avec des conditions raisonnables que de subir les infâmes propositions que vous m'envoyez. Je rends grâce au ciel, ajoutait-il dans la même lettre, d'avoir cette note en main, car il n'y aura pas un Français dont elle ne fasse bouillir le sang d'indignation. » Napoléon se trompait étrangement. Ces propositions qu'il avait transmises à Paris, espérant qu'elles y exciteraient une explosion de colère patriotique, furent bien loin de produire cet effet sur le conseil de régence, composé pourtant de ses plus dévoués serviteurs et de ses propres frères. « La paix, la guerre, comme l'empereur voudrait,... tel était leur unique avis! en laissant voir cependant que, si par hasard l'empereur préférait la paix, c'était bien là ce qu'ils préféraient tous (1). » Au lieu d'une manifestation nationale dont il avait si grand besoin, on lui renvoyait une tremblante supplication pour la paix, « écrite en deux peurs : peur de lui, peur de l'ennemi (2). » En supposant aux grands dignitaires de son empire une énergie dont ils étaient loin d'être capables, l'empereur s'était singulièrement mépris; il ne se trompait pas moins, il se trompait d'une façon légère à la fois et cruelle, quand il se plaignait du ministre qui à Châtillon défendait en ce moment avec tant de fermeté la cause de l'empire et surtout celle de la France.

Le duc de Vicence, soldat valeureux et plein de cœur, avait fait ses preuves sur maints champs de bataille; il ne redoutait en aucune façon de recourir aux armes pour soutenir une politique qu'il aurait jugée conforme aux intérêts de son pays. Nul goût du repos, nulle considération de famille, de rang ou de fortune ne paralysait chez lui, comme chez d'autres partisans du régime impérial, l'élan d'un généreux patriotisme. Plus que personne, il souffrait de la dureté des conditions contre lesquelles il n'avait pas un instant cessé de se débattre. Lorsqu'il avait reçu *carte blanche* de l'empereur à une époque où ses plus dévoués serviteurs, le maréchal Berthier, le duc de Rovigo et le duc de Bassano, le pressaient si fort pour qu'il

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 501-502.
(2) *Ibidem*.

consentît à tout, loin de se hâter d'user de ses pouvoirs illimités, le duc de Vicence avait pris soin de n'en pas laisser soupçonner l'étendue aux plénipotentiaires étrangers. Plus réservé qu'on ne le lui avait prescrit, il avait fait preuve en cette affaire d'une prudence dont maintenant surtout l'empereur était tenu de lui savoir gré, et qui rendait d'autant plus choquans les reproches qui lui étaient adressés. Le duc de Vicence, atteint dans son honneur, en fut vivement blessé, et les repoussa avec une calme et mâle dignité. « J'ai besoin d'exprimer particulièrement à votre majesté, écrivait-il de Châtillon le 5 mars, toute ma peine de voir mon dévouement méconnu. Elle est mécontente de moi, elle le témoigne et charge de me le dire. Ma franchise lui déplaisant, elle la taxe de rudesse et de dureté. Elle me reproche de voir partout les Bourbons, dont, peut-être à tort, je ne parle qu'à peine. Votre majesté oublie que c'est elle qui en a parlé la première dans les lettres qu'elle a écrites ou dictées. Dans la situation où sont les esprits, dans l'état de fièvre où est l'Europe, dans l'anxiété et la lassitude où est la France, la prévoyance doit tout embrasser; elle n'est que de la sagesse... Est-ce ma faute si je suis le seul qui tient ce langage de dévouement à votre majesté, si ceux qui vous entourent et qui pensent comme moi, craignant de lui déplaire et voulant la ménager, n'osent lui répéter ce qu'il est de mon devoir de lui dire? Quelle gloire, quel avantage peut-il y avoir pour moi à prêcher, à signer même cette paix, si toutefois on parvient même à la faire? Cette paix ou plutôt ces sacrifices ne seront-ils pas pour votre majesté un éternel grief contre son plénipotentiaire? La partie est trop bien liée pour la rompre. En acceptant le ministère dans les circonstances où je l'ai pris, en me chargeant ensuite de cette négociation, je me suis dévoué pour vous servir, pour sauver mon pays. Je n'ai point eu d'autre but, et celui-là était assez élevé, assez noble, pour me paraître au-dessus de tous les sacrifices... Votre majesté peut dire de moi tout le mal qu'il lui plaira; au fond de son cœur, elle ne pourra en penser. Elle sera forcée de me rendre toujours la justice de me regarder comme l'un de ses plus fidèles sujets et l'un des meilleurs citoyens de cette France que je ne puis être soupçonné de vouloir avilir, quand je donnerais ma vie pour lui sauver un village (1)... »

Ces paroles émues, pleines d'honneur, de vérité et de bon sens, auraient dû ouvrir les yeux de Napoléon; mais il se croyait encore en état d'imposer la loi à ses ennemis, il ne voulut rien écouter. En réponse à la déclaration des alliés, il expédia au duc de Vicence un contre-projet définitif de traité qu'il avait en partie rédigé lui-même.

(1) Lettre du duc de Vicence, 5 mars 1814.

Ce contre-projet avait le malheur de se trouver sans rapport aucun avec les circonstances du moment. Comme pour blesser à plaisir les cours alliées, l'empereur s'y donnait encore les titres de roi d'Italie et de médiateur de la confédération suisse. Il voulait bien consentir à renoncer à ce qu'il appelait *ses droits* sur les *provinces illyriennes*, il offrait d'abandonner les départemens français d'au-delà des Alpes (l'île d'Elbe exceptée) et ceux de l'autre côté du Rhin : il offrait aussi de passer la couronne d'Italie à son héritier, le prince Eugène; mais il réservait Lucques et Piombino pour la princesse Élisa, la principauté de Neufchâtel et le grand-duché de Berg pour les titulaires actuels, et les Iles-Ioniennes pour le nouveau royaume d'Italie! En face des résolutions connues et déclarées des puissances coalisées, en présence de la véritable situation des choses, un semblable projet était un défi ou une dérision.

M. de Metternich, il faut lui rendre cette justice, n'avait rien épargné pour faire arriver la vérité jusqu'à Napoléon par l'intermédiaire de l'envoyé français à Châtillon; jusqu'au dernier instant, il ne cessa jamais d'adresser lettres sur lettres au duc de Vicence pour le tenir au courant des intentions des cours alliées. « Si la paix ne se fait en ce moment, lui mandait-il avec une parfaite bonne foi, nulle autre occasion ne se présentera plus dans laquelle il pourra être permis à un ministre anglais de proposer même *une négociation*. Le triomphe des partisans de la guerre à extinction contre l'empereur des Français sera assuré. Le monde sera bouleversé, et la France sera la proie des événemens (1). »

Quand il eut connaissance du contre-projet de Napoléon, M. de Metternich en fut comme atterré. Dans une dernière lettre au duc de Vicence, il le supplia pour ainsi dire de se faire l'intermédiaire de propositions plus admissibles. Donnant même à entendre qu'il ne serait pas tout à fait impossible aux puissances étrangères de se relâcher un peu de leurs premières exigences, il laissa échapper quelques mots sur la Savoie, « dont on n'avait pas encore disposé et qui pourrait être concédée à la France; mais, ajoutait-il avec une certaine ironie, les questions sont trop fortement posées pour qu'il soit possible de continuer à écrire des romans (2). »

Le duc de Vicence n'avait pas besoin qu'on lui fît sentir la vanité des combinaisons que ses instructions l'obligeaient de mettre en avant; mais que pouvait-il faire? Il avait les mains liées. En vain il s'était efforcé de faire brèche dans cette coalition formidable de six plénipotentiaires étrangers toujours unis comme un seul homme

(1) Lettre de M. de Metternich au duc de Vicence, Chaumont, 8 mars 1814.
(2) Lettre de M. de Metternich au duc de Vicence du 18 mars.

pour repousser ses ouvertures particulières; en vain il s'était appliqué à relever maintes fois, avec beaucoup d'à-propos, d'habileté et de chaleur, ce qu'avaient d'excessif et de violent les procédés de ses adversaires (1); en vain il essaya, en termes nobles et touchans, de faire un dernier appel à l'esprit de conciliation : tout fut inutile. L'impossibilité de concilier les volontés absolues de Napoléon avec les exigences impérieuses des coalisés était manifeste, et la rupture inévitable. Les délais fixés étant tous expirés, les conférences de Châtillon, à la grande joie des ennemis déclarés de Napoléon, furent rompues définitivement le 19 mars 1814.

A considérer, après tant d'années écoulées, les incidens diplomatiques que nous venons de retracer avec la plus scrupuleuse exactitude, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Certes il serait puéril d'imaginer qu'après avoir, dans toutes ses précédentes négociations, bravé à plaisir et constamment humilié tous les cabinets de l'Europe, il dépendait maintenant de Napoléon de les arrêter au plus fort de leur récent succès, et de faire tout à coup surgir, comme par miracle, des conférences de Châtillon, une ère inattendue de pacification générale et de concorde définitive. Cependant, quoique difficile, si une transaction honorable n'était pas tout à fait impossible, si elle était évidemment conforme aux intérêts des peuples, et surtout de notre pays, si, un instant consentie par désespoir plus que par sagesse, elle a été ensuite repoussée dans un mouvement d'orgueil extravagant, né d'un retour passager de la fortune, c'est le droit de la conscience publique de blâmer sévèrement celui qui n'a pas craint de jouer ainsi, au gré de ses coupables passions, la vie de plusieurs milliers d'hommes, le repos du monde et sa propre destinée. Pour l'honneur d'une aussi grande renommée, on aimerait du moins à penser qu'après avoir hautement proclamé sa fière résolution, Napoléon l'a jusqu'au bout intrépidement soutenue. Peut-être alors la froide raison serait-elle mal venue à protester, et l'imagination serait-elle fortement saisie par la noblesse d'un si beau rôle. Napoléon parut d'abord vouloir s'en emparer : il affecta de recevoir assez mal son ministre des affaires étrangères quand celui-ci vint le rejoindre après la rupture des conférences; il affecta de parler avec dédain de ce qui s'était

(1) Les minutes des séances du congrès, rédigées par sir Charles Stewart, démontrent parfaitement que le rôle du plénipotentiaire français ne s'est pas borné à Châtillon à répondre par oui et par non aux propositions faites par ses collègues. La plupart du temps les discussions furent au contraire très vives au sein de la conférence, et M. de Caulaincourt, respecté de tout le monde, fut toujours admis à défendre ses opinions avec une entière liberté.

passé à Châtillon. « Mieux lui valait périr que de se soumettre, » et de nouveau il répéta « qu'il laisserait aux Bourbons à traiter à de pareilles conditions. » Déjà quelques jours auparavant, refusant d'écouter M. de Saint-Aignan, envoyé de Paris pour le supplier, au nom du conseil de régence et de ses plus dévoués partisans, de vouloir bien conclure la paix la plus prompte, il s'était écrié avec colère : « La paix,... la paix!... elle viendra toujours trop tôt si elle est honteuse. »

C'étaient là de beaux mouvemens et de magnifiques paroles; malheureusement ceux-là se sont abusés qui les ont pris au sérieux, et, pour relever le prestige affaibli du grand vainqueur vaincu à son tour, ont voulu lui faire honneur d'être resté à l'heure des revers constamment inébranlable. Il n'en fut rien. Sur le champ de bataille, jamais l'énergie ne fit, il est vrai, défaut à l'homme de guerre, et si dans le moment même il résistait avec opiniâtreté aux conseils pacifiques de son entourage et de son état-major lassé de le suivre, c'est qu'il voulait en appeler encore à la fortune. Toujours infatigable, toujours confiant dans sa supériorité militaire, il avait mis son espoir dans le succès d'une manœuvre audacieuse sur les derrières mêmes de l'ennemi. Quand la vanité de cette dernière chance de salut lui fut démontrée, quand il s'aperçut que, malgré son essai de diversion, les armées alliées avaient continué de marcher droit sur Paris, quand le péril de sa situation lui apparut enfin manifeste, imminent, inévitable, la force de son âme faillit à l'épreuve. Sans transition comme sans embarras, il résolut aussitôt de tout céder. Deux dépêches datées de Doulevent le 25 mars, et dictées coup sur coup au duc de Vicence, annoncèrent à M. de Metternich que l'empereur acceptait en bloc, purement et simplement, ces mêmes conditions déclarées quarante-huit heures auparavant inadmissibles et honteuses. Arrivées trop tard et comme perdues dans le flot des désastres qui ont précipité la ruine de l'empire, ces lettres n'ont point influé sur le cours des événemens. A peine l'histoire en a-t-elle parlé; l'authenticité en est toutefois incontestable.

S'il convient de ne pas dissimuler les fautes de l'empereur pendant la durée du congrès de Châtillon, il n'importe pas moins de réprouver la conduite des cours alliées, conduite d'autant plus fâcheuse qu'elles avaient pour elles le succès, et qu'elles prétendaient agir au nom de la justice et du droit. Ajourner brusquement les conférences au moment où l'on supposait M. de Caulaincourt autorisé à consentir les propositions faites à son maître, c'était un acte d'insigne mauvaise foi, et l'on ne saurait trop le flétrir. Cependant il ne faudrait pas imputer à tous les cabinets indifféremment une part de responsabilité égale dans cette manœuvre déloyale ni dans les

fâcheuses résolutions qui ont contribué à faire avorter le congrès de Châtillon. Un préjugé assez répandu veut que ce soit l'Angleterre dont nous ayons eu alors le plus à nous plaindre, et qui ait en toute occasion mis en avant les prétentions les plus excessives. C'est le contraire qui est la vérité. Dans les pourparlers qui précédèrent la signature du traité de Chaumont, sans aucun doute le représentant de l'Angleterre joua le rôle principal; mais s'il fut le plus influent, lord Castlereagh fut aussi, avec M. de Metternich, le plus modéré des plénipotentiaires étrangers. L'empereur de Russie au contraire ne craignit pas de se montrer intraitable au-delà de toute mesure. Au fond, Alexandre ne voulait d'aucun arrangement avec son ancien allié de Tilsitt, devenu son ennemi personnel. Il était décidé à élever toujours ses exigences en proportion des sacrifices consentis par Napoléon. Telle n'était pas la disposition de lord Castlereagh. Que les ministres anglais voulussent sérieusement traiter avec Napoléon, cela ressort non-seulement de leurs dépêches confidentielles, où maintes fois ils s'indignent des procédés de leurs collègues, qui tardent tant à s'expliquer avec M. de Caulaincourt (1), mais les instructions adressées de Londres au duc de Wellington en font également foi. C'était pour se conformer aux ordres de sa cour que le chef des forces britanniques, alors parvenu jusqu'auprès de Bordeaux, refusait de recevoir le duc d'Angoulême à son état-major, et déclarait, dans ses proclamations aux municipalités royalistes du midi de la France, « qu'il ne pouvait encourager la révolte contre un pouvoir établi avec lequel son gouvernement était actuellement en négociation (2). »

(1) Voyez la correspondance de lord Castlereagh.

(2) Dépêches du duc de Wellington du 25 février, 3, 4, 7, 10, 11, 14, 16, 18, 29 mars 1814. « ..... Je vous ai déjà dit, monsieur le maire, que les puissances alliées sont en traité pour la paix avec le gouvernement actuel de la France, entre autres les trois puissances dont j'ai l'honneur de commander les armées. Je crois aussi qu'on traite toujours à Châtillon; je ne peux donc commander à des individus, ni aux autorités du pays, qui passent sous mes ordres par suite des opérations de la guerre, de faire un pas qui va les compromettre personnellement, surtout puisque, si la paix se fait, il faut que je cesse de leur donner des ordres que, dans les circonstances actuelles, il m'est permis de leur donner. » (Lettre du duc de Wellington du 18 mars 1814.)

« Il n'est pas vrai, comme le dit la proclamation de M. le maire de Bordeaux, *que les Anglais, les Espagnols et les Portugais se soient réunis dans le midi de la France, comme d'autres peuples au nord, pour remplacer le fléau des nations par un monarque père du peuple.* Il n'est pas vrai *que ce ne soit que par lui que les Français puissent apaiser le ressentiment d'une nation voisine contre laquelle les a lancés le despotisme le plus perfide.* Il n'est pas vrai non plus, dans le sens énoncé dans la proclamation, *que les Bourbons aient été conduits par leurs généreux alliés.* Je suis sûr que votre altesse royale n'a pas donné son consentement à cette proclamation, parce que c'est contraire à tout ce que j'ai eu bien souvent l'honneur de lui annoncer. » (Lettre du duc de Wellington au duc d'Angoulême, Aix, 16 mars 1814.)

Il n'est pas non plus exact de représenter la France comme ayant toujours été, pendant toute la durée des séances du congrès de Châtillon, impérieusement sommée de se renfermer dans les strictes limites de ses anciennes frontières de 1790. C'était le langage tenu en commun par les plénipotentiaires et régulièrement consigné au protocole; mais, en dehors des séances officielles, nous avons déjà montré, par la citation d'une lettre de M. de Metternich, qu'il avait été fait d'autres ouvertures, notamment au sujet de la Savoie. Tout ce qui s'est passé dans les conférences qui ont préparé la signature du traité de Chaumont est encore incomplétement connu du public; mais les personnes bien informées savent qu'il y eut à ce moment entre lord Castlereagh et l'empereur Alexandre des scènes assez vives, où l'empereur de Russie reprocha aigrement au représentant de la Grande-Bretagne de ne vouloir pas faire à la France des conditions assez dures. Sans doute il n'était plus question à Châtillon d'offrir à la France ce qu'on avait appelé à Francfort ses *frontières naturelles;* mais, rassurée sur le sort de la Hollande et décidée à ne jamais nous abandonner Anvers, l'Angleterre avait cessé d'être aussi ombrageuse : elle n'était pas éloignée de nous laisser un peu nous étendre du côté de l'est. Nous ne croyons pas nous aventurer beaucoup en affirmant que, dans l'opinion de quelques-uns des rares survivans qui ont pris part à ces mémorables négociations, Napoléon, s'il eût traité de bonne foi, aurait pu, avec l'assentiment du cabinet anglais, obtenir, outre la Savoie, offerte par le plénipotentiaire autrichien, la plus grande partie des provinces rhénanes (1). Dieu nous garde d'attribuer à la seule sagesse du représentant de l'Angleterre cette modération si mal imitée par le souverain de la Russie! Elle provenait surtout de la différence des situations. Humilier à tout prix celui qu'il osait nommer un rival, opposer à l'incendie de Moscou l'entrée triomphante à Paris, tel était le but unique d'Alexandre. Il n'avait à rendre compte à personne des risques à courir pour satisfaire sa glorieuse fantaisie. La position de lord Castlereagh et des ministres anglais n'était point la même. Aussi animé contre Napoléon, aussi désireux de sa chute, plus porté peut-être

(1) Au moment où ces lignes étaient écrites, lord Aberdeen vivait encore. Ancien ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne aux conférences de Châtillon, il avait conservé un souvenir très vif de ces mémorables négociations, où de bonne heure il avait donné des preuves si notables de son juste et ferme esprit, ainsi que de son penchant naturel pour l'alliance française, qu'il n'a jamais depuis cessé de préférer et de conseiller à son pays. Les personnes qui ont eu l'avantage de s'entretenir avec lord Aberdeen des circonstances diplomatiques qui ont précédé la chute du premier empire ont pu beaucoup apprendre par sa conversation; pour notre part, nous croyons être assuré que les papiers de cet illustre homme d'état, s'ils sont jamais publiés, ne démentiront pas notre récit.

vers l'ancienne dynastie des Bourbons, le cabinet de Saint-James se savait constitutionnellement responsable des suites, quelles qu'elles fussent, de ses déterminations. La nécessité de faire approuver leur conduite par l'opinion de leurs concitoyens servait de frein à ces hommes d'état expérimentés, qui n'ignoraient pas qu'un peu plus, un peu moins de territoire n'était pas pour augmenter beaucoup l'importance d'un pays comme la France; mais ces provinces, qu'ils auraient vues sans trop grande inquiétude sous le sceptre d'un prince ami de la paix, il leur répugnait de les remettre aux mains d'un conquérant soupçonné de ne les tant souhaiter qu'afin de s'en servir pour se ruer de nouveau sur ses voisins. Une insignifiante question de frontières n'eût pas suffi à sceller l'accord funeste de nos ennemis; la méfiance invétérée contre le chef redouté qui régnait despotiquement sur la France les fit tous se ranger, au dernier moment, du côté de l'empereur de Russie. Comment s'en étonner, et comment nous en plaindre? Ils obéissaient à une loi fatale, ils pratiquaient les constantes maximes de la vieille politique européenne. La nécessité de leur salut les poussait plutôt qu'aucune mesquine jalousie de la France. Semblables inquiétudes ont toujours produit et produiront toujours un même résultat. Elles amènent inévitablement, à un jour donné, l'union forcée de tous les souverains et de tous les peuples contre l'ambitieux qui aspire à une prépotence excessive, que cet ambitieux s'appelle Charles-Quint, Louis XIV ou Napoléon.

Dans la suite de ce travail, nous essaierons en effet de montrer comment, rassurées sur les intentions de notre pays et toujours fidèles à ces mêmes traditions, les cours liguées à Châtillon avec la Russie se liguaient à Vienne avec la France pour résister en commun aux arrogantes prétentions de l'empereur Alexandre.

O. D'HAUSSONVILLE.

LES

VOYAGEURS EN ORIENT

VI.

DE LA MORALITÉ DES FINANCES TURQUES.

I. *Les Turcs et la Turquie contemporaine*, par M. Nicolaïdy, 1859. — II. *La Turquie contemporaine*, par M. William Senior, 1860. — III. Documens et Correspondance d'Orient.

Je crois devoir prévenir loyalement les lecteurs de la *Revue* que l'étude qu'ils vont lire sur les finances turques n'est pas du tout une étude financière. Je n'ai pas la prétention d'être un financier; mais en lisant quelques documens et quelques lettres d'Orient sur l'état des finances turques, je me suis bien vite aperçu qu'il y avait là une question de moralité plutôt qu'une question de comptabilité. Ce qui fait le mal incurable des finances turques, ce n'est pas le défaut de science administrative, c'est le défaut de bonne foi. Je suis persuadé que nos inspecteurs des finances, avec un peu de patience, finiraient par faire des Turcs des comptables habiles : la difficulté est presque toujours d'en faire d'honnêtes comptables, tant est invétérée et puissante dans ce pays l'habitude de la concussion. Ce n'est pas l'esprit qui résiste chez les Turcs, c'est le caractère, l'habitude, la nature : ils acceptent de grand cœur toutes les innovations que nous leur proposons, de même qu'un malade prend volontiers tous les remèdes qu'on lui offre; mais il est une innovation qu'ils repoussent obstinément : c'est l'intégrité administrative, la fidélité du comptable, l'incorruptibilité du fonctionnaire. De là la désespérante inutilité de tous les efforts que font les ambassadeurs de l'Eu-

rope à Constantinople pour remédier au désordre des finances turques. Le tonneau des Danaïdes était très bien fait et très bien cerclé, j'en suis sûr; malheureusement le fond manquait. On pourra faire aussi de très beaux règlemens pour les finances turques; malheureusement le fond manque, c'est-à-dire l'honnêteté, ce qui empêche la caisse de se vider à mesure qu'elle s'emplit.

Une fois bien convaincu qu'en étudiant l'état des finances turques, je ne faisais que continuer mes recherches sur l'état moral et politique de cet empire, j'ai oublié mon incompétence financière, et je me suis mis à analyser les documens et les correspondances qui m'étaient envoyés d'Orient, en les rapprochant de quelques livres récens, et particulièrement du très curieux ouvrage de M. Senior, un voyageur anglais qui a visité la Turquie en 1857, et qui ne croit pas, comme lord Palmerston, que la Turquie soit l'état qui ait fait depuis quelques années le plus de progrès dans les voies de la civilisation. M. Senior ne craint pas de dire à ses compatriotes la vérité sur la Turquie, et j'ai eu, en le lisant, le grand et très vif plaisir de trouver enfin un Anglais qui ne met pas son patriotisme à être Turc.

Je lisais par exemple dans l'ouvrage de M. Senior ces détails curieux sur l'état des finances turques : « On suppose que le revenu de l'état est d'à peu près 9 millions de livres sterling (225 millions de francs). De cette somme, le sultan prend ce qui lui plaît, environ 2,500,000 livres sterling (62,500,000 francs), d'après l'hypothèse généralement admise, et cependant il n'a pas de quoi payer là-dessus ses dépenses; il a contracté une dette d'environ 800 millions de piastres, ou 7,200,000 livres sterling (180 millions de francs), pour lesquels il a donné des engagemens écrits, quelques-uns portant intérêt, d'autres sans intérêt, quelques-uns avec un jour fixe de paiement, d'autres sans date. On croit aussi que le trésor peut devoir aux fournisseurs du gouvernement, comme aux autres personnes avec lesquelles il a des marchés, à peu près 3,600,000 liv. sterl. (90 millions). Les dettes flottantes de l'état et celles du sultan, y compris la dépense du rachat et du remboursement du papier-monnaie et des monnaies défectueuses, sont donc de 14,940,000 livres sterling (373,500,000 fr.), ainsi décomposées : papier et monnaies défectueuses, 4,140,000 livres sterling (103,500,000 francs); dettes du sultan, 7,200,000 livres sterling (180 millions de francs); dettes flottantes du gouvernement, 3,600,000 livres sterling (90 millions de francs); mais vu l'état présent, la dépréciation du papier-monnaie et l'incertitude où l'on est de la valeur réelle de la dette flottante, ce total de 14,940,000 livres sterling pourrait bien se racheter avec 10 millions de livres sterling. »

M. Senior ajoute en note : « Le sultan, comme tout débiteur em-

barrassé, accusait un total de créances fort au-dessous de la réalité. Nous trouvons maintenant qu'il doit 10 millions de livres sterling au lieu de 7 millions (250 millions de francs au lieu de 175 millions). De cette somme dépensée ou qu'on croit avoir été dépensée en trois ans, un tiers, selon toute probabilité, représente les valeurs reçues; tout le reste est escroquerie. »

M. Senior explique comment cette dette flottante pourrait être rachetée, puis il continue la conversation commencée avec un banquier de Constantinople. « Comment, dis-je à R... S..., empêcherez-vous le renouvellement de la dette flottante? — En ce qui concerne le trésor, répondit-il, sa dette a pris naissance pendant la guerre, et ne doit pas être renouvelée pendant la paix; quant au sultan, il a consenti par le *hatt-humayoun* à se restreindre à une liste civile et à publier un compte-rendu de ses dépenses. S'il se contente de 1,500,000 livres sterling par an (37,500,000 fr.), chiffre supérieur à la liste civile de Louis-Napoléon, d'Alexandre, de tous les autres souverains européens, et trois fois égal à celle de la reine Victoria, nous les lui accorderons. Il est monstrueux que les finances d'un grand empire soient ruinées par les fantaisies d'un fou qui, ayant déjà cinquante palais, veut en faire construire cinquante autres. Autant je déteste l'intervention étrangère pour les affaires intérieures du pays, autant je pense que c'est là un point dont le corps diplomatique devrait s'occuper. Les ambassadeurs devraient démontrer au sultan la nécessité de remplir ses promesses, de fixer une liste civile et de s'y restreindre; c'est la clause la plus importante du *hatt-humayoun* (1). »

Que c'est bien là parler en banquier! On m'a conté que, dans un des jours d'agitation de la Bourse de Paris, un des habitués du lieu se plaignait que l'empereur, résidant à Compiègne, ne fût pas revenu à Paris un jour de liquidation. Le banquier de Constantinople croit que le *hatt-humayoun* de 1856 n'a pas d'objet plus important que de forcer le sultan à ne pas dépasser sa liste civile. Je dois remarquer aussi combien se répand partout l'idée que la Turquie a besoin d'être mise en tutelle par l'Europe. Voilà l'interlocuteur de M. Senior qui veut qu'il soit donné au sultan un conseil judiciaire, comme à un fils de famille prodigue. Qu'est-ce à dire? Veut-on mettre le sultan à Clichy, et sera-ce là la fin et le dénoûment de la question d'Orient?

Je sais bien que, si M. Senior m'effraie sur la prodigalité désastreuse du sultan, le soumissionnaire de l'emprunt ottoman me rassure complétement en me montrant les immenses ressources de

(1) Pages 108, 109, 110.

l'empire turc et l'état florissant de ses finances aussitôt qu'elles seront assistées par un bon emprunt. Entre ces tableaux fort opposés l'un à l'autre, que croire et que penser? Où trouver la vérité?

Dans le prospectus de l'emprunt turc publié le 8 décembre 1860 par le *Journal des Débats*, nous voyons que « l'administration des finances de l'empire ottoman est confiée à un conseil supérieur présidé par son altesse Méhémet-Ruschdi-Pacha; que le gouvernement impérial, voulant opérer de grandes réformes dans ses finances, a demandé aux puissances européennes le concours de leurs lumières; que, pour satisfaire à ce désir, le gouvernement français et le gouvernement autrichien ont confié la mission d'étudier et d'organiser l'administration de l'empire ottoman à MM. le marquis de Plœuc et Devaux, inspecteurs des finances françaises, et à M. de Lakenbacher, conseiller aulique de l'empire d'Autriche; que ces fonctionnaires distingués ont été adjoints au conseil supérieur des finances, siégeant à Constantinople, que c'est avec leur concours que se préparent les budgets des recettes et des dépenses de l'empire ottoman. » En lisant ce passage du prospectus de l'emprunt ottoman, je me disais que, si l'on pouvait trouver quelque part la vérité sur l'état des finances turques, ce devait être assurément dans les procès-verbaux des délibérations de ce conseil supérieur. Je m'apercevais en même temps que, dans les noms des membres européens adjoints au conseil des finances, le prospectus de l'emprunt ottoman faisait une omission grave, puisque le nom du commissaire chargé par l'Angleterre de prendre part aux travaux du conseil, M. Falconnet, n'était point cité. Je savais par quelques lettres d'Orient que M. Falconnet avait pris une part active aux travaux du conseil des finances et qu'il avait toujours été d'accord avec le représentant français, M. le marquis de Plœuc. Ces lettres nous permettent aussi de juger de l'état moral des finances turques.

La commission financière dont il est question dans le prospectus de l'emprunt ottoman, et qui est devenue le conseil supérieur des finances, a été formée au commencement de 1859; mais ce n'est qu'au mois de novembre de la même année que tous les membres se sont trouvés réunis, et la commission n'a commencé ses travaux d'une manière sérieuse qu'après l'adjonction des membres européens. La part que les membres européens ont prise aux travaux de la commission financière ne fait pas moins d'honneur au caractère des deux rédacteurs qu'à leur esprit et à leur talent; mais en voyant le peu de succès qu'ils ont obtenu et les obstacles perpétuels qu'ils ont rencontrés, on reste convaincu que l'administration turque, ou plutôt l'oligarchie cupide et prodigue qui est autour du sultan, et que M. Senior appelle fort justement « les cinquante banquiers ou

usuriers et les trente ou quarante pachas qui font fortune sur les débris du pays (1), » on reste, dis-je, convaincu que l'administration turque est décidée à méconnaître les conditions du crédit, tout en voulant en user, c'est-à-dire qu'elle ne veut être ni probe ni sincère, mais qu'elle veut emprunter sans avoir ni la volonté ni les moyens de payer.

La commission voulait procéder à la réforme des finances turques en formant des budgets, en réglant l'emploi de ces budgets, en faisant rendre des comptes, en créant un contrôle administratif, en cherchant soit dans un des grands conseils de l'empire, soit dans un nouveau conseil constitué de la manière la plus indépendante possible, un contrôle en quelque sorte législatif, en mettant par la publicité la plus grande un frein aux actes de l'administration ottomane. — Cette réforme était grande, et je ne suis pas étonné qu'elle ait rencontré beaucoup d'obstacles. Expliquons brièvement quels sont ces obstacles. Ceux qui tiennent à l'ignorance et à l'inexpérience en matière de comptabilité, je consens bien volontiers à ne point les mettre à la charge des Turcs; mais ceux qui tiennent à la mauvaise volonté et au parti-pris de perpétuer le désordre, afin de perpétuer les dilapidations, il m'est impossible de ne pas les noter, afin de montrer où est la véritable plaie de l'administration turque.

La commission demandait qu'avant qu'elle procédât à la réforme des finances turques, le ministre des finances, qui était membre de la commission, fît un exposé de la situation actuelle. La commission savait bien que cet exposé serait difficile à faire avec une administration qui connaît ou pratique si peu les règles de la comptabilité. Cependant, si la commission ne pouvait pas espérer d'avoir un exposé qui expliquât le passé, elle pouvait être instruite de l'état présent. — Laissons le passé au désordre, disaient les membres européens de la commission, mais saisissons l'état présent et préparons l'ordre pour l'avenir. — Le ministre des finances n'a jamais fait cet exposé, et cette difficulté de rendre compte de l'état présent des finances ne peut s'expliquer qu'en supposant que ceux qui ont en main le pouvoir, ou n'ont pas d'autorité, ou ne veulent pas s'en servir.

La commission, ne pouvant pas avoir d'exposé général, a demandé à l'administration de détailler et de résumer les ressources de l'état par *eyalet*, *livas* et *cazas*, c'est-à-dire divisions et subdivisions administratives, de résumer et de détailler aussi les charges de l'état par nature de service, pour former les budgets par départemens

(1) *La Turquie contemporaine*, page 80.

ministériels d'abord, et ensuite le budget général de l'état. Sans ces documens, comment organiser régulièrement les finances d'un pays? comment ne pas rester nécessairement dans les ténèbres qui enfantent le désordre et les dilapidations? Peut-être se demandera-t-on aussi comment font les ministres turcs pour régler leurs dépenses : ils ne les règlent pas du tout, ce qui est fort simple et fort commode, tant que cela dure. Les ministres conviennent en conseil de leurs besoins, et tirent ensuite sur la caisse du trésor public à défaut de leurs revenus spéciaux. Quand ces ressources leur manquent, ils émettent sans limitation aucune, sous le nom de *serghis*, des obligations de payer, et ne rendent en définitive aucun compte de l'emploi qu'ils ont fait soit des deniers publics, soit de la faculté d'émettre des *serghis*.

En réclamant la formation de budgets spéciaux pour chaque ministère, la commission s'appuyait sur une des promesses formelles du *hatt-humayoun*. Il fallut près de six mois pour obtenir des ébauches de budgets; encore fallut-il qu'elle envoyât elle-même dans les divers ministères des spécimens de budgets que les administrations turques remplirent tant bien que mal, et à la fin de mai 1860 ces documens furent présentés à la commission. Depuis cette époque, la commission a bien souvent demandé que ces budgets, qui sont plutôt des projets que des états de situation, fussent complétés par des exposés de motifs faits par les différens ministres, et que le ministre des finances présentât un rapport général qui résumât les charges ordinaires et extraordinaires, qui indiquât aussi les moyens de faire face au déficit présumé d'environ 162 millions de francs. Les membres européens tenaient beaucoup à ce qu'un pareil rapport fût fait et même publié. C'était une manière d'introduire la publicité et la lumière dans les finances de la Turquie; c'était un acheminement à l'ordre. Tous leurs efforts sont demeurés stériles.

Ainsi point de budgets, sinon des conjectures faites pour remplir les spécimens tracés par la commission; point d'exposés de motifs pour chaque ministère, point de rapport général par le ministre des finances : voilà la première phase des travaux de la commission. Passons à la seconde.

La commission avait fait un projet de règlement pour déterminer la manière de rendre compte des budgets : ce règlement fut délibéré le 14 mars 1860. Il devait y avoir une seconde délibération; mais après bien des retards cette délibération a encore été ajournée le 8 août 1860, sur la proposition de Kiami-Pacha. Les membres européens ne s'opposèrent pas à cet ajournement, parce qu'ils savaient bien qu'ils n'avaient plus la majorité dans la commission.

D'ailleurs des règlemens faits sans avoir des organes pour les exécuter ne pouvaient plus servir qu'à tromper le public.

Il y a eu aussi un projet de règlement sur la douane. Ce projet a été ajourné comme le règlement sur la comptabilité des budgets.

Le gouvernement turc avait promis de consulter la commission sur toutes les mesures de finances que prendrait l'administration turque. Or la commission n'a été consultée ni sur la suppression des *defterdars* (receveurs-généraux), ni sur les négociations relatives à la banque de Turquie, ni sur la création de l'union financière, ni sur l'assiette et la perception de la contribution imposée à Constantinople, et dont le produit était destiné à achever le retrait du *caïmé* (papier-monnaie), ni sur les emprunts contractés avec des banquiers de Galata, emprunts usuraires hâtant la crise et restés officiellement inconnus. Voilà, selon les renseignemens qui nous arrivent de Constantinople, l'histoire exacte des travaux de la commission de finances; voilà ce qu'elle a obtenu de l'administration turque, et il est curieux de rapprocher cette histoire véridique du passage suivant du prospectus de l'emprunt ottoman : « C'est dans le conseil supérieur des finances, et avec le concours des membres européens que nous avons nommés, que se préparent les budgets des recettes et des dépenses de l'empire ottoman. »

« Prenez garde! me diront les soumissionnaires de l'emprunt ottoman; vous confondez la commission dont vous venez de parler avec le conseil supérieur dont nous parlons. Ce sont deux corps différens. » Cela est vrai. A la fin du mois de juin 1860, la commission financière fut transformée en conseil supérieur des finances; de nouveaux membres furent introduits dans ce conseil, deux chrétiens par exemple : c'est le conseil supérieur dont il est question dans le prospectus de l'emprunt ottoman. Voyons donc l'histoire de ce conseil depuis la fin de juin jusqu'à la fin d'octobre, c'est-à-dire jusqu'à la démission des membres européens. Cette histoire nous expliquera aussi les causes de cette démission.

Substitué à une commission chargée seulement d'étudier l'état des finances de la Turquie et d'en préparer la réforme, le conseil supérieur devait, ce semble, avoir plus d'autorité et plus d'action. Il fut même installé avec une solennité inaccoutumée, en présence de tous les ministres et des principaux fonctionnaires. L'ancien grand-vizir, Méhémet-Ruschdi-Pacha, président de ce conseil, fit un discours plein de la prépondérance que le gouvernement turc voulait accorder au conseil. Ainsi, par exemple, le président recommandait aux ministres de former dans leurs ministères respectifs des commissions chargées de rendre compte au conseil de l'organisation des divers services. Cependant les membres européens du conseil n'ont

pas pu savoir si ces commissions avaient jamais été formées; ce qui est certain, c'est qu'elles n'ont envoyé au conseil ni rapport, ni exposé, ni compte-rendu.

Enfin, pour ajouter encore à l'éclat et à l'apparence de ce conseil, une dépêche fut adressée par la Porte aux cabinets étrangers pour leur faire connaître les pouvoirs étendus qu'elle accordait au conseil qu'elle instituait. L'histoire de cette dépêche adressée aux cabinets étrangers, et qui définissait les pouvoirs du nouveau conseil, est fort curieuse, et rien ne montre mieux l'esprit et le caractère du gouvernement turc. Les membres européens du conseil n'étaient pas dupes de cette transformation de la commission : ils voyaient bien que, sous prétexte de l'agrandir, on avait voulu seulement introduire quatre nouveaux membres, tous sujets de la Porte ottomane, et avoir ainsi une majorité permanente et décisive contre les membres européens. Ils croyaient cependant que, si le conseil avait des pouvoirs plus étendus que la commission, ils pourraient engager ce conseil à se servir de son autorité pour remettre un peu d'ordre dans les finances. En conséquence ils demandaient que les attributions du conseil fussent fixées par une décision. Cette décision ne venait pas. Comme ils connaissaient la dépêche adressée à l'Europe, ils demandaient comment il se faisait que l'Europe fût si soigneusement informée de l'étendue des attributions du conseil, et que le conseil ne le fût pas lui-même. Ils réclamèrent la communication de la dépêche, qui fut recherchée dans les archives de la Porte, et, chose extraordinaire, retrouvée : elle fut lue dans la séance du 28 juillet 1860, et tous les membres européens du conseil demandèrent que les attributions dont cette dépêche prétendait que le conseil était investi lui fussent accordées. Le président déclara qu'il ne connaissait pas cette dépêche; mais il s'engagea à solliciter la Porte, afin qu'elle voulût bien déterminer la part d'autorité attribuée au conseil. Malgré les sollicitations pressantes que fit sans doute le président, la Porte garda le silence, et le conseil continua d'ignorer quels sont ses pouvoirs. Ils sont notifiés à l'Europe, et cachés ou refusés au conseil; en tenant cette conduite, la Porte doit se résigner à se voir prêter la pensée de chercher à inspirer la confiance en Europe, sans rien vouloir changer à ce qui se passe en Turquie.

Nos correspondans de Constantinople mettent ici le doigt sur la plaie avec douceur, mais avec justesse. Il y a un vieux proverbe français qui dit qu'il faut savoir tapisser sur la rue. La Porte-Ottomane pratique ce proverbe; elle tapisse sur l'Europe. Veut-elle faire croire à l'Europe qu'elle va réformer ses finances? Elle institue un grand conseil, elle avertit l'Europe des grandes attributions qu'elle accorde à ce conseil, et pour être bien sûre que l'Europe sera satis-

faite des attributions dont elle l'investit, que fait-elle? Quelque temps avant de le créer, elle avait demandé à un des membres européens de faire un travail sur les attributions dont devrait être investi le conseil chargé de surveiller et de régulariser l'administration des finances ottomanes. Touché de cette marque de déférence, le membre de la commission fait une note et énonce quelles doivent être les attributions de ce conseil. C'est cette note que copie la dépêche ottomane : il semble à la Porte que ce papier d'Europe sera bon pour attraper l'Europe et faire réussir un nouvel emprunt. Quant à rien faire de ce que demande la note, c'est-à-dire quant à créer une vraie autorité qui procède sérieusement et sincèrement à la réforme des finances turques, la Porte n'y pense pas un instant. Elle a vu que l'Europe aimait les constitutions, les décrets, les règlemens, et elle lui en expédie de temps en temps quelques liasses, heureuse si l'Europe veut bien en retour lui expédier un peu d'argent. Les dépêches de la Porte, ses règlemens et ses décrets sont une variété ingénieuse de son papier-monnaie.

Nous sommes, je crois, édifiés sur l'étendue et sur la réalité des pouvoirs du grand conseil des finances, du conseil qui, selon le prospectus de l'emprunt turc, « prépare les budgets des recettes et des dépenses de l'empire ottoman. » Voyons maintenant quelle est l'indépendance, quelle est la liberté de ses délibérations.

Il y a, comme on le sait, dans le grand conseil, des sujets de la Porte ottomane, les uns musulmans, les autres chrétiens. Ces membres ont-ils le droit d'avoir un avis, ou doivent-ils en tout cas penser comme la Porte ottomane? Grave question dans toute assemblée, petite ou grande. — Dans une discussion récente, nous dit-on, Kiami-Pacha, après s'être entendu en turc avec le président du conseil, a ramassé, pour ainsi dire, du geste l'opinion des sujets ottomans, et est ainsi parvenu à assurer la majorité à une résolution qui n'avait même pas encore été discutée par les membres européens. — Voyant qu'on se passait d'eux si cavalièrement, il n'est pas étonnant que les membres européens se soient décidés, après quelques mois d'expérience, à se retirer de ce conseil, qui n'est qu'une comédie jouée par la Porte à son profit devant l'Europe. Ils n'ont pas voulu continuer le rôle que leur faisait le gouvernement turc, non pas seulement celui de dupes, mais celui de dupeurs.

Peu de jours après, dans une question de cadastre, le rapporteur (c'était un membre sujet de la Porte) s'était permis une critique aussi méritée que modérée d'une mesure prise par le gouvernement. Ce même Kiami-Pacha, d'un ton hautain et dur, qui sentait le maître irrité, reprit ce sujet de la Porte, lui demandant comment un fonctionnaire de la Porte osait faire ainsi la critique de son gou-

vernement. Un des membres européens protesta vivement contre cette apostrophe; mais le membre sujet de la Porte, déjà troublé par l'apostrophe de son supérieur, fut encore plus troublé de la protestation qui le défendait et le compromettait. Cette scène a laissé tout le monde convaincu que les membres du conseil sujets de la Porte se trouvent mal à l'aise devant les pachas, et que le conseil par conséquent manque de l'indépendance qui est la première condition pour bien faire... Le gouvernement turc n'entend se servir du conseil qu'à son heure, quand il lui plaît, et pour partager la responsabilité de ses actes, qu'il ne veut pas garder tout entière. Le conseil n'est en un mot que la fiction d'un pouvoir qui ne peut rien faire d'utile par lui-même en vue de la crise qui se prépare, et qui ne sert tout au plus qu'à induire le public en erreur.

Que de remarques j'aurais à faire, si je voulais rapprocher le témoignage des voyageurs modernes du tableau qu'on nous fait de l'infériorité des membres sujets de la Porte, surtout des membres chrétiens, dans le conseil des finances! Cette condition des chrétiens dans les conseils mêmes où ils siégent à côté des Turcs à titre égal selon la loi, à titre inférieur selon les mœurs et l'esprit turcs, est un des traits caractéristiques de l'état actuel de la Turquie. En vain la charte de Gulhané et le *hatt-humayoun* de 1856 ont décrété l'égalité entre les Turcs et les chrétiens; les Turcs et les chrétiens n'y croient point. Le cœur des Turcs s'est endurci et perverti par la longue possession de la tyrannie; les chrétiens se sont flétris et abattus dans l'esclavage. Ils ont beau lire dans les décrets du sultan qu'ils sont, comme les Turcs, les sujets de la Porte-Ottomane, et qu'il n'y a aucune différence entre eux : la vieille peur du glaive ottoman subsiste; les uns sont toujours le peuple qui répandait le sang chrétien comme l'eau; les autres sont toujours le peuple qui était massacré et pillé sans fin et sans merci. Vous avez beau mettre le chrétien et le Turc sur les bancs du même tribunal comme juges : le Turc ne croit pas avoir un collègue dans le chrétien, et le chrétien ne le croit pas davantage. Je lisais dernièrement dans un rapport du consul anglais de Monastir, en Macédoine, à sir Henri Bulwer, en date du 9 juillet 1860, ces paroles curieuses : «Quant aux chrétiens qui siégent dans les *medjless* (espèces de conseils provinciaux) à côté des Turcs, c'est pure affaire de forme, car ils n'osent jamais avoir une autre opinion que les membres musulmans. J'ai entendu dire qu'il y a quelques années le membre chrétien qui siégeait au *medjless* de Monastir périt empoisonné pour s'être opposé à ses collègues musulmans. » Il n'y a rien qui se guérisse plus lentement que le mal de la peur : il ne se guérit même point par la haine. Le chrétien hait le Turc, mais il le craint, comme son ancien bourreau. Je me souviens

qu'on me racontait à Bucharest qu'en 1829, Achmet-Pacha, ambassadeur de la Porte-Ottomane en Russie, traversa ce pays pour se rendre à Saint-Pétersbourg. Il semblait, à la réception empressée qu'on lui faisait, que la mort marchait encore derrière lui. « Il paraît que cette manière de couper les têtes laisse dans les esprits une forte impression, disait à cette époque un général russe. Je fus avec Achmet-Pacha chez l'ex-hospodar Ghika, et quoique, en ma qualité de commandant de la ville, j'eusse quelque importance, même à côté d'Achmet-Pacha, le vieux Ghika oublia de m'inviter à m'asseoir, et il fit donner la pipe non-seulement à Achmet, mais à son secrétaire avant moi. Achmet, en colère, arracha la pipe à son secrétaire et me donna la sienne. « Ce sont de vieilles idées, me disait-il en sortant; cela ne nous convient plus. » — Vieilles, oui, mais profondément gravées par la peur dans l'âme du raya.

A la terreur qu'inspire le Turc par sa seule qualité de Turc, ajoutez, pour expliquer l'attitude abattue des membres chrétiens du conseil des finances, ajoutez la peur que fait un pacha ou un grand-vizir. Qui donc s'aviserait en Orient de résister à un pacha ou à un vizir? Cette timidité qu'inspire le principe d'autorité représenté par un pouvoir illimité ne se voit pas seulement à Constantinople, je le sais; mais je trouve dans le voyage de M. Senior une anecdote qui exprime bien les effets de cette timidité. M. Senior causant avec un Anglais sur les mœurs et les habitudes des fonctionnaires turcs, sur leurs fortunes rapides, « il est presque impossible qu'un pacha reste pauvre, lui dit cet Anglais, à moins d'être absolument indifférent à l'argent. Le palais de Rechid-Pacha et son parc sur le Bosphore valent au moins 200,000 livres sterling (5 millions), les terres valent peut-être 300,000 livres sterling (7,500,000 francs). A la mort du dernier propriétaire, décédé sans héritier mâle, ces biens échurent au sultan et furent vendus à l'enchère. Rechid était grand-vizir, et les acheta pour 25,000 livres sterling (625,000 fr.). Comme de juste, personne ne surenchérit sur le grand-vizir. — Mais, demanda M. Senior, si quelqu'un avait couvert l'enchère de Rechid et était devenu acquéreur, quelles en auraient été les conséquences? — Il est inutile de demander, répond l'interlocuteur, ce qui serait arrivé dans un cas impossible. Une idée aussi étrange que de surenchérir contre un vizir ou même contre un pacha n'est jamais entrée dans la tête de personne. Rechid a été très généreux en estimant ces terres 25,000 livres sterling. Il aurait pu se les faire adjuger pour 1,000 livres (1). »

Malgré la triste expérience que les membres européens acqué-

(1) *La Turquie contemporaine*, page 101.

raient chaque jour de l'impuissance du conseil, ils continuaient cependant à y rester. Il y avait encore une épreuve à faire. Le conseil ou la commission avait, on s'en souvient, obtenu, après beaucoup d'efforts, des ébauches de budgets. Serait-ce le conseil qui examinerait ces budgets, qui les préparerait pour les soumettre à la sanction du sultan? Le prospectus de l'emprunt ottoman croit et dit que c'est le conseil qui prépare les budgets. Nous croyons au contraire que, sur cette question, le gouvernement turc a manifesté la pensée et la volonté qu'il a de rester, malgré le conseil, dans les voies ordinaires, c'est-à-dire de laisser aux ministres le droit d'user sans contrôle des deniers publics.

Nous savons les efforts faits en vain par les membres européens du conseil pour obtenir ce droit d'examen et la résistance de Kiami-Pacha, celui qui ne permet pas aux rayas du conseil d'avoir un autre avis que le sien. Les budgets furent renvoyés aux ministres respectifs sans examen et sans contrôle. Cependant, comme il fallait pouvoir dire quelque chose à l'Europe et jouer devant elle une comédie d'économie, les ministres firent annoncer au conseil qu'ils avaient opéré sur leurs budgets une économie de 31,737,942 fr. Maintenant sur quels chapitres et sur quels articles étaient opérées ces réductions? On n'en dit rien au conseil, et les ministres ne se sont pas donné la peine de s'en rendre compte. Il suffisait pour la mise en scène d'énoncer un chiffre. Cette économie de près de 32 millions sera-t-elle obtenue? N'ira-t-elle pas s'engloutir dans les *serghis* ou crédits supplémentaires que les ministres s'ouvrent à eux-mêmes quand il leur plaît? Autre question, qui n'est pas, bien entendu, de la compétence du conseil.

De quelque côté donc qu'on ait tenté des efforts pour constituer un contrôle supérieur de l'emploi des deniers publics, les membres européens du conseil ont échoué; ce qui veut dire que le gouvernement ottoman, ne ratifiant pas ce qu'il a annoncé aux chancelleries européennes, et laissant même de côté l'*iradé* impérial visé dans le *hatt-humayoun* de 1856, entend que les ministres conservent comme par le passé l'omnipotence en cette matière.

Il est temps d'arriver à notre conclusion sur les renseignemens que nous avons reçus. Cette conclusion est grave et triste. Je la divise en trois parties distinctes : la partie personnelle, la partie morale, la partie financière.

Les membres européens du conseil, M. Falconnet, représentant de l'Angleterre, M. le marquis de Plœuc et M. Devaux, représentans de la France, convaincus, par les diverses épreuves que je viens d'indiquer, que leur présence ne pouvait plus être utile, ont pris le parti de se retirer. Je ne sais pas ce qu'a fait M. Lakenbacher, re-

présentant de l'Autriche : il a probablement pris le même parti. L'opinion publique ne peut qu'approuver hautement cette résolution, soumise du reste par les représentans anglais et français à la décision de leurs gouvernemens respectifs. A quoi bon en effet rester dans un conseil qui ne peut rien, dont la Porte veut l'ombre et le nom, et ne veut pas l'action efficace? A quoi bon prêter l'autorité du nom de la France et de l'Angleterre à une fantasmagorie menteuse d'ordre et de régularité? Assurément les représentans de la France et de l'Angleterre adjoints au conseil des finances n'étaient pas des ennemis de la Turquie : ils croyaient la régénération de la Turquie possible; mais encore faut-il, pour régénérer la Turquie, que la Turquie le veuille, qu'elle en prenne la peine, qu'elle en ait la vertu. Toujours dépenser, toujours emprunter et ne jamais payer, ce n'est point marcher à la régénération, mais à la banqueroute. Les membres européens du conseil avaient commencé par croire que les Turcs ne péchaient que par ignorance, et qu'ils n'avaient besoin que de bons précepteurs. Ils ne veulent pas de précepteurs qui les gênent; ils veulent des complices ou des chaperons. Or les honnêtes gens ne peuvent pas chaperonner la mauvaise foi, dès qu'ils la reconnaissent. De là la retraite des membres européens du conseil des finances.

Voilà ce que j'appelle la partie personnelle de notre conclusion. J'ai à peine besoin d'indiquer la partie morale : elle éclate à chaque page. Je veux cependant en résumer les traits principaux.

Que veut le gouvernement ottoman? Régler ses finances, corriger ses dilapidations, augmenter ses recettes, exploiter habilement et honnêtement les ressources qu'il a? Non! Tout cela demande des vertus que la Turquie n'a pas. Elle veut faire un emprunt; elle veut, comme le joueur, trouver de l'argent de quelque manière que ce soit, dût pour cela le Grand-Turc épouser Mme La Ressource. La Turquie a déjà beaucoup emprunté, et comme elle a peu payé, elle devrait désespérer de trouver encore des prêteurs; mais elle croit qu'on peut toujours trouver de l'argent en Europe, tout dépend du prix, et elle est entretenue dans cette pensée par bien des motifs et par de nombreux chercheurs de solutions financières en dehors des conditions qui seront éternellement celles du crédit public. Un passage du livre de M. Senior traduit d'une manière plus vive ce que je viens de dire : « La Turquie est le vrai pays des affaires. Tous ces palais, tous ces jardins en terrasse sont le fruit de l'agiotage, quand ils ne proviennent pas d'une source pire (1). »

Cependant, nous disent nos correspondans, la crise s'aggrave, les

(1) Page 80.

fonctionnaires ne sont pas payés, l'armée et la marine pas davantage; chaque jour le gouvernement aliène ses revenus à venir, et bien que le conseil des finances n'ait point encore pu obtenir un état tant soit peu certain indiquant jusqu'à quel point les derniers revenus sont engagés, les membres européens croient qu'une grande partie de ceux de l'année prochaine ne sont déjà plus à la disposition du trésor public. Ici nous touchons à la conclusion financière; nous nous contenterons d'extraire de nos lettres quelques chiffres que nous mettrons en regard de ceux qui sont contenus dans le prospectus de l'emprunt ottoman, ne serait-ce que pour montrer combien la différence des renseignemens et des points de vue influe sur les chiffres.

Selon nos correspondans, les recettes du budget ottoman sont de 286,187,007 fr., les dépenses de 293,721,909 fr.; le déficit est de 7,534,902 fr.

Selon le prospectus, le produit de toutes les taxes ou impôts s'élève en francs à une somme d'environ 275 à 300 millions; le budget des dépenses ne s'élève qu'à 258,900,000 francs. Nos lettres montrent un déficit, le prospectus indique un excédant.

La différence d'énonciations entre nos lettres et le prospectus est encore plus grande en ce qui touche la dette consolidée et la dette flottante.

Selon nos correspondans, la dette flottante est à peu près de 462 millions de francs et la dette consolidée de 846 millions; — total : 1 milliard 308 millions.

Selon le prospectus, l'ensemble de toutes les dettes de l'empire ottoman s'élève en capital à 774 millions de francs. — Cette somme, dit le prospectus, représente des titres dont les uns ne portent pas intérêt, et dont les autres produisent des intérêts à divers taux, de sorte qu'en résumé les annuités nécessaires pour le service total de la dette ne s'élèvent qu'à environ 45 millions, non compris l'amortissement, soit environ 16 pour 100 des revenus généraux. Pour apprécier l'exiguïté d'une pareille dette dans un empire comme la Turquie, il suffit de se rappeler que la dette de l'Angleterre dépasse 18 milliards, que celle de l'Autriche est d'environ 5 milliards, etc.

On voit que la différence sur la dette entre notre correspondance et le prospectus est de 534 millions. Ce qui fait surtout cette différence, c'est que le prospectus n'évalue la dette consolidée qu'à 310 millions, tandis que nos lettres l'évaluent à 846 millions.

Est-ce à cause de cette diversité de chiffres que nos lettres et le prospectus arrivent à des résultats si différens, quand il s'agit de trouver quel est le remède applicable aux finances de la Turquie?

Le prospectus croit qu'avec un emprunt, la Turquie s'en tirera; nos correspondans pensent que l'emprunt ne sauvera pas la Turquie, à moins que la Turquie ne se décide à avoir les qualités qui sont nécessaires aux riches comme aux pauvres, aux emprunteurs comme aux prêteurs : la probité, la bonne foi et l'économie.

Je crois avoir fait une analyse exacte des renseignemens qui m'ont été envoyés de Constantinople. Cependant, en me relisant, je m'aperçois qu'il y a un passage que j'ai omis, et dont je veux dire un mot. Il s'agit encore du sultan, de ses dépenses et de ses dettes. M. Senior, dont j'ai cité souvent le curieux ouvrage, est très sévère pour le sultan, et il ne fait au surplus que répéter les conversations de Constantinople sur ce sujet. Il est bon pourtant de comparer les conversations de la capitale avec le jugement impartial de nos correspondans.

Voyons par exemple une des pages les plus médisantes de M. Senior. « Chaque fonctionnaire, dit-il, est assailli par les corrupteurs; il a tous les jours à sa portée les moyens de voler le public directement ou indirectement, et tous ceux qu'il hante ne se gênent pas pour les employer. Dans beaucoup de cas, il est obligé de corrompre pour obtenir sa place, et de corrompre encore pour la garder. Comment aurait-il les mains nettes? Tous ces magnifiques palais, ces kiosques élégans, ces terrasses fleuries, ceinture du Bosphore, couronnement de ses collines, de ses promontoires, ont été bâtis par la corruption, l'extorsion et la fraude. Le capitaine de cette bande de voleurs n'est-il pas le sultan, qui dérobe au trésor plus du tiers du revenu public (1)? » Je sais bien qu'après ces paroles injurieuses l'interlocuteur de M. Senior en ajoute d'autres qui montrent que le sultan fait le mal sans le savoir. Il n'a pas été élevé à comprendre qu'il y ait dans l'état autre chose que lui. Se confondant de bonne foi avec l'état, il ne croit pas dérober au trésor public ce qu'il prend pour lui; il croit au contraire donner par bonté au trésor tout ce qu'il ne prend pas. Voyez la peinture de l'éducation et de la vie d'un sultan! « Après avoir donné à leur sultan une puissance aussi illimitée, après avoir reconnu la nécessité de son approbation et de sa signature pour toutes les mesures, pour tous les papiers d'importance, après l'avoir obligé à choisir ses ministres sans le concours d'un parlement, d'une presse, d'une forme quelconque de l'opinion publique, les Turcs ont pris soin de le rendre incapable de toutes les affaires et de l'empêcher d'acquérir aucune connaissance des hommes et des choses. On le tient renfermé sans amis ou plutôt sans relations; il ne voit que ses femmes et ses esclaves

(1) Page 104.

jusqu'au jour où il monte sur le trône. Alors même sa réclusion ne cesse guère : il ne voit ses ministres que lorsqu'il les envoie chercher pour l'intérêt de l'état; il ne fait pas de visites et n'en reçoit pas; il vit au milieu de ses serviteurs et dans son harem. Son seul amusement intellectuel est de faire bâtir : il est en train d'acheter les terres riveraines des deux côtés du Bosphore et d'y ériger des rangées de palais de carton et de kiosques qui s'étendront à plusieurs milles. Des 8 millions sterling qui constituent le revenu public, on estime qu'il dépense pour lui-même et pour ses palais de 2 à 3 millions, sans compter ses dettes privées, qui se montent à 800 millions de piastres, ou 7 millions sterling (1). »

Pauvre sultan! Je vois que sa capitale (les capitales en général ne sont pas charitables envers leurs souverains) ne se fait pas scrupule de médire de lui et peut-être d'exagérer ses prodigalités. Un voyageur grec, le capitaine Nicolaïdy, va plus loin encore, et il porte à près de 18 millions par mois (c'est-à-dire à 212 millions par an) les dépenses du sultan et de sa maison.

Nos correspondans n'entreprennent pas la défense du sultan : ils font seulement une réflexion fort juste. Les crédits ouverts au sultan sur le trésor sont, disent-ils, une cause de perturbation dans les finances turques, non-seulement parce que ces crédits paraissent être sans limites, mais aussi parce qu'ils permettent à une administration qui gère sans publicité d'attribuer aux désordres du palais ce qui pourrait être en partie son œuvre. Ainsi l'ordre et la régularité serviraient en Turquie à tout le monde, à l'empire et au sultan. Il est si commode en effet pour des administrateurs infidèles de tout rejeter sur les prodigalités du sultan! Il est si facile surtout de faire accueillir par le public ces accusations de folles dépenses! La faute du sultan couvre ainsi je ne sais combien de fautes particulières. Je suis persuadé avec mes correspondans que, si les dilapidations des finances turques pouvaient se réduire aux prodigalités du sultan, ce serait déjà une grande économie pour le trésor. Le sultan y perdrait peu sur ses plaisirs, et il y gagnerait de ne répondre que de ses torts.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) M. Senior, page 106.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1861.

Si le monde n'avait pas perdu son équilibre, si les choses suivaient leur cours régulier, si nous avions le sens commun, la curiosité serait en ce moment vivement éveillée sur nos affaires intérieures. On entendrait déjà les bourdonnemens précurseurs de la session qui va s'ouvrir, on devrait se tâter, s'informer, se préparer; on verrait les interrogations, les pourparlers, les confidences, les desseins concertés, poindre, éclater, se presser, s'entrecroiser dans le monde politique : l'on irait et l'on viendrait, on causerait, on discuterait, on s'agiterait, on vivrait. Ce ne sont certes pas en effet les questions, les affaires, les intérêts, les préoccupations qui manquent, à l'heure présente, à l'alimentation de la vie politique. Dans quelques jours, le sénat va se réunir; dans trois semaines, la session du corps législatif sera ouverte.

Le sénat devra débattre et revêtir de sa sanction les réformes constitutionnelles du programme du 24 novembre. Pour la première fois, nous serons mis au courant des délibérations politiques du sénat. Le sénat va discuter publiquement, comme une sorte d'assemblée constituante, les amendemens apportés à la constitution de 1852. Or les questions soulevées par ces réformes ne sont pas de mince importance : ce sont le droit d'adresse rendu aux chambres, l'entière publicité donnée aux débats parlementaires, le contact direct du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif par la présence d'une portion du cabinet dans la chambre des députés. Ce sont là des modifications considérables de la constitution de 1852 : elles n'ont été qu'indiquées dans le programme du 24 novembre; la discussion dont elles seront l'objet dans le sénat en devra définir le caractère et préciser la portée. Tout le monde l'a senti : il s'agit là d'un partage, tout nouveau dans l'ère qui date de 1852, du pouvoir entre le gouvernement proprement dit et les assemblées représentatives. Entre le pouvoir exécutif et les assemblées, la frontière est déplacée, et elle est déplacée au profit des assemblées. L'importance et la nouveauté de la chose appellent l'attention et la curiosité sur les prochaines délibérations du sénat. Il est permis en effet d'espérer que le sénat appor-

tera un grand soin, une sérieuse application, nous dirions presque une coquetterie légitime dans le début qu'il va faire devant le public. Il est tenu d'aborder franchement ces graves questions, de les approfondir, de les épuiser. Il a le bonheur et l'honneur désormais de parler les fenêtres ouvertes, on lui rend l'air : qu'il nous rende la lumière: il nous la doit à torrens. Ce n'est donc pas avec une oiseuse curiosité, c'est avec une patriotique impatience qu'il faut attendre la prochaine réunion du sénat.

Le corps législatif va, lui aussi, se trouver investi de nouvelles prérogatives. On pourra, en d'autres temps, rechercher quel est le meilleur usage pratique qu'il en devra faire pour établir sa légitime influence sur la direction des affaires publiques. Pour aujourd'hui, nous ne sommes pas si pressés. A lui aussi nous ne demandons que de la lumière. Le droit d'adresse est en ses mains un instrument précieux à cet égard. Le droit d'adresse n'est-il pas en effet, grâce aux thèmes infinis qu'il fournit à la discussion, un véritable droit d'interrogation, d'interpellation, d'inquisition? Nous ne voudrions pas que l'on se servît la première fois de ce droit pour embarrasser, harceler et molester le gouvernement; mais nous espérons fermement que l'on en usera aussi largement que possible pour répondre à ce besoin vital d'informations qui se révèle dans toutes les affaires du pays. Il nous faut des informations sur nos affaires intérieures et sur nos affaires extérieures. Avant tout, à l'intérieur, en supposant que les explications du sénat sur les réformes du 24 novembre ne soient ni nettes, ni complètes, le corps législatif doit obtenir sur la portée de ces réformes les informations les plus vastes et les plus précises. Il s'agit en effet de fixer là le nouveau droit public suivant lequel devra se développer notre vie politique intérieure. L'institution des ministres sans portefeuille aura, en cette conjoncture, à faire ses preuves d'efficacité en même temps qu'elle pourra donner lieu à d'instructifs éclaircissemens sur la nature des relations qui devront exister désormais entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Des débats approfondis sur cette question pourront avancer le moment où le cabinet tout entier finira par se présenter devant les chambres. Il est dès à présent visible, et la discussion législative ne manquera pas de l'établir, que l'esprit de la réforme du 24 novembre modifie sérieusement la nature des grands corps de l'état, du conseil d'état notamment et du corps législatif. La présence seule des ministres sans portefeuille au sein du corps législatif change déjà la position du conseil d'état vis-à-vis de cette assemblée, position qui est altérée en outre par l'extension donnée au droit d'amendement. Si l'on réunit les conditions nouvelles qui vont présider à l'existence et aux fonctions du corps législatif, rapports directs du ministère avec ce corps, extension du droit d'amendement et publicité entière des débats, il devient manifeste que le corps législatif éprouve une transformation salutaire, et tend au moins à devenir une véritable chambre des députés. Ses relations avec le pouvoir exécutif et avec le corps électoral sont par cela même sensiblement changées. Une ambiguïté qui résultait de la nature des

choses avait jusqu'à présent enveloppé ces relations. Le pouvoir exécutif dans son expression la plus haute, le pouvoir impérial, est fondé, d'après la constitution de 1852, sur le principe de la délégation. Ce pouvoir a été indéfiniment délégué par le suffrage populaire à la personne et à la dynastie d'un prince. Le principe sur lequel repose l'existence d'une chambre des députés véritable est le principe de la représentation. Le peuple a délégué le pouvoir exécutif, mais il ne conserve et ne maintient sa liberté politique qu'à une condition : c'est qu'il exercera un contrôle permanent sur le pouvoir revêtu de sa délégation, au moyen d'une assemblée où il sera représenté par des députés. Avec l'influence directe que le pouvoir a exercée jusqu'à ces derniers temps sur l'élection des députés, avec la publicité incomplète des discussions législatives, avec les entraves imposées au droit d'amendement, et la liberté de la presse faisant défaut, de bons esprits auraient pu éprouver une perplexité réelle, s'ils eussent été mis en demeure d'expliquer la vraie nature du corps législatif, et de se prononcer sur la question de savoir s'il était ou un appendice du pouvoir délégué, ou une réelle assemblée représentative. En admettant que le doute fût permis avant le 24 novembre, il ne l'est plus depuis.

Le corps législatif prend décidément le caractère d'une assemblée représentative. Cette situation mieux définie se révélera peut-être, par la suite, dans les rapports du corps législatif avec le pouvoir; mais elle doit dès à présent se marquer dans les rapports de la chambre avec le corps électoral. Les questions qui touchent à la liberté des élections acquièrent par là une importance capitale. Il semble que le système des candidatures présentées au nom du chef du pouvoir exécutif devra être peu à peu abandonné. En tout cas, on pourra désormais invoquer avec plus de logique, plus d'autorité, par conséquent plus d'énergie, toutes les franchises qui garantissent le libre jeu des opérations électorales.

Il importe d'autant plus d'établir le vrai principe sur lequel repose incontestablement désormais le corps législatif, il importe d'autant plus d'assurer d'avance les garanties que réclame ce principe dans l'élection des députés que, suivant toutes les vraisemblances, nous allons assister à la dernière session du corps législatif actuel. En dissolvant la chambre, le gouvernement donnera la mesure de l'importance qu'il attache lui-même aux changemens apportés par le décret du 24 novembre dans le caractère et les attributions du corps législatif. Quand aura lieu la dissolution? Laissera-t-on le corps législatif achever régulièrement la session, ou dissoudra-t-on la chambre après la discussion de l'adresse? Nous l'ignorons. Nous devons dire pourtant que les rumeurs les mieux autorisées assignent une date très prochaine à la dissolution. Cette perspective d'élections nouvelles soulève des questions intéressantes, difficiles, délicates. On se demande, dans les divers groupes qui ont pris autrefois une part active à la vie publique de la France, ce qu'il faut faire en présence de l'appel qui va être adressé au pays, comment et dans quelle mesure l'on doit se mêler au mouvement élec-

toral. Faut-il borner son action à la fonction électorale? faut-il poser des candidatures? Nous le répétons, ces questions sont à la fois très intéressantes et très délicates. Nous n'éprouvons pour notre compte aucun embarras à les aborder.

Nous sommes de ceux qui pensent que les convictions sincères et les opinions vivaces ne doivent et ne peuvent, en aucun temps, sous aucun prétexte, se retirer de la vie politique du pays. L'abstention est le suicide des causes politiques. Chacun, dans la mesure de son influence, des opportunités qui lui sont offertes, des moyens d'action qu'il possède, est tenu de s'associer aux destinées de son pays. Ce devoir est plus impérieux encore pour ceux qui se sont liés à la cause de la liberté, et qui, après tous les échecs qu'a éprouvés parmi nous la cause libérale, ne pourraient sans déshonneur se refuser aux occasions qui se présentent à elle et la compromettre par la trahison suprême de leur lassitude et de leur découragement. L'abstention érigée en système serait donc à nos yeux une impardonnable faute. On a pu, dans nos rangs, accueillir avec plus ou moins de confiance et d'élan cette apparence de renaissance libérale qui reluisait dans le programme du 24 novembre; mais s'il devait y avoir là un germe fécond de liberté, il n'est personne parmi nous qui eût voulu encourir la responsabilité de l'étouffer sous son indifférence. Le devoir général est ainsi compris par tous ceux qui s'honorent d'être demeurés fidèles à la cause libérale. En politique toutefois, le devoir de l'action se mesure, pour les hommes et les partis, d'abord à l'intérêt évident de leur cause, ensuite aux moyens d'agir qui existent pour eux. Ces deux considérations peuvent influer diversement sur la conduite des partis et sur celle des personnes. La candidature à la députation n'est point, on en conviendra, un devoir pour tout le monde. Si l'on veut y regarder de près, on se convaincra qu'il existe bien en France une cause libérale, mais qu'il n'y a pas encore de parti libéral organisé, et que, parmi les hommes mêmes que la cause libérale a le droit de revendiquer comme ses représentans les plus autorisés et les plus honorés, tous ne serviraient pas également leur dignité personnelle, leur cause et leur parti, en se jetant dans l'action avec impatience, et en demandant avec un empressement inopportun la députation au pays. Pour constituer une cause, il suffit d'un ensemble de principes, d'intérêts, de nécessités politiques, et à ce titre la cause libérale existe amplement en France : la cause est dans les idées et dans les choses. Pour constituer un parti, il faut réunir les personnes à la poursuite du même but, concilier les opinions et les intérêts de plusieurs, combiner et discipliner dans une conduite générale les efforts individuels : les partis sont des combinaisons d'hommes; à ce point de vue, il n'est pas encore permis de dire que le libéralisme existe parmi nous à l'état de parti politique. Si nous examinons ensuite les situations personnelles, nous ne pouvons oublier l'empreinte que nos révolutions successives ont laissée sur les plus grandes et les plus illustres. L'importance des rôles joués et des engagemens contractés dans le passé a créé à quelques-uns des hommes éminens auxquels

nous faisons allusion des devoirs d'une nature particulière. Ils peuvent avoir le droit de croire que le sentiment de leur propre dignité leur prescrit la réserve, leur commande de ne point aller au-devant des honneurs politiques, ou leur conseille au moins d'attendre que le pays aille les arracher à leur retraite par des manifestations ou des démarches bien claires. Un autre scrupule peut les arrêter : toute la signification de leur nom est dans le passé; ils peuvent craindre que ce passé qu'ils portent en eux ne soit un trop lourd fardeau pour un parti naissant, n'attire des récriminations injustes contre ce parti, et ne lui laisse point la signification nette et neuve qu'il doit prendre et garder dans le présent et pour l'avenir. Enfin leur situation personnelle, grâce à leur talent, à l'éclat de leur nom, aux positions qu'ils ont occupées, aux événemens qu'ils ont traversés, est devenue si considérable, qu'elle se concilierait difficilement avec les concessions que la discipline bien entendue et bien pratiquée des partis impose plus encore peut-être aux chefs qui les conduisent qu'aux membres secondaires ou obscurs qui les forment.

Pénétrés de ces considérations, nous sommes donc disposés à suivre sans doute avec un vif intérêt le mouvement électoral qui se prépare, et à y seconder tout ce qui pourra manifester ou promettre la formation d'un nouveau parti libéral, mais sans ambition pour nos anciennes illustrations politiques, sans impatience et sans empressement dans les questions personnelles. Nous le répétons, la cause libérale existe en France puissante et vivace, malgré les apparences, par la fécondité des idées, la grandeur des intérêts et la force latente des choses; mais notre rêve serait qu'on la laissât pour ainsi dire faire son parti elle-même, spontanément, naturellement, et qu'on ne s'exposât point à compromettre le succès de cette œuvre de rénovation et de rajeunissement par l'immixtion intempestive des élémens du passé. Nous croyons que c'est aujourd'hui la meilleure manière de servir notre cause; nous souhaitons que la formation du parti libéral s'accomplisse par le recrutement d'hommes nouveaux. Nous n'aurons donc pas le cœur de blâmer ceux des honorables vétérans du libéralisme qui comprendront ainsi leur devoir. Il ne sera pas au pouvoir de leurs adversaires de confondre une patience inspirée par l'abnégation avec une abstention injurieuse au pays. Qu'aurait-on à reprocher à des hommes qui veulent travailler au succès de leurs idées sans rechercher les succès personnels, et qui ne se laissent point troubler par la crainte égoïste et enfantine qu'on ne répète un jour à leur adresse le *sic vos non vobis?*

La question électorale n'est pas la seule qui puisse occuper utilement le corps législatif dans la discussion de l'adresse. Un examen sérieux de l'état de nos finances devrait inaugurer l'ère nouvelle qui s'ouvre pour la chambre des députés. La situation financière de l'Europe est au moins aussi mauvaise que sa situation politique. Certes, au milieu de tant d'états dont les ressources sont épuisées, la France, avec l'élasticité de ses revenus et les facilités d'emprunt qu'elle possède, fait une florissante figure; mais, puisque

l'on a admis les vrais principes économiques dans le gouvernement de nos intérêts commerciaux, ne serait-il point temps enfin d'apporter dans le règlement de nos dépenses la réserve conseillée par les principes élémentaires de l'économie politique? Les dépenses d'un état sont en grande partie une destruction pure et simple de capital, l'anéantissement en pure perte d'une portion considérable du capital annuellement créé par le travail du pays. C'est une pensée que le gouvernement et les assemblées devraient avoir toujours présente à l'esprit. Il est d'autres dépenses qui, quoique reproductives, engendrent au moins pendant un certain temps, et quand elles ne sont pas attentivement mesurées, des effets analogues à ceux qui accompagnent les destructions gratuites de capital. Telles sont par exemple celles qui sont prodiguées avec exagération pour les travaux publics. Si l'on rapproche ces dépenses de celles qui sont des destructions de capital, on ne peut s'empêcher de reprocher une grande imprévoyance à l'administration financière de la France depuis quelques années. L'excès des armemens militaires, l'exagération des expéditions lointaines, l'élan trop rapide donné aux travaux publics, sont pour beaucoup dans ces perturbations monétaires qui éclatent, ce semble, aujourd'hui à des intervalles si rapprochés. On assigne pour cause à ces crises l'accident qui semble les déterminer; mais elles ont des causes plus profondes, et parmi celles-ci une des plus évidentes est la prodigalité dans les dépenses publiques. Avant que la composition bizarre de l'encaisse de la Banque de France n'eût suscité, il y a trois mois, un péril monétaire que l'on pouvait croire factice, avant que la crise politique des États-Unis n'eût fait rebrousser le courant de l'or d'Europe en Amérique, les hommes intelligens qui président à la direction de la banque d'Angleterre sentaient déjà la nécessité de défendre par la hausse de l'intérêt le capital commercial contre le gaspillage financier des gouvernemens. L'habitude des grandes dépenses, excitée encore par l'élasticité des revenus et la facilité avec laquelle le public répond aux appels des emprunts, dégénère vite en une dangereuse tendance, contre laquelle il faut enfin que nos assemblées réagissent. Le moment de compter sérieusement est venu : nous sommes avertis par la triste situation financière de plusieurs grands états de l'Europe qui se sont vus obligés de nous suivre dans la voie des armemens immodérés; nous sommes avertis par l'influence indirecte que la ruine de ces états exerce sur nos propres affaires; nous sommes avertis par le renchérissement universel de l'intérêt de l'argent. D'économies importantes, on ne peut en opérer que sur les armemens : s'il était possible d'en obtenir de cette nature, en répondant à l'intérêt financier du moment, on donnerait en même temps une garantie de sécurité à l'opinion. Notre exemple serait suivi par les autres états, et l'on aurait peut-être employé le moyen le plus efficace de pacifier l'Europe. Malheureusement il y a peu d'espoir d'obtenir bientôt un tel résultat. En tout cas, il est certain que les circonstances ne permettent au moins ni création d'impôts aventureux, comme le voulaient de faux bruits, ni des dépenses ridicules comme celles

dont une rumeur non moins fausse, nous l'espérons, gratifie le budget d'un de nos ministères, en attribuant aux chefs de service de ce département une augmentation d'appointemens extravagante.

Une question d'un ordre secondaire, mais d'une haute importance, mériterait peut-être l'examen du corps législatif: c'est la question de l'administration parisienne, qu'un décret publié il y a peu de jours pose, ce nous semble, d'une façon piquante. Ce décret rend applicables à la ville de Paris les dispositions du décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation. Tout le monde apprécie la grandeur des intérêts que représente l'administration de Paris. Cette administration est un véritable état. Le budget municipal de Paris était en 1847 de 46 millions; il s'élevait à 103 millions en 1860, et pour 1861 il atteint la somme de 170 millions. Il n'est que juste de reconnaître que la capacité du préfet actuel de la Seine a encore ajouté à l'importance de la position qu'il occupe; l'activité et l'heureuse énergie qu'il a déployées dans son vaste gouvernement lui ont donné une place à part parmi nos administrateurs. Si, dans le décret qui vient d'étendre encore ses attributions, il n'y avait à considérer qu'un hommage personnel rendu aux rares facultés d'initiative, d'application et de travail de M. Haussmann, nous pourrions nous borner à exprimer simplement notre approbation; mais, pour juger le caractère politique de ce décret et pour mesurer la situation particulière qu'il crée, nous devons oublier la personne du préfet. La mesure décentralisatrice de 1852 avait fait une chose utile; elle avait remis aux préfets le contrôle de nombreux actes municipaux qui avaient eu jusque-là besoin de la sanction du ministre. Une exception avait été maintenue à l'égard de Paris, apparemment parce qu'en effet l'administration municipale de Paris est dans une situation exceptionnelle. A Paris, le magistrat municipal et le préfet se confondent dans la même personne. Le préfet de la Seine est le maire central de Paris; il représente, pour les intérêts municipaux, l'ancien prévôt des marchands. Comment le préfet contrôlera-t-il le maire, si le préfet et le maire ne font qu'un? C'est évidemment pour obvier à cette position exceptionnelle que l'on avait, dans le décret de 1852, conservé au ministre de l'intérieur le contrôle des actes de la municipalité parisienne. Si l'on ajoute que la commission municipale de Paris n'émane point de l'élection, on se trouve placé devant une question de droit public très intéressante. Il est de principe en France depuis 89 que qui paie l'impôt le vote et en contrôle la dépense par ses représentans. Les institutions municipales de Paris diffèrent-elles, d'après la loi, de celles des autres communes de France? Si nous consultons les autorités compétentes, M. Jules Le Berquier par exemple dans son excellent traité de l'*Administration de la Commune de Paris,* elles répondent : Non. Pourquoi donc en fait ces différences, auxquelles le nouveau décret est venu ajouter une anomalie? C'est une question que nous posons à nos docteurs en droit administratif et municipal. Si l'on réfléchit que le préfet de la Seine, envisagé dans son caractère de véritable maire de Paris, n'est plus soumis, dans la décision

d'un grand nombre de mesures, à aucun contrôle supérieur, il semblera que Paris est placé sous un régime de décentralisation plus réelle et plus complète qu'aucune autre commune de France; mais, si l'on prend garde que Paris n'élit pas son conseil municipal, on sera moins frappé de ce privilége de décentralisation qui lui est accordé, et alors on sera tenté de considérer le préfet de la Seine non plus comme le maire de la capitale, mais comme un ministre. Cette conclusion a peut-être en sa faveur le mérite spécial du préfet actuel; mais si on l'accepte, pourquoi ne va-t-on pas jusqu'au bout, et pourquoi le préfet de la Seine n'a-t-il pas sa place au conseil des ministres?

Mais c'est surtout pour les questions étrangères que l'on attend des lumières des prochaines discussions du corps législatif. L'intérêt qu'inspirent les questions étrangères est de deux natures. En présence des questions engagées en Europe, la France garde d'un côté, dans une certaine mesure, sa liberté d'action et l'indépendance de son initiative; de l'autre, elle peut être affectée diversement par des accidens extérieurs naissant de la situation des autres états, accidens qui échappent à sa volonté et à son influence. C'est parce que les accidens de cette sorte sont plus à redouter que jamais qu'il importe plus que jamais aussi à la France d'avoir un système net de politique étrangère et de le faire connaître. Ne se sentirait-on pas plus rassuré si l'on savait d'avance, en présence des événemens qui peuvent éclater en Europe, à quels principes, à quels intérêts, à quels engagemens notre politique est liée, — si l'on faisait disparaître enfin ces obscurités qui ont donné des apparences contradictoires aux actes récens de notre politique, et qui l'ont rendue parfois incompréhensible?

Parmi ces actes récens, un de ceux qui étaient restés le plus obscurs était assurément la présence de notre flotte à Gaëte. Protégions-nous, défendions-nous le roi de Naples? Défendre le roi de Naples, c'était sans doute une politique; mais elle était bien tardive et bien inconséouente. Nous encourions le même blâme qu'adressent au roi de Naples ceux qui lui reprochent de n'avoir pas opposé à l'invasion garibaldienne cette résistance qu'il n'a entreprise et soutenue qu'après avoir perdu son royaume. On pouvait nous dire : Si vous vouliez arrêter les Piémontais, c'était avant l'invasion des États-Romains qu'il fallait agir, et non lorsqu'il ne restait plus à François II qu'une seule place forte. Si nous ne défendions pas le roi de Naples, si nous demeurions fidèles au principe de non-intervention, si nous pensions qu'il faut laisser l'Italie aux Italiens, notre conduite était plus inexplicable encore. Notre présence à Gaëte ne prolongeait pas seulement la résistance du roi; elle lui donnait un prestige, elle était un encouragement indirect aux soulèvemens, aux désordres intérieurs qui perpétuent l'anarchie dans les Deux-Siciles, elle augmentait les embarras du Piémont, et affaiblissait, au profit des passions et des partis les plus dangereux, le seul cadre de gouvernement régulier, le seul élément d'ordre quelconque qui survive dans la péninsule. On n'a donné à ces contradictiosn et à ces

vacillations qu'une excuse. On a prétendu que le gouvernement français n'avait été mû que par un sentiment d'humanité envers le roi de Naples, qu'il n'avait cédé qu'à l'attendrissement inspiré par une grande infortune, qu'il n'avait voulu que préserver le roi malheureux de la pire insulte du sort, de celle qui l'aurait fait tomber aux mains de ses ennemis. Cette raison honorable et juste un moment, lorsqu'on ne savait pas encore que les garibaldiens n'étaient point capables de s'emparer de Capoue sans le secours des Piémontais, avait cessé depuis longtemps d'être applicable à la position du roi de Naples; mais enfin l'on a pris un parti décisif : on a subordonné à la logique de la politique de non-intervention la sympathie due à un malheur immérité. On a compris qu'en arrêtant plus longtemps l'attaque piémontaise, on s'exposait à perdre entièrement la cause de l'ordre en Italie. On a senti que le temps pressait, car l'on était à la veille des élections d'où doit sortir le parlement de qui va dépendre le sort de la péninsule, et que l'on compromettait dans ces élections la cause du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour en s'obstinant à couvrir Gaëte du côté de la mer. Avant le 19, notre escadre se sera retirée, laissant un navire à la disposition du roi. Le départ de notre flotte ne déciderait pourtant pas François II à quitter Gaëte. Il continuera la résistance avec des chances plus inégales encore; mais il aura du moins tout l'honneur de sa résolution, et l'intérêt presque romanesque qu'inspirent sa conduite et celle de la jeune reine ne pourra que s'accroître dans cette crise suprême.

Une phase nouvelle va maintenant s'ouvrir dans la question italienne. Nous l'avons dit à maintes reprises : nous eussions souhaité que le mouvement italien se fût modéré depuis longtemps; mais nous ne pouvons rien contre les faits accomplis, et le bon sens politique est bien obligé d'accepter avec leurs nécessités des situations qu'il eût voulu prévenir. Nous ne chercherons donc point, dans les graves embarras que la politique piémontaise rencontre à Naples, la confirmation des trop stériles reproches que nous avons adressés à l'invasion des états pontificaux et du royaume des Deux-Siciles. Naples et la Sicile ont déjà usé plusieurs des hommes de mérite que le mouvement italien avait mis en évidence. Le prince de Carignan, secondé par M. Nigra, va tenter une nouvelle expérience; nous souhaitons sincèrement qu'elle soit heureuse. La modération et le bon sens du prince de Carignan et le prestige de sa position auront sans doute une bonne influence à Naples. L'esprit net et résolu, mais conciliant, de M. Nigra secondera efficacement la mission du prince. Machiavel disait que la fortune aime les jeunes gens; nous souhaitons à M. Nigra, qui en est digne par son habileté et son courage, les faveurs de cette grande coquette.

Mais la question napolitaine, malgré ses graves difficultés, disparaît en ce moment dans une question plus haute et plus vaste, dans une question qui n'est point seulement italienne, et dont les conséquences touchent l'Europe entière, car l'alternative du maintien de la paix ou de la guerre prochaine y est attachée. Nous voulons parler des élections. Les élections sont

en effet le champ clos où vont se mesurer les partis italiens. Le triomphe de l'un ou de l'autre de ces partis ne saurait être indifférent à l'Europe, et le parti libéral européen ne doit point marchander le concours de ses sympathies et l'autorité de ses encouragemens à celui qui dans cette lutte représente nos principes et nos intérêts. Le combat, dans les élections italiennes, aura lieu entre la politique garibaldienne et la politique de M. de Cavour, c'est-à-dire entre ce que l'on nomme en Italie le parti de l'action et le parti parlementaire, entre ceux qui veulent la levée en masse de la nation sous la dictature du roi et ceux qui ne veulent ni fermer la bouche au parlement ni marcher à l'aventure, sans tenir compte de la situation de l'Europe. Le parti garibaldien n'a pas de programme politique, il n'en veut pas avoir. La constitution, les ministres, la légalité, les chambres sont pour lui des embarras, des obstacles. A l'exemple de Garibaldi, il ne veut rien comprendre à ce mécanisme qu'il regarde comme un piége; comme lui, il voudrait que le roi s'emparât de la dictature, et qu'on soulevât sans retard la nation entière au cri du salut public. Tel est le parti de l'action, qui, en se désignant de la sorte, exprime non une doctrine, un calcul politique, mais la fougue plus ou moins naturelle de son tempérament. Agir, agir, quelles que soient les circonstances et n'importe comment, agir tout de suite et quand même, c'est ainsi, dit-il, que la France s'est sauvée en 92, ou plutôt c'est le système que Garibaldi retrouve dans ses souvenirs lorsqu'il se rappelle les entreprises auxquelles il a pris part dans l'Amérique du Sud.

M. de Cavour et ses amis, quoi qu'on puisse dire des excès de hardiesse qu'ils ont commis, ont donné à l'Europe civilisée une autre idée de la raison et de la force de leurs conceptions politiques. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce qui sépare M. de Cavour du parti de l'action; mais entre ce parti et M. de Cavour on essaie en ce moment de former un parti intermédiaire, dont le succès électoral, s'il pouvait balancer le parti ministériel, aboutirait promptement à la prépondérance de la politique garibaldienne. Ce tiers-parti s'est donné un organe depuis le commencement de cette année dans *la Monarchia nazionale,* et prétend à remplir le rôle de conciliateur entre les constitutionnels et les hommes de l'action. Les chefs de ce parti sont MM. Rattazzi et Pepoli. Il est difficile de marquer exactement la nuance de ses opinions en matière de conduite politique. Il semble que la différence entre M. de Cavour et M. Rattazzi est aujourd'hui encore celle qui distinguait ces deux hommes d'état lorsque l'année dernière M. de Cavour remplaça au pouvoir M. Rattazzi. Sans s'engager dans le projet d'une dictature royale, M. Rattazzi, à la fin de 1859, semblait pourtant y incliner et caressait peut-être ce rêve garibaldien. M. de Cavour et la régularité constitutionnelle l'emportèrent. Aujourd'hui la même tendance est visible chez les chefs du tiers-parti. Ils veulent rapprocher du gouvernement la politique à outrance, la politique garibaldienne, et il semble que la transaction qu'ils cherchent ne soit autre que la dictature confiée au roi et au ministère.

Dans le dernier parlement, M. de Cavour a déjà eu à se défendre contre cette tendance; on lui proposait les pleins pouvoirs, on s'étonnait, on regrettait qu'il les refusât avec une résolution si ferme. M. de Cavour pense au contraire, et avec raison suivant nous, que tant que le canon n'aura pas grondé du côté de la Vénétie, le parlement, le régime régulier, la discussion, sont des moyens puissans de cohésion et de force intérieures. Ainsi, en Italie aussi, le maintien des garanties parlementaires devient une condition de la conservation de la paix. On ne voit donc pas sur quelles bases le tiers-parti italien compte opérer cette œuvre de conciliation qu'il s'est assignée pour tâche. La conciliation portant sur le fond des choses n'étant point possible, la chercherait-on sur les questions de personnes? La politique du tiers-parti ne consisterait-elle qu'à substituer des ministres agréables à Garibaldi à ceux qui lui déplaisent? C'est probable; mais là est le péril. L'expérience vient de le prouver, on ne peut être avec Garibaldi sans le suivre: on ne peut le suivre sans courir les aventures. M. Rattazzi et ses amis feraient bien d'y prendre garde. Les hommes sages de l'Italie, ceux qui comprennent la valeur de ce qu'ils ont acquis et ne voudraient pas perdre la destinée de leur pays, qu'ils ont dans leur main, sur le coup de hasard le plus téméraire, feront bien d'y veiller aux élections. Nous apprenons d'ailleurs avec plaisir que l'un des plus fermes caractères qui se soient révélés dans la révolution italienne, et qu'on voulait ranger dans le tiers-parti, n'est nullement enclin à se prêter à cette dangereuse tactique. Nous croyons que M. Ricasoli a plutôt blâmé en d'autres occasions M. de Cavour de n'avoir pas opposé une plus énergique résistance aux caprices de Garibaldi. M. Ricasoli est si loin de figurer parmi les adversaires ouverts ou cachés de M. de Cavour que l'on vient de lui offrir la présidence du sénat, c'est-à-dire le poste le plus élevé qu'il y ait à Turin en dehors du ministère.

Il serait étrange, au surplus, que les Italiens fussent assez peu éclairés sur leurs intérêts pour ne pas s'apercevoir qu'ils combleraient le plus pressant vœu de l'Autriche, s'ils faisaient en ce moment une tentative au-delà du Mincio. Il est probable que Garibaldi lui-même n'a jamais songé pour le printemps prochain à une entreprise semblable; son plan a dû être de tenter par le Danube un coup d'audace en Hongrie. Ce n'est pas sur sa frontière italienne, c'est au cœur même de son empire qu'il a pensé sans doute à frapper l'Autriche; mais un commencement d'insurrection hongroise serait nécessaire pour que le plan du grand *condottiere* pût devenir praticable. L'agitation hongroise est formidable assurément, elle pourra susciter au cabinet autrichien des difficultés considérables; mais l'Autriche a franchement adopté le système qui est le mieux fait pour tenir tête à ces orages : elle a fait les concessions les plus larges. Devant ces concessions, il n'est pas impossible que la Hongrie demeure sage et préfère à un recours dangereux à la force l'emploi des moyens légaux. S'il en était ainsi, les plans

de Garibaldi seraient déjoués, et sa fougue d'action, au grand profit de l'Italie, serait tempérée par la nécessité.

Ce n'est plus seulement dans la vieille et branlante Europe que se font entendre les craquemens d'états : la jeune et fière Amérique est en train de se dissoudre comme un antique empire. Les *stars* se divisent; les *stripes* se déchirent. Il est impossible à des Européens de comprendre cette exaltation imprévoyante qui pousse les états à esclaves à se séparer des états du nord et à s'affaiblir eux-mêmes contre l'esclavage par la crainte seule de voir leurs confédérés refuser l'extradition des esclaves fugitifs, comme si après la rupture du lien fédéral les esclaves fugitifs ne devaient pas être plus assurés de trouver l'asile qu'on leur dispute. Les lettres politiques des États-Unis sont fort sombres, et ne font point espérer de conciliation; les lettres commerciales sont moins désespérantes : elles disent avec une naïveté brutale que quand planteurs et abolitionistes auront perdu beaucoup d'argent, ils comprendront que leur brouille est une mauvaise affaire, et trouveront vite un arrangement. Les plus avisés, parmi les observateurs de la crise américaine, ne savent que prédire, et nous sommes comme eux.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

CORRESPONDANCE DE CHINE.

Nous recevons de Chine quelques notes qu'il nous paraît utile de publier, bien qu'elles contredisent en plus d'un point les données accréditées dans la presse européenne sur les causes et les résultats de la dernière guerre. La personne qui les a recueillies réside en Chine depuis plusieurs années, elle est en rapport avec les représentans les plus considérables du commerce européen de Shang-haï, et, à quelque point de vue qu'on se place, on trouvera ces notes bonnes à consulter.

« Shang-haï, le 20 novembre 1860.

« La campagne militaire est finie, la paix faite, les traités sont signés, et nous pourrons de nouveau expérimenter ce que valent nos relations amicales avec la Chine. C'est le 24 et le 25 octobre que M. le baron Gros et lord Elgin ont échangé à Pékin les traités ratifiés entre la Chine, la France et l'Angleterre. En vertu de ces conventions, le traité de Tien-tsin, tenu en suspens jusqu'à ce jour, entre enfin en vigueur. De plus, la Chine paie 8 millions de *taels* (70 millions de francs), comme indemnité pour frais de guerre, à la France et autant à l'Angleterre; la ville de Tien-tsin, ce port de Pékin, est ouverte au commerce étranger; l'émigration chinoise est autorisée, et le territoire de Coco-loun, qui se trouve sur la terre ferme en face de l'île de Hong-kong, est cédé à l'Angleterre.

« M. le baron Gros et lord Elgin auraient attaché une gloire durable à leur

nom, si les traités qui accordent toutes ces concessions avaient des élémens de stabilité; mais il faudrait être par trop optimiste pour l'admettre. Je pense pouvoir affirmer que personne ici n'y croit sérieusement, et que tout le monde comprend au contraire que MM. les ambassadeurs de France et d'Angleterre, au lieu de résoudre la question chinoise, l'ont seulement fait entrer dans une nouvelle phase. Ils n'ont en effet qu'arraché un « oui » au gouvernement chinois, et ils ont laissé à leurs successeurs, M. Bruce et M. de Bourboulon, la lourde tâche de veiller à ce que ce « oui » soit efficace. La meilleure preuve de leur propre méfiance dans la durée du nouveau traité se trouve dans la mesure qu'ils ont dû adopter de laisser de fortes garnisons sur le théâtre récent de la guerre, à Chi-fou et à Shang-haï. La position de MM. Bruce et de Bourboulon n'est pas à envier; mais M. Bruce est le frère de lord Elgin, et lui et M. de Bourboulon sont la cause immédiate de la dernière guerre. Ils recueillent ce qu'ils ont semé, et doivent accepter sans murmurer la position qu'ils se sont faite eux-mêmes. Pour juger cette position, qui est celle de la France et de l'Angleterre en Chine, il faut jeter un coup d'œil sur ce qui vient de se passer ici depuis un an.

« La France et l'Angleterre venaient de conclure un traité avec la Chine: M. de Bourboulon et M. Bruce devaient se rendre à Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications; arrivés à l'embouchure de la rivière qui conduit par Tien-tsin à la capitale, ces ministres y trouvèrent des fortifications qui les empêchaient de poursuivre leur chemin sur la route projetée. En même temps le gouvernement chinois leur fit signifier que ces fortifications avaient été élevées comme défense contre les pirates, mais que le chemin de Pihtang était libre, et que les ministres n'avaient qu'à passer par là. M. de Bourboulon et M. Bruce insistent pour passer par Tien-tsin; les Chinois s'y opposent, un combat s'engage; les Français et les Anglais sont battus et forcés de se retirer après avoir subi des pertes sensibles.

« Voilà l'introduction à la dernière guerre de Chine. Nous avons le beau rôle dans le drame qui va se dérouler. Nous arrivons ici pour venger une insulte sanglante faite aux pavillons de la France et de l'Angleterre. Quelques personnes osent insinuer que MM. Bruce et de Bourboulon n'auraient point été déshonorés, s'ils avaient fait les concessions que M. Ward, le ministre des États-Unis, a trouvées compatibles avec l'honneur de l'Amérique; elles ajoutent que MM. Bruce et de Bourboulon auraient pu, sans le moindre inconvénient, prendre la route de Pihtang, et éviter à la France et à l'Angleterre les innombrables et horribles misères qui accompagnent toute guerre; mais ces personnes parlent si bas, et les défenseurs de la politique agressive du frère de lord Elgin parlent si haut, que l'opinion publique n'entend qu'une cloche, qui lui sonne aux oreilles : « Il faut châtier les Chinois, qui sont d'abominables traîtres! »

« On commence donc en Europe à se préparer à une nouvelle guerre contre la Chine; les chambres votent les millions nécessaires pour subvenir aux frais de la campagne, et vingt mille hommes, tant Français qu'Anglais, partent pour l'extrême Orient, où ils doivent appuyer les demandes que M. le baron Gros et lord Elgin sont chargés de faire à la cour de Pékin.

« Les hostilités furent ouvertes au commencement du mois d'août par la prise de possession des forts de Pihtang, au nord de ceux du Peï-ho, et que

les Chinois abandonnèrent sans faire de résistance. Quelques semaines plus tard, le 21 août, les forts du Peï-ho furent attaqués. Les Tartares s'y défendirent de leur mieux; mais enfin ils durent se rendre à l'*ultima ratio,* aux puissans argumens de nos canons de gros calibre et à longue portée. Hang-fou, le vice-roi de la province de Chi-li, fit hisser le pavillon blanc et adressa aux « honorables commandans en chef des forces françaises et anglaises » une lettre très humble, dans laquelle il se déclara vaincu par l'efficacité supérieure des armes européennes.

« Peu de temps après, un plénipotentiaire chinois, Kwiliang, se présenta et demanda à traiter avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Des notes diplomatiques furent échangées, et l'affaire semblait marcher vers une solution pacifique, lorsque, au moment de signer le protocole des négociations, Kwiliang déclara ne point avoir le droit de faire les concessions que les ambassadeurs exigeaient de lui. Il se retira, les communications diplomatiques furent suspendues, et les armées des alliés se mirent en marche sur Pékin. De nouveaux négociateurs se présentèrent alors; ils parlèrent au nom du commissaire impérial Tsaï, prince d'Y et de Mouh-Yin, et prièrent les ambassadeurs de ne pas entrer à Pékin avant d'être arrivés à une entente avec le gouvernement chinois. Une seconde fois, on eut alors l'espérance d'amener l'affaire à sa solution sans nouvelle effusion de sang; mais cet espoir fut bientôt déçu.

« Le 18 septembre, les troupes des alliés furent attaquées par le prince Sankolitzin, le héros de la Chine moderne. Ses cavaliers tartares s'avancèrent bravement, mais ne purent résister longtemps au feu de l'artillerie européenne, et furent aisément dispersés. Trois jours après, ils revinrent néanmoins à la charge; mais cette fois encore ils furent repoussés avec de grandes pertes. Le prince Sankolitzin se retira alors définitivement; mais sa haine contre « les *barbares* de l'Occident, auxquels la raison ne semble avoir été donnée que pour inventer des instrumens qui, pour un court espace de temps, peuvent faire triompher l'injustice et la déraison sur la justice et la raison, » sa haine contre les Européens devait être au comble, et se manifesta dans le traitement cruel qu'il fit subir aux malheureux prisonniers tombés entre ses mains.

« Dès lors les armées alliées purent s'approcher de Pékin sans rencontrer de nouvelle résistance; elles arrivèrent le 5 octobre sous les murailles de la capitale, s'emparèrent le jour suivant de la *ville de palais* appelée *Yun-min-yun,* qui fut mise au pillage et détruite, après quoi elles franchirent les portes de la ville sacrée.

« L'empereur s'était enfui; mais heureusement pour lord Elgin et M. le baron Gros, il avait laissé derrière lui un frère, le prince Kong, qui déclara pouvoir agir en plénipotentiaire, et dont les fonctions semblaient se borner à dire « oui » à tout ce que les ambassadeurs de France et d'Angleterre allaient lui demander. — « Nos ministres résideront à Pékin. — Accordé. — Au lieu de 4 millions de taels, vous nous en paierez huit. — Oui. — Tien-tsin sera ouvert à notre commerce. — Comme vous voudrez. — Vous êtes très fâché de ce qui est arrivé l'année passée aux forts de Takou. — Certainement, » etc. On ne tirait pas un « non » de la bouche du prince Kong, quoi qu'on fît. Le malheureux sait que les plus braves armées de son frère,

commandées par le meilleur général de la Chine, ont été chassées devant nos armes comme la poussière est chassée devant la tempête; il voit les ruines fumantes d'Yun-min-yun, l'ancienne merveille de la Chine; il sait que Pékin, renfermant le palais impérial et tout le prestige, toutes les richesses de sa famille, est à la merci des hommes en face desquels il se trouve, et qui lui ont dit et écrit : « Si vous ne dites pas « oui » à tout ce que nous vous demandons, nous pillons tout, nous brûlons tout, nous détruisons tout. » Le prince Kong dira trois fois « oui » au lieu d'une, quitte à se faire désavouer plus tard, comme Kwiliang et le prince d'Y ont été désavoués.

« Il est difficile d'admettre que la Chine considère comme sacrées les promesses que les ambassadeurs de France et d'Angleterre lui ont arrachées le lendemain du jour de sa plus humiliante défaite. Personne ne le croit sérieusement ici, et un avenir prochain probablement prouvera que l'œuvre du baron Gros et de lord Elgin n'a pas les élémens d'une longue existence. Le jour viendra où l'on fera la révision de l'histoire des relations de l'Occident avec l'extrême Orient. Peut-être alors sera-t-il démontré que notre rôle ici devait être celui du civilisateur, non du conquérant. Malheureusement nous avons choisi le dernier, et nous ferons tous nos efforts pour le soutenir jusqu'à la fin. Réussirons-nous? C'est chose douteuse. La Chine, ce n'est pas pas les Indes. La Chine, c'est un immense corps compacte et homogène. Ce pays a sur nous la supériorité insurmontable du *trop* grand nombre, et tôt ou tard il redeviendra maître chez lui.

« La mission de lord Elgin et du baron Gros est accomplie; mais, au lieu de nous rapprocher du gouvernement chinois, elle nous en a peut-être éloignés à tout jamais, et notre seul espoir de voir naître des relations vraiment amicales et fécondes entre l'Occident et la Chine repose sur la probabilité de la chute prochaine de la dynastie actuellement régnante dans le Céleste-Empire. »

Tels sont les renseignemens qui nous arrivent de Chine: nous les publions comme de simples indices d'une situation qui ne tardera pas sans doute à être mieux connue.

V. DE MARS.

DES RÉCENS PROGRÈS DE L'AGRICULTURE ANGLAISE.

Avec un pays aussi laborieux et aussi progressif que l'Angleterre, il est difficile de se tenir au courant d'une branche quelconque de l'activité nationale. J'ai essayé de faire connaître à la France, dans ses caractères les plus généraux, l'économie rurale du royaume-uni; mais mes études remontent à plusieurs années déjà, et dans cet intervalle la production agricole n'a cessé de se développer chez nos voisins. Un Français établi en Angleterre, M. Robiou de La Tréhonnais, a senti qu'il pouvait être d'un grand intérêt pour nous de suivre pas à pas ce magnifique mouvement, et il a créé à cet effet un recueil spécial. Voilà déjà deux ans que cette publication a commencé; elle en est à sa huitième livraison.

Quiconque s'occupe en France d'études agronomiques connaît M. de La Tréhonnais. Avant de fonder le recueil dont nous parlons, il s'était consti-

tué l'intermédiaire entre les éleveurs britanniques et les amateurs français pour les importations des plus belles races d'animaux domestiques. La plupart des taureaux *durham,* des béliers *south-down,* des verrats *d'Essex* et *de Leicester,* que nous possédons aujourd'hui, ont passé par ses mains. En Angleterre, il est membre du *club des fermiers* et de la *société royale d'agriculture;* en France, il assiste à tous les concours et à toutes les réunions agricoles; toujours prêt à parler et à écrire dans les deux langues avec une égale verve, un peu trop enthousiaste d'un côté, un peu trop frondeur de l'autre, apôtre et spéculateur à la fois, mais toujours piquant, animé, original, et qui plus est véritablement utile par son infatigable activité. Rien ne le peint mieux que cette immense entreprise d'écrire à lui seul une livraison tous les trois mois. Il en est venu à bout jusqu'à présent, grâce à la richesse du sujet. Quand il ne ferait que traduire ou résumer les principaux mémoires insérés dans les recueils des deux grandes sociétés agricoles d'Angleterre et d'Écosse, les principaux articles du *Farmer's Magazine* et des autres journaux spéciaux, il rendrait déjà un assez grand service. Tout le monde sait quelle est l'immensité des publications anglaises: tout n'y est pas également neuf, et il faut passer sur d'innombrables redites pour arriver à un fait important; mais quand on prend la peine de suivre avec quelque attention ce perpétuel bouillonnement, on en est bien récompensé par les découvertes qu'on y fait de temps en temps. C'est à cette agitation constante de la publicité que l'Angleterre doit ses progrès dans tous les genres, et il en est de l'agriculture comme des autres grands intérêts, qu'éclaire et stimule sans cesse la multiplicité des informations.

M. de La Tréhonnais a divisé son sujet en plusieurs séries qui se suivent d'une livraison à l'autre. L'une de ces galeries est consacrée aux associations agricoles qu'a fondées l'initiative des particuliers, car on sait qu'il n'existe en Angleterre rien de semblable à une administration de l'agriculture, à des académies agricoles, à des concours nationaux et départementaux institués et rétribués par l'état, etc. Tout s'y fait, à tort ou à raison, par l'impulsion des intérêts privés. Au premier rang de ces associations volontaires figure le fameux club de Smithfield, fondé en 1798. Un grand marché pour les bestiaux se tenait et se tient encore à Londres le jour de Noël: un fermier du Derbyshire eut l'idée de réunir ce jour-là un *meeting* sous la présidence du duc de Bedford; le célèbre Arthur Young y assistait, et accepta le titre de secrétaire. Il fut décidé que des primes seraient accordées, aux frais de la société, aux animaux les mieux engraissés, et depuis 1798 ces concours se sont reproduits sans interruption tous les ans. Quiconque parcourt les journaux anglais dans le cours du mois de décembre peut y voir la place qu'occupe le récit de ces joyeuses solennités. L'histoire des prix distribués par le club n'est rien moins que celle des perfectionnemens apportés depuis le commencement du siècle à la production de la viande. Puis est venue la *société royale d'agriculture d'Angleterre,* qui ne date que de vingt ans, mais dont les concours nomades ont eu en France un grand retentissement, et dont l'admirable organisation nous est maintenant bien connue. M. de La Tréhonnais nous donnera sans doute plus tard l'histoire de la *société d'agriculture d'Écosse,* plus ancienne que celle d'Angleterre, et d'autres associations non moins dignes d'attention. Quand même no

habitudes nationales ne nous permettraient pas d'imiter complétement ces institutions toutes britanniques, il est toujours bon de les bien connaître pour y puiser au moins des enseignemens de détail.

Une autre galerie comprend des notices biographiques, accompagnées de portraits, sur les principaux agriculteurs vivans de l'Angleterre. Le premier est M. Jonas Webb, le célèbre fermier de Babraham, l'heureux lauréat de tous les concours pour la race des moutons *south-down,* qu'il a poussée à une perfection sans égale. Après lui vient M. Fisher Hobbs, le non moins célèbre cultivateur du comté d'Essex, à qui l'on doit cette petite race noire de porcs, la plus accomplie peut-être qui existe. Le troisième est M. Mechi, le riche coutelier de la Cité, qui a fondé au milieu d'une bruyère déserte la ferme de Triptree-Hall, maintenant connue dans les deux mondes. Le quatrième est M. John Hudson, de Castle-Acre, surnommé le *roi des fermiers,* dont la splendide habitation rivalise presque avec le château de son opulent propriétaire, lord Leicester. Le cinquième enfin n'est rien moins que son altesse royale le prince Albert en personne, et ce n'est point par une vaine flatterie que le mari de la reine d'Angleterre est placé ainsi à côté des premiers cultivateurs praticiens. Le prince Albert est un fermier, un véritable fermier; il a pris à bail 1,500 hectares situés autour du château royal de Windsor, et il paie au domaine de la couronne le prix annuel qu'on exigerait de tout autre exploitant. Son administration se distingue par la sagesse et l'économie; la liste civile, fort modeste en Angleterre, ne permettrait pas d'excentricités dispendieuses, que l'opinion publique verrait d'ailleurs avec sévérité. Les nouveaux bâtimens d'exploitation, exécutés sous les yeux et sur les plans du prince, présentent un véritable modèle de construction rurale. La reine, qui partage les goûts de son mari, visite souvent avec lui les étables, et plus d'une vache, appelée par son nom, est accoutumée à recevoir les caresses de la main royale.

Ces détails personnels jettent un vif intérêt sur la publication de M. de La Tréhonnais, mais ils n'en forment que l'accessoire. Le sujet principal est la description des procédés mis en œuvre par les cultivateurs anglais pour accroître encore la richesse agricole déjà si grande de leur pays. C'est là surtout que nos propriétaires et nos cultivateurs peuvent trouver, sinon des modèles à suivre absolument, au moins des sujets d'étude, de réflexion et de discussion. N'ayant pas fait moi-même, depuis plusieurs années, de nouveau voyage en Angleterre, je ne puis ni garantir ni contester l'exactitude de tous les détails; mais l'effet d'ensemble me paraît vrai. Peut-être M. de La Tréhonnais se laisse-t-il quelquefois entraîner par sa passion pour tout ce qui est nouveau, ingénieux et hardi; il ne faut pas oublier que ce défaut, si c'en est un, est précisément ce qui le soutient dans l'œuvre laborieuse qu'il a entreprise: on ne fait rien sans un peu d'illusion. Je ne voudrais pas répondre, par exemple, que la culture à la vapeur joue tout à fait dès à présent un aussi grand rôle qu'on pourrait le croire d'après la place qu'il lui donne; ce qui est certain, c'est que les appareils agricoles à vapeur se perfectionnent et se multiplient, et que l'indomptable persévérance de la race anglo-saxonne permet d'entrevoir un succès prochain. Dans quelles limites se renfermera ce succès? Il serait imprudent de le dire d'avance. Les inventions les plus étranges, les plus impossibles, y auront

dans tous les cas contribué, et rien n'est plus curieux que de suivre jour par jour, dans des descriptions accompagnées de dessins, les rêves les plus bizarres de cette fièvre qui finira certainement par devenir féconde.

Il paraît certain que le nombre des appareils à vapeur actuellement employés au labourage en Angleterre s'élève à une centaine, dont chacun cultive en moyenne 200 hectares. On paraît également d'accord sur ce point, que l'emploi d'une de ces machines économise le tiers environ des chevaux de trait précédemment employés. La dépense annuelle d'un cheval étant évaluée à 1,000 francs, amortissement compris, l'économie de sept chevaux, sur vingt qu'on emploie ordinairement pour 200 hectares, serait de 7,000 fr. Reste à savoir maintenant combien coûtent l'achat, l'entretien et l'usage de la machine et de ses accessoires; c'est ce que nous ne pouvons manquer d'apprendre bientôt avec certitude. Un grand avantage est dès à présent acquis à la vapeur, c'est la promptitude et la puissance du travail; les labours d'automne, les plus importans de tous, deviennent par ce moyen beaucoup plus faciles. Le plus curieux des systèmes à l'essai est celui de Halkett, qui couvre la surface de l'exploitation de véritables lignes de rails espacées de 20 mètres, ce qui suppose une mise de fonds énorme et rarement possible, même en Angleterre. Le plus usité et le plus généralement considéré comme pratique est celui de Fowler, qui a obtenu en 1858 le grand prix de la *société royale*, et qui a reçu depuis cette époque de notables améliorations; il se compose d'une machine fixe, qui, placée dans un coin du champ, met en mouvement plusieurs lignes de charrues. Je ne puis que renvoyer pour tous les détails aux études de M. de La Tréhonnais; je veux maintenant, pour donner un autre exemple de tout ce qui s'imagine et se tente en Angleterre en fait d'idées originales, lui emprunter quelques renseignemens sur un système de culture qui s'écarte des sentiers battus, et qu'on appelle la culture *sans engrais* de *Lois-Weedon*.

Tout le monde sait que le caractère distinctif de l'agriculture anglaise est le large emploi des engrais de tout genre, minéraux, animaux et végétaux; voici cependant une tentative qui va en sens inverse. Voyons d'abord le lieu de la scène, car M. de La Tréhonnais ne néglige pas l'effet pittoresque, et il sait très bien placer ses personnages dans un cadre qui les fasse ressortir. « Au centre de l'Angleterre, dit-il, dans un des comtés les plus essentiellement agricoles, celui de Northampton, existe une petite paroisse paisible et retirée, mais dont le nom est dernièrement devenu fameux. L'accès en est assez difficile, car aucun chemin de fer ne passe dans le voisinage, et les chemins de traverse qui y conduisent ne sont pas très praticables en hiver. Le ministre de cette petite paroisse l'habite depuis un quart de siècle; c'est un des types les plus heureux des pasteurs ruraux de l'église anglicane. La bienveillance se peint sur sa douce physionomie; sa parole est élégante, son intelligence cultivée par une éducation classique, son maintien noble et distingué. Il est marié, mais il n'a pas d'enfant. Son habitation est attenante au petit cimetière du village, propre et coquet jusque dans sa tristesse, tapissé de belle verdure et tout émaillé de fleurs au printemps. La maison est basse, petite, irrégulière, mais d'une exquise propreté. Une série de trois pièces chaudement tapissées conduit au cabinet d'étude; partout les murs sont couverts de rayons bien garnis de livres. Quelques

tableaux, quelques statuettes de bronze, achèvent de donner à ce paisible logis un cachet d'art, de science et de littérature en parfaite harmonie avec le repos majestueux du paysage qui l'entoure. Sur le seuil, pas de chien qui aboie, mais le *salve* antique, le *welcome* franc et joyeux. Ce lieu, c'est *Lois-Weedon;* ce pasteur, c'est le révérend Samuel Smith. »

Après ce petit tableau de genre, qui rappelle *le Vicaire de Wakefield*, l'habile narrateur frappe le grand coup. « Derrière l'habitation que je viens de décrire, dit-il, se trouve un champ merveilleux, car voilà treize ans que M. Smith y récolte d'abondantes moissons de blé sans y mettre aucun engrais. On peut crier au miracle, mais on ne peut nier les faits. J'ai vu hier, 3 février 1859, la treizième plantation de blé semée sur le même champ, sans que, depuis treize ans, il y soit entré la moindre parcelle d'engrais. Cette treizième récolte a bien certainement la plus belle apparence que j'aie jamais vue à cette époque de l'année. Les touffes épaisses d'un vert bleuâtre s'allongent en lignes d'une rectitude géométrique, sans que la moindre irrégularité de hauteur ou d'épaisseur vienne en briser l'agréable symétrie. »

D'où vient ce prodige? Est-ce de la fertilité exceptionnelle du sol? Le champ dont il s'agit est à base argileuse, mais il n'avait, quand le pasteur de Lois-Weedon a commencé ses expériences, que 12 centimètres de terre végétale. Tout le secret réside dans la manière dont il est cultivé. M. Smith ne sème jamais en blé que la moitié de son champ à la fois : il sème d'abord trois lignes espacées entre elles de 25 centimètres, puis il laisse vide un intervalle d'un mètre, puis trois autres lignes de semence, puis un autre intervalle d'un mètre, et ainsi de suite, de manière à intercaler l'une dans l'autre la moitié en blé et la moitié en jachère. L'année suivante, les rôles sont intervertis, les bandes qui ont porté du blé restent en jachère, et les bandes qui étaient en jachère reçoivent la semence. C'est, comme on voit, une variante de l'assolement biennal, mais avec cette différence que la moitié ensemencée donne autant de récolte qu'en donnerait le tout avec la meilleure culture. La moyenne du produit depuis cinq ans a été de 38 hectolitres 65 litres par hectare de superficie, et, comme M. Smith n'emploie que 45 litres de semence, le produit net dépasse 38 hectolitres obtenus tous les ans sur un seul et même hectare, ou plus de quatre-vingts fois la semence : résultat magnifique, que bien peu de cultivateurs peuvent égaler.

Voici maintenant comment procède M. Smith : après l'emblavure, les bandes de jachère sont défoncées à la fourche de toute la profondeur de l'instrument, de sorte qu'à chaque bêchée quelques centimètres de l'argile du sous-sol sont ramenés à la surface. Cette partie du sol reste exposée tout l'hiver à l'action de l'atmosphère; au printemps, elle est plusieurs fois retournée et fouillée de nouveau, et c'est sur ces bandes ainsi préparées que se font les semailles de l'année suivante. Je passe les détails de l'ensemencement, qui n'ont rien de bien particulier, pour insister sur ce qui fait le caractère distinctif du système, l'ameublissement continuel de la jachère. Non-seulement le blé pousse avec vigueur sur un sol ainsi préparé, mais il profite visiblement de tous les travaux qui se font entre ses lignes : ses racines plongent à des profondeurs inusitées, et ses tiges ne craignent pas la verse. Il y a là sans doute une action physique qui résulte de l'extrême pulvérisation du sol à une grande profondeur, mais il y a aussi une action

chimique par la constante pénétration des influences atmosphériques, et c'est par là surtout que l'expérience mérite de fixer l'attention.

Le révérend Samuel Smith est, à cet égard, le continuateur de Jethro Tull, célèbre agronome anglais qui vivait au commencement du XVIIIe siècle. D'après Jethro Tull, la seule nourriture des plantes leur vient des élémens organiques tirés de l'atmosphère, et comme la source de ces élémens est inépuisable, tout l'art de l'agriculture consiste à tenir le sol libre de mauvaises herbes et complétement pulvérisé. Cette théorie était fausse dans ce qu'elle avait d'absolu, mais elle contenait beaucoup de vérités; c'est à elle que les Anglais doivent les labours répétés, les semis en ligne, le sarclage et le binage des cultures, pratiques qui ne suffisent pas sans doute, mais qui contribuent beaucoup aux grands succès. M. Samuel Smith l'a complétée en y ajoutant l'approfondissement continu de la couche arable, qui permet de chercher de plus en plus dans le sol lui-même les élémens minéraux dont Tull avait méconnu l'importance. A son tour, l'expérience de Lois-Weedon n'est pas complète, en ce sens que, tous les sols ne contenant pas les mêmes élémens en quantités égales, ce qui réussit sur les uns doit échouer sur les autres, ainsi que l'ont prouvé des essais ultérieurs qui n'ont pas réussi; mais bien que ce système de culture ne puisse pas être employé partout, et que, là même où il réussit, il ne puisse probablement pas se continuer toujours, le résultat inattendu obtenu par le pasteur de Lois-Weedon jette un jour nouveau sur les causes mystérieuses qui agissent sur la végétation, et qui ne nous sont encore que très imparfaitement connues.

Comment se fait-il que, par le seul fait du repos, un sol épuisé se remplisse peu à peu d'un nouvel engrais naturel qui permette tôt ou tard une nouvelle culture de céréales? Comment faut-il s'y prendre pour faciliter cette accumulation spontanée d'après les différens sols et les différens climats? En un mot, qu'est-ce que la jachère? quelle est l'action réciproque du sol sur l'air et de l'air sur le sol? Chaque jour apporte sur ce grand problème de nouveaux éclaircissemens. Tantôt ce sont les découvertes de M. Boussingault sur la formation naturelle des nitrates, tantôt les expériences de M. Barral, qui décèlent dans l'eau de pluie des substances ammoniacales et même des phosphates. Le phénomène majestueux et caché de la circulation universelle laisse échapper un à un ses secrets. On savait déjà que certaines plantes avaient la propriété d'attirer et de condenser les gaz fécondans; on sait maintenant que certaines substances minérales, certains états mécaniques du sol, certaines conditions électriques, jouissent du même privilége. Il n'en résulte nullement qu'on doive se passer d'engrais végétaux et animaux, mais une source immense d'engrais se révèle de plus en plus dans l'atmosphère qui nous entoure, et nous commençons à connaître quelques moyens de fixer directement cette fumure aérienne. Les anciens s'en étaient doutés depuis longtemps, car, dans les fables mythologiques, la déesse de la végétation, Cérès, était fille de Saturne et de Cybèle, c'est-à-dire de l'air et de la terre.

Le recueil de M. La Tréhonnais consacre aussi de nombreuses et excellentes pages à la question si controversée des engrais liquides. Un des meilleurs travaux qu'il ait reproduits sur cette question est un mémoire de M. Voelcker, professeur de chimie au collége royal d'agriculture de Ciren-

cester et chimiste consultatif de la *société royale d'agriculture*. On y voit très bien dans quelles conditions et sous quelle forme l'application de l'engrais liquide peut être profitable et dans quels cas au contraire il convient de s'en abstenir. A cette question se rattache celle des égouts des villes; celle-ci s'est réveillée assez vivement à propos d'une lettre du savant Liebig, qui frappait peut-être un peu trop fort pour frapper tout à fait juste, mais qui a eu le mérite d'appeler de nouveau l'attention sur le problème fondamental de l'agriculture. M. Mechi, à qui cette lettre était adressée, est entré lui-même en lice avec son entrain ordinaire, et il demeure bien démontré, ce qui n'a été du reste sérieusement nié par personne, qu'en laissant échapper dans les fleuves les égouts des villes, on perd une immense richesse agricole. La véritable difficulté est dans les moyens de recueillir et de répandre économiquement cet engrais précieux. Quant à sa puissance, dès qu'il est bien employé, il suffit de citer les paroles suivantes de M. Mechi : « L'exemple des prairies d'Édimbourg, qui reçoivent annuellement 15,000 tonnes des égouts de la ville à l'hectare, prouve que le même sol peut recevoir et retenir tous les ans une énorme quantité d'engrais. La location de ces prairies s'est élevée au printemps dernier à 1,687 fr. l'hectare en moyenne; quelques-unes des meilleures se sont louées jusqu'à 2,750 fr. » Nous avons nous-mêmes aux portes de Paris, dans les prairies de la ferme de Vincennes, un exemple moins frappant sans doute, mais tout aussi décisif.

Tout le monde connaît la grande plaine, près de Saint-Maur, qui a servi de camp à l'armée d'Italie à son retour de Solferino. Tout y était nu et aride dans l'été de 1859; tout y était couvert, en 1860, d'une puissante végétation. Quel est l'enchanteur qui a créé en un an 200 hectares de prairies sur un sol si ingrat? L'engrais liquide. Les déjections de la garnison qui habite les forts de Vincennes, employées à des arrosages par les soins d'un ancien élève de l'institut national agronomique, M. Tisserant, aujourd'hui directeur de la ferme impériale, ont fait tout le miracle. Les prairies en ont reçu en une seule année 35 mètres cubes par hectare, et les terres arables environ le double; on a même arrosé une parcelle à raison de 60 mètres cubes par hectare, et la nature sablonneuse du sol a permis l'application de ces fortes doses d'engrais, sans qu'il en soit résulté, jusqu'ici du moins, aucun inconvénient. Il n'en a pas été tout à fait de même dans les terres argileuses de la ferme de Vaujours, où la plupart des récoltes ont versé par l'emploi des mêmes engrais, ce qui confirme les idées émises par M. Voelcker en Angleterre. Ces deux expériences, si intéressantes à tant de titres, vont se continuer sous nos yeux, et nous ne tarderons pas à savoir ce qu'il en faut penser. Ajoutons que le lait des vaches nourries avec ces fourrages ne contracte aucun mauvais goût.

A propos des concours agricoles de 1860, soit en France, soit en Angleterre, M. de La Tréhonnais fait connaître une fâcheuse querelle récemment soulevée entre les fabricans d'instrumens aratoires anglais et la *société royale*. On se plaint que les jurys chargés de distribuer les prix jugent trop vite et se trompent souvent. Cette réclamation doit être fondée, car les meilleurs juges ne sont pas infaillibles; mais comment y répondre? On aura beau changer les personnes, on retombera toujours sur des hommes sujets

à l'erreur et à la passion. Il est difficile d'être à la fois éclairé et impartial, compétent et désintéressé. Si l'on prend pour jurés des praticiens, on s'expose aux rivalités de métier; si l'on s'adresse à des amateurs, on est sûr d'encourir le reproche d'ignorance. De leur côté, les exposans sont loin d'être exempts des faiblesses humaines; les jugés ont de tout temps maudit les juges. Il est désagréable pour un fabricant en possession de la confiance publique d'avoir à concourir tous les ans contre le premier venu, et de s'exposer à succomber dans la lutte. Le plus simple serait, tout en conservant les expositions, de supprimer les concours, les jurés et les prix; mais qui pourrait concevoir, surtout en France, une exposition sans médailles, sans discours et sans croix? Il n'est pas impossible que les Anglais finissent par nous donner ce nouvel exemple de *self-government*. Le public seul juge d'un concours, ce serait bien digne d'un peuple libre, mais en contradiction complète avec nos habitudes.

Les fabricans d'outils aratoires anglais auraient tort de se plaindre des *exhibitions* et même des concours, car c'est bien certainement à ces solennités qu'ils doivent l'énorme débit qu'ils font de leurs produits, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Il part tous les ans des ports anglais pour des millions de francs de machines agricoles, qui vont en Russie, en Autriche, dans le nord de l'Allemagne, et surtout en Australie. Pendant que nous nous agitons ici sans beaucoup avancer, nous ne nous doutons guère de ce qui se passe autour de nous et même à l'autre bout du monde. Partout la puissance mécanique vient en aide à la main de l'homme pour vaincre la nature physique, et c'est des ateliers des Clayton, des Ransome, des Crosskill, des Garrett, etc., que sortent ces instrumens innombrables qui vont ouvrir le sol, moissonner et battre le blé, jusque dans les régions les plus lointaines. Telle de ces fabriques occupe deux mille ouvriers. En considération de pareils débouchés, on peut bien passer sur quelques ennuis et quelques mécomptes. Il est donc permis de croire que tout finira par s'arranger, et que l'institution des expositions agricoles anglaises, au lieu d'en souffrir, y trouvera l'occasion de perfectionnemens nouveaux, dont nous pourrons nous-mêmes profiter.

C'est toujours par les mêmes moyens que s'obtiennent ces nouveaux progrès, à savoir par la libre publicité, la libre discussion et l'association volontaire. Quand on a cru avoir des griefs contre la *société royale*, on s'est réuni en *meeting*, et chacun a dit librement ce qu'il avait sur le cœur; c'est maintenant à la société d'aviser. Presque en même temps un autre *meeting* se réunissait sous la présidence de lord Romney, et nommait une commission pour provoquer une loi nouvelle sur ce qu'on appelle le drainage *artériel*, par allusion au rôle des artères dans le corps humain, car l'année pluvieuse et froide que nous venons de traverser a remis en grande faveur les modes d'assainissement les plus énergiques. Telles sont les mœurs de nos voisins : ils aiment à faire eux-mêmes leurs affaires. Ce qui ajoute à la vie et à l'intérêt des réunions agricoles anglaises, c'est qu'on n'y parle pas seulement d'agriculture. Les hommes politiques les plus en vue choisissent de préférence ce théâtre pour y traiter les questions intérieures et extérieures du moment. Là en effet est la force, la décision, la source principale de l'esprit public et de la volonté nationale. Dans ce pays si puis-

sant par son industrie et son commerce extérieur, l'intérêt agricole est encore le plus grand, le plus influent, le plus écouté. Et qui pourra dire qu'en France, où la population agricole est cependant infiniment plus nombreuse, elle exerce une influence équivalente sur la marche de l'état?

Malgré cet ensemble d'admirables efforts, la récolte de 1860, excellente dans le midi de la France et peu inférieure à la moyenne dans le nord, a été décidément mauvaise en Angleterre, où le froid et l'humidité ont dépassé tout ce qu'on a vu chez nous. On a beau faire, on ne parvient pas complétement à vaincre le climat, et plus la production des céréales est savante et artificielle, plus elle redoute les accidens. Comme en même temps la population anglaise, qui dépassait déjà le double de la nôtre à surface égale, ne cesse de monter avec rapidité, il n'y a qu'un surcroît d'importation qui puisse suffire aux exigences de la consommation. L'exportation de nos grains et farines pour l'Angleterre ne pourrait donc que prendre une extension fructueuse pour nos producteurs, si les combinaisons de l'échelle mobile, qu'on a eu soin de conserver dans ce qu'elle avait de contraire à la sortie des grains français, n'y mettaient obstacle. Si nous étions, nous aussi, dans l'usage de tenir des *meetings* agricoles, nous devrions y réclamer à grands cris contre cette injustice, car notre nouveau système de douane, en accordant une franchise absolue à tous les produits agricoles étrangers, a fait disparaître jusqu'à la dernière ombre de protection pour l'agriculture nationale, et c'est bien le moins qu'on lui accorde en échange la liberté d'exportation pour ses produits.

L. DE LAVERGNE.

M. l'abbé Perraud m'a fait l'honneur de m'écrire pour me demander de justifier ou de rétracter publiquement les expressions dont je m'étais servi dans la *Revue*, en faisant allusion à un article publié par lui. Avant d'avoir pu recevoir ma réponse, M. l'abbé Perraud a fait annoncer par deux journaux qu'on attendait ma rétractation. Aujourd'hui il me somme, par le ministère d'un huissier, de développer les causes de mon opinion. J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter ce débat; j'ai essayé de montrer à M. l'abbé Perraud, dans des lettres très claires, qu'il valait mieux pour lui laisser tomber dans l'oubli un article malheureux, échappé à son inexpérience politique. Les amis de M. Perraud ont défendu son article; je n'ai pas répondu aux accusations dirigées contre moi, ne m'inquiétant point de l'interprétation que l'on donnerait à mon silence. Je désirais laisser à M. l'abbé Perraud le dernier mot : cela aurait dû lui suffire; mais il me demande de faire une chose impossible, il me demande de dire le contraire de ce que je pense. J'avais le droit et même le devoir de juger sévèrement son article : c'est à la presse qu'il appartient de faire justice de la presse. M. l'abbé Perraud veut absolument que je publie les causes de mon opinion, et me condamne à parler.

Nous commençons par reproduire la lettre écrite par M. l'abbé Perraud au directeur de la *Revue*. On remarquera que sa défense s'appuie à peu près exclusivement sur des citations tirées de l'ouvrage de M. de Beaumont, et destinées à amoindrir l'effet que pourraient produire certains passages de l'écrit en discussion. L'ouvrage de M. de Beaumont a vingt-cinq ans de date; il y a eu depuis en Irlande la maladie des pommes de terre, la famine

et l'émigration, de grands changemens dans la propriété et dans le fermage, de grands changemens dans la législation; il y a eu, à vrai dire, une révolution économique, sociale et politique. Indépendamment de la différence des temps et des situations, le livre de M. de Beaumont est d'une tout autre nature et d'un tout autre esprit que l'article de M. l'abbé Perraud; il n'est pas *aussi fort,* pour me servir de l'expression bizarre employée dans la lettre qu'on va lire.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

« Paris, 8 janvier 1861.

« Monsieur le directeur, je suis l'ecclésiastique français que M. Jules de Lasteyrie, dans votre numéro du 15 décembre dernier (page 790), a désigné comme *s'étant plu, par un grand désordre moral, à faire l'apologie du crime,* et, *dans ses complaisances pour le crime,* à *justifier un assassinat.* — J'ai écrit, et jusqu'à trois fois, à M. de Lasteyrie pour le prier de retrouver ces indignités dans l'article du *Correspondant* qu'il incrimine, tout prêt à les désavouer et à les effacer aussitôt qu'elles m'auraient été indiquées. — M. de Lasteyrie a bien voulu me répondre, mais il n'a pas jugé à propos de faire droit à ma demande.

« En relisant cet article du *Correspondant,* j'ai conscience de n'avoir rien écrit d'aussi fort que ces paroles de M. G. de Beaumont, lorsqu'il traite la question des assassinats agraires, et que, s'adressant aux maîtres de l'Irlande, il leur dit : « Toutes vos rigueurs pour rétablir l'ordre et la paix seront stériles, parce que l'ordre que vous prétendez faire régner est la discorde même, parce que la paix que vous voulez établir est une violence et une oppression. Cette guerre sociale a éclaté parce que l'égoïsme du riche a été poussé à un excès *qui devait révolter le pauvre* (6e édition in-12, p. 249). »

« Je n'ai pas dit non plus, comme le même auteur, que l'aristocratie irlandaise, par ses fautes ou par ses vices, a laissé s'accumuler dans le pays confié à ses soins une masse de maux si énorme, *que les infortunés sur qui le fardeau pèse le secouent, ne pouvant plus le porter* (ibid.). — Je ne sache pas cependant qu'on ait jamais accusé M. de Beaumont d'*avoir fait l'apologie du crime* et *justifié l'assassinat,* et il n'eût pas été moins surpris que je ne l'ai été, si M. de Lasteyrie fût venu publiquement donner à ses paroles une interprétation aussi injuste. C'est ce que M. de Lasteyrie a fait à mon égard, et sans citer aucun texte. Cependant mon devoir plus encore que mon droit est de ne pas laisser croire aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* qu'un prêtre a pu enseigner la morale que m'impute M. Jules de Lasteyrie, et j'espère ne point aller contre la justice ni contre la modération, si je lui demande une dernière fois et publiquement de vouloir bien citer les paroles directes ou indirectes dont je me suis servi pour *faire l'apologie du crime* et *justifier un assassinat.* J'espère aussi n'être point taxé de présomption si, jusqu'à ce que ces paroles aient été citées, comme j'ai cité celles de M. de Lasteyrie, je tiens pour nulle son accusation et lui en laisse toute la responsabilité.

« Je compte, monsieur le directeur, sur votre bienveillante impartialité pour l'insertion de cette lettre dans votre prochain numéro, et je vous prie

d'agréer les sentimens de haute considération avec lesquels je suis votre très obéissant serviteur,

« ADOLPHE PERRAUD, prêtre de l'Oratoire. »

Voyons maintenant quel est l'article à propos duquel on me demande de rétracter mon blâme. M. l'abbé Perraud semble s'être donné pour mission d'attaquer la classe des propriétaires en Irlande; il se rappelle les confiscations qui ont eu lieu dans ce pays sous Guillaume, Cromwell et Élisabeth, et il voit dans l'exercice actuel du droit de propriété le renouvellement journalier de la confiscation. Un droit semblable est pour lui *le droit légal du vol,* et en présence de la tyrannie de la richesse il s'écrie : « La violence appelle la violence; à la confiscation répond l'incendie. Malheur à ceux qui porteront devant Dieu et devant les hommes la responsabilité de telles représailles et des actes qui les provoquent! » D'ordinaire M. l'abbé Perraud ajoute au mot de propriétaire l'épithète d'*exterminateur;* il appelle les fermiers des *vassaux* et les paysans des *serfs,* bien qu'en Irlande l'égalité civile soit absolue. Il se trompe sur les limites légitimes du droit de propriété quand il veut qu'un propriétaire n'ait pas le droit d'élever des bestiaux. Suivant lui, autant de bestiaux élevés, autant de familles exterminées! C'est par le chiffre croissant de l'exportation du bétail qu'il prouve le développement de la cruauté chez les propriétaires et de la misère parmi le peuple

Un logicien pourrait démontrer à M. l'abbé Perraud que ses idées touchent de bien près aux idées qu'on appelle socialistes, et que sa singulière économie politique aurait pour effet d'accroître en Irlande la misère et les crimes. Il est permis d'être socialiste, moins peut-être en Irlande qu'ailleurs; mais ce qui n'est pas permis, c'est d'attaquer individuellement et nominativement une foule de personnes honorables, des hommes, des femmes, des jeunes filles, c'est de passer légèrement sur les crimes en disant: « J'aurais mieux aimé, » et d'attaquer avec violence ceux qui s'efforcent d'atteindre les criminels.

Il s'agit de l'Irlande, d'un pays où les assassinats sont fréquens. Il est singulièrement imprudent d'y signaler nominativement tel ou tel propriétaire à la haine des populations. Je suis certain que M. l'abbé Perraud ne s'est pas rendu compte des conséquences du système d'anecdotes qu'il adopte. Il ne s'est pas seulement exposé au danger de se tromper dans ses accusations; il s'est exposé à un danger plus cruel, sur lequel je ne veux pas insister.

Un crime horrible a été commis. Le motif de ce crime est la défense faite par un propriétaire à son fermier de sous-louer par parcelles. C'est par conséquent un de ces crimes populaires en Irlande que laissent passer les populations, et pour la répression desquels on ne trouve pas de témoins. Le propriétaire, dont le devoir était de ne pas rester indifférent au meurtre de son fermier, menace d'expulser plusieurs de ses sous-locataires, et cependant n'exécute pas sa menace. M. l'abbé Perraud cite ce fait comme la démonstration la plus éclatante « des abus de pouvoir inspirés par le caprice, par l'arbitraire et par les haines personnelles. » Il dit : « L'ancienne loi juive du talion demandait œil pour œil, dent pour dent; mais ici, comme le fait remarquer une feuille publique, c'est cent yeux pour un œil et cent dents

pour une dent. » Il s'indigne que le propriétaire « ait tenté de faire l'apologie de sa conduite et de prouver qu'il n'était ni un exterminateur, ni un oppresseur du peuple. » Assurément M. l'abbé Perraud ne savait pas, quand il a écrit ces lignes, que la majorité des propriétaires voisins de celui qu'il signale à l'animadversion publique ont eu leurs pères ou leurs frères assassinés.

Le nom des personnes que M. l'abbé Perraud attaque aurait dû le mettre sur ses gardes : c'est le marquis de Lansdowne, dont chacun connaît la bienveillance et la bonté; c'est lord Derby, qui tient à honneur de se montrer bon propriétaire irlandais. Ceux-là ont pour se défendre contre de semblables attaques leur réputation, les autres y sont exposés sans défense. La fureur de nationalité est si forte chez M. l'abbé Perraud, qu'il en veut aux moutons du Donegal d'être de race écossaise. Il paraît que les mêmes sentimens existent dans ce comté. On s'y livre à la destruction des bestiaux. Les autorités ont institué la responsabilité pécuniaire des paroisses, mesure sévère assurément et qui rappelle la loi de vendémiaire en vigueur chez nous. Des bestiaux sont perdus, les habitans d'une paroisse sont requis d'aller à leur recherche; un homme meurt le lendemain peut-être de fatigue. M. l'abbé Perraud s'écrie : « Dans son émotion, et qui ne la partagerait? le narrateur de ce fait déclare devant Dieu que c'est là un assassinat, et que Cornelius Gallagher a péri victime de l'avarice, de l'oppression et de la cruauté. »

On me permettra de ne pas citer davantage. On comprend l'impression que j'ai éprouvée à la lecture de l'article de M. l'abbé Perraud. Comment un écrivain peut-il être dans le vrai quand il s'appuie, pour exposer l'état présent d'un pays, sur des citations et sur des anecdotes prises tout ensemble et sans choix à des auteurs morts depuis deux cents ou depuis cinquante ans, ou à des sources contemporaines suspectes au moins de partialité? Une des phrases les plus remarquables de l'article de M. l'abbé Perraud, celle qui rappelle le fameux paradoxe : « La propriété, c'est le vol! » est, selon lui, un témoignage d'autant plus important qu'il a été arraché par le cri de la conscience à un protestant. Ce protestant est M. Smith O'Brien, condamné par un jury irlandais pour une insurrection à main armée. M. l'abbé Perraud l'ignore sans doute. Il se trompe sur la valeur des faits et sur la valeur des personnes. Le système économique qu'il veut imposer aux propriétaires irlandais est celui qui a produit la famine en Irlande. Ce qui a rendu nécessaire la sévérité de la *Revue*, ce n'est pas seulement l'esprit général et les outrages personnels de l'article : c'est l'acte d'un écrivain français faisant écho aux clameurs qui s'élèvent quelquefois en Irlande contre ceux qui veulent la punition du crime.

J'ai connu des philanthropes qui aimaient les noirs par haine contre les blancs. Je ne dirai pas qu'en Irlande M. l'abbé Perraud aime les *verts* par haine contre les *orangistes*. Il a été trompé par les renseignemens qui lui ont été donnés, il a été égaré par l'ardeur de ses sentimens, il n'a pas mesuré les conséquences de son langage; j'en ai une preuve nouvelle dans l'insistance avec laquelle il m'a pressé de m'expliquer. JULES DE LASTEYRIE.

V. DE MARS.